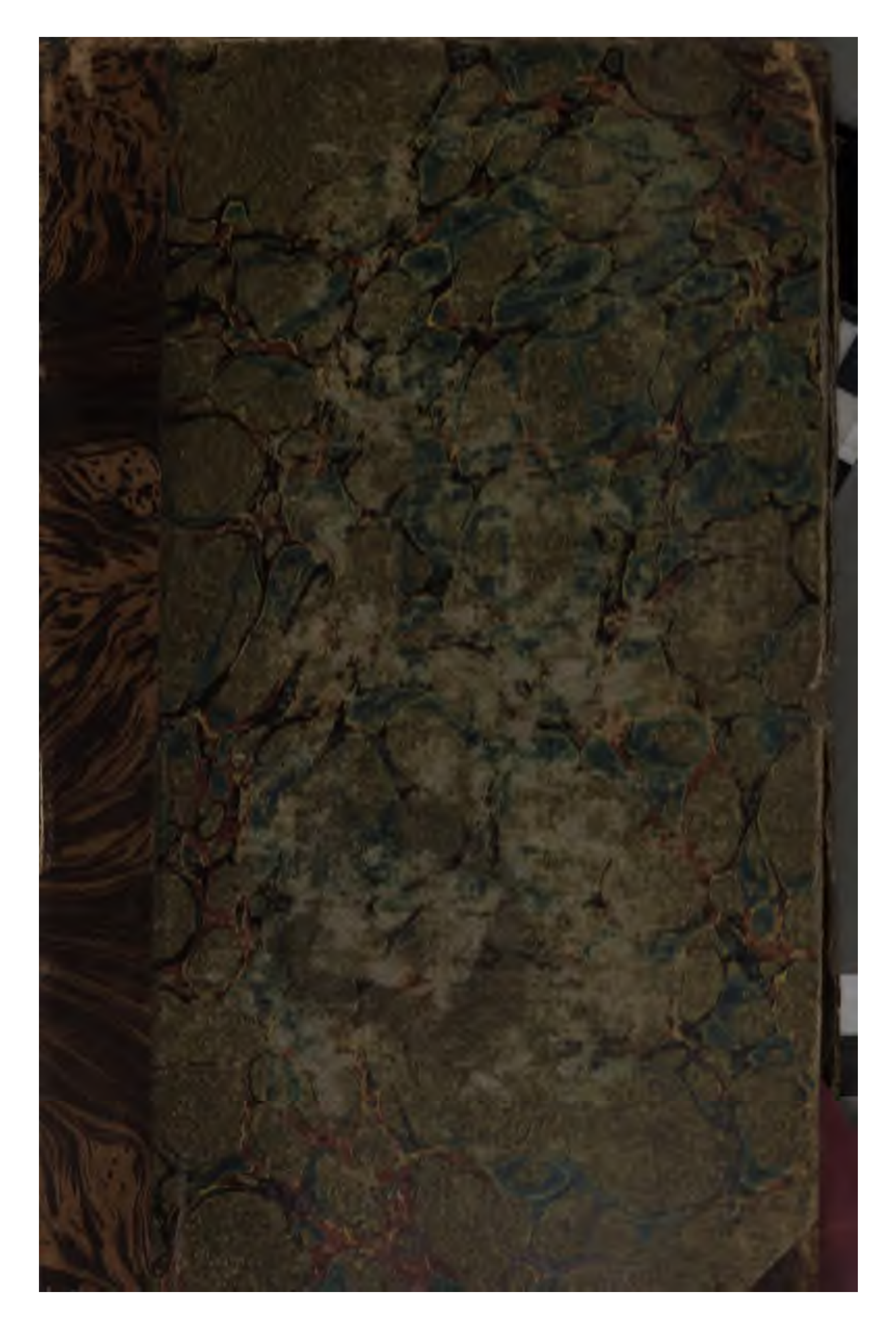
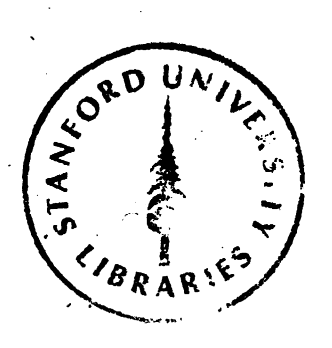


JOURNAL

DES

SCIENCES MILITAIRES.


STANFORD UNIVERSITY
LIBRARIES

JOURNAL

DES

SCIENCES MILITAIRES.

SAINT-CLOUD. — IMPRIMERIE DE BELIN-MANDAR.

JOURNAL

DES

SCIENCES MILITAIRES



DES

ARMÉES DE TERRE ET DE MER,

PUBLIÉ

SUR LES DOCUMENTS FOURNIS PAR LES OFFICIERS DES ARMÉES
FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES,

PAR

J. CORRÉARD,
ANCIEN INGÉNIEUR.

TROISIÈME SÉRIE. — T. XIV.

[illegible] ANNÉE.

PARIS,
J. CORRÉARD, DIRECTEUR DU JOURNAL,
RUE DE TOURNON, 20.

1843.

JOURNAL
DES SCIENCES MILITAIRES.

Opérations des Pontonniers Français

EN ITALIE,

Pendant les campagnes de 1795 *à* 1797,

ET

Reconnaissance des Fleuves et Rivières de ce pays;

Par M. le Lieutenant-Général Comte ANDRÉOSSY.

Reconnaissance de la Chiusa-di-Pletz (1),

Par le capitaine du génie Aymé (2).

Le fort de la Chiusa-di-Pletz est près du village de même nom, sur la Corethinza et la route de Goritzia à Klagenfurth, par Canale et Caporetto; à 33 kilom. de ce dernier endroit et à environ égale distance de Tarvis.

Le village de Pletz est voisin de celui de Coretasa qui est sur l'Isonzo.

Le fort que l'on vient d'indiquer sert à défendre le passage de la Corethinza, qui a au plus 100 mètres de largeur en cet endroit: cette position, qui ne peut être tournée que très difficilement, est susceptible de la plus belle défense.

Les ouvrages de ce fort consistent en une immense redoute carrée, revêtue en maçonnerie, ayant deux étages de créneaux surmontés de machicoulis, avec quatre tours rondes aux angles, crénelées comme la redoute. D'un côté est un bastion voisin d'un escarpement considérable, et de l'autre deux tours. avec plusieurs étages de batteries.

(1) Dans le pays et sur toutes les cartes, ce fort, pris par les Français le 5 août 1796, est désigné sous le nom de *Chiusa-di-Pletz*; c'est donc à tort que quelques auteurs le nomment *Chiusa-Autrichienne*.

(2) M. le capitaine Aymé, devenu lieutenant-général du génie, est aujourd'hui en retraite à Melle, département des Deux-Sèvres.

Le plateau D (fig. 6), est au-dessus d'un escarpement considérable, auquel on parvient par un petit sentier pratiqué sur le revers de la montagne ; de tout autre côté il est presqu'impossible d'y arriver. Au bas de ce plateau et du côté du fort est une espèce de chemin creux près duquel sont les ouvrages de la Chiusa, qui sont pour ainsi dire cachés par ce même plateau.

Le défense de la Chiusa est particulièrement liée à l'occupation de ce plateau, et du moment que nos tirailleurs en ont été maîtres, les Autrichiens ont été obligés d'abandonner leurs batteries et la plus grande partie de leurs ouvrages dans lesquels ils étaient écrasés par les pierres qu'on faisait rouler sur eux. Avant, ils nous prenaient de revers et nous découvraient en tous sens; aussi inquiétaient-ils fortement nos colonnes qu'ils battaient directement et à une très petite distance.

Les Autrichiens s'étaient principalement attachés à défendre les débouchés à 100 mètres en avant et en arrière du pont sur la route de Canale à Caporetto, et c'était sur cette partie qu'étaient dirigés tous les feux des batteries élevées sur le revers de la montagne : une seule pièce du bastion B battait de flanc, mais son feu était trop plongeant et un instant suffisait pour franchir ce passage dans lequel on était parfaitement abrité dès qu'on était arrivé au pied du fort.

Si les Autrichiens avaient eu la précaution de pratiquer une simple coupure, large de cinq à six mètres seulement (1), il en serait résulté qu'après avoir franchi le défilé du pont, on aurait été obligé de rétrograder sous le feu des batteries et de la mousqueterie du fort, ce qui aurait causé beaucoup de désor-

(1) Avant la bataille de Marengo, les Autrichiens firent la même faute au fort de Bard, ou une coupure où bien une maison renversée pouvait empêcher entièrement le passage de l'artillerie. Le sentier d'Albardo du côté opposé à la Dora, n'étant praticable que pour des piétons, présentait encore plus de difficultés que les chemins sur la neige du grand Saint-Bernard.

dre et de très grandes pertes dans les colonnes assaillantes. Cette coupure était d'autant plus facile à exécuter que dans cette partie, la route, très élevée au-dessus du lit de la rivière, est soutenue par des murs en pierre sèche.

Le plateau G offrait encore un développement avantageux pour élever des retranchemens et des batteries dont les feux portés bien plus en avant, auraient enfilé la route d'une manière très inquiétante et extrêmement dangereuse pour les assaillans.

Ce plateau est presqu'à pic sur la route; son escarpement est de quatre à cinq mètres au moins, et si dans cette position on avait craint d'être tourné par des troupes glissées dans le ravin et les broussailles qui bordent la gauche de la Bausiza, on aurait prolongé les ouvrages jusqu'au contour de la route en les appuyant à l'escarpe de la montagne de droite.

Les difficultés de s'établir devant la Chiusa étaient si grandes, que nos canons et nos obusiers ne purent être placés que sur la route, dans une position très embarrassante et peu dangereuse pour le fort. Un chemin de charrière pratiqué pour conduire du bois, des pierres et d'autres matériaux dans des maisons du voisinage, aurait pu présenter quelques facilités pour placer nos pièces dans une position moins désavantageuse, que sur la route; mais on était tellement pressé d'opérer que l'on n'a fait qu'une partie de ce que l'on aurait tenté, sans l'occupation du plateau D, pour faire taire les batteries ennemies qui devaient être considérées comme éteintes; dès qu'on a été maître de ce plateau, duquel nos soldats faisaient rouler des pierres qui empêchaient la garnison de tenir dans ses ouvrages.

Ligne de la Drave,

Ou rivières en avant de l'Isonzo.

En quittant l'Italie pour marcher sur Vienne, après avoir passé l'Isonzo, on rencontre plusieurs rivières dont les princi-

pales sont: 1° la Save, 2° la Drave, 3° la Muhr ou Muher. Cette dernière se jette dans la Drave qui afflue, comme la Save, dans le Danube.

De la Save ou Sau.

Cette rivière a environ 75 myriamètres de longueur ; elle sort du lac de Wolcheiner, qui est au nord de Leybach et elle passe à Giovanni ou Johan,

Laskirod,
Kamen,
Biten, ou Biteina,
Loshe,
Nomino, ou Neumink,
Zollach,
Kuplenig,
Krainburg,
Lustall,
Littay,
Ratschach,
Reichenburg,
Gurkfeld,
Rein, ou Ran, où elle reçoit le Gurk,
Ploda, sur la route de Karlstadt à Agram,
Predav,
Novigrod,
Lublanza,
Sissek où elle reçoit la Culpa qui baigne Karlstadt,
Lomsa,
Gradiska, ou Berbir,
Brod,
Novigrad,
Mitrowitz,

et Sabatsch, d'où elle se jette dans le Danube, entre Semlin et Belgrad.

Au-dessus de la Culpa, les bateaux de la Save peuvent porter au moins 1,800 quintaux métriques, mais au-dessus de Sissek le chargement des bateaux n'est que de 200 quintaux, au plus.

Pendant la campagne on n'a pas eu besoin d'équipages pour passer la Save, et les divers matériaux trouvés sur place ont suffi à tout.

La Drave, ou Drau.

La Drave, qui a 64 à 67 myriamètres de cours, prend sa source dans le cercle de Pusterthal, au-dessus de Lienz, et elle passe à

Sachsenburg,
Dutermon,

Villach, où existait un pont ayant de longueur. . 80 m.
De largeur entre les garde-fous. 5
Et de hauteur au-dessus des basses eaux. 7

Chaque travée était de 11 poutrelles en sapin, ayant 13 mètres de longueur et 30 centimètres d'équarrissage. Ces poutrelles étaient recouvertes avec des madriers ayant 6 mètres de longueur, 16 centimètres de largeur et 8 centimètres d'épaisseur.

La portée des poutrelles était de 10 mètres, cette portée faisait éprouver un balancement assez considérable, surtout quand les chevaux trottaient en passant le pont.

Les Autrichiens, en se retirant, avaient découvert une seule travée qui fut réparée sur-le-champ avec les bois d'un magasin particulier qui existait à peu de distance.

Au-dessous de Villach, la Drave passe à Hollembourg, sur la route de Laybach à Klagenturfh et à un myriamètre et demi de cette dernière ville. A Hollenberg, où la Drave a de 2 mètres à 2 mètres 35 centimètres de profondeur, le pont qui y

est établi est formé de 24 travées ayant ensemble 240 mètres de longueur totale; leur largeur moyenne entre les garde-fous est de 4 mètres.

Les poutrelles, de 27 centimètres d'équarrissage, ont 12 mètres de longueur et une portée de 8 mètres 60 centimètres.

Le tablier de ce pont est à 4 mètres 35 centimètres au-dessus du niveau ordinaire de l'eau.

A 600 mètres de ce pont il en existe un autre sur une dérivation de la Drave, appelée Dravessa. Ce second pont de 8 travées, a de longueur totale 38 mètres sur 4 mètres de largeur entre les garde-fous. Les poutrelles ont les mêmes dimensions et portées que celles du pont précédent, et le tablier est à 3 mètres 65 centimètres au-dessus des eaux qui ont de profondeur à cet endroit de un mètre à un mètre 35 centimètres.

Après Hallembourg la Drave passe à
Walkermark,
Lavamunde,
Branburg,
Saldenhofen,
Mahrenberg,
St-Osvald, vis-à-vis San-Lorenz,
Marbourg,
Pettau,
Fiedau, peu au-dessous. Elle coupe la route de Warasdin à Nedelitz et passe à Legrad, un peu au-dessus de l'affluent de la Muhr, dont il sera bientôt fait mention.

Elle coupe aussi la route de Koppreinitz à Zakany, passe à Petrowitz et Esseck, d'où elle va se jeter dans le Danube à peu de distance de cette dernière ville.

La Muhr, ou Muher.

Cette rivière rapide a 92 myriamètres de longueur. Elle sort du lac de Murwinket, à l'est du village de San-Michael, et verse ses eaux dans la Drave au-dessous de Legrad. Un peu au-dessus de San-Michael elle est grossie par un ruisseau assez fort, venant du petit lac qui est au-dessus de Cader-Hauss, et après elle passe à

Rammslein,
Predlitz,
Buhel,
Einach,
Sadel,
Murau,
Teufenbach,
San-Lorenzen,
Unzmarkt,

A JUDENBOURG. Sur la route de Klagenfurth à Leoben, et où il existe un pont de 65 mètres de longueur, sur 4 mètres 65 centimètres de largeur entre les garde-fous; il est composé de 7 travées. Les poutrelles, qui forment le tablier, ont 35 centimètres d'équarrissage, 12 mètres de longueur et 10 mètres de portées. La plus grande profondeur des eaux, dans les temps ordinaires, est de 3 mètres 35 centimètres, et la hauteur du tablier au-dessus de ces eaux est de 3 mètres 65 centimètres; en cet endroit la Muhr est médiocrement rapide.

Au-dessous de Judenbourg la Muhr passe à

Knittelfeld,
Leoben,

Bruck, où elle reçoit la Mürz qui vient de Murzuschlag, Kinder, ou Kindberg, et Kapfenberg.

Le pont de pilotis sur la Muher à Bruck a 92 mètres de longueur, 4 mètres 80 centimètres de largeur dans œuvre, et 7 mètres 35 centimètres hors d'œuvre. — Il est composé de 8 travées qui ont 11 mètres de largeur et 6 mètres de hauteur. La passe de la navigation (Corpo-d'Aqua, ou Talweg) est à la seconde travée.

Composition d'une travée. (Fig. 7.)

Deux poutres en décharge ayant 45 à 50 centimètres d'équarrissage et 11 mètres de portée. Elles sont soutenues par des cales de 65 centimètres d'épaisseur.

Six poutrelles de tablier ayant 11 mètres de portée et 11 à 12 centimètres d'équarrissage : les poutrelles du plancher ont la même grosseur, mais elles n'ont que 7 mètres 35 centimètres de longueur.

Dans le milieu de chaque travée est une traverse de soutènement qui réduit de moitié la portée des poutrelles. Cette traverse a 7 mètres 35 centimètres de longueur, et 16 centimètres d'équarrissage.

Les poutrelles extrêmes et les poutres en décharge sont soutenues par les cales et embrassées par des chaînes de suspension avec crochets qui ont 28 mailles, forgées avec du fer de 2 centimètres de grosseur. Ces mailles ont de longueur intérieure 16 centimètres, et de largeur 2 à 3 centimètres.

Composition d'une palée. (Fig. 7.)

13 Pilots verticaux ayant d'équarrissage 25 centimètres, et 5 mètres 60 centimètres de longueur depuis la terre jusqu'au dessous du chapeau qu'ils portent.

Ce chapeau a 10 mètres de longueur sur 33 centimètres d'équarrissage.

3 Pilots de défense. Celui en amont a la forme d'un prisme triangulaire et est couvert de forte tôle sur les faces latérales;

il dépasse les autres pilots de 6 à 8 centimètres de chaque côté.

2 Arcs-boutans placés en aval de la palée.

NOTA. Les pilots de défense et les arcs-boutans sont soutenus les uns et les autres par quatre pilots qui vont en diminuant de longueur ou de hauteur.

Intervalle entre les deux pilots verticaux de dehors en dehors	7 mèt.	65 centim.
Distance du dernier pilot de défense au premier pilot vertical	4	30
Distance du dernier pilot vertical à la partie extérieure de l'arc-boutant d'aval	4	00

Toute la palée (excepté le seul pilot triangulaire de défense), est embrassée depuis la terre jusqu'à moitié de la hauteur par 12 traverses horizontales (6 de chaque côté), chevillées de deux en deux pilots. Cette même palée est contenue dans la partie restante de sa hauteur par des traverses inclinées, formant grillages, espacées de 30 centimètres et chevillées sur les pilots, à tous les points de contact. Ces traverses ont 16 centimètres d'équarrissage.

Au-dessus de Bruck, la Muhr passe à
Fronleiten,
Peckau,
Feisttritz,
Gratz, ou Graetz, dont la population est de 35,000 âmes (1),
Feldkirch,
Wildon,

(1) Aujourd'hui la population de Gratz dépasse 40,000 âmes. Cette ville, chef-lieu de direction d'artillerie, a un grand arsenal de construction et un immense dépôt de poudre et de munitions de toutes espèces.

San-Géorgen,
Ehrenhausen,
Strass,
Mureck,
Radkersburg,
Altdorf,
Wanofzen,
Zvien,
Wernsée,
Szerdobely,

et Katory, d'où la Muhr se jette dans la Drave, un peu au-dessous de Legrod.

Barques en usage sur la Muhr. (*Fig.* 8.)

Ces barques n'ont point d'arrière-bec. Elles sont principalement employées au transport des bois.

Ces barques ont 10 mètres 16 centimètres de longueur totale, dont 9 mètres pour le corps et 1 mètre 16 centimètres pour l'avant-bec. Leur largeur dans œuvre est de 4 mètres 35 centimètres; elles ont de hauteur intérieure 65 à 80 centimètres. Elles sont construites avec des bordages de 35 centimètres de largeur et 4 à 5 d'épaisseur.

Les bordages supérieurs des deux côtés sont courbés de 16 centimètres. Ceux du fond sont liés, vers le milieu, par deux courbes brutes et par cinq semelles qui ont chacune deux montans.

Une semelle avec ses deux montans est placée dans le milieu de la longueur, et les quatre autres semelles sont fixées deux en avant et deux en arrière de celle du milieu.

Les semelles ont 30 centimètres de largeur, et les courbes 15 centimètres d'équarrissage. L'intervalle entre les courbes et les semelles adjointes est de 40 à 45 centimètres, et l'intervalle

entre les autres semelles est de 80 à 90 centimètres. Le tout est assemblé par des chevilles en bois.

L'avant-bec est lié au bateau par une semelle; cet avant-bec est formé de planches dans le sens de la longueur du bateau. Ces planches sont contenues, au milieu et à la partie supérieure, par des segmens de 2 mètres de largeur et de 8 centimètres de flèches.

Les coutures sont garnies de mousse recouverte de lattes fixées par des petits crampons en fil de fer.

Le derrière du bateau porte, dans son milieu, un arbre maintenu par des chevilles en bois et un arc-boutant incliné. Cet arbre, qui sert de support au gouvernail, a 2 mètres 35 centimètres de hauteur et 14 centimètres de grosseur.

L'avant-bec porte aussi un arbre, mais moins élevé, qui sert de support de rame.

Le gouvernail et la rame ont la même forme, et ils ne diffèrent que dans leurs dimensions.

La barque est arrêtée au rivage par une longue perche dont une extrémité est fixée au bateau, et l'autre extrémité est terminée par une boucle dans laquelle on passe une traverse de 2 mètres à 2 mètres 35 centimètres de longueur, sur laquelle on place de grosses pierres (1). Tout, dans cette construction, annonce l'enfance de l'art ou plutôt l'insouciance des habitans à donner une solidité durable à des barques qui leur coûtent si peu de peine, et pour lesquelles ils emploient des matériaux qu'ils trouvent partout en abondance.

Ces barques, ayant beaucoup de largeur, sont très propres à l'établissement des ponts sur les rivières torrentueuses.

(1) La partie du côté de la barque reçoit une hart en forme de ganse, qui entre dans une ouverture oblongue pratiquée au bordage et qui est arrêtée en dedans par un billot.

Les Autrichiens, dans leur retraite, ayant brûlé en partie deux palées du pont au-dessous de Knittelfeld, on employa, pour rétablir promptement la communication, les bateaux ci-dessus décrits, au moyen desquels on fit en très peu de temps, au-dessous du pont de charpente, un pont de bateaux de 76 mètres de longueur.

Des Arches et des Travées rompues.

Si un pont a plusieurs arches et qu'on en rompe une, le reste du pont ne sera soutenu en équilibre qu'autant que les piles seront assez fortes pour supporter la moitié de l'effort de l'arche voisine, ce qui ne peut guère avoir lieu que dans un plein cintre. Dans le cas où la voûte serait surbaissée, et la largeur entre les piles considérable, il faudrait à ces piles des dimensions qu'elles n'ont jamais. Ainsi, pour pouvoir considérer une arche quelconque de pont ouverte par l'explosion de la poudre, supposons qu'elle soit seule et, par conséquent, soutenue par deux culées.

Pour ouvrir une voûte, il suffit d'en rompre la clé, ce qui se fait au moyen d'une tranchée pratiquée sur l'extrados dans toute la largeur du pont, recroisée par d'autres tranchées longues de 2 mètres 6 centimètres à 3 mètres 30 centimètres, et espacées de 3 en 3 mètres; si l'épaisseur de la maçonnerie, à la clé, est de 1 mètre, 75 kilogrammes de poudre suffisent à chaque tranchée; on y met le feu au moyen d'un moine, et la résistance de l'air suffit pour l'effet qu'on se propose.

Les Piémontais, pour remplir le même objet, suspendent des barils de poudre en dessous de la voûte; l'action de la poudre agit alors contre les voussoirs du centre à la circonférence, c'est-à-dire dans le sens le plus naturel et qui exige beaucoup moins d'effort pour les faire sauter.

L'expérience a appris qu'une voûte en plein cintre brisé

tombe, jusqu'à ce que le joint supérieur de la première pierre qui reste fasse un angle d'environ 45° avec l'horizon; mais on ne pourrait pas augmenter le poids de la partie restante de la voûte, sans s'exposer à en augmenter la rupture. Je pense donc qu'en supposant même que la maçonnerie soit assez bonne pour faire corps, on ne peut établir de point d'appui sur le reste de la voûte rompue qu'en dedans du plan vertical qui termine la culée du pont, parce qu'alors le centre de gravité de la maçonnerie et de la pression qu'on exerce sur elle passe par les pieds-droits. Ainsi, pour établir un passage sur la rupture d'une voûte, il faudra toujours compter sur une largeur égale à celle qui se trouve entre les pieds-droits.

Bélidor et tous les auteurs qui ont écrit après lui ont établi en principe que la rupture d'un arc demi-circulaire se faisait sous l'angle de 45°. Salimbeni (*Trattato degli archi e delle volte*) a prouvé que toutes les douelles d'une voûte ou d'une portion de voûte tendaient à se séparer les unes des autres, suivant une force qui allait en diminuant depuis la clé jusqu'aux piles, et dont l'effet était détruit par la liaison des douelles entre elles, au moyen du mortier interposé que l'on a employé. L'on montera le pont sur les chantiers, au moyen de deux points de résistance que l'on donnera aux extrémités du treuil par des pieux fichés en terre. On chargera aussi le derrière des poutres partout où s'appliquera ce pont, et l'on fera passer dessus des voitures progressivement chargées: cette épreuve, nécessaire pour assortir l'élasticité des poutres, fixera le degré de force de ce pont.

Nota. Au mois de mai 1815, le ministre de la guerre a fait imprimer, à Paris, une instruction très détaillée de six pages in-folio avec une planche, qui remplace tout ce que M. le lieutenant-général comte Andréossy avait l'intention d'écrire sur le rétablissement des ponts rompus.

Bateaux portatifs à dos de mulets.

Il est parlé de *bateaux portatifs à dos de mulets* dans un ancien mémoire sur les ponts ; mais la construction n'y étant point indiquée, on va la donner telle qu'elle a été proposée le 27 septembre 1797.

Les bateaux de 7 à 8 mètres de longueur et 2 mètres de largeur, construits en entier en bois de sapin, pèsent environ 600 kilogrammes ; la charge ordinaire d'un mulet étant de 100 kilogrammes, il faudra donc partager le bateau en six parties.

Toutes les sections seront perpendiculaires à la longueur du bateau.

Elles passeront entre deux courbes.

Chaque portion du bateau sera contenue par deux courbes dans le milieu et deux aux extrémités, placées en sens contraires.

Les plats-bords seront formés de deux ou trois parties amorcées à leurs extrémités pour être assemblées à mi-bois.

Toutes les parties du bateau étant mises à leur place, on unira, dans le plan du fond, deux courbes voisines, en les serrant avec des boulons à écroux.

On placera les plats-bords ; on en assujettira les parties entre elles, et aux bordages, pareillement avec des boulons à écroux dont les têtes seront en dehors.

On mettra quelques autres boulons de distance en distance pour plus de solidité, et on calfatera les joints avec le plus grand soin (1).

(1) Les Russes représentent, dans la 2e partie de leurs tables des constructions d'artillerie, un bateau très léger composé d'une carcasse en bois, recouverte de toiles goudronnées qui, avec de légères modifications, serait très portatif à dos de mulets.

COMPARAISON
des Bateaux nayés et non nayés
(*à Pordenone le* 7 *septembre* 1797).

Les bateaux nayés ont leurs coutures remplies avec de la mousse : la mousse est incorruptible.

Dans les bateaux non nayés, on se sert, pour les coutures, d'étoupes qui se pourrissent facilement, surtout si les bateaux restent alternativement dans l'eau et dans l'air, ce qui exige des réparations continuelles et assure peu l'emploi de ces bateaux.

Les nayes entretiennent les bordages serrés l'un contre l'autre.

Les bordages des bateaux non nayés cèdent plus facilement aux variations de température : les pontons de l'équipage, malgré le soin qu'on y avait apporté, avaient, à la fin de l'été de l'année 1797, des coutures de 0,27 millimètres de largeur.

Les bateaux chargés sur leur fond sont moins exposés à l'action directe des rayons du soleil, et on peut y conserver de l'eau dedans. La forme des coutures étant celle d'un coin, la réaction provenant des cahots dans la marche maintient les étoupes ou bien la mousse. Le contraire a lieu pour les bateaux chargés sur leur vide ; ceux-ci rendent, d'ailleurs, les voitures plus versantes.

Les bateaux étant bordés, il faut en calfater non seulement les coutures, mais les fentes des bordages ; examiner avec soin les fentes des nœuds, et boucher avec un tampon en bois les trous que ceux-ci laissent, lorsqu'ils se détachent ; on goudronne ensuite en dehors, quelquefois en dedans. Pour boucher le trou d'un nœud, on emploie un tampon conique en forme de coin, chassé avec force dans le milieu du petit bout.

de parler eût été bien mieux, quant à sa position par rapport à la ligne, sous le fort de la Chiuse qui eût servi à le couvrir; mais, vis-à-vis la Chiuse, il n'y a point de route pratiquée, ni praticable. Ce pont eût été d'ailleurs exposé, comme le fort, à être écrasé par les pierres qu'on aurait fait rouler du haut de la montagne, et qui ont occasionné deux fois la reddition de ce poste.

Les ponts ne doivent être établis, autant que faire se peut, qu'entre deux bords bien déterminés. Les ponts placés dans les coudes, au point d'incidence des rivières, jouissent rarement de cet avantage, parce que, le courant principal touchant à cette rive, il existe un gravier dans la partie opposée où les eaux se répandent dans les crues; en sorte qu'il faut avoir une grande quantité de matériaux en approvisionnement pour suivre l'extension que prennent les eaux en largeur, ce qui exige beaucoup de dépense et des soins continuels.

Les ponts dans les coudes voient venir les bateaux, les radeaux et les flottes que l'ennemi peut lancer; plus haut ou plus bas, ils ne perdent pas cet avantage; c'est ce qui me détermina à construire le pont de radeaux de Trente au-dessous du coude qui est presque vis-à-vis l'allée de...... Dans le coude, il eût eu peu de longueur; mais il aurait existé, à sa gauche, un gravier considérable. Plus bas, les bords étaient bien prononcés. Les deux positions se trouvaient également au-dessous de la ville, à proximité de la grand'route, et sous la protection du plateau isolé, dit du Parc-aux-Cerfs. Le principe que nous venons d'établir n'a cependant lieu que sur les rivières diguées ou qui ont formé leur lit; car, dans les rivières torrentueuses comme le sont celles de Gênes, du Montferrat et du Frioul, qui prennent une extension prodigieuse au sortir des montagnes, et se divisent en plusieurs bras, il faut établir un pont à demeure sur le courant principal, et des ponts provisoires pour le pas-

sage de l'infanterie sur les petits bras. La nature même de ces rivières, qui ont, dans la partie moyenne de leur cours, une largeur trop considérable, exige souvent qu'on remonte au point où elles sortent des montagnes pour entrer dans la plaine, ou qu'on descende vers leur embouchure, parce qu'elles sont presque toujours diguées dans ces endroits. Lorsque les eaux deviennent trop fortes, le plus prudent est de retirer les ponts provisoires et de replier le pont à demeure, afin de ne pas voir emporter par les eaux des matériaux presque toujours impossibles à remplacer.

Les circonstances militaires relatives à l'établissement d'un pont dépendent 1° des dispositions générales; 2° de la topographie particulière du terrain, à laquelle il faut nécessairement avoir égard pour lui procurer une défense.

Les dispositions générales tiennent, dans bien des occasions, à la nature des positions qui bordent une rivière ou qui l'avoisinent. Ces positions sont quelquefois si déterminées que, quels que soient les temps et la manière de faire la guerre, elles conservent tous leurs avantages. Je prendrai pour exemple l'Adige.

Cette rivière a une bonne ligne entre Trente et la Sarca, avec la vallée de Mori derrière, qui communique de Rovérédo à Torbolle, et au nord du lac par Nago, qui ferme la vallée.

Vient ensuite, en arrière, la fameuse position de la Corona (1), position décisive, mais qui demande des forces considérables pour être gardée. Cette position a, pour première retraite, la plaine de Rivoli, où l'on peut livrer bataille, et, pour deuxième retraite, la ligne de Castel-Novo, appuyée à Vérone et à Peschiera, ayant Mantoue derrière. Une armée qui occupera l'Adige supérieure sera donc obligée d'avoir un pont d'avant-garde,

(1) On peut défendre la ligne de la Corona avec 15,000 hommes; mais il faut être à cheval sur le Monte-Baldo, ce qui n'est pas praticable dans toutes les saisons.

un peu en arrière de Trente, pour la communication des troupes de la gauche avec celles du Lavis; un pont en retraite à Sacco ou à Ravazzone, au débouché de la vallée de Mori; un troisième pont sous le plateau de Rivoli qui, se trouvant trop près de la ligne, dès que les hauteurs de Sainte-Anne ne seront point occupées, devra être replié, lorsque les troupes de la rive gauche auront fait leur retraite; et, enfin, un quatrième pont à la Séga ou à Polo (1) pour la communication de la ligne de la Corona. Ce dernier point sera toujours un peu éloigné de cette position; mais il y a impossibilité physique à en établir un plus près de la Chiuse, parce que l'Adige coule dans cet intervalle entre deux murs de rochers parallèles et à pic; dès lors, le pont serait dominé, et il n'aurait point de communication.

Maître du lac de Garda, de Peschiera et de Vérone, l'ennemi ne peut rien entreprendre sur les flancs de la position de Castel-Novo, et les passages des deux rivières sont bien couverts.

Comme Mantoue sera toujours l'objet des opérations sur l'Adige et le Mincio, voyons les passages qu'on pourrait entreprendre sur ces deux rivières depuis la ligne de Castel-Novo jusqu'à leur embouchure.

Entre Peschiera et Goito, le Mincio est presque partout guéable; il était navigable autrefois avant que les Vénitiens eussent gâté son lit, en y faisant des digues de moulins. Comme la colonne ennemie qui agirait sur la rive droite du Mincio serait descendue de la droite du lac d'Idro par des chemins très difficiles, elle n'aurait pas pu amener les moyens propres à l'établissement d'un pont, ce qui indique que la ligne du Mincio doit appartenir à une seule puissance, et qu'il faut rétablir sa

(1) Pescantina fournit encore un emplacement de pont; mais la position de Bussolongo, sur la rive opposée, domine et découvre au loin avec trop d'avantage pour qu'on puisse craindre un passage par surprise.

navigation, tant pour avoir une plus grande profondeur d'eau que pour en faire une communication utile au commerce et avantageuse pour approvisionner Mantoue.

Le passage de Valeggio, où il y a un pont, mérite d'être gardé; il existe un vieux château qui avait cet objet.

Goito, poste fermé, peut être mis en état de défense et protéger son pont.

Entre Goito et Mantoue, il n'y a que le seul endroit où est situé le moulin de Camignana qui permette l'établissement d'un pont: tout le reste est impraticable. Mais on sent qu'à cette distance la ligne d'opérations d'une colonne destinée à agir isolément et d'une manière secondaire serait trop étendue, et que cette colonne n'arriverait pas jusque là, si la ligne de Castel-Novo, attaquée de front, résistait encore, Fossa-Maëstra liant le Mincio au Pô.

Maintenant, si l'ennemi voulait manœuvrer sur l'Adige entre Vérone et la partie basse de cette rivière, il occuperait Padoue, Vicence et Villa-Nova, et il couvrirait ce dernier endroit, en s'établissant dans la position de Caldiero et de Codognola, ayant ses avant-postes à Saint-Martin. Maître de ces divers points, il le serait aussi des communications par les digues servant de chaussées qui, traversant les *Valli-Veronesi*, ou plaines marécageuses du Véronais, aboutissent à différens points de l'Adige.

Des environs de Saint-Martin et de Villa-Nova partent deux digues qui vont se joindre vis-à-vis de Ronco. La première serre d'assez près le cours du fleuve pour que tous les points entre Vérone et Ronco, et principalement Zevio, puissent être menacés.

Des environs de Padoue partent également deux digues; celle de gauche se rend à Ferrare par Monselice, Rovigo et Francolino, en traversant la Basse-Adige et le Bas-Pô, et celle

de droite conduit à Mantoue par Este, Montagnana, Bevilacqua, Legnago, Cérea et Castellara.

De Ronco on se rend aussi à Castellara et à Mantoue; mais la route est assez mauvaise.

Le point de Ronco est trop important, et son passage trop fameux par la bataille qui s'est donnée dans ses environs, pour que nous n'entrions pas dans le plus grand détail à son sujet. L'emplacement du pont de Ronco nous fera voir en outre comment on doit se décider entre deux positions dont l'une paraît au premier abord plus avantageuse que l'autre.

Nous avons dit que deux digues aboutissaient vis-à-vis Ronco : celle de gauche se dirige vers Saint-Martin; l'autre digue, que j'appellerai digue du centre, vers Villanova, sur la route de Vérone à Vicence, passant par Arcole : ces deux digues formant un angle très-ouvert, laissent entre elles des marais impraticables.

L'Alpone, rivière de dix toises de largeur, qui prend sa source vers Montferrat, et reçoit les eaux d'écoulement des *Valli-Véronési*, traserse la digue du centre en avant du village d'Arcole, s'éloigne ensuite de cette digue, et va se jeter dans l'Adige à deux milles au-dessous de Ronco, et à un mille d'Albarédo. Le village d'Arcole a donc un pont d'environ douze toises du côté de l'Adige.

La grande digue de l'Adige, que j'appellerai digue de droite, venant de Legnago, passe à *Albarédo*, longe l'Alpone en remontant, tourne le village d'Arcole, et conduit immédiatement à Villanova. L'intervalle entre la digue du centre et l'Alpone est plein de bois, de marécages et coupé par des canaux d'écoulement.

Tel est exactement le champ de bataille que l'on trouva, lorsqu'après avoir combattu deux jours de suite, par un temps affreux, et sans succès, à Saint-Martin, à Caldiero et à Codo-

gnola, position principale en avant de Vérone, le général en chef, par une marche de nuit, se porta à Ronco, et passa l'Adige à la pointe du jour pour tomber sur les derrières de la ligne de l'ennemi, lui enlever ses bagages et le grand convoi destiné à approvisionner Mantoue.

Le pont fut établi à Ronco, au point de réunion des digues de gauche et du centre ; d'autres, depuis, l'auraient voulu à Albarédo : Examinons ces deux opinions.

La digue de gauche et celle du centre, séparées, comme nous l'avons dit, par un marais impraticable, étaient très-divergentes, ce qui les rapprochait beaucoup des bords de l'Adige vers leur point de rencontre, en sorte que les intervalles de droite et de gauche pouvaient être facilement fermés, soit par des abattis, soit par des retranchemens, et le pont se trouvait de suite couvert. En occupant ce point, on tenait l'ennemi en échec sur les deux digues ; on avait deux routes pour entreprendre sur lui ; et l'ennemi ne pouvait s'approcher du pont par les digues, sans prêter le flanc aux pièces mobiles qu'on manœuvrait sur la rive droite de l'Adige.

En établissant le pont à Albarédo, on n'avait qu'un chemin pour se porter sur l'ennemi qui en avait trois pour se porter au bord de l'Adige, s'y former en front et inquiéter continuellement notre ligne. Ainsi, quoique la digue d'Albarédo fût celle par où l'on pouvait tourner le village d'Arcole, le pont ne devait pas être établi à cet endroit.

Maintenant, si on fait attention que l'Alpone coule très-près de la digue d'Albarédo, que cette rivière, d'un cours tranquille, est peu large, et que son embouchure se trouve à trois milles d'Arcole, en établissant un pont à l'embouchure, on se rend maître de la digue d'Albarédo, et on a tous les moyens de tenir l'ennemi éloigné, parce qu'il ne peut pas hasarder loin de son corps de bataille, des forces considérables du côté d'Albarédo, où ces troupes seraient vues de tous les côtés, et en butte aux

mouvemens de la garnison de Légnago. Le pont de l'Alpone se trouve couvert naturellement par un crochet que forme la digue du côté d'Arcole.

Le général Guieux, avec 2,000 hommes, passa l'Adige à Albarédo, sur un pont volant; il tourna le village d'Arcole, s'en empara, l'occupa un moment, et fit sa retraite sur Ronco, par la digue du centre. Ce sera toujours un problême, comment un village qui avait coûté tant de sang, et qui était si important, a été aussitôt abandonné que pris. Le lendemain, l'ennemi, profitant de notre faute, et éclairé sur la sienne, s'avança sur la même digue, et fut occuper le village d'Albarédo, où il établit une batterie qui enfilait la digue de la droite de l'Adige, la rivière, et portait ses feux à l'entrée de l'Alpone. Le troisième bataillon de la quatrième fut passer l'Adige à Legnago, chassa l'ennemi d'Albarédo, et s'empara des deux bouches à feu qui y étaient en batterie; en même temps, il s'approcha du pont par la digue de gauche, et voulait tenter de s'en emparer: il aurait coupé, par ce moyen, les troupes qui se trouvaient devant Arcole, et à l'embouchure de l'Alpone. C'est là que la trente-deuxième battit l'ennemi, lui fit grand nombre de prisonniers, et commença à décider la victoire.

On ne sera pas moins étonné lorsqu'on saura, qu'après les démonstrations qu'on avait faites dans la soirée pour passer l'Alpone de vive force, l'ennemi laissa établir au même endroit, et à trente toises de ses postes, un pont de bateaux, à trois heures du matin, et par un clair de lune qui laissait apercevoir distinctement les objets: mais la véritable raison, c'est que tout le monde était fatigué de part et d'autre.

La victoire fut douteuse pendant trois jours; elle coûta bien du sang. On en aurait beaucoup épargné; la position de l'armée n'eût pas été aussi critique, si le système du pays eût été mieux connu. On s'acharna devant le pont d'Arcole, sur une

digue de quelques toises de largeur. Le général en chef mit dans cette attaque une obstination digne de son âme élevée, et de la situation désespérée des affaires. Il se présenta même au pont d'Arcole à la tête des troupes ; mais il ne fut suivi que de son état-major.

La bataille d'Arcole peut être comparée, par ses circonstances, à la journée de Munda, que Florus décrit avec tant d'intérêt.

« Munda, dit l'historien latin, fut la dernière bataille que li-
» vra César. Là, son ascendant ordinaire parut l'abandonner
» un moment. Le combat fut long-temps douteux, et le danger
» imminent ; il semblait que la fortune délibérât avec elle-même.
» César, sur le point de combattre, avait paru triste, contre sa
» coutume ; soit qu'il fît réflexion sur la fragilité des choses
» humaines, soit que, monté aussi haut que Pompée, il craignît
» la même chute. Dans le fort du combat, dans le moment où
» le carnage était égal des deux côtés..... César eut la douleur
» de voir ses vétérans, éprouvés par tant de victoires, reculer
» pour la première fois. Ils ne fuyaient pas encore ; mais c'était
» plutôt un reste de honte qu'un effort de courage. César des-
» cend de cheval et s'élance, plein de fureur, aux premières
» lignes : il arrête les fuyards, il court dans tous les rangs, ras-
» sure ses soldats par ses cris, ses gestes, ses regards. On dit que
» dans ce moment de crise, il songea à se donner la mort, et
» qu'on vit même sur son visage la pensée funeste qui l'agi-
» tait. »

Pour terminer ce que nous avons à dire sur l'Adige, nous ajouterons encore quelques traits.

Provera passe l'Adige à Anghiari, au-dessus de Légnago, et marche droit sur Mantoue par la route de Céréa, Sanguinetto et Castellaro. L'obstination que mirent les ennemis à emporter le château de Bévilacqua, et à le conserver, était nécessaire à

leur projet. Augereau y fut trompé; il retira le poste de Bévilacqua qu'il fit rentrer dans Légnago, et Provera effectua son passage.

Wurmser avait suivi la même route pour entrer dans Mantoue; mais il avait traversé Légnago, qu'on avait négligé d'occuper.

Provera fit une faute capitale, celle de laisser sur ses derrières, et pour garder son pont, 2000 hommes qu'Augereau battit avec sa division qu'il rassembla des divers postes qu'il avait le long de l'Adige. Provera devait détruire son pont et couler bas ses bateaux; sa ligne d'opération de l'Adige à Mantoue était trop étendue pour espérer conserver ses communications: c'était sacrifier le quart de ses forces en pure perte.

Le général Guieux, établi à Ronco, ayant appris le passage de Provéra, fut long-temps incertain du parti qu'il prendrait; il avait ordonné de brûler le pont de Ronco; sur l'observation que le capitaine de pontonniers lui fit, que ce serait indiquer sa marche à l'ennemi, il se contenta de faire couler les barques.

Provera se présenta à Saint-George, et il aurait dû se rendre du côté de la citadelle, par où Wurmser aurait pu effectuer une sortie générale: il n'en tenta qu'une avec peu de monde.

Dans le dernier siècle, le prince Eugène avait passé l'Adige au village de Masi, près de Castel-Baldo, ayant l'Adigetto devant lui, et avait battu Catinat. Quelques années après, Vendôme éprouva, sur la Basse-Adige, les mêmes revers.

On voit, d'après tout ce que nous avons dit dans cet article, que l'emplacement des ponts exige un assez grand nombre de considérations. Ainsi, lorsque (à l'article *Equipage de ponts*, Encyclopédie de Genève, supplément aux mots *ponts* et *équipages de ponts*), on établit en principe que les ponts doivent être placés dans les rentrans, on sent que ce n'est qu'un cas très particulier du problème général. Il n'y a pas de doute que

les rentrans ne donnent la facilité d'établir des batteries sur les flancs de l'ennemi, tandis que les saillans fournissent à l'ennemi les moyens de diriger sur le pont, ou sur l'objet à détruire, des feux croisés. Dans ce dernier cas, l'ennemi agit de la circonférence au centre; mais il ne s'ensuit pas, comme le dit l'auteur, que sur la rive opposée, *on agisse du centre à la circonférence;* car dans une position parallèle à une autre, rien n'empêche d'établir sur la première des contre-batteries.

Note sur une Batterie maritime.

Au siége de Gaëte, dans le golfe du même nom, fait en 1734, par les troupes espagnoles, sous les ordres du comte de Montemar, et défendu par les impériaux, on construisit dans la mer, sur les dessins du fils du maréchal de Berwick, un cavalier en terre sur des barques coulées à fond; et la batterie qu'on y établit, sous les yeux de don Carlos, infant d'Espagne, produisit un effet bien plus considérable que les batteries flottantes ordinaires.

Des Radeaux servant de batteries flottantes.

On attribue l'invention des radeaux sur tonneaux servant de batteries flottantes, à l'amiral vénitien *Angelo-Emo.* Dans le mausolée qu'on lui a érigé dans une des salles de l'arsenal de Venise, et qui a été exécuté en beau marbre blanc par Canova, pendant qu'un génie couronne le buste d'Emo, placé sur un piédestal, un autre génie, placé sur un de ces radeaux, est occupé à graver sur le piédestal, ces mots: *Angelo-Emo immortali*; il n'y a d'écrit que la première lettre du dernier mot.

Au dernier siége de Gibraltar, en 1782, le gouverneur Elliot dit avoir fait construire de ces radeaux, mais ils n'ont pas été employés.

On a construit des radeaux-batteries-flottantes portant du 40 vénitien (24 français).

jarretière que l'on peut billotter, ou simplement nouer. On a soin de disposer les tonneaux de manière que le trou du bondon se trouve hors de l'eau et dans la partie supérieure, pour que l'on ait la facilité, lorsque le radeau est construit, de pouvoir vider l'eau qui pénétrerait dans les tonneaux, par le moyen d'une pompe. Quand ce rang est ainsi uni et bien lié, on le jette à l'eau et on l'assujettit dans le cadre, en passant un autre cordage qui embrasse le rang de tonneaux en entier, et les deux montans du cadre, le triplant aussi et le serrant encore à tous les intervalles des tonneaux. On fixe ainsi les six rangs de tonneaux dans leurs cadres, et on les assemble en les liant l'un à l'autre; il ne reste donc plus qu'à jeter cinq poutrelles de 16 centimètres d'équarrissage qui posent dessus et de chaque côté des tonneaux. Puis l'on couvre ces sept poutrelles de madriers de 55 millimètres d'épaisseur, que l'on fixe en les clouant, et où l'on perce des trous correspondant à ceux des bondons des tonneaux, pour faciliter le moyen d'en vider l'eau comme il est dit plus haut.

On établit aussi une galerie tout autour pour la sûreté des hommes qui manœuvrent, et pour faciliter l'exercice des rames.

L'établissement des bouches à feu sur ces radeaux est extrêmement simple, mais serait peut-être susceptible d'être perfectionnée pour en faciliter la manœuvre. On forme seulement un double lit de madriers. Dans l'espace qu'elles doivent occuper, les pièces de canons sont montées sur des affûts marins à roulettes, et les mortiers sur leurs crapauds ordinaires; le recul en est maintenu par des bragues fixées à la traverse du cadre. Les pièces sont en batterie sur la largeur du radeau, étant le sens qui se présente en avant dans sa marche naturelle; ce qui donne aussi l'emplacement derrière les pièces pour y recevoir une grande caisse qui doit contenir les munitions. Ces affûts à rou-

lettes doivent avoir des inconvéniens dans le peu de justesse que l'on doit obtenir pour le tir, et surtout dans la difficulté pour la manœuvre, qui est à bras d'hommes, sur un plan horizontal; elle serait, je crois, facilitée avec nos affûts à coulisses qui, peut-être aussi, ne soutiendraient pas les secousses d'un gros calibre tel que celui de 24 français; mais l'on pourrait toujours, ce me semble, produire un grand allègement dans cette manœuvre, en adaptant des palans fixés à des poteaux élevés des deux côtés de l'affût sur la traverse du cadre.

Les matériaux étant prêts, on peut facilement construire un de ces radeaux en un jour, avec dix hommes; et mettre les pièces en batterie.

Ces batteries flottantes ont pénétré dans des fonds de 65 centimètres d'eau seulement, n'en prenant que 50 centimètres avec le poids de deux canons de 24 en fer.

Ces renseignemens ont été donnés par le constructeur même de cette machine qui fit les différentes épreuves sous la direction de l'amiral *Emo*, et qui en a vu lui-même les effets avantageux (1).

(1) Les radeaux sur tonneaux, servant de batteries flottantes, ont été employés, pour la première fois, le 3 octobre 1785, à l'attaque des fortins et de la grosse batterie du môle qui défend le goulet de la rade de Tunis. Ces radeaux, commencés le 26 septembre, furent achevés le 30. On y établit devant et derrière deux bastingages de 1 mètre 35 de hauteur et de 80 centimètres de largeur, laissant une embrâsure pour le tir, formés de montans de sapins avec leurs traverses, et remplis dans le fond de sacs de sable, et par-dessus, de cuirs et de sacs de laine. Ces radeaux flottans furent conduits à 300 pas de la grosse batterie du môle, traînés à la remorque par les barques armées et les saïques; elles jetèrent l'ancre dans cette position. Il y avait pour le service de chaque radeau 1 pilote, 1 caporal, 4 canonniers, 4 marins et 4 fusiliers. (Extrait d'un journal italien des campagnes de 85 à 88 sur les côtes de Barbarie, par Paravia).

ÉTAT

Des Matériaux nécessaires pour la construction d'une Batterie flottante.

Trente-six Tonneaux ayant quatre cercles en fer à chaque bout.

	mètr.	cent.
Longueur.	1	16
Diamètre au renflement.	1	»
Quatre Poutres de sapin.		
Longueur.	7 à 8	35
Equarrissage.	»	33
Sept Poutrelles de sapin.		
Longueur.	8	35
Equarrissage	»	13

Foissac, dans son *Traité de la guerre des retranchemens*, propose des radeaux avec des châssis portatifs, pour les passages des rivières.

M. le chef de bataillon d'artillerie Vallier a commencé en 1813 à Corfou, sous les yeux du général de division Donzelot et du colonel Rollot, directeur de l'artillerie, des expériences fort intéressantes qu'il n'a pu terminer qu'en 1819, étant alors sous-directeur à Bayonne.

Deux parties de ces expériences ont été imprimées, l'une en 1822, et l'autre en 1826, chez Guiraudet, rue Saint-Honoré, n. 315, à Paris.

La 3e et dernière partie, qui va paraître chez le même imprimeur, contiendra tout ce que l'on peut désirer sur la construction et l'emploi des batteries flottantes.

Quarante Madriers.

Longueur.	7	»
Largeur.	»	33
Epaisseur.	»	05

Poutrelles pour les Galères et étançons en bois blanc.

Longueur.	80	»
Equarrissage.	»	11

Quatre cent vingt Clous.

Cordages de

160	mètres de	longueur et de diamètre.	»	14
960	»	Ibid	»	20
80	»	pour Bragues. . .	»	42

Douze Rames.

MÉMOIRE

Sur la Défense des Côtes de la Méditerranée,

DEPUIS NICE JUSQU'A BORGHETTO.

(*Extrémité de l'aile droite de l'armée d'Italie*).

Les Anglais tiennent la mer; notre petite escadre n'ose se montrer vis-à-vis la leur. L'armée d'Italie occupe un pays neutre et ami, mais dont le gouvernement, par des mesures de prudence, ne nous fournira que des secours précaires. Nous avons en face les Autrichiens, qui sont les alliés des Anglais; ceux-ci croisent en grand nombre sur les côtes; ils menacent d'une descente le pays génois, et ils cherchent à nous couper

les subsistances, en interceptant nos convois et en gênant le cabotage.

L'objet de la mission dont je suis chargé est de tâcher de parer à ces deux inconvéniens; on peut le faire par les mêmes moyens, lesquels consistent:

1o A construire des batteries pour défendre les caps et protéger les mouillages, parce que c'est sur les caps que les corsaires coupent les convois, et c'est dans les mouillages qu'ils vont chercher un abri ou bien poursuivre leur proie.

2o A établir des vigies pour observer les mouvemens des bâtimens ennemis et en rendre compte avec célérité et précision.

3o A placer de distance en distance des détachemens qui puissent se porter, dans le moins de temps possible, aux endroits de débarquement; ces détachemens seraient soutenus par des réserves placées en arrière ou dans l'intérieur des terres.

4o A tenir sur la côte des divisions de vaisseaux pour éloigner les frégates et les petits bâtimens armés pour escorter les convois.

Nous observerons, quant à la descente, que l'entreprise des puissances maritimes contre leurs voisins, avec des corps d'armée, ne peut avoir pour but que d'incendier les grands établissemens de la marine qui sont sur nos côtes, ce que les Anglais, malgré leurs efforts, n'ont jamais pu parvenir à faire dans aucun temps, ou bien à fournir des secours à un pays insurgé, on a vu quel a été le succès de cette mesure à *Quiberon* en juillet 1795, ou bien encore à combiner une opération avec l'armée de terre pour prendre à revers une ligne dont la direction est perpendiculaire à la plage, et c'est le cas de la droite de l'armée d'Italie; mais si l'on fait attention
pourra agir sur les flancs de l'ennemi, auc

nable pour lui, et que si on parvient à lui couper la communication avec ses derrières ou avec la flotte, il sera détruit par la faim ou par les armes, on verra qu'une entreprise de ce genre surtout sur une mauvaise plage, et dans la saison où nous entrons, ne vaudrait ni le risque, ni la dépense qu'elle occasionnerait, et qu'ainsi la probabilité des succès d'une pareille entreprise est nécessairement très éloignée. Au reste, comme nous l'avons déjà observé, les moyens d'empêcher une descente sont les mêmes que ceux pour protéger le cabotage.

Principes sur lesquels on doit établir les Batteries de côtes.

Les batteries sur les côtes se distinguent en batteries à demeure et en batteries mobiles; ces dernières ont pour objet de s'opposer immédiatement au débarquement des troupes. Les batteries à demeure sont destinées à défendre l'entrée des rades, des ports, les mouillages sur la côte, ainsi que les parties abordables de la rade et tous les points d'où on peut protéger le cabotage et l'approche. Le nombre de ces batteries doit être déterminé d'après ces différens objets; on doit observer, pour leur emplacement, de les établir sur des îles, sur des bancs de rochers ou de sable, ou sur des points les plus avancés en mer, de manière à découvrir le mieux et à battre le plus qu'elles pourront. D'après cela, on ne doit point placer des batteries vis-à-vis les mouillages, mais bien à droite et à gauche pour croiser au devant les bâtimens mouillés. Quant à leur direction, il n'est pas douteux que les feux ne doivent être croisés et se répandre sur tous les points où l'ennemi pourra se présenter.

Dans la construction des batteries à demeure les parapets en maçonnerie sont insoutenables; il faut 80 à 85 cent. de bonne ... au-dessus de la genouillère; les terres mêlées de pierre doi-... ées à la claie; si l'on n'a que des terres légères, avoir ... eaux, gabions, claies, saucissons, fascines, sacs-

à-terre, etc.; on doit les fermer partout où elles ne peuvent pas être assurées par des escarpemens de rochers ou autres défenses naturelles, et surtout mettre à l'abri d'un coup de main celles situées sur les caps qu'il importe le plus de conserver.

Principes pour leur armement.

Les pièces seront de gros calibre (1), montées, autant qu'il sera possible, sur des affûts de côte; on emploiera autant de mortiers qu'on pourra. Quoique le tir des bombes soit incertain, surtout sur mer, les vaisseaux embossés lèvent l'ancre ou coupent leurs cables, dès le moment qu'ils voient tomber les bombes, même à la distance de 200 mètres du bord. On établira des grils ou des fourneaux avec leurs ustensiles pour pouvoir tirer à boulets rouges.

Les fourneaux à réverbère sont d'une construction longue, ce qui ne convient pas aux circonstances actuelles.

Les grils avec et sans soufflet peuvent être employés, quoiqu'ils ne rougissent que lentement et imparfaitement leurs boulets, et qu'il y ait quelque danger de s'en servir, à cause du voisinage du feu.

Les fourneaux à caisse dont on se sert sur les petits bâtimens méritent la préférence, surtout ceux à deux grils, perfectionnés par le citoyen Vavasseur, chef des constructions de l'artillerie de la marine, à Toulon. Ces fourneaux ne doivent être chauffés qu'avec du charbon de bois : on commence à chauffer le fourneau avec cette espèce de charbon; on ouvre les registres pour donner passage à l'air, et l'on fait jouer les soufflets. Les fourneaux à caisse fournissent, pris à la tuyère, deux boulets de 24 suffisamment rouges après trente à quarante minutes, et puis deux au centre, quand on a soin de les rapprocher

(1) Par gros calibres on doit entendre les canons de 36, 24, 18 et 16 au moins : les obusiers de 8 et les mortiers de 12 ou 10.

des tuyères, et ensuite de cinq en huit minutes. Chaque fois on doit remettre du charbon. Il existe beaucoup de ces fourneaux à Toulon.

Le tir à boulets rouges doit être exécuté avec soin, mais sans précipitation, parce qu'il est aussi sûr et aussi peu dangereux que le tir à boulets froids ; la seule attention qu'il faille avoir, c'est de se servir de gargousses (principalement de parchemin ou de demi carton) qui soient parfaitement saines, c'est-à-dire qui ne laissent ni perdre, ni tamiser la poudre, pour qu'il ne se forme point de traînée dans l'intérieur de l'âme ; d'après cela, il faut éviter sur toutes choses de déchirer la gargousse.

On se servait autrefois de bouchons de terre glaise placés entre la charge et le boulet. Ce moyen incommode était impraticable en beaucoup d'endroits ; aussi l'a-t-on remplacé avec succès par le bouchon en fourrage sec, que l'on met d'abord sur la poudre, puis après un bouchon de fourrage mouillé, ensuite le boulet rouge, et enfin un bouchon de fourrage mouillé par dessus tout, pour contenir le boulet. Ce moyen est le plus simple et en même temps le plus expéditif.

La disposition des batteries, c'est-à-dire leur élévation au-dessus du niveau de la mer, dépend essentiellement de l'éloignement des mouillages, dont la distance moyenne est, en hiver, sur les côtes d'Italie, de 400 à 600 mètres ; elle dépend encore de l'angle de chute, qui doit être de 4 à 5 degrés pour que le boulet, ayant la faculté de ricocher, conserve assez de force pour percer le flanc d'un vaisseau à 600 mètres et plus. Il résultera de cette disposition que les batteries de côtes auront contre les vaisseaux l'avantage du plein fouet et du ricochet, et qu'elles seront trop élevées pour que les ricochets des vaisseaux puissent les atteindre. Si l'on joint à cela qu'un vaisseau présente, sur son flanc, une surface très considérable en comparaison de celle du devant de la batterie, sans compter les voilures, cordages et mâtures, et que le pointement se fait à terre avec infiniment plus de pré-

cision que sur mer, on ne sera point étonné que des batteries d'un petit nombre de pièces aient un avantage considérable sur des vaisseaux qui auraient vingt fois plus de canons.

Il faut avoir dans chaque batterie un gardien, un corps-de-garde et un magasin à poudre.

Nécessité d'avoir des postes d'infanterie.

L'entreprise hardie des Anglais dans l'affaire d'Allassio, les projets formés dans les campagnes environnantes de venir piller cette ville, si les Anglais s'étaient portés à des excès contre elle, la nécessité où l'on s'est trouvé d'armer les gens du pays, ceux des administrations et les convalescens, de fusils dont le plus grand nombre n'a pas été rendu en magasin, prouvent la nécessité de placer dans les villages qui sont situés au fond des anses des petits détachemens d'infanterie pour résister aux premières tentatives, et donner le temps nécessaire de former des rassemblemens plus considérables dont une partie se porterait sur les points menacés, et déciderait la marine à prendre de bonnes mesures et à faire une meilleure contenance.

Des Vigies.

Les vigies peuvent être facilement aperçues, avec une bonne lunette, à une lieue et demie (6,000 mètres).

Comme, par les dispositions ci-dessus et l'établissement des batteries sur la côte, ces vigies sont protégées, il n'y aura point d'inconvénient à les rapprocher de la mer, où elles auront le triple avantage de servir pour les bâtimens caboteurs, pour les batteries et pour la défense de la côte.

Il faut pour l'établissement d'une vigie :

Un mât de pavillon,

Trois poulies,

Trois drisses,

Trois flammes et trois pavillons,

Une bonne lunette et deux observateurs ou gardiens.

Les tables des signaux propres à la côte d'Italie doivent signaler la distance et l'aire de vent où les bâtimens restent; chaque vigie ne doit signaler que les bâtimens qui sont à sa vue. Les signaux de terre seront différenciés par une flamme; ils doivent être rapides et correspondre, de chaque côté, au centre de la division ou de la subdivision. Il faut renoncer à toute construction qui éloignerait l'époque de l'établissement des vigies, et déterminer par qui elles seront surveillées directement et de qui dépendront ces établissemens, ainsi que les gardiens qui y seront employés.

Il faudrait engager le gouvernement génois, et ceci ne peut pas le compromettre, à adopter le même langage que nous, du moins pour les signaux de reconnaissance. Je préviens qu'on ne connaît point sur la côte que j'ai parcourue cette espèce si nécessaire de signaux, et qu'on n'a établi que des signaux d'attaque, qui doivent regarder la marine.

Protection du Cabotage et dispositions générales des forces maritimes.

On ne doit point souffrir que des bateaux, même génois, marchent seuls; il faut obliger les uns et les autres à se mettre sous escorte. Les convois doivent être, au plus, de cinq à six bâtimens, les gros convois étant un appât pour l'ennemi, qui peut alors s'exposer à quelque risque pour s'en emparer.

La côte de Gènes n'offre d'asile assuré que la rade de Languelia pour les vaisseaux de guerre; nous n'avons en quelque sorte, sur nos côtes, que Villefranche et Toulon.

Il faudrait, à Villefranche, une division de deux vaisseaux et deux frégates commandés par des gens de tête et de résolu-

tion ; cette division aurait l'avantage d'empêcher toutes frégates de croiser sur les côtes de France, et, pour être tenu en cela, obligerait l'ennemi à avoir en mer, dans la mauvaise saison, des forces considérables, ce qu'il n'est pas de son intérêt de faire ; le reste de l'escadre croiserait sans danger devant Toulon. D'après cette disposition, on devrait s'occuper d'approvisionner les arsenaux de la marine de Villefranche, etc.

La saison d'hiver oblige à faire d'autres dispositions pour les petites embarcations qui peuvent protéger le cabotage entre Nice et la droite de l'armée.

Les chaloupes canonnières (1) ne peuvent pas, en général, servir en hiver, parce qu'elles sont trop basses pour tenir au mouillage, et trop pesantes pour être sorties de l'eau ou mises à terre ; elles doivent donc être remplacées par des felouques.

Par l'établissement des batteries sur les caps et dans les mouillages, les canonnières (2), portant du 18 et du 24 (bâtimens extrêmement pesans), deviennent inutiles. Les bâtimens de moyenne force à employer doivent être des avisos dits tartannes de pêche (3) portant du 12 et du 8. Ces bâtimens doivent être bien armés.

Il faudrait, depuis Nice jusqu'à Borghetto 10 felouques et 8

(1) Les chaloupes canonnières sont des petits bâtimens ayant une seule pièce de 12 ou de 8 à coulisse, à cause du roulis du bâtiment.

(2) Les canonnières sont des bâtimens portant du 18 et du 24, armés à *Agde* et à *Cette* : elles ont 2 pièces d'attaque et une de retraite et 2 sabords sur chaque flanc où elles placent les pièces d'attaque et de retraite en cas de besoin.

(3) Felouques, avisos ou tartannes de pêche, sont des bâtimens de 2 pièces de 12 ou de 8 à coulisses de l'avant, 2 ou 4 pièces de 6 ou de 4 sur le gaillard d'arrière, ayant en outre des pierriers et autres petites armes.

tartannes de pêche pour couvrir les dépôts principaux, comme par exemple, Langueglia (si l'on se décidait à faire de cet endroit le dépôt principal); il faut dans les excellens mouillages deux canonnières armées de forts calibres servant de batteries-flottantes; nous observerons qu'armées ainsi elles auraient un grand avantage contre les vaisseaux, surtout en tirant des obus avec les canons. Pour apprécier l'effet de ce genre de tir, je vais rapporter l'extrait d'une lettre du citoyen Vavasseur, directeur des constructions de l'artillerie maritime à Toulon, qui a dirigé les épreuves dans ce port.

« Nous avons fait hier (25 juin 1795), en présence du chef » de brigade d'artillerie Sugny, l'épreuve des obus de 36, 24 et » 18 tirés à 200 toises; ils ont parfaitement rempli leur but, » et ceux qui ont donné dans le massif y ont éclaté, en ont » fracassé et éparpillé les bordages.

» Un obus de 36, lancé à 100 toises par une caronade char- » gée de 18 onces de poudre, et à 4 degrés au-dessus du but » en blanc, a fait le plus d'effet. En éclatant, il a mis le feu au » calfatage et le bois se serait enflammé si on n'y avait promp- » tement avisé.

» Après l'essai de plusieurs moyens pour empêcher que la » fusée des obus ne se retourne dans la pièce, nous nous » sommes convaincus qu'il fallait s'en tenir exclusivement aux » sabots. »

NOMS ET EMPLACEMENT DES BATTERIES Avec indication de celles qui auront des Vigies.	ARMEMENT	BUT DES BATTERIES OU EFFETS QU'ELLES DOIVENT PRODUIRE.	OBSERVATIONS.
Batterie d'Oneglia, avec vigie	4 canons de 36. 2 id. de 24. 2 id. de 18. 2 mortiers à [illegible].	Battre de tous côtés, défendre la rade et garantir les divers établissemens existans.	Le mouillage d'Oneglia n'est pas tenable en hiver et par les vents d'ouest un peu fort, les bâtimens sont obligés de dérader sur Langueglia.
Fort Maurice, avec vigie	4 canons de gros calibre	2 battent du côté d'Oneglia. 2 id. au large et du côté de San-Lorenzo.	
Batterie du cap San Lorenzo, avec vigie	2 canons de gros calibre	Pour battre de tous côtés.	C'est entre Saint-Lorenzo et le cap Stéfano que les ennemis sont parvenus le plus facilement à couper nos convois, et c'est dans l'anse comprise entre Arangaire et Saint-Stéfano qu'une canonnière s'est embossée pour résister à deux frégates et à un cutter.
Fort d'Arangaire, avec vigie	2 canons de 18	Pour battre sur tous les points.	
Cap Saint-Stéfano, avec vigie	2 canons de gros calibre (1), 1 mortier à [illegible].	Battre de tous côtés.	

(1) Par canon de gros calibre on entend ceux de 36, de 24, de 18, ou au moins de 16.

Plus loin d'Allassio que de Langueglia.	2 canons de 24.	Protéger le mouillage d'Allassio et celui de Langueglia, qui sont des meilleurs sur cette côte, en hiver.	Le mouillage d'Allassio et celui de Langueglia, sont garantis des vents d'est par le cap Sainte-Croix, qui sont les plus constans pendant l'hiver, et des vents d'ouest par le cap très saillant de Melle. Quel que soit le vent régnant on aura toujours un abri à droite ou à gauche sous cette batterie.
Cap Melle, une vigie.	4 canons de 24. 1 fourneau à rougir.	2 canons du côté de Langueglia pour protéger la rade. 2 autres pour battre au large et la côte vers Oneglia.	Les dépôts qui sont dans cette partie de la côte et la facilité qu'ont les ennemis d'y manœuvrer à cause de leur proximité de Vado et de Gênes, exigent cette batterie qui assurera les mouvemens de nos bâtimens entre Melle et Saint-Rémo.
Andora.	2 canons de 8 de campagne.	Pour protéger le fond du golfe, qui est le refuge des corsaires.	
Corvo, une vigie sur la tour.	2 canons de 24, ou de 36. 1 fourneau à rougir.	Pour battre de tous les côtés.	
Diano.	1 canon de 18.	Pour battre le mouillage.	

NOM ET EMPLACEMENT DES BATTERIES avec indication de celles qui auront des Vigies.	ARMEMENT	BUT DES BATTERIES OU EFFETS QU'ELLES DOIVENT PRODUIRE.	OBSERVATIONS.
Au cap d'Oneglia, une vigie.	4 canons de 36. 2 id. de 24. 6 id. de 18. 2 fourneaux à rougir.	Battre de tous côté, défendre la rade et garantir les divers établissemens existans.	Le mouillage d'Oneglia n'est pas tenable en hiver et par les vents d'ouest un peu fort, les bâtimens sont obligés de dérader sur Langueglia.
Port Maurice, une vigie.	4 canons de gros calibre.	2 battront du côté d'Oneglia. 2 id. au large et du côté de San-Lorenzo.	
Guérite du cap Saint-Lorenzo, une vigie.	2 canons de gros calibre.	Pour battre de tous côtés.	C'est entre Saint-Lorenzo et le cap Stéfano que les ennemis sont parvenus le plus facilement à couper nos convois, et c'est dans l'anse comprise entre Arangaïre et Saint-Stéfano qu'une canonnière s'est embossée pour résister à deux frégates et à un cutter.
Tour d'Arangaïre, une vigie.	2 canons de 18.	Pour battre sur tous les points.	
Cap Saint-Stéfano, une vigie.	2 canons de gros calibre (1). 1 fourneau à rougir.	Battre de tous côtés.	

(1) Par canon de gros calibre on entend ceux de 36, de 24, de 18, ou au moins de 16.

Tour entre la Riva et la rivière de Taggia.	2 canons de gros calibre.	Pour protéger le bon mouillage qui est entre le cap et la tour de l'Arma.
Cap de l'Arma.	2 canons de gros calibre. 1 fourneau à rougir.	Le fond en avant est si considérable qu'une frégate peut passer à 20 mètres du cap. Le mouillage entre Saint-Rémo et le cap Spetaletto est un des meilleurs de la côte de Gênes.
Saint-Rémo, une vigie.	4 canons de gros calibre. 1 fourneau à rougir.	Moitié à droite et moitié à gauche pour avoir des feux croisés et battre au large du côté de l'Arma et de Spetaletto.
Madona de Lora.	2 canons de gros calibre.	Pour défendre l'important mouillage de Madona de Lora.
Pointe de Bordighera, une vigie.	4 canons de gros calibre.	2 battront le mouillage susdit. 1 battra au large. 1 id. du côté de Vintimiglia.
Entre Bordighera et Mentone.	2 canons de 12 de campagne.	Pour battre la plage et défendre le mouillage de Vintimiglia.
Tour Mentone.	2 canons de 24. 1 id. de 12 sur affût roulant.	Pour battre la rade et tous les points où l'ennemi se présentera.
Tour près le château de Cornolet.	1 canon de 12 sur affût roulant.	Pour battre le très bon mouillage qui est vis-à-vis.

NOM ET EMPLACEMENT DES BATTERIES Avec indication de celles qui auront des Vigies.	ARMEMENT ET BUT DES BATTERIES OU EFFETS QU'ELLES DOIVENT PRODUIRE.	
Plage entre Mentone et le cap Saint-Martin.	3 canons de campagne de petit calibre, avec leurs caissons attelés pour les porter rapidement sur la plage, afin d'empêcher les débarquemens conjointement avec la batterie précédente et celle suivante. Cette position est importante, et en cas d'échec on se retirerait sur Monaco, ou encore mieux sur le col de la Turbie.	
Cap Saint-Martin, à 2 kilom. de Mentone, une vigie.	2 canons de 36. 1 fourneau à rougir.	Pour battre du côté de Mentone et avoir des feux croisés avec les canons vers le même côté.
	2 canons de 12 sur affûts roulans.	Pour battre au large.
	MONACO, *place importante, à cause des munitions de l'armée qui y sont en dépôt.*	
Batterie n° 1. A la pointe du côté du cap Saint-Martin.	1 canon de 36. 3 id. de 18. 1 mortier de 32 centimètres. 1 fourneau à rougir.	Pour croiser avec les feux du cap Martin, battre au large et l'intérieur du golfe.
Batterie n° 2.	1 canon de 24. 1 id. de 18.	Pour croiser ses feux avec ceux du n° 1 et battre au large.

Batterie n° 3.	1 canon de 36. 1 id. de 18. 1 mortier de 27 centimètres.	Pour battre au large et croiser ses feux avec ceux des batteries voisines.
Batterie n° 4.	2 canons de 18. 1 fourneau à rougir.	Pour croiser ses feux avec le n° 3 et ceux du cap d'Aglio.
Batterie n° 5. Sur la terrasse.	2 mortiers de 22 centimètres.	Pour battre le golfe d'Aglio.
Cap d'Aglio.	3 canons de 24. 1 fourneau à rougir.	Le canon de gauche pour battre au large et du côté de Monaco. Celui du centre au large. Et celui de droite pour battre du côté de Saint-Hospice.

Quoique la disposition des batteries sur les côtes de Villefranche à Nice ait été faite avec beaucoup de soins, je les reverrai à mon retour pour savoir celles dont l'armement pourra être modifié ou supprimé.

Une partie des batteries comprises entre Nice et l'embouchure du Var, seront dans ce cas, parce que la plage dans cette partie des côtes, étant très favorable aux mouvemens de l'artillerie de campagne, on devra n'y employer que des batteries mobiles.

Allassio, le 6 septembre 1795.

Le chef de bataillon d'artillerie,

Signé F. ANDRÉOSSY.

MÉMOIRE

SUR

LES ÉQUIPAGES DE PONTS MILITAIRES,

Par J. CAVALLI,

Capitaine d'artillerie de S. M. Sarde, chevalier de l'ordre du Mérite civil de Savoie, chevalier de 4e classe de l'ordre de Saint-Vladimir de Russie et de 3e classe de l'Aigle rouge de Prusse.

(Suite.)

CHAPITRE IV.

Renseignements divers et comparaison de l'équipage de ponts du chevalier Birago, avec les équipages piémontais, français, prussien et belge.

D'après tout ce qui a été dit au chapitre IIIe, concernant l'équipage Birago, on doit déjà en avoir une idée suffisante pour pouvoir le comparer aux autres équipages. Quant aux équipages français et belge, ils sont assez connus pour l'intelligence des tableaux suivants.

L'équipage prussien ne diffère des équipages de pont de bateaux en général, que par le peu de capacité, la forme pointue des bateaux, et par une plus grande complication dans la formation des ponts, inconvénient qui ne paraît pas être compensé par aucun avantage de quelque considération. Les

vantage de mieux garantir la partie postérieure du chariot quand on fait usage de la forge sans la détacher du chariot. On a remplacé le soufflet par une soufflerie à roue beaucoup plus forte que le gros soufflet, quoique d'un volume bien plus petit, ce qui permet de la mettre sous le fond du caisson placé entre les brancards du chariot. Ce caisson occupe toute la partie destinée aux poutrelles dans les autres chariots. L'introduction de ce caisson permit de supprimer les gros coffres qui se plaçaient auparavant sur le plan des brancards. Par ce moyen, il n'a plus été nécessaire d'altérer la construction de l'unique modèle de chariot que nous avons dans l'équipage pour le destiner au transport des forges, des bagages, des rechanges et approvisionnements divers. On a remplacé la chaîne et son sabot pour enrayer la roue du chariot dans les descentes, par une chaîne plus courte, munie à son extrémité d'un crochet dénoué que l'on ferme moyennant le jeu de la clef ordinaire (*voyez la fig. P.VII*). On entoure le crochet d'une petite corde, afin qu'en retenant la roue il ne puisse pas endommager les jantes ni les raies. Avec cet engin, on peut arrêter et relâcher la roue du chariot pendant qu'il marche avec toute la sûreté nécessaire sans perdre un temps qui pourrait devenir précieux surtout si la descente est près du lieu où l'on doit jeter le pont.

Les deux tableaux suivants désignés par A et D sont ceux du chevalier Birago; nous y opposons le tableau E qu'on trouve après.

Plus loin d'Allassio que de Langueglia.	2 canons de 24.	Protéger le mouillage d'Allassio et celui de Langueglia, qui sont des meilleurs sur cette côte, en hiver.	Le mouillage d'Allassio et celui de Langueglia, sont garantis des vents d'est par le cap Sainte-Croix, qui sont les plus constans pendant l'hiver, et des vents d'ouest par le cap très saillant de Melle. Quel que soit le vent régnant on aura toujours un abri à droite ou à gauche sous cette batterie.
Cap Melle, une vigie.	4 canons de 24. 1 fourneau à rougir.	2 canons du côté de Langueglia pour protéger la rade. 2 autres pour battre au large et la côte vers Oneglia.	Les dépôts qui sont dans cette partie de la côte et la facilité qu'ont les ennemis d'y manœuvrer à cause de leur proximité de Vado et de Gênes, exigent cette batterie qui assurera les mouvemens de nos bâtimens entre Melle et Saint-Rémo.
Andora.	2 canons de 8 de campagne.	Pour protéger le fond du golfe, qui est le refuge des corsaires.	
Corvo, une vigie sur la tour.	2 canons de 24, ou de 36. 1 fourneau à rougir.	Pour battre de tous les côtés.	
Piano.	1 canon de 18.	Pour battre le mouillage.	

'OM ET EMPLACEMENT DES BATTERIES Avec indication de celles qui auront des Vigies.	ARMEMENT	BUT DES BATTERIES OU EFFETS QU'ELLES DOIVENT PRODUIRE.	OBSERVATIONS.
Au cap d'Oneglia, une vigie.	4 canons de 36. 2 id. de 24. 6 id. de 18. 2 fourneaux à rougir.	Battre de tous côté, défendre la rade et garantir les divers établissemens existans.	Le mouillage d'Oneglia n'est pas tenable en hiver et par les vents d'ouest un peu fort, les bâtimens sont obligés de dérader sur Langueglia.
Port Maurice, une vigie.	4 canons de gros calibre.	2 battront du côté d'Oneglia. 2 id. au large et du côté de San-Lorenzo.	
Guérite du cap Saint-Lorenzo, une vigie.	2 canons de gros calibre.	Pour battre de tous côtés.	C'est entre Saint-Lorenzo et le cap Stéfano que les ennemis sont parvenus le plus facilement à couper nos convois, et c'est dans l'anse comprise entre Arangaïre et Saint-Stéfano qu'une canonnière s'est embossée pour résister à deux frégates et à un cutter.
Tour d'Arangaïre, une vigie.	2 canons de 18.	Pour battre sur tous les points.	
Cap Saint-Stéfano, une vigie.	2 canons de gros calibre (1). 1 fourneau à rougir.	Battre de tous côtés.	

(1) Par canon de gros calibre on entend ceux de 36, de 24, de 18, ou au moins de 16.

Tour entre la Riva et la rivière de Taggia.	2 canons de gros calibre.	Pour protéger le bon mouillage qui est entre le cap et la tour de l'Arma.
Cap de l'Arma.	2 canons de gros calibre. 1 fourneau à rougir.	Le fond en avant est si considérable qu'une frégate peut passer à 20 mètres du cap. Le mouillage entre Saint-Rémo et le cap Spetaletto est un des meilleurs de la côte de Gênes.
Saint-Rémo, une vigie.	4 canons de gros calibre. 1 fourneau à rougir.	Moitié à droite et moitié à gauche pour avoir des feux croisés et battre au large du côté de l'Arma et de Spetaletto.
Madona de Lora.	2 canons de gros calibre.	Pour défendre l'important mouillage de Madona de Lora.
Pointe de Bordighera, une vigie.	4 canons de gros calibre.	2 battront le mouillage susdit. 1 battra au large. 1 id. du côté de Vintimiglia.
Entre Bordighera et Mentone.	2 canons de 12 de campagne.	Pour battre la plage et défendre le mouillage de Vintimiglia.
Tour Mentone.	2 canons de 24. 1 id. de 12 sur affût roulant.	Pour battre la rade et tous les points où l'ennemi se présentera.
Tour près le château de Cornolet.	1 canon de 12 sur affût roulant.	Pour battre le très bon mouillage qui est vis-à-vis.

NOM ET EMPLACEMENT DES BATTERIES Avec indication de celles qui auront des Vigies.	ARMEMENT ET BUT DES BATTERIES OU EFFETS QU'ELLES DOIVENT PRODUIRE.	
Plage entre Mentone et le cap Saint-Martin.	3 canons de campagne de petit calibre, avec leurs caissons attelés pour les porter rapidement sur la plage, afin d'empêcher les débarquemens conjointement avec la batterie précédente et celle suivante. Cette position est importante, et en cas d'échec on se retirerait sur Monaco, ou encore mieux sur le col de la Turbie.	
Cap Saint-Martin, à 2 kilom. de Mentone, une vigie.	2 canons de 36. 1 fourneau à rougir.	Pour battre du côté de Mentone et avoir des feux croisés avec les canons vers le même côté.
	2 canons de 12 sur affûts roulans.	Pour battre au large.
	MONACO, *place importante, à cause des munitions de l'armée qui y sont en dépôt.*	
Batterie n° 1. A la pointe du côté du cap Saint-Martin.	1 canon de 36. 3 id. de 18. 1 mortier de 32 centimètres. 1 fourneau à rougir.	Pour croiser avec les feux du cap Martin, battre au large et l'intérieur du golfe.
Batterie n° 2.	1 canon de 24. 1 id. de 18.	Pour croiser ses feux avec ceux du n° 1 et battre au large.

Batterie n° 3.	1 canon de 36. 1 id. de 18. 1 mortier de 27 centimètres.	Pour battre au large et croiser ses feux avec ceux des batteries voisines.
Batterie n° 4.	2 canons de 18. 1 fourneau à rougir.	Pour croiser ses feux avec le n° 3 et ceux du cap d'Aglio.
Batterie n° 5. Sur la terrasse.	2 mortiers de 22 centimètres.	Pour battre le golfe d'Aglio.
Cap d'Aglio.	3 canons de 24. 1 fourneau à rougir.	Le canon de gauche pour battre au large et du côté de Monaco. Celui du centre au large. Et celui de droite pour battre du côté de Saint-Hospice.

Quoique la disposition des batteries sur les côtes de Villefranche à Nice ait été faite avec beaucoup de soins, je les reverrai à mon retour pour savoir celles dont l'armement pourra être modifié ou supprimé.

Une partie des batteries comprises entre Nice et l'embouchure du Var, seront dans ce cas, parce que la plage dans cette partie des côtes, étant très favorable aux mouvemens de l'artillerie de campagne, on devra n'y employer que des batteries mobiles.

Allassio, le 6 septembre 1795.

Le chef de bataillon d'artillerie,

Signé F. ANDRÉOSSY.

Notes de la table E.

plan des plats-bords elle est moindre que la largeur
ur le milieu de la hauteur des flancs.
sont les hauteurs des deux extrémités du corps.
ces deux nombres, le premier correspond au maté-
'il a été construit, et le second, au matériel allégé à
s équipages les plus récents, ayant employé à cet
ois de sapin ou de pin, dont le mètre cube pèse de
kil., au lieu du mélèze du poids de 640 à 667 kil.;
s poutrelles sera donc comme il suit :

	Les pesantes.	Les légères.
Bois,	75,2	53
Ferrure,	14,8	13
Total.	90,0	66

remier des deux nombres est le poids des madriers
le second, celui des madriers allégés, la grosseur
ite à 0,03, comme ceux de l'équipage français d'a-
. Ces mêmes madriers sont cependant, proportion-
à l'intervalle de 0, mètre 625 qu'ont entre elles les
des travées dans cet équipage d'avant-garde, plus
ceux de l'équipage pour corps d'armée, quoique
nt 0 mètre 04 d'épaisseur, parce que la distance
outrelles est de 0,844. Cette petite grosseur sera
ant plus forte pour les madriers de pont de notre
où l'intervalle entre les poutrelles de la travée est
le 0 mètre 56. En faisant le pont de barques pour
de l'artillerie de siège, le tablier pourrait se faire
couches de ces madriers, dont on aurait alors un

nombre suffisant dans la deuxième et la troisième composition d'équipage. On pourrait d'ailleurs ne pas les amincir autant, et, en compensation, réduire le poids des chariots à un juste milieu entre le poids des nôtres et celui des chariots autrichiens.

(5) Les deux nombres correspondent aux deux sortes de chariots : le premier, au haquet; le second, au chariot de parc ou à un autre équivalant.

Dans l'équipage Birago, il y a trois sortes de chargements et deux sortes de chariots ; le chariot des poutrelles correspond au premier des deux nombres, et le second à l'autre.

(6) Les bateaux sont, dans cet équipage, composés de deux pièces de pontons, dont une avec la proue.

(7) Le premier des deux nombres concerne la composition de l'équipage pour faire les ponts n° 1 ; le second correspond au n° 2, pour lequel on compose particulièrement l'équipage de campagne.

(8) Le poids de tout l'équipage pour 100 mètres de pont est le total du poids de tous les chariots chargés qui le composent. Il se forme comme on verra dans le tableau ci-après, dans lequel on trouvera le détail du chargement des chariots de notre équipage et de l'équipage Birago.

N° 1. ÉQUIPAGE BIRAGO.

30 Voitures d'équipage à 1622 kil. 5 chacune. . .	48675 kil.
2 Chariots forges.	3245 »
Total.	51920 »

Chargement des voitures.

	Chariot des attirails.	Kilogramm.
1	Pièce prismatique de bateau.	280,00
1	Caisse d'outils.	504,00
1	Ancre de 120 livres.	67,20
1	Ancre de 80 livres.	44.80
2	Cordages d'ancre de 40 toises de longueur.	82,88
2	Cordages de 30 toises de longueur.	52,76
1	Corde pour sonder de 42 toises.	2,24
4	Pièces de tôle pour élever les bords des pièces des bateaux avec proue, avec les cinq supports.	26,88
3	Pièces de tole pour la partie prismatique des bateaux et ses trois supports.	18,48
2	Traverses des bateaux.	33,60
1	Cric petit.	8,40
2	Rames.	6,72
3	Fourchettes pour les rames.	3,36
1	Ecope de tôle.	1,12
1	Boîte à graisse.	1,12
1	Chariot vide.	491,68
	Total.	1626,24
	Haquet des poutrelles. Pl. V, fig. 1.	
1	Pièce de bateau avec proue.	280,00
5	Poutrelles.	330,40
2	Jambes de chevalet de 16 ou 20 pieds.	60,48
23	Madriers et sept demi-madriers.	409,36
1	Traverse de bateau.	16,80
1	Cric grand ou petit.	13,44
2	Rames.	6,72
3	Fourchettes pour rames.	3,36
1	Écope de tole.	1,12
1	Boîte à graisse.	1,12
1	Haquet vide.	521,26
	Total	1644,16

HAQUET DES CHEVALETS. PL. V, FIG. 2.

		Kilogramm.
1	Pièce prismatique de bateau.	280,00
2	Chapeaux à chevalets.	224,00
3	Corps morts.	77,28
2	Jambes de chevalet de 16 pieds.	49,28
3	Jambes de chevalet de 12 pieds.	97,44
2	Jambes de chevalet de 8 pieds.	23,52
4	Coins des jambes de 8 et 12.	11,20
4	Sabots pour les jambes.	33,60
2	Traverses à bateaux.	33,60
2	Soutiens avec fourchettes.	4,48
2	Chevalets à cric.	2·24
8	Planchettes de jonction des corps morts.	8,96
6	Coins.	1,68
4	Chaînes pour chevalets.	53,76
2	Piquets avec traversin de fer.	6,72
4	Traverses.	11,20
2	Masses.	11,20
3	Fourchettes pour rames.	3,36
2	Rames.	6,72
2	Gaffes à pointe et à crochet.	5,60
1	Écope de tôle.	1,12
1	Ancre de 120 livres.	67,20
1	Cordage de 40 toises de longueur.	41,44
2	Cordages de 40 toises, id.	6,72
30	Commandes de guindages.	3,36
1	Boîte à graisse.	1,12
1	Haquet vide avec une roue de rechange.	529,76
	Total.	1596,56

CHARGEMENT DES CHARIOTS.

1	Chariot non chargé. . . . .
	Garniture du chariot. . . . .
7	Poutrelles, plus un faisceau d'autres objets. . . . . .
24	Madriers. . . . .
1	Bateau vide. . . . .
	Équipement de navigation contenu dans le bateau. . . .
	Équipement pour guinder et pour ancrer contenu dans le bateau.
1	Planche avec treuil pour le derrière du chariot, ou un lien. .
1	Caisse d'outils ou objets divers. . . . . . . , ...

Poids total des chariots chargés. . . .

Poids moyen des chariots chargés. . .

ÉQUIPAGE PIÉMONTAIS.

N. 2 actuel.	N. 3 actuel.	N. 4 actuel.
16 chariots	30 chariots	30 chariots
à 2882k = 46212k	à 1838k 55140k	à 2000k = 60000k
N. 2 allégé.	N. 3 allégé.	N. 4 allégé.
16 chariots	30 chariots	30 chariots
à 2462k = 39392k	à 1623k = 48690k	à 1790k = 53700k

AVEC LE MATÉRIEL ACTUEL ASSORTI					AVEC LE MATÉRIEL ALLÉGÉ ASSORTI				
Pour le pont N. 1 de bateaux.			Pour le pont N. 3 de barques.		Pour le pont N. 1. de bateaux.			Pour le pont N. 3 de barques.	
Un chariot par pontée.	Deux chariots par pontée		Deux chariots par pontée.		Un chariot par pontée.	Deux chariots par pontée.		Deux chariots par pontée.	
800	800	800	800	800	800	800	800	800	800
31	31	»	»	31	31	31	»	»	31
720	720	»	720	»	528	528	»	528	»
504	»	504	»	504	376	»	376	»	376
435	»	435	435	435	335	»	335	335	335
45	»	45	45	45	45	»	45	45	45
175	»	175	»	175	175	»	175	»	175
22	»	5	5	5	22	»	5	5	5
150	150	»	»	»	150	150	»	»	»
2882	1701	1964	2005	1995	2462	1509	1736	1813	1767
Id.	1838		2000		Id.	1623		1790	

	GARNITURE DU CHARIOT.	KILOG.
1	Volée mobile.	8
2	Commandes.	0,09
2	Pelles, une ronde et une carrée.	4,75
1	Pioche.	4,25
1	Hoyau, ou une hachette.	3,50
1	Serpe.	0,80
1	Dame ou une masse de fonte.	7,35
1	Boîte à graisse.	2, »
	Total.	30,74

	ÉQUIPEMENT DE NAVIGATION.	KILOG.
3	Rames pour ramer et gaffer.	24,75
1	Gaffe à pointe et à crochet.	5,54
5	Paires de tolets avec leurs commandes.	0,11
1	Ecope de tôle.	0,48
4	Cordages pour bateau.	4,67
2	Croisières.	8,50
2	Coins de bois attachés au bateau.	0,89
	Total.	44,94

ÉQUIPEMENT DE GUINDAGE ET POUR ANCRER.		KILOG.
1	Ancre.	65, »
1	Cordage d'ancre de 80^{m} de longueur.	48,5
1	Ferme pour l'ancre.	3,75
8	Commandes de guindage.	4,88
8	Billots avec leurs commandes.	5,66
6	Traverses à bateau.	47, »
	Total.	174,79

ÉQUIPAGE FRANÇAIS.

N° 5 pour corps d'armée.

Quantité.		KILOGRAMMES. Poids particuliers.	Poids total.
16	Haquets porte-bateau.	2180	34880
3	Haquets porte-nacelle.	1825	5475
1	Haquet de réserve.	1219	1219
20	Chariots de parc.	1830	36600
2	Chariots de forges.	1817	3634
	Total.		81808

N° 6 pour avant-garde.

19	Haquets porte-bateau.	1860	35340
2	Haquets porte-nacelle.	1825	3650
1	Haquet de réserve.	1219	1219
2	Chariots forges.	1817	3634
	Total.		43843

N° 7 ÉQUIPAGE PRUSSIEN

Composé pour le pont n° 1.

15	Haquets porte-bateau.	2453	37695
2	Haquets porte-nacelle.	2532	7464
4	Chariots chargés d'agrès.	1866	5064
1	Chariot forge.	1866	1866
	Total.		51189

Quantité.	Composé pour le pont n° 2.	KILOGRAMMES. Poids particuliers.	Poids total.
19	Haquets porte-bateau.	2453	46607
2	Haquets porte-nacelle.	2532	5064
4	Chariots chargés d'agrès.	1866	7464
1	Chariot forge.	1866	1866
	Total.		61002

N° 8. ÉQUIPAGE BELGE.

Quantité.	Désignation	Poids particuliers.	Poids total.
18	Haquets porte-bateau.	2165	38970
3	Haquets porte-nacelle.	2175	6525
2	Chariots chargés d'agrès.	1048	2096
2	Chariots forges.	1650	3300
	Total.		50891

(9) Voici comment s'explique le chevalier Birago touchant la manière de déterminer le nombre de chevaux qu'il faut atteler aux chariots.

« N° 470... On peut prendre le plus grand poids de ces chariots « (caissons de munition) pour le poids moyen des chariots des équi- « pages de pont. Ce poids monte à 4 quintaux 1/2 (250 kilogram- « mes) pour chaque cheval, et cette charge pourrait aussi être « adoptée pour les chariots des équipages de pont.

« N° 471. L'usage presque partout introduit de prendre pour « règle, dans la détermination du nombre des chevaux à atteler, le « poids qui doit échoir à chaque cheval, au lieu du poids que les « chevaux pourraient traîner, y compris naturellement le poids du « chariot et celui de la charge, pourrait, dans les attelages qui sont « sujets à varier, induire en de grandes erreurs relativement à la « distribution du chargement, comme il arrive en effet. »

Il a bien raison de désapprouver cette manière générale d'assigner le nombre des chevaux à atteler, mais la manière qu'il propose n'est pas la vraie non plus; *au poids qui revient à chaque cheval*, on ne doit pas substituer *le poids réel que les chevaux peuvent traîner*: mais la force de traction que les chevaux doivent exercer pour mouvoir ce poids doit être connue, afin qu'on tienne aussi compte du plus ou du moins de facilité résultant de toutes les proportions diverses des chariots. Il faudrait connaître à cet effet le poids réel des voitures, et évaluer avec son secours cette force de traction; ensuite, une fois qu'on aura connu la force qu'un cheval peut exercer continuellement, selon le poste qu'il occupe sur le terrain, on en déterminerait le nombre par chariot.

Le *maximum* de chevaux qu'il convient d'atteler aux chariots, même en état de campagne, est le nombre six. Le chevalier Birago établit aussi la même évaluation, lorsqu'il conclut :

« 1° Qu'on ne doit pas atteler plus de six chevaux à un chariot; « 2° qu'on doit éviter autant que possible les attelages à deux che- « vaux; 3° que l'attelage à quatre chevaux doit être considéré « comme le meilleur. »

Nous ne croyons pas qu'on puisse généralement approuver les deuxième et troisième conclusions; une infinité de circonstances peuvent les rendre erronnées en plusieurs cas. Ce n'est qu'avec le

secours de la théorie, munie des données et des connaissances de la pratique qu'on peut résoudre ces questions, et encore ne pourra-t-on les résoudre en sens absolu que pour des voitures et des terrains donnés. La force de traction de nos chariots et de ceux de l'équipage Birago a été calculée d'après cette théorie, que je crois avoir enfin réussi à établir d'une manière précise après de longs et nombreux essais. On ne trouvera ci-après que les données relatives aux susdits chariots et au sol que les équipages de pont sont supposés devoir parcourir, nous réservant de faire connaître plus tard la dite théorie par un autre mémoire.

DONNÉES NÉCESSAIRES AU CALCUL DE LA FORCE DE TRACTION DES VOITURES.

Rayon des roues { de devant / de derrière } pris perpendiculairement au sol . . .
Rayon moyen des fusées des essieux. . . . . . .
Longueur des traits . . . .
Angle que leur direction fait avec le sol . . . . .
Distance entre les axes des essieux . . . .

L'origine est l'axe antérieur du chariot, et on a pris la distance susdite pour l'axe des abscisses.

coordonnées du centre de gravité du chariot chargé moins les roues.	abscisse.	
	ordonnée.	
coordonnées du point d'attache des. . . . traits au chariot. . .	abscisse.	
	ordonnée.	

Poids du chariot chargé supporté par l'essieu de devant. . . . .
Poids du chariot chargé, supporté par l'essieu de derrière. . . . .
Poids des deux roues de devant. . . . .
Poids des deux roues de derrière . . . .
Largeur des bandes de roues . . . .
Voie du chariot . . . .

ÉQUIPAGE PIÉMONTAIS. Chariot porte-bateau			ÉQUIPAGE BIRAGO.	
N° 2.	N° 3.	N° 4.	Chariot des poutrelles.	Chariot des chevalets.
	0,500		0,537	
	0,750		0,645	
	0,029		0,0215	
	3		3,700	
	4° 46'		8° 5'	
	2,44		4,20	3,31
1,47	1,50	1,46	2,17	1,79
0,52	0,42	0,42	0,52	0,61
	0,70		0,909	0,907
	0,05		0,110	0,118
1015 877 [3]	598 512 [3]	666 581 [3]	719	669
1523 1271 [3]	596 767 [3]	996 871 [3]	761	768
	148		70	
	190		95	
	0,080		0,059	
	1,53		1,14	

DONNÉES NÉCESSAIRES AU CALCUL DE LA FORCE DE TRACTION DES VOITURES.		ÉQUIPAGE PIÉMONTAIS. Chariot porte-bateau			ÉQUIPAGE BIRAGO.	
		N° 2.	N° 3.	N° 4.	Chariot des poutrelles.	Chariot des chevalets.
RÉSULTAT.						
Force de traction par cheval.	Si l'on ne tient pas compte de la qualité du sol et de la distance entre les essieux.	25k 21,3 (3)	23k7 21 (3)	26k 23 (3)	25k	24k, 4
	Tenant compte de ladite distance sur un sol égal et mou	39,4 31,8 (3)	25,8 22,5 (3)	33 29 (3)	37,6	37
	Tenant aussi compte de la même distance sur un sol inégal et mou.	64,5 53,7 (3)	58,2 50,6 (3)	63,1 55,4 (3)	70,7	65,6

On a pris le coefficient de frottement des fusées des essieux contre les boîtes des roues, égal à 0,075, et pour coefficient de frottement des roues sur le sol, on a pris 0,033 pour nos chariots et 0,042 pour ceux de Birago, ce qui fait 0,009 de plus, à cause du plus grand frottement latéral provenant du plus grand enfoncement des roues, plus étroites au cercle. Ces coefficients ont été pris environ trois fois plus grands que ce qui est convenable pour une route solide et impénétrable, afin de se rapporter ensuite à un sol plus mauvais. On a de plus supposé que la résistance du sol à la pénétration, était de 20000 kilogrammes par mètre superficiel, et que la résistance que le même sol oppose, lorsqu'il est déplacé par une puissance qui agit parallèlement à son plan, était de 10000 kilogrammes par mètre superficiel. Ces données ont été déduites de l'expérience.

Comme, dans la pratique, les roues postérieures ne sont jamais dans la direction exacte des roues antérieures, on suppose, pour tenir compte de la plus grande résistance opposée par cette cause, à la force de traction du chariot sur un sol inégal, que la direction du timon fait un angle constant de 1° 1/2 avec l'axe du chariot, comme s'il parcourait constamment un arc de cercle, au lieu de parcourir une ligne droite. Mais ce n'est pas tout encore; il fallait aussi évaluer la résistance provenant des petites irrégularités du sol que les roues doivent fréquemment surmonter. Ces irrégularités font plus d'obstacle à une voiture, ayant une grande distance entre les essieux, qu'à toute autre voiture plus courte, surtout si c'est un char à deux roues. Pour tenir compte de toutes ces résistances périodiques et irrégulières, dans le but de calculer le rapport de la force de traction des différents chariots, plutôt que leur valeur absolue dans toutes les innombrables variétés de sol, on a fait l'hypothèse suivante, afin de substituer à une complication de résistance qui change à chaque instant la quantité de travail des chevaux, une résistance moyenne et constante qui demande un égal travail par un mouvement uniforme. On a supposé que le chariot est continuellement tenu en équilibre avec ses roues au moment de surmonter une irrégularité plus petite que la hauteur moyenne de celles qu'on rencontre ordinairement, afin que la compensation puisse avoir lieu entre la résistance constante et con-

tinuelle que cette irrégularité hypothétique oppose à la résistance variable et intermittente qui a réellement lieu. Cette hauteur, plus petite que la moyenne, est supposée de 1/200 de la déviation que que le chariot doit faire pour éviter un obstacle majeur, en supposant que l'inclinaison que sa nouvelle direction prendra alors sur la primitive soit aussi constante et qu'elle soit 1/10.

La résistance opposée par le sol, ainsi conditionné, est à peu près égale au double de celle que rencontrerait le chariot sur une route médiocre. On pourra donc considérer cette résistance comme la résistance moyenne que ce chariot rencontrerait sur toutes sortes de routes, et sur les sols inégaux et mal affermis, que les équipages de pont doivent parcourir en s'écartant des grandes routes pour se rendre directement à l'endroit où l'on doit jeter le pont.

Le calcul du nombre des chevaux a été fait par le moyen de la formule :

$$2x = b - \sqrt{b^2 - \frac{8Tco/a}{ca}}$$

où 2 x est le nombre des chevaux.

Tco/a est la composante de la force de traction parallèle au sol.

c est le rapport approximativement constant entre la force de traction et le poids du chariot de comparaison pour lequel on a déterminé les coefficients.

a et b, d'après le nombre des couples de chevaux que la pratique enseigne devoir atteler aux chariots d'artillerie, ainsi l'on a pris c=0,14.

a=330, b=7 pour l'artillerie de campagne.

a=312, b=9 pour les chariots doués d'une mobilité moyenne entre l'artillerie de campagne et celle de siège.

(10) On peut varier à volonté entre certaines limites. Les deux nombres correspondent à deux voies, dont la première est celle adoptée.

(11) **Détail du poids des**

ÉQUIPAGES DE PONT.
Poutrelles . . . .
Madriers. . . . .
Bateau ou corps de soutien. . . . .
Traverses des bateaux. . . . .
Commandes des poutrelles. . . . .
Guindage . . . .
Total des poids des pontées . . . .

pontées du pont flottant.

1°	2° et 3°	4°	5°	6°	7°	8°
630,4	630 462 [3]	630 462 [3]	385	191,8	337,8	254,8
341,9	504 336 [3]	504 336 [3]	486	190	597,4 447 [7]	309,8
560,»	435 326 [3]	870 652 [3]	760	295	517	505
61,6	39 30 [3]	39 30 [3]	»	»	»	»
»	»	»	2,8	2,8	8,8	2,8
129,15	5	5	3	3	4,9	4
1423	1613 1158 [3]	2048 1484 [3]	1637	683	1466 1315	1076

(12) Le premier des deux nombres de l'artillerie de siège est le rapport entre la force du pont et le poids de la colonne qui passe dessus, en supposant qu'elle pèse également partout. Le second de ces deux nombres est le rapport entre la force du pont et le plus grand poids qui pèse successivement sur chaque soutien du pont, dans le passage d'une colonne d'artillerie de siège avec des pièces en fer de 24. Ce plus grand poids a été calculé par le moyen de la formule

$$4536 + 358\ (p - q)$$

où 4536 est le poids du chariot du canon de 24 en fer, 358 le poids par mètre courant des couples de chevaux, p la longueur des pontées, et q l'intervalle entre deux chariots consécutifs, plus la longueur du chariot sans timon.

L'artillerie de siège est la seule artillerie dont le poids surpasse celui de l'infanterie rangée de flanc sur trois lignes. En effet, on trouve que le poids de la colonne par mètre courant est :

Pour l'infanterie de flanc sur trois lignes calculé chaque individu à 80 kil. et à 5 déc. de profondeur dans le rang. . . . . 480 k

Pour la cavalerie sur deux files à 580 kil. et 3 mètres par cavalier. 392

Pour une colonne d'artillerie de campagne de canons de 6 livres à 1700 kil. par chariot; plus 640 kil. pour les huit servants par pièce, disposés à côté de la pièce; plus 2076 kil. pour deux couples de chevaux à raison de 10 mèt. 6 par chariot sans intervalle. 417

Ce poids est plus grand que celui de l'artillerie de 12 à 6 chevaux.

Pour une colonne d'artillerie de siège de canons de 24 en fer de 4536 kil. par chariot; plus 4152 pour quatre couples de chevaux à 17 mètres 3 par chariot sans intervalle. . . 333

Pour les gens en foule, la colonne a été calculée à raison de six personnes, du poids de 65 kil. chacune par mètre superficiel du tablier.

(13) Dautoir assigne, page 369, une heure de temps pour jeter 100 mètres de pont d'équipage français pour corps d'armée.

Le chevalier Birago dit, au n° 113, qu'on met avec son équipage

quatre minutes pour faire une pontée, comme pour ponter les pontons, c'est-à-dire une heure pour 190 mèt. de pont. Dans ce temps n'est cependant pas compris celui qui est nécessaire pour faire le dépôt, en entier ou en partie, préparatif qui exige plus ou moins de temps, selon la composition des équipages, la forme des chariots et le système du chargement. Ce temps, qu'on gagne entièrement avec notre équipage, particulièrement arrangé à cet effet, peut être pour d'autres équipages très considérable et surpasser même le temps nécessaire pour jeter le pont entier.

Conclusion.

Si l'on examine attentivement l'ordre dans lequel les divers équipages peuvent mieux satisfaire aux principes au chapitre I, on pourra en déduire le tableau F.

Les nombres écrits sur la même ligne indiquent l'ordre de supériorité des différents équipages désignés dans les huit colonnes du tableau *E*.

NUMÉROS DES ÉQUIPAGES.

Célérité pour jeter le pont . . . .

1, 2 — Mobilité de l'équipage :
- à l'égard de la moindre longueur de la colonne . . . .
- à l'égard de la moindre force de traction des chariots. . . . .
- à l'égard de la plus grande facilité à tourner. . . . .

3, 4 — Unité de chargement du matériel des pontées sur un plus petit nombre de chariots. . . . . .

5, 6 — Facilité de chargement ou déchargement pour se dispenser de faire le dépôt en entier ou en partie . . . .

7 — Souplesse et facilité d'assemblage des pontées. .

8 — Force et stabilité du pont :
- absolue . . . .
- relative à són poids. . . . .

9 Longueur des pontées et des espaces entre les soutiens du pont. . . . .

10 Rapport plus grand entre la force et le poids des bateaux . . . .

11 Facilité de faire différents ponts flottants avec le même matériel d'équipage. . . . .

12 Facilité d'embarquer l'infanterie, l'artillerie, l'équipage même, et naviguer des trains de bateaux ou de portières. . . . .

1	2	3	4	5	6	7	8
2		1		2			
6	1	3	5	7	2	4	4
2	2	1					
3		1		5	4	2	6
3	1	2	2	2	1	1	1
3		1		2	1		
2		1		3	3	3	3
3	3		1	2	4	4	3
3	3		1	3	2	3	4
2		1		3	4	4	4
3		1		3	2	4	3
1		1		2	2	2	1
3		1		1	1	4	1

Il résulte de ce tableau que notre équipage piémontais ne cède pas la supériorité à celui de Birago, pour ce qui concerne les ponts flottants. (Car, pour ce qui est des ponts de chevalets, aucun ne saurait soutenir le parallèle avec celui du chevalier Birago.) Il résulte de plus qu'il est supérieur à ce dernier, quant à la mobilité, même en considérant le nôtre dans son état actuel, c'est-à-dire sans l'alléger aucunement. On doit en outre remarquer qu'à égale quantité de travail des chevaux, il faut un tiers moins de chevaux à notre équipage qu'à celui de Birago, ce dont on peut s'assurer en comparant notre équipage composé de chariots chargés d'une pontée ou d'une demi-pontée, avec l'équipage Birago, dont les chariots seraient attelés de quatre chevaux pour le premier cas, et de six pour le second.

Nous terminerons par cette observation : que, si au lieu des nombres ci-dessus, qui indiquent seulement l'ordre de supériorité des susdits équipages, sous ces divers rapports, on plaçait des nombres qui en indiquassent la valeur relative, en prenant pour *maximum*, dans chacun de ces rapports, des nombres proportionnels à leur valeur réciproque, alors les sommes respectives de ces nombres indiqueraient la valeur de chacun de ces équipages. Nous n'osons pas nous charger d'une si grave décision, et nous laissons à d'autres personnes moins intéressées que nous et plus expertes dans les exigences de la guerre et dans l'art des pontonniers, le soin d'évaluer avec autant de précision le mérite relatif de chaque équipage.

DOCUMENTS

RELATIFS A L'ORGANISATION

DE

L'École Royale Militaire

DE TURIN.

Traduit de l'italien par M. le général baron Ravichio de Peretsdorf.

(Suite.)

ENSEIGNEMENT

POUR LES OFFICIERS DES TROIS ARMES SPÉCIALES,

ADMIS AUX ÉCOLES D'APPLICATION.

ÉCOLE D'APPLICATION.

Géodésie.

THÉORIE.

1° Système de triangles au moyen desquels on lie les différents points de la surface de la terre; formules employées pour le calcul de ces triangles.

2° Mesure des bases, précautions dans leur choix; règles ou chaînes propres à les mesurer; précautions à employer dans cette opération.

3° Description et usage du cercle répétiteur de Borda, du théodolithe, du sextant; particularités à observer dans la construction et dans l'usage des nonius et des verniers; examen des avantages respectifs de ces instruments.

4° Correction des angles observés relativement à l'excentricité de la lunette d'approche, et relativement à la surface du point observé; réduction des angles au centre de station; réduction des angles à l'horizon.

5° Procédé pour déterminer la longitude, la latitude et l'azimut, afin d'établir la position sur la terre de tous les côtés d'une triangulation géodésique; calcul de la différence de longitude entre différents points.

6° Nivellement trigonométrique et barométrique.

APPLICATION.

Les élèves feront les applications suivantes :

1° Ils prendront la mesure d'une base et des angles formés par cette base avec les directions de différents points donnés. Ils feront les corrections de ces angles.

2° Ils feront le calcul des positions respectives des points donnés en raison des mesures qu'ils auront trouvées.

3° Ils détermineront les longitudes, les latitudes et l'azimut propres à lier ces mêmes points au parallèle ou au méridien de Turin.

4° Ils feront le nivellement trigonométrique de quelques-uns des points précités.

ÉCOLE D'APPLICATION.

Minéralogie et Géologie.

THÉORIE.

1° Caractères extérieurs des minéraux, et notions de cristallographie.

2° Lois de composition des minéraux; méthode générale d'essayer les minéraux par la voie humide et par la voie sèche.

3° Comparaison des caractères des minéraux; préférence

que méritent les caractères chimiques sur les caractères physiques; distribution des minéraux en classes, en familles, en genres, en espèces, suivant les caractères chimiques de ceux-ci; caractères, composition et propriétés de chaque espèce et de chaque variété; moyens empyriques de reconnaître immédiatement les substances minérales ou qui peuvent donner au moins quelque indice probable de leur nature.

4° Considérations sur les grandes masses qui constituent la surface du globe; leur élévation et leur forme extérieure; dégradations et variations auxquelles elles ont été soumises; chaleur centrale, phénomènes volcanique, tremblements de terre.

5° Examen de la croûte solide du globe considérée sous le rapport des substances qui le composent; roches; leur disposition entre elles, leur nature et leur position; classification des roches en terrains divers, ou époques géognostiques; gisements et stratification des principaux minéraux; corps et résidus organiques qui se trouvent dans les formations et qui servent à les caractériser; eau; masse liquide sur la surface du globe, sources, glaciers, masses solides.

6° Examen attentif des caractères du gisement, de la composition et des moyens d'extraire le gneiss, le micaschiste, le granit, le marbre, la pierre calcaire ou pierre à chaux, le gypse ou plâtre, le bitume et les autres substances qui s'emploient dans les constructions de bâtiments.

7° Examen des caractères, de la composition et des moyens de mettre en œuvre la marne, le plâtre et les sables qui servent de correctifs aux terres cultivées.

8° Examen des caractères, de la composition et des moyens d'extraire le charbon fossile, le lignite, l'antracite et les autres matières semblables employées comme combustibles.

laissées dans les murs ; formes, proportions et ornements les plus appropriés à ces ouvertures.

8° Cloisons et planchers; considération sur la force des bois; leur emploi; dimensions des poutres et des solives suivant les diverses combinaisons de la construction des planchers; poutres armées; leur usage, leur forme et leur force; flèches; planchers composés avec armure en fer; coins en argile.

9° Mansardes; façons diverses et leurs formes.

10° Toits et couvertures; considérations sur les causes qui agissent contre les différentes parties des pièces en bois; dimensions de ces différentes parties; elles dépendent de l'inclinaison des toits, de leur forme à une ou deux pentes, de la rigueur relative des climats et de la matière dont les couvertures sont faites; assemblage; liens; diverses formes de faîtières inventées par de célèbres architectes italiens et français; systèmes d'armature des ponts; particularités sur l'art du charpentier; divers modes de ponts de service.

11° Pavages cimentés et en argile; plateformes.

12° Terrasses; leur construction en ciment, bitume, etc.

13° Couverture en tuiles, en ardoises, en pierres plates, en plomb, en zinc, etc.

14° Fermeture des portes et fenêtres avec des persiennes, avec des treillages, des grilles, des barreaux en fer; particularités sur les métiers de menuisier et de serrurier.

15° Combinaison des différents éléments de construction pour en composer des morceaux d'architecture, comme arcades, portiques, porches, vestibules, escaliers, cours, qualités spéciales à ces différentes parties.

16° Complément des édifices au moyen de la combinaison des différentes parties; principes généraux à suivre

briques, chaux, sable, plâtre, boiseries, métaux et autres matières; moyens d'obtenir et de conserver ces matériaux.

3° Composition et manipulation des mortiers, ciments et mastics de divers genres.

4° Construction en maçonnerie; procédé pour déterminer l'épaisseur des murs, relativement aux pressions et aux poussées auxquelles ils sont exposés; parties des murs les plus comprimées, moyen de les renforcer; différentes sortes de constructions en maçonnerie relativement au but qu'on se propose et à la qualité des matériaux dont on fait usage; fondations et contructions des murs, soit qu'il s'agisse de les asseoir sur la surface solide du sol, soit qu'on doive les établir dans une excavation sur pilotis, sur une surface donnée en tout ou en partie, ou sur grillage; fondations dans l'eau; machines à épuiser; fondations avec palplanche, sur pilotis, sur caisson, sur le béton, sur le roc; observations sur la manière de charger, de décharger et de mettre en ordre les matériaux; profil, enduit, crépissage, pavage; particularités sur le métier de maçon.

5° Soutiens isolés, pilastres, colonnes, parties liées entre elles ou avec les murs; considérations sur les formes et proportions les plus convenables; exemples déduits des édifices anciens; ordres d'architecture; modules, etc.

6° Voûtes; méthodes pratiques pour déterminer l'épaisseur des voûtes, des pieds-droits et des hanches; examen particulier des différentes formes et structures les plus convenables aux édifices publics, en les considérant sous le rapport de leur objet et de la nature des matériaux; courbure; manières diverses de faire les voûtes; échaffaudage, décintrement.

7° Arceaux, portes, fenêtres et autres ouvertures ou baies

ments et transports de terre fera partie de l'enseignement de fortification.

ÉCOLE D'APPLICATION.

Stabilité des constructions.

1° Résistance que les pierres, les bois, le fer opposent aux pressions qui tendent à produire l'écrasement; résistance qu'ils opposent à des forces tendant à les ployer, les tordre ou les rompre; résistance des solives formées de plusieurs pièces réunies; assemblages en bois et en fer; solives d'égale résistance.

2° Poussée des terres; détermination de l'épaisseur des murs de revêtement; influence de l'inclinaison des murs et de leurs contreforts; avantages que procurent les voûtes en décharge.

3° Théorie sur la poussée des voûtes; détermination de l'épaisseur de la voûte, des flancs, des pieds-droits; utilité des étançons et des tirants en fer pour la stabilité des voûtes.

4° Equilibre et bonne constitution des assemblages; liens de différentes sortes, en bois et en fer.

ÉCOLE D'APPLICATION.

Fortification passagère.

Projet d'un ouvrage de campagne. — Appendice concernant les routes militaires et le passage des rivières.

THÉORIE.

1° Principes généraux sur la construction des ouvrages de campagne; examen du profil des parapets, et des conditions du fossé pour les ouvrages exécutés en plaine; quelles doivent être les dimensions du fossé pour en extraire les terres du parapet avec le moindre travail possible.

2° Méthode pratique du défilement; méthode pour déterminer le volume du parapet et les dimensions du fossé pour des ouvrages construits sur un terrain irrégulier.

3° Méthode en usage pour tracer sur le terrain un ouvrage de fortification, pour planter les piquets, faire le profil, disposer les travailleurs; nombre d'ouvriers; temps nécessaire aux mouvements de terre; revêtements; matériaux en usage.

4° Défense, et travaux accessoires et extérieurs des ouvrages.

5° Armement des ouvrages de campagne; artillerie; magasins à munitions et à poudre; réduits; traverses; fermeture de la gorge; force relative de la garnison.

6° Principes pour la disposition et la combinaison des lignes continues ou à intervalles, comme ouvrages et forts isolés; particularités sur la construction de ces derniers.

7° Dispositions à prendre pour mettre en état de défense

des bourgs, villages, hameaux, maisons isolées; camps retranchés; têtes de ponts.

8° Description et principes de l'attaque et de la défense des retranchements et postes fortifiés.

Routes militaires et passages de rivières.

9° En quoi consiste la construction des routes; profils divers; structures diverses, rocailleuses, sablonneuses ou en gravier; routes ferrées; manière de disposer le profil; longitudinal d'une route et son tracé; comment se réparent les routes détériorées par les intempéries ou par l'ennemi; comment on les rend difficiles et impraticables.

10° Considérations sur les cours d'eau, sur le choc et la résistance des masses fluides.

11° Considérations qui doivent déterminer dans le choix du point de passage d'un fleuve relativement à la tactique, à la stratégie et à l'art du pontonnier.

12° De quelle manière on passe les fleuves sur la glace, ou découvrir, préparer et rompre un gué.

13° Conditions générales des ponts militaires; savoir: *Ponts de bateaux;* calculs relatifs aux différentes espèces de bateaux et aux tabliers des ponts; opérations pour jeter et reployer ces ponts. *Ponts de radeaux;* construction avec différents matériaux; mode de s'en servir et d'en calculer la résistance; *Ponts de chevalets;* diverses espèces de chevalets; formes, dimensions, construction. *Ponts de clayonnages;* structure et cas dans lesquels on les emploie. *Ponts de cordages;* tension des cordages, pression sur les culées; ponts de différentes sortes; but, utilité, constructions relatives à ces ponts.

APPLICATION.

Chaque officier exprimera par des dessins :

1° Dans une feuille, les profils et les calculs propres à déterminer ce que prescrit le premier paragraphe ;

2° Dans une autre feuille, il dessinera toutes les particularités de construction d'une batterie de bouches à feu, c'est-à-dire à barbettes, à embrasures, plateforme, magasin à poudre, etc.

Le projet consistera :

1° Dans le tracé et le défilement sur le terrain d'un ouvrage de campagne dont les conditions seront données dans le programme;

2° Dans la rédaction d'une feuille de dessin exprimant la projection complète de l'ouvrage tracé, avec deux profils pour chaque face, indiquant les progrès successifs de la construction à deux époques différentes ;

3° Dans la rédaction d'une autre feuille de dessin contenant les détails de construction d'un blockhaus et son armement ;

4° Dans un rapport qui comprendra les raisons en faveur du projet, les calculs qui déterminent les dimensions des diverses parties, et l'évaluation du temps, du nombre de travailleurs, et de la quantité de matériaux nécessaires pour la construction.

On dessinera les profils et les détails de construction d'une voûte.

Chaque élève dessinera également un pont militaire de chaque espèce, ainsi que la réparation d'une arche de pont en maçonnerie, qui est supposée détruite.

Particularités de constructions suffisantes à la parfaite expression des choses feront partie de tels dessins.

Ces dessins seront accompagnés d'un journal du siége, et feront connaître les opérations de chaque jour et de chaque nuit, tant pour la défense que pour l'attaque, ainsi que le nombre des hommes employés et des munitions renfermées.

Chaque officier du génie représentera, au moyen d'une feuille de dessin, le front entier de fortification moderne, auquel il fera les perfectionnements prescrits par les progrès de l'attaque qui aura été dirigée dès le principe contre lui.

Un rapport expliquera les opérations et les améliorations projetées, et contiendra le calcul des mouvements de terre exécutés pour produire les reliefs nécessaires à ces ouvrages.

Dans une feuille de dessin à part on représentera le plan d'une place idéale suivant le programme, et l'on fera le défilement d'un front de cette place.

On représentera en détail dans d'autres feuilles, et sur une grande échelle, la projection horizontale d'une portion du même front, et les opérations graphiques nécessaires pour le défiler, suivant les conditions spéciales exprimées dans des programmes particuliers.

Un rapport fera connaître les motifs des opérations faites, et contiendra les règles à suivre dans l'exécution du projet.

ÉCOLE D'APPLICATION.

Art militaire.

THÉORIE.

1° Notions sur le droit commun et celui de la guerre.

2° Organisation, armement des troupes; propriétés et usage des différentes armes; secours mutuels qu'elles se prêtent dans les actions de campagne, et fonctions des différentes espèces de troupes dans les combats.

3° Composition des armées; ordre fondamental de bataille; castramétation; camps baraqués, sous des tentes ou au bivouac; logements, dispositions propres à les approvisionner et à les renforcer; postes de soutien; grand'gardes; postes avancés; patrouilles; convois; fourrageurs.

4° Positions militaires considérées sous le rapport du complément des opérations de guerre, de la quantité et de la qualité des troupes qui doivent les défendre; aux accidents naturels qui en augmentent ou en diminuent la force; qu'est-ce qu'on entend par clef d'une position militaire; de quelle manière ces positions sont occupées par les troupes des différentes armes.

5° Ordres généraux de bataille et lignes de bataille.

6° Reconnaissance de l'ennemi faite par ruse ou de vive force.

7° Marche des armées; marches ordinaires, accélérées; loin de l'ennemi, en sa présence; avant-garde; arrière-garde; flanqueurs; évolutions; combats; batailles; devoir des lignes de bataille et de la réserve; manières de battre en retraite ou de poursuivre l'ennemi.

8° Passage de défilé ou de fleuve en présence de l'ennemi, en avançant ou en retraite.

9° Guerre en pays de montagnes; dispositions exigées pour cette espèce de guerre; formation, organisation, qualités des troupes; considérations particulières sur les missions spéciales des officiers faisant partie des armes spéciales.

10° Principes de stratégie; théâtre de la guerre; bases d'opérations; lignes d'opérations; points stratégiques; lignes de défense; plan de campagne; comment on le met à exécution; opérations principales qui peuvent assurer les bons résultats du plan de campagne.

11° Bref examen de l'état militaire, des institutions militaires et les vicissitudes auxquelles les règles de l'art ont été soumises.

APPLICATION.

1° Tableau général de la composition d'une armée forte de 30,000 hommes.

2° Dessin du camp d'une division d'infanterie; d'une division de cavalerie; d'une batterie de bouches à feu; d'une tente de nouveau modèle, et d'une baraque des plus en usage.

3° Plan d'une marche exécutée par les troupes précédentes, sur un des terrains levés à vue pendant l'étude pratique de la topographie, avec un rapport indiquant les mouvements faits par les troupes, et les raisons qui ont déterminé ces mouvements.

ÉCOLE D'APPLICATION.

Balistique.

1° Actions des fluides élastiques développés dans la combustion de la poudre contre le projectile et contre les parois de l'âme du canon de l'arme; accord qui existe entre les phénomènes de l'explosion de la poudre et les lois auxquelles les gaz et les vapeurs sont soumis; formules du mouvement du projectile et des gaz dans les armes à feu; vitesse du boulet le long des différents points de l'âme et à la bouche de la pièce.

2° Mouvements des projectiles dans l'air et dans les autres milieux résistants; résultats obtenus dans les expériences faites pour constater la pénétration des projectiles dans les cas de différents tirs.

3° But en blanc; considérations relatives à la détermination de l'angle de mire; théorie et usage des instruments de pointage.

4° Notions sur le mouvement des fusées dans le vide et dans l'air.

5° Machines employées avec plus d'avantages dans les expériences et les épreuves des vitesses initiales des projectiles; théorie et usage de ces machines.

Nota. Les officiers des corps royaux du génie et de l'état-major général devront assister à des leçons plus convenables à leur institution.

ÉCOLE D'APPLICATION.

Artillerie.

THÉORIE.

Nomenclature et description du matériel d'artillerie (première partie).

1° Nomenclature et description détaillée et raisonnée des armes portatives, des bouches à feu, des affûts, des voitures d'artillerie, des équipages de ponts, de tous les attirails qui composent le matériel d'artillerie.

2° Règles adoptées et instruments divers pour faire la vérification, constater la bonne fabrication, et par conséquent pour recevoir dans les établissements de l'arme les différents éléments qui composent le matériel d'artillerie, ainsi que la poudre et les projectiles; modes d'engerbement et de conservation de tout le matériel.

3° Notions abrégées de l'histoire et des progrès du matériel d'altillerie.

Notions générales sur l'artillerie et son emploi (deuxième partie).

1° Ce que c'est que l'artillerie; son but, son matériel, son personnel, ses moyens divers.

2° Artillerie en temps de guerre; emploi de l'artillerie de place, de siége et de campagne; convois.

3° Service de l'artillerie dans les siéges, soit pour l'attaque, soit pour la défense des places; service de l'artillerie dans la défense des côtes.

4° Service de l'artillerie en campagne; manœuvres et positions qui lui conviennent le mieux sous le rapport du calibre des pièces et de l'effet qu'elles doivent produire; réserves; parcs; service de l'artillerie de montagnes.

5° Composition et service des équipages de ponts; ponts jetés par l'artillerie.

Principes et théories qui doivent diriger dans la composition et la construction du matériel (troisième partie).

1° Considérations sur l'action de la poudre par son inflammation et sa combustion dans les armes à feu; en déduire les effets relatifs au tir, ainsi que les conséquences qui en résultent pour la construction de ces armes, la forme de la chambre, l'emplacement de la lumière, le vent du projectile, la longueur de l'âme, l'épaisseur des métaux, la position des tourillons, le poids de la charge, etc., etc.

2° Théorie du recul des armes à feu; effets dinamiques et physiques de ce recul sur les affûts.

3° Théorie du tirage, du tournant et du roulage des différentes voitures d'artillerie; manières de tourner.

4° Conditions auxquelles on doit satisfaire dans la composition des voitures et affûts, et dans l'assemblage de leurs parties pour qu'elles soient soumises aux théories ci-dessus.

5° Matériaux employés dans les diverses constructions d'artillerie.

6° Procédés et méthodes en usage pour fabriquer les armes portatives; pour mouler, couler, forer et finir les pièces; pour dessiner les affûts et les charriots d'artillerie, et pour l'assemblage de leurs parties.

7° Procédés et méthodes employés pour confectionner les cartouches et les artifices de guerre.

Manœuvre des bouches à feu et manœuvres de force (quatrième partie).

APPLICATION.

Chaque officier d'artillerie devra faire le plan et les coupes des bouches à feu, et en dessiner une de chaque calibre.

Ils lèveront également des voitures d'artillerie ou des affûts.

Ils feront aussi des dessins d'après les tables des bouches à feu, d'un caisson et d'un affût.

Des programmes particuliers auront à déterminer les conditions et la manière d'exécuter ce qui a été dit ci-dessus, comme aussi la part qui sera affectée aux officiers du génie et de l'état-major général pour cette matière spéciale.

A la fin du cours de balistique et d'artillerie, les officiers d'artillerie feront, d'après le programme, un projet contenant :

1° Les calculs et un mémoire ayant pour objet un projet d'effet donné ;

2° Les calculs, les dessins et un mémoire ayant pour objet la détermination de la bouche à feu la plus convenable pour lancer un projectile donné, ainsi que l'affût le plus approprié à cette pièce.

On exigera que chaque élève, dans ses mémoires, fasse mention des améliorations qui lui paraîtraient nécessaires dans le matériel de l'artillerie.

PROGRAMME

DES EXAMENS D'ADMISSION

A L'ACADÉMIE ROYALE MILITAIRE,

Faisant suite à l'ordonnance royale du 4 mai 1839.

Langue italienne.

Eléments du discours.

Mots, leur composition; parties du discours; nom ou substantif, article, adjectif, pronom, verbe, participe, adverbe, préposition, conjonction, interjection; sujet de la proposition, du verbe, attribut, nom substantif, construction, figures grammaticales.

Orthographe.

Règles générales sur l'usage de l'*e* et de l'*i* après les lettres *c* et *g*, du *h* après le *c* et le *g*, dans les temps du verbe *avoir* et dans les exclamations; de l'*u* dans les diphthongues, et de l'*m* avant le *b* et le *p*.

Règles pour le redoublement des consonnes, pour l'augmentation et la diminution des mots.

Accent : dans quel cas on doit l'employer. Apostrophe : son usage.

Usage des lettres majuscules, de la virgule, des points, des points d'exclamation, d'interrogation et de suspension; parenthèses, petites virgules.

Prononciation.

Valeur et prononciation des voyelles, des diphthongues, effet des accents, valeur et prononciation des consonnes muettes, distinctes et redoublées; moyen de bien prononcer les syllables et les mots coulants, longs et brefs.

Rhétorique.

But de la rhétorique ou de l'art oratoire; différence entre la rhétorique et l'éloquence.

Trois parties principales de la rhétorique : invention, disposition, élocution ou style.

Trois genres d'oraisons ; arguments propres à chacun.

Lieux communs intrinsèques et extrinsèques, d'où se tirent les arguments ou les preuves pour chaque genre.

Des affections; comment l'orateur peut les exciter.

Parties de l'oraison.

Exorde ; ses moyens, ses parties ; proposition et division du sujet; leurs règles.

Narration et explication ; qualités qu'elles doivent avoir.

Confirmation; choix et ordre des preuves, manière de s'en servir; amplification.

Réfutation ; moyen de l'employer.

Péroraison ; but de cette partie de l'oraison ; ses caractères.

Elocution ou style; qualités générales du style et en quoi elles consistent.

Qualités particulières du style simple; défauts dans lesquels on peut tomber.

Qualités particulières du style tempéré.

Qualités particulières du style grave ou sublime; ses défauts.

Tropes; définition et usage des principaux.

Figures oratoires; conceptions; définition et usage des principales.

Langue latine.

Eléments du discours.

Noms; genres; caractères pour les distinguer; nombres; cas; signification des cas latins.

Déclinaisons.

Article; comment on se sert quelquefois des mots *ille* et *quidam* pour articles.

Adjectif; genres; formation du féminin et du neutre; nombre; formation du pluriel; degrés de comparaison; déclinaisons.

Pronom; ses espèces; déclinaisons des pronoms.

Verbe; différentes sortes de verbes; verbes latins; modes particuliers aux verbes latins; leur définition; leurs conjugaisons.

Participe; différentes sortes de participes latins; leurs déclinaisons.

Adverbe; différentes sortes d'adverbes; leur degré de comparaison.

Préposition; différentes espèces.

Conjonction ; principales conjonctions latines ; leur définition.

Interjection ; sentiment qu'elles expriment.

Syntaxe.

Noms ; rapports du nom avec les autres parties du discours dans la langue latine ; modifications qu'il en reçoit.

Adjectifs ; rapport de l'adjectif avec les autres parties du discours.

Pronoms ; syntaxe des pronoms ; usage des mots.

Verbes ; syntaxe des verbes.

Participes ; syntaxe des participes.

Gérondifs et supins ; syntaxe des gérondifs et des supins.

Adverbes ; espèces d'adverbes, et comment ils se construisent.

Prépositions ; cas où l'on emploie les principales ; quelles sont celles qui veulent tantôt un cas, tantôt un autre.

Conjonctions ; comment on fait usage des conjonctions *ut, ne, etsi*, etc.

Construction propre de la langue latine, et construction directe pour faciliter la traduction.

Figures grammaticales de la langue latine.

Principes de l'orthographe de la langue latine.

Principales règles de la quantité pour la bonne prononciation du latin.

Travaux que chaque aspirant devra exécuter en présence des examinateurs.

Narration écrite en langue italienne de deux faits exposés verbalement par un professeur sur deux sujets différents.

Traduction corrigée en langue italienne, d'un morceau de prose latine choisie, extrait des *Commentaires de César* ou d'autres auteurs.

Arithmétique.

Numération parlée et écrite.

Addition et soustraction des nombres entiers, leur preuve.

Multiplication et division des nombres entiers, leur preuve.

Notions fondamentales sur les fractions décimales.

Effet de la transposition des virgules.

Addition et soustraction des fractions décimales.

Multiplication et division des fractions décimales entre elles.

Notions fondamentales sur les fractions ordinaires, leur définition.

Addition et soustraction des fractions ordinaires du même dénominateur.

Multiplication et division des fractions ordinaires pour un entier.

Réduction des fractions ordinaires au même dénominateur.

Recherche du plus grand diviseur commun de deux nombres.

Réduction des fractions au moindre terme.

Multiplication et division des fractions ordinaires entre elles.

Réduction des fractions ordinaires en décimales et réciproquement.

Proportions ; égalité des produits des extrêmes à celui des termes moyens.

Inversion des termes d'une proportion.

Multiplication et division de deux termes d'une proportion par un entier.

Rapport de la somme ou différence des antécédents à la somme ou différence des conséquents.

Proportion entre les conséquents de deux proportions ayant les antécédents connus.

Définition de la moyenne arithmétique et de la moyenne géométrique entre deux nombres.

Géométrie.

Principes ; définitions ; explications des termes et des signes qui s'emploient dans la géométrie.

Axiomes fondamentaux.

Les angles droits sont égaux entre eux.

Une ligne droite qui en rencontre une autre forme avec elle deux angles dont la somme équivaut à deux angles droits.

Les angles opposés au sommet sont égaux entre eux.

Si la somme de deux angles adjacents équivaut à deux angles droits, les côtés non connus forment une seule ligne droite.

Si d'un point pris en dedans d'un angle, on conduit deux lignes droites aux extrémités d'un côté, la somme de ces deux lignes droites est moindre que la somme des deux autres côtés.

Deux triangles ayant un côté adjacent à des angles respectivement égaux, sont égaux.

Deux triangles ayant deux côtés respectivement égaux et l'angle compris égal, sont égaux.

Si dans deux triangles, deux côtés sont respectivement égaux, et les angles compris entre eux inégaux, le troisième côté, opposé à l'angle le plus grand, est plus grand que celui opposé à l'angle le plus petit.

Deux triangles ayant les côtés respectivement égaux, sont égaux.

Diviser une ligne droite en deux parties égales.

Diviser un angle en deux parties égales.

Elever une perpendiculaire à une ligne droite.

Abaisser une perpendiculaire sur une ligne droite, d'un point pris en dehors.

Construire un angle égal à un angle donné.

Construire un triangle, étant donnés trois des six éléments qui le composent, compris un côté.

Si par un point donné, on abaisse une perpendiculaire sur une ligne droite et si l'on conduit plusieurs lignes obliques, celles qui s'éloignent également du pied de la perpendiculaire, sont égales, et celles qui s'en éloignent le plus, sont plus grandes.

La perpendiculaire est la ligne la plus courte que l'on puisse mener d'un point à une ligne droite.

D'un point donné, on ne peut conduire qu'une seule perpendiculaire à une ligne droite.

Deux triangles rectangles sont égaux s'ils ont l'hypoténuse et un autre côté égaux.

Deux triangles rectangles sont égaux s'ils ont l'hypoténuse et un angle adjacent égaux.

Si, dans un triangle, deux côtés sont égaux, les angles opposés sont aussi égaux et réciproquement.

Deux polygones semblables se composent de triangles semblables, semblablement disposés et réciproquement.

Sur une ligne droite, construire un polygone semblable à un polygone donné.

Les périmètres de deux polygones semblables sont proportionnels aux lignes homologues.

Cercles.

Dans un même cercle ou dans des cercles égaux, les arcs égaux sont soutendus par des cordes égales et réciproquement.

Dans un même cercle ou dans des cercles égaux de deux arcs, tous deux plus petits que la demi-circonférence, le plus grand est soutendu par une corde plus grande et réciproquement.

Le rayon perpendiculaire à une corde divise la corde et l'arc en deux parties égales.

Faire passer une circonférence de cercle par trois points donnés.

Trouver une moyenne proportionnelle entre deux lignes droites.

Dans le cercle, les cordes égales sont également distantes du centre et de deux cordes inégales, la plus grande en est la plus rapprochée.

La perpendiculaire élevée à l'extrémité d'un rayon est tangente à la circonférence.

Dans le cercle, les arcs interceptés entre deux lignes parallèles, sont égaux.

Dans le cercle, les angles au centre sont proportionnels aux arcs interceptés ; mesure des angles au centre.

L'angle inscrit a pour mesure la moitié de l'arc compris entre ses côtés.

L'angle formé par une tangente et une sécante qui se coupent sur la circonférence, a pour mesure la moitié de l'arc compris entre ses deux côtés.

L'angle dont le sommet est placé entre le centre et la circonférence, a pour mesure la demi-somme des arcs compris l'un entre les côtés, l'autre entre leurs prolongements.

L'angle dont le sommet est placé hors de la circonférence a pour mesure la demi-différence de deux arcs compris entre les côtés.

Elever une perpendiculaire à l'extrémité d'une ligne droite sans la prolonger.

Décrire un segment capable d'un angle donné.

Mener une tangente à une circonférence par un point pris en dehors de cette dernière.

Les parties de deux cordes qui se coupent dans un cercle, sont inversement proportionnelles.

Deux sécantes conduites d'un même point placé hors de la circonférence, sont en raison inverse de leurs parties externes.

Si par un point placé hors de la circonférence, on conduit une tangente et une sécante se terminant à la circonférence, la tangente est moyenne proportionnelle entre la sécante entière et sa partie externe.

Chaque polygone régulier peut s'inscrire dans le cercle et lui être circonscrit.

Inscrire dans un cercle les polygones réguliers de six, trois, quatre côtés.

Inscrire un cercle dans un triangle.

Un polygone régulier étant inscrit dans un cercle, en cir-

conscrire un autre d'égal nombre de côtés et réciproquement.

Un polygone régulier étant inscrit dans un cercle, en inscrire un autre d'un nombre double de côtés.

Les polygones réguliers d'un nombre égal de côtés sont semblables, et leurs périmètres sont proportionnels aux rayons des cercles inscrits et circonscrits.

Les circonférences des cercles sont proportionnelles aux diamètres.

Valeur approximative du rapport du diamètre à la circonférence.

Surfaces des polygones et des cercles.

Les parallélogrammes et les triangles ayant une base et une hauteur égales, sont équivalents.

Le carré construit sur l'hypoténuse d'un triangle rectangle, équivaut à la somme des carrés construits sur les deux autres côtés.

Transformer un polygone en un autre équivalent, ayant un côté de moins.

Transformer un polygone en un carré équivalent.

Les rectangles d'égale base sont proportionnels aux produits de leurs bases pour leurs hauteurs.

La superficie du rectangle a pour mesure le produit de sa base par sa hauteur.

La superficie du triangle a pour mesure la moitié du produit de sa base par sa hauteur.

La superficie du trapèze a pour mesure le produit de la demi-somme des côtés par la hauteur.

La superficie du polygone régulier a pour mesure la moitié du produit du périmètre par l'apothème.

La superficie du cercle a pour mesure la moitié du produit de la circonférence par le rayon.

La superficie d'un segment de cercle a pour mesure la moitié du produit de l'arc par le rayon.

Les superficies des polygones semblables sont proportionnelles aux carrés des lignes homologues.

Les superficies des cercles sont proportionnelles aux carrés des rayons.

Rapport entre la superficie du cercle et le carré du rayon.

JOURNAL

DES

SCIENCES MILITAIRES.

DE LA DÉFENSE GÉNÉRALE DU ROYAUME

DANS SES RAPPORTS AVEC LES MOYENS DE DÉFENSE DE PARIS;

PAR A. RABUSSON.

EXPOSÉ DE LA QUESTION.

Dans notre mémoire ayant pour titre : *de l'agrandissement de l'enceinte des fortifications de Paris, du côté de l'est, considéré dans ses rapports avec la défense de la ville et avec la défense générale du royaume*, notre objet était de rechercher si l'agrandissement proposé serait ou non favorable à la défense de la ville, en même temps qu'à celle du royaume. Au milieu des développements dans lesquels je suis entré, j'ai eu occasion d'avancer :

1° Que la Brie me paraissait appelée à jouer un rôle important ;

2° Qu'il en était de même de la haute Seine et surtout du point de Montereau ;

3° Que la ligne de Paris à Montereau, prolongée jusqu'à la Loire me semblait pouvoir couvrir le centre du royaume ;

4° Que l'agrandissement de l'enceinte dans l'est serait un moyen de se maintenir tout à la fois en liaison,

Avec la Brie,

Avec la haute Seine,

Avec le point de Montereau,

Avec la ligne de Paris à la Loire, passant par Montereau.

C'est sur ces propositions que je vais revenir : j'y joindrai d'autres développements.

§ I.

DU CHIFFRE DE COMBATTANTS QU'UNE INVASION POURRA UN JOUR A VENIR AMENER DANS LA VALLÉE DE LA SEINE.

On ne peut raisonner ici qu'approximativement. Cependant il importe de se fixer à cet égard, même approximativement; car l'importance et la nature des moyens de la défense peuvent varier, demander à être plus ou moins formidables, selon l'importance et la nature des moyens de l'attaque.

En 1814, on peut estimer qu'il est venu 300,000 hommes dans la vallée de la Seine.

En 1815, le territoire était occupé par plus de 800,000 ennemis.

Au traité du 14 juillet 1840, on estimait (voir l'allocution du général Jacqueminot aux électeurs du 1er arrondissement) que l'Europe pourrait mettre en ligne 1,500,000 hommes, avec une réserve de deux millions.

Comme les populations du nord de l'Europe augmentent chaque année en nombre, il n'y a rien d'exagéré à admettre que les choses se présenteront dans des proportions plus grandes encore; il faut donc que la défense mette ses moyens en rapport avec ceux de l'attaque.

Quoi qu'il en soit, nous raisonnerons dans l'hypothèse où, à la suite des succès d'une coalition, l'ennemi amènerait 800,000 hommes sur la ligne de la Seine.

Des lignes d'invasion que suivront les forces coalisées dans leur marche sur la ligne de la Seine.

1814 et 1815 peuvent déjà nous guider à cet égard ; et nous supposerons que les forces coalisées se distribueront de la sorte sur les lignes suivantes : que 300,000 entreront par Bâle pour se porter entre la Seine et la Loire ; que 300,000 entreront par Mayence pour se porter sur la Marne ; que 200,000, composés en partie des forces des puissances de la Manche, entreront par le nord pour se porter sur la basse Seine. Nous les désignerons sous le nom d'invasion de Bâle, d'invasion de Mayence, d'invasion de la Manche. Nous supposerons aussi qu'elles auront pour but commun d'investir Paris de loin, de se mettre à cheval sur ses communications, et de le faire tomber par ce moyen ; en outre que, dans ce but commun, chacune d'elles en aura un particulier.

L'invasion de Bâle devra chercher à s'avancer le long de la rive gauche de la Seine par Troyes, Nogent et Montereau ; ne faisant que mettre le pied dans la Brie, mais poussant en avant sur les lignes de l'Yonne et du Loing, qu'elle cherchera à dépasser afin de couper les communications de Paris avec la Loire.

L'invasion de Mayence n'aura pas un but particulier aussi déterminé, ce qui la laissera moins libre dans ses mouvements. Comme elle n'arrive sur aucune des communications de Paris avec le Midi, ce qu'elle cherchera sera, d'une part, de couvrir le flanc droit de l'invasion de Bâle, occupée à atteindre et à dépasser l'Yonne et le Loing ; d'au-

tre part, de couvrir le flanc gauche de l'armée de la Manche, occupée à atteindre et à dépasser la basse Seine. La ligne de la Marne sur laquelle elle arrive lui permet de remplir ce double rôle. Elle peut de là se porter ou sur la Seine de Nogent, de Montereau, ou entre Marne et Oise, si la défense veut y paraître. Toutefois, tout en couvrant le flanc droit de l'invasion de Bâle, elle ne laissera pas que de tendre à atteindre la Seine de Montereau à Paris, à occuper les routes qui longent sa rive droite, et à remplir par là le rôle de l'invasion de Bâle elle-même, c'est-à-dire à couper les communications de Paris avec la Loire. Cependant, comme elle devra avoir du monde en même temps entre Marne et Oise pour y couvrir le mouvement de l'armée de la Manche au delà de la basse Seine, que du côté de la Brie la position offensive du *camp de la Brie* la gêne dans son mouvement de la Marne sur la haute Seine, elle pourra se contenter d'occuper les Morins.

C'est à l'aide de son concours que de son côté l'invasion de la Manche cherchera, le long de l'Oise, à atteindre la basse Seine, à la dépasser, à paraître au midi de la ville, et à joindre son action avec l'armée de Bâle pour occuper de la sorte tous les alentours de Paris.

Contre ces grandes forces, contre les directions qu'elles suivront, quelles forces donnerons-nous à la défense? quelles positions défensives lui préparerons-nous?

Nous lui supposons 300,000 hommes actifs, composés des débris des armées de ligne et des levées nouvelles; de plus les garnisons nécessaires pour occuper les places que nous donnons à la ligne de la Seine. Ces 300,000 hommes ainsi composés nous obligeront à des mouvements plus timides, plus prudents que si c'était toutes troupes de ligne,

mais nous les appuierons par des places. Il y en a quatre principales, non compris Paris : ce sera Montereau, Nogent, Melun et Montargis, fortifiées sur une grande échelle et dans de grandes proportions. On dira qu'elles occuperont beaucoup de défenseurs. Nous répondrons que les levées générales nous les donneront, surtout ici où l'on est au cœur du royaume, et où les populations abondent plus qu'à la frontière; et nous rappellerons ce que disait monsieur le ministre de la guerre au sujet des fortifications de Paris. Il disait qu'avec de pareils moyens défensifs il aurait de toutes les contrées environnantes 80,000 hommes qui viendraient s'y ranger. Nous, nous ne les mettrons pas dans Paris, qui doit trouver dans sa population des défenseurs suffisants pour ses murailles, nous les mettrons dans les places que nous venons de désigner; car ce sera de grandes places que nous voudrons, pour qu'elles soient en état de résister aux grandes forces qui viendront se heurter contre elles. Mais il faut entrer dans les détails relatifs à chacune d'elles pour bien apprécier son rôle dans l'ensemble.

Auparavant il nous faut dire comment nous allons distribuer notre armée active pour en tirer parti; elle est de 300,000 hommes; nous en donnons moitié à Paris et moitié à Montereau. Paris aura donc 150,000 hommes soutenus par sa nombreuse population et les grandes ressources de la ville. Montereau à son tour en aura 150,000 soutenus par les 60,000 environ enfermés dans les places de Melun, Montereau, Nogent et Montargis. Le but de l'ennemi est de battre nos armées et de couper les communications de Paris avec la Loire; notre but à nous sera de n'attaquer l'ennemi qu'en force, de ne faire même que le menacer, et de nous attacher à tenir les communications de Paris avec la Loire toujours ouvertes. Mais, dira-t-on, si vous

réunissiez toutes vos forces soit à Paris, soit à Montereau? Nous demanderons si on peut les réunir toutes à Paris, et ne rien laisser à Montereau? Qui ouvrira le passage jusqu'à la Loire? D'un autre côté, les réunir toutes à Montereau c'est laisser Paris sans armée. Maintenant voyons quels rôles vont jouer et ces armées et ces places distribuées de la sorte.

L'invasion de Bâle, avons-nous dit, devra chercher d'un côté à dépasser l'Yonne et le Loing, de l'autre à mettre le pied dans la Brie pour se maintenir en communication avec l'armée de Mayence qui couvre son flanc droit. Mais Montereau et Nogent fortifiés, liés ensemble par l'inondation de la Seine au moyen du barrage des ponts de Montereau, y mettent obstacle. Ici reparaît une idée exposée dans le mémoire du 30 novembre 1841, de barrer les rivières de Montereau; quelque grand que serait ce travail, le résultat en serait si important, que j'y reviens.

De Montereau.

Je le comprends fortifié sur une très-grande échelle; on aura plus d'une fois l'occasion d'en voir les raisons.

De Surville aux hauteurs d'Esmans je suppose une ligne bastionnée de 4 à 5,000 mètres de développement, repartant de ces mêmes hauteurs pour aller rejoindre la Seine au-dessous de la Varenne, formant ainsi un vaste corps de place, et servant en même temps de digue pour barrer les rivières. Très en avant de Surville je suppose une ligne de même dimension, couvrant tous les abords de ce corps de place du côté de la Brie. Puis je suppose qu'au moyen de

l'ennemi, et ce mouvement doit suffire pour le forcer à rétrograder, dégager l'espace d'entre Yonne et Loing et ouvrir le passage aux convois de la Loire sur Montereau. Mais pour que ce mouvement soit possible, il faut que nous ayons toute sécurité du côté du lac de Montereau : si sur ce point nous n'étions couverts que par la Seine telle qu'elle est en été, la seule présence de l'invasion de Mayence sur sa rive droite suffirait pour nous arrêter. Ainsi, de Montereau fortifié comme nous le supposons, ayant une position offensive solidement assurée entre les deux inondations, nous pouvons tenir en échec l'invasion de Bâle et couvrir nos communications avec la Loire par la ligne du Loing.

Des opérations de l'armée de Montereau dans la Brie.

Mais Montereau regarde aussi la Brie. En le prenant pour base, les mêmes forces vont nous servir contre l'invasion de Mayence, qui a déjà sur son flanc droit la position offensive du camp de la Brie, par où peut paraître l'armée de Paris, qui est aussi de 150,000 hommes. Il s'ensuit que les deux armées de la défense vont pouvoir paraître dans la Brie à forces égales avec l'invasion de Mayence; et si elles opèrent séparément, l'inconvénient est moindre en ce que chacune d'elles opère sur sa base, où sa retraite est assurée.

L'armée de Montereau, couverte par ce même lac de Montereau, mais cette fois contre l'action de l'invasion de Bâle, va pouvoir paraître sur l'Hyères et menacer l'invasion de Mayence, qui est, sur le grand Morin, occupée à tenir tête au camp de la Brie; et pendant ce temps la route de Montereau à Paris reste ouverte, ce dont profiteront les

convois de Montereau pour s'y rendre, protégés par la Seine de Montereau à Paris contre l'action de l'armée de la Manche, si elle a dépassé la basse Seine et paru au midi de la ville.

Ainsi, pendant la présence de l'armée de Montereau entre Seine et Yonne, les convois pourront passer de Briare ou de Gien à Montereau ; et, pendant sa présence dans la Brie, ils pourront continuer de Montereau à Paris. Avec son grand corps de place, avec l'espace protégé par ses forts, Montereau aura pu les recevoir ; il deviendra leur lieu d'étape de la Loire à Paris, ligne dont il partage à peu près la distance. On voit déjà pourquoi nous l'avons conçu dans de si grandes proportions ; d'autant qu'il est en outre appelé à servir de point d'appui et d'approvisionnements tant de bouche que de guerre à une portion considérable des forces actives ; aussi le concevons-nous ayant tous les établissements militaires et autres nécessaires pour y subvenir.

Pendant le mouvement que nous supposons de la part de l'armée de Montereau dans la Brie, que sera devenue l'armée de Bâle ? C'est encore là que nous trouvons toute l'importance de l'ensemble que forme la place de Montereau. En s'étendant comme elle le fera jusqu'à l'Orvanne, elle ne fait qu'un avec la forêt ; de telle sorte, que de Fontainebleau à l'extrémité du lac de Montereau, nous avons une ligne non interrompue de douze à treize lieues de longueur détachant de plus une branche de cinq lieues dans l'Yonne, et qui nous couvre alternativement contre l'action de chacune des deux invasions quand nous opérons contre l'autre. C'est là ce qui nous a fait dire que quelque grand que serait le travail des fortifications de Montereau établies sur cette échelle et du barrage de ses rivières, il mérite qu'on y songe, surtout quand on pense que cet ensemble se trouvera sur le

point le plus stratégique après Paris, si même il ne l'est plus que Paris.

Combien en effet l'armée de Montereau agissant dans la Brie ne va-t-elle pas se trouver couverte contre les atteintes de l'armée de Bâle, quand bien même celle-ci atteindrait l'Yonne, quand bien même celle-ci atteindrait le Loing ! Il faudrait pour qu'elle pût aborder la Brie qu'elle tournât Montereau, la forêt, et qu'elle vînt passer la Seine à Melun, ce qui n'est pas possible ; ou bien qu'elle remontât la Seine, qu'elle tournât Nogent, la forêt de Traconne pour aborder la Brie du côté de la Champagne. Aussi le mouvement de l'armée de Montereau dans la Brie va-t-il être assez libre pour qu'elle puisse se porter sur Nangis, tourner l'Yères et paraître à Rozoy, d'où, avec le concours de l'armée de Paris, elle peut obliger l'ennemi à repasser le Morin, peut-être à rétrograder sur la Marne.

Que si ce mouvement se prolongeait, que l'ennemi fût obligé de se retirer sur la Marne, peut-être d'évacuer Meaux, la Ferté, car toujours rassurés sur nos derrières, sur notre droite, nous pouvons aussi remonter le Morin comme il remonte la Marne, lui pour couvrir ses communications avec Châlons, nous pour les atteindre ; si ce mouvement se continuait, il peut en amener de la part de l'armée de Paris un autre, dont la possibilité bien prévue par l'armée de la Manche lui imposera la plus grande circonspection dans son mouvement au delà de la basse Seine. Meaux évacué, l'armée de Paris l'occupe, le prend pour base, y laisse du monde, couvre sa droite par l'Ourcq, et, la gauche en communication avec Paris, marche sur l'Oise ; ses têtes de colonne, en y paraissant, doivent obliger l'armée de la Manche à s'arrêter, et pendant ce temps l'armée de Montereau tient toujours l'armée de Mayence occupée, sauf à se retirer sur

Montereau si elle est pressée. Que si à son tour l'armée de Mayence force les lignes de l'Ourcq pour dégager l'armée de la Manche, l'armée de Paris, dont la gauche s'appuie sur Paris et *qui a de la marge pour y rentrer*, y rentre en effet, du moment que la rentrée sur Meaux éprouve de la difficulté. Ce sera *cette marge qu'elle avait sur sa gauche* qui lui aura permis de se montrer sur l'Oise. Il ne faut pas croire nôn plus que ce mouvement rétrograde de la part de l'armée de Mayence n'aura pas été sans avoir de l'effet sur l'Yonne. L'armée de Bâle à son tour sera obligée de l'imiter ; d'où il suit que la présence de l'armée de Montereau dans la Brie, combinée avec celle de l'armée de Paris, peut avoir de l'effet sur toutes les lignes d'invasion. Ce qui prouve encore combien tout ce qui se passera dans la Brie peut avoir d'importance. Mais à quoi le devrons-nous encore en partie?

De la fortification de Nogent.

A ce que Nogent continuera pour nous la ligne qui règne déjà de Fontainebleau à l'extrémité du lac de Montereau et la liera avec la forêt de Traconne. Si donc on se rappelle qu'outre le service qu'elle vient de nous rendre du côté du nord, cette ligne nous en a déjà rendu un analogue du côté du midi pendant le mouvement de Montereau sur Troyes et Villeneuve-l'Archevêque, on comprendra l'utilité des grands ouvrages que nous demanderons également pour Nogent.

L'inondation de Montereau peut remonter à deux lieues de Nogent, le niveau de la rive est de cinquante-quatre mètres à Montereau, il est de soixante et un à deux lieues de

Nogent, où il s'élève ensuite sensiblement jusqu'à Nogent. En exhaussant les eaux de sept mètres au pont de Montereau, elles remonteront jusqu'à deux lieues de Nogent. Puis, bien que la rive s'élève au delà de ce point, la rivière y coule cependant encore dans de vastes prairies ; nous supposerons donc qu'on établisse au milieu de ces prairies un ensemble d'ouvrages dont Nogent ne sera qu'un appendice, et qu'on pratique, en aval comme en amont, des dérivations à grande largeur ouvertes à un niveau inférieur à l'étiage pour qu'elles soient toujours emplies ; de telle sorte que, tant par la fortification propre de ces ouvrages que par ces dispositions hydrauliques, on puisse lier le lac de Montereau à la forêt de Traconne. Il faut ajouter que de Nogent à Plancy-sur-Aube règne un pays difficile où se trouvent les marais d'Anglure, les coupures naturelles de l'Aube et de la Seine, qui y réunissent leurs eaux ; de telle façon, que si au moyen de ces ouvrages on embarrasse le passage entre le lac de Montereau et la Traconne, on oblige l'ennemi à un grand détour s'il veut tourner cette région ; il faut qu'il aille gagner la Champagne, c'est-à-dire que la séparation qui existe entre l'invasion de Bâle et celle de Mayence se complète : or c'est là qu'il faut en venir. Sans doute nous ne serons pas aussi complétement fermés sur ce point que de Fontainebleau à l'extrémité du lac ; mais nous le serons encore utilement, surtout pour ces grandes armées qui ne franchissent pas les défilés aussi aisément que pourrait le faire une division, et qui y regarderont à deux fois avant de s'y engager. On aurait par conséquent de Fontainebleau à Sézanne une ligne de 20 lieues, et c'est parce que Nogent l'assurerait que nous ne reculerions ni devant ses ouvrages ni devant les travaux de dérivation destinés à les compléter.

Mais si, au moyen de l'armée de Montereau, agissant au

sud de Montereau, nous tenons en échec l'invasion de Bâle ; si, au moyen de cette même armée agissant dans la Brie et y mêlant son action à celle de l'armée de Paris, nous y tenons en échec l'invasion de Mayence ; si nous la repoussons même, et, en la repoussant, obligeons à circonspection l'invasion de la Manche, il en résulte que nous tenons en échec les 800,000 hommes des trois lignes d'invasion, pendant que nous tenons ouvertes les communications de Paris avec la Loire, et que nous pouvons chaque jour voir nos forces s'accroître par des recrues nouvelles.

§ II.

DU CAS OU L'ENNEMI RÉUNIRAIT DEUX DE SES LIGNES D'INVASION EN UNE SEULE.

L'ennemi, voyant que ses deux principales armées sont tenues de la sorte en échec, pourra songer à les réunir en une seule; et, au lieu de deux de 300,000 hommes chacune, en avoir une de 600,000; d'autant que, soit qu'il atteigne la ligne de Paris à la Loire dans l'espace qui s'étend de Montereau à la Loire, ou qu'il l'atteigne dans l'espace qui s'étend de Montereau à Paris, le résultat est le même, si en même temps, du côté du midi, l'armée qui aura dépassé la basse Seine vient y joindre son action et compléter l'investissement.

Que fera-t-il donc? portera-t-il la ligne de Mayence sur celle de Bâle, ou la ligne de Bâle sur celle de Mayence?

Il semble difficile qu'il porte la ligne de Mayence sur celle de Bâle. L'invasion de Bâle, pour s'avancer jusqu'au Loing, a besoin que son flanc droit soit couvert en Champagne; c'est le service que lui rend l'armée de Mayence par sa présence sur la Marne. Qui le lui rendra si elle n'y est plus? Et ce qui fera qu'il sera plus nécessaire encore pour l'invasion de Bâle que son flanc droit soit couvert, c'est l'existence de la série d'obstacles que nous supposons créés de Montereau à Sézanne, à l'abri desquels, si la ligne de Mayence n'existe plus, l'armée de Montereau et celle de

Paris réunies vont pouvoir rassembler en toute sécurité leurs forces dans la Brie et paraître jusqu'en Champagne. Puis encore l'invasion de la Manche que nous supposons sur la basse Seine serait à son tour découverte sur son flanc gauche, car *elle* aussi ne semble pouvoir s'avancer au delà de la basse Seine qu'autant que la ligne de Mayence existera. Il semble donc difficile que ce soit la ligne de Mayence qui se porte sur celle de Bâle.

Mais ce qui semble possible, c'est que la ligne de Bâle se porte sur celle de Mayence, et que les 600,000 hommes qu'elle réunirait cherchent à foncer dans la Brie, pour y atteindre, y dépasser la Seine de Paris à Montereau; pendant que, détachant plus de monde entre Marne et Oise, et couvrant davantage la ligne de l'Oise contre les sorties de la ville, elles permettront à l'invasion de la Manche de pousser plus avant son mouvement au delà de la basse Seine, et de paraître avec plus de sécurité au midi de la ville. C'est donc dans l'hypothèse de cette combinaison que nous allons raisonner.

Dès ce moment, c'est Paris qui va porter tout le poids des forces ennemies. Les 800,000 hommes des trois lignes sont rassemblés autour de ses murs. Que ferons-nous dans une pareille extrémité? On se rappelle que le but que nous supposons à l'ennemi est d'envelopper Paris, que le nôtre est de tenir ses communications ouvertes. Que ferons-nous par rapport à la distribution de nos forces? faudra-t-il les rassembler toutes dans Paris? les laisser, comme nous l'avons supposé, par moitié à Paris, par moitié à Montereau? ou bien les porter toutes au dehors?

Mais si nous les tenons rassemblées dans Paris, et que l'ennemi, de la Brie où il est concentré, détache 80,000 hommes sur la Seine de Melun, il nous va falloir sortir pour

de Bougival et la Seine de Saint-Cloud, faisant face aux sorties du Mont-Valérien. A la droite de Versailles, toujours par rapport à elle, elle portera du monde sur Bellevue, Meudon, Verrières et Châtillon, dont elle occupera aussi les points culminants, et d'où elle commandera les routes d'Orléans et de Fontainebleau, sur lesquelles les sorties de la ville ne pourraient s'avancer pour tourner ces positions, sans être exposées à être coupées d'avec la ville et rejetées dans la Seine, qu'il leur faudrait longer. Dans l'intervalle qui sépare les hauteurs de Garches de celles de Meudon, elle s'appuiera sur le repli de la Seine qui vient baigner le pied de ces hauteurs, et elle viendra, sur les points qui la dominent, établir ses batteries qui porteront leurs projectiles presque jusqu'à l'enceinte, et commanderont en partie l'espace compris entre Saint-Cloud, le Mont-Valérien et l'enceinte. Les grandes forces concentrées sur la Marne et qui couvrent sa ligne de l'Oise feront sa sécurité à venir s'installer aussi près de la ville du côté du midi. Nous ne saurions trop faire remarquer les effets de cette grande concentration opérée sur la Marne. La Brie est occupée par des forces qui sont plus que jamais en état de forcer le passage de la haute Seine; les sorties de la ville sont contenues du côté du nord; et à l'abri de la sécurité que le nord acquiert, l'invasion de la Manche s'avance et enveloppe le midi de la ville. Il s'agit donc pour nous d'en ouvrir les routes, il s'agit de voir comment nous pourrons attaquer l'ennemi qui les occupe.

Comment le ferons-nous? Sera-ce au moyen de Saint-Denis, en nous portant sur l'Oise? Mais l'ennemi sera installé sur les hauteurs d'Ecouen, de Montmorency, dont le plateau couvre les abords de l'Oise. Il aura du monde aussi sur Sannois, se liant avec les forces de la forêt de Saint-Germain. Or, après l'avoir débusqué des hauteurs d'Ecouen, de

Montmorency, il n'y aura que la moitié du travail qui sera fait; car nous savons qu'il aura ménagé sa retraite derrière la ligne de l'Oise. Il faudra donc aborder la ligne elle-même et la forcer. Mais d'abord le bas de l'Oise se refuse quand on vient de Saint-Denis, et il faut pousser assez avant pour l'atteindre : ce qui obligera à ne pas se contenter d'avoir débusqué des hauteurs de Montmorency les forces qui y seront, mais à les rejeter plus loin encore, presque sur Beaumont; à nettoyer en quelque sorte l'Oise de peur qu'un retour offensif de leur part ne vienne compromettre le mouvement porté au delà de Pontoise. De sorte que c'est sur toute la ligne de Pontoise à Beaumont que le mouvement va s'étendre, et qu'au lieu d'un mouvement rapide et facile, ça devient une opération longue et difficile. Ensuite plus elle dure et s'étend, et plus elle s'expose à avoir à compter avec les grandes forces de la Marne, qui de Claye, des plaines de Gonesse, vont pouvoir s'avancer, soit pour, en se portant sur la ligne du canal Saint-Denis, inquiéter vos communications; soit pour, en se portant sur Ecouen, contenir vos efforts contre les troupes qui en occuperont les hauteurs; soit enfin pour, si ces troupes en ont été débusquées, aider à leur retour et compromettre le vôtre. Aussi, par rapport à cette ligne du canal Saint-Denis et dans une visite qui fut faite par S. M. sur la ligne, avait-il été question, si toutefois les dires des journaux ont été exacts, d'en couvrir les abords par un nouveau fort à Aubervilliers. L'opération sur l'Oise par Saint-Denis poussée à fond, comme il faut qu'elle le soit pour être efficace, semble donc offrir de grandes difficultés, dans la combinaison qui vient de rassembler d'aussi grandes forces sur la Marne.

Cependant, peut-on dire, voyez quelles peuvent être les suites d'un mouvement qui porterait une partie de vos forces

au delà de l'Oise, quand bien même elles devraient y agir séparément d'avec la ville; les voilà en mesure d'opérer sur les communications de l'armée de la Manche engagée au midi de la ville. Nous demanderons à notre tour si à la rigueur l'armée de la Manche ne pourra rétablir ses communications en deçà de l'Oise. On admet l'éventualité qui couperait d'avec la ville le corps porté au delà de l'Oise; mais s'il en est coupé, c'est que l'ennemi, repoussé d'abord sur Beaumont, aura reparu ensuite en force dans la vallée de Montmorency, et dès lors il rentre en liaison avec l'armée de la Manche par la forêt de Saint-Germain, et rétablit ses lignes en deçà de l'Oise; et la grande supériorité de ses forces peut lui permettre de suivre au delà de l'Oise le corps qui s'y sera porté, de l'y disperser; et l'opération n'aura pas atteint le but qu'on se proposait.

Si l'Oise n'existait pas; que, partant de Saint-Denis, on pût avancer le long de la basse Seine et reculer sans obstacle; ou encore si l'Oise était plus rapprochée, le mouvement pourrait se faire et se terminer promptement, et semblerait ne plus présenter les mêmes inconvénients.

Quant à une sortie du côté du nord, du côté d'Ecouen, de Montmorency, ce qui en fera toujours le désavantage, c'est qu'on repousse l'ennemi sur sa ligne d'opération, sans pouvoir tourner les positions qu'il occupera. Par où tourner l'ennemi installé à Ecouen, à Montmorency, avec les grandes forces qui viennent de se concentrer sur la Marne? Quand l'armée de Paris était sur le Morin, comme nous l'avons supposé dans la première combinaison, celle des trois lignes, nous avons pu admettre un moment que les circonstances lui permettraient de prendre Meaux pour base, de tourner les approches de Paris entre Marne et Oise, de les dégager, et de se montrer au delà de l'Oise. Mais c'est le point d'où elle

partait qui le rendait possible. Puis, dans ce cas, elle avait de la marge sur sa gauche, elle avait une grande latitude pour rentrer dans Paris, si la rentrée sur Meaux éprouvait de la difficulté. Mais du moment que l'armée de Paris est ramenée dans le camp de la Brie, que ce ne peut plus être que de Saint-Denis qu'elle partirait, ce ne peut plus aussi être que de front qu'elle aborderait ces positions : ce qui rend le résultat douteux ; surtout quand la Marne sera le siége d'aussi grandes forces qui pourront y prendre part. Ne perdons pas de vue les grands effets de cette concentration, car tous nos efforts vont tendre à y résister.

Le nord de la ville, qui conduit sur les communications des deux invasions de la Manche et de Mayence, peut-il rester sans de grandes forces de la part de l'ennemi? — Ce n'est pas possible. L'ennemi aura toujours soin d'en tenir de considérables, autant pour couvrir ces mêmes communications que pour établir la liaison entre les deux lignes. Aussi chercherons-nous s'il n'y aurait pas, dans une autre direction, un point où il serait plus faible, plus facilement attaquable; d'autant que, bien que nous portions nos efforts sur un autre point que le nord, la faculté que nous aurons d'y revenir l'obligera toujours à s'y tenir en force.

Ceci va nous conduire à penser au sud-ouest de la ville; ceci va nous conduire à y proposer une position offensive analogue et aussi considérable que celle du camp de la Brie. Quant à l'accroissement d'ouvrages qui en résultera, pour nous qui voyons en tout ceci non la défense de Paris, mais celle du royaume, il ne nous paraît pas devoir arrêter. L'essentiel sera de rechercher le nombre des défenseurs nouveaux que ces nouveaux ouvrages pourront occuper.

Il faut reprendre l'examen du terrain à partir du Mont-Valérien jusqu'à la haute Seine. Au centre de cet arc de

celle des forts d'Issy et de Vanvres. L'ensemble présenterait la valeur de 8 forts se soutenant mutuellement avec des ouvrages de campagne, ou neuf forts environ. Voyons-en l'utilité; nous verrons ensuite si ce sont bien des ouvrages nouveaux, ou plutôt s'ils doivent nous occuper des défenseurs nouveaux.

L'armée de Paris veut, soit du nord, soit de la Brie, où elle est occupée à tenir en haleine les forces ennemies qui y sont et qu'elle a intérêt à y retenir, l'armée de Paris veut se porter dans les positions dont nous parlons. Tous les ponts de la ville sont à sa disposition pour passer la Seine sans que ce passage soit pour elle la cause du moindre retard. Maintenant est-il impossible, et j'entre dans ces développements autant pour préciser les idées que pour appeler les militaires à rechercher quelle peut être la valeur de cette position, est-il impossible que la défense débouche avec le gros de ses forces dans la plaine de Vélizy marchant sur Sataury; qu'elle fasse en même temps sortir une division par le Mont-Valérien, laquelle marchera sur Rocquencourt par Garches et Vaucresson, où très-probablement ne sera plus l'ennemi du moment que votre position avancée occupera la gauche du vallon de Sèvres : car son installation à Garches, à Vaucresson, serait presque tournée par le débouché de Vélizy, combiné avec le débouché du Mont-Valérien; est-il aussi impossible qu'en même temps une autre portion des forces de la défense, se portant dans la plaine de Saclay par Palaiseau, remonte le côté droit du vallon de la Bièvre, en se maintenant en liaison avec le gros des forces qui en remontent le côté gauche, et qu'elle tourne le vallon à sa naissance pour atteindre Sataury par derrière? Le mouvement parti du Mont-Valérien inquiète l'ennemi sur ses communications avec Saint-Germain, qui est sa base; le mouvement par Sa-

clay l'inquiète sur sa droite, pendant que le débouché par Vélizy l'occupe de front. Si, comme nous l'avons supposé, Garches et Vaucresson ne sont pas occupés par l'ennemi, le mouvement parti par le Mont-Valérien ne se fait plus avec les difficultés qu'il aurait rencontrées s'il eût eu à se faire en tournant ces hauteurs par Saint-Cloud. Le mouvement par Saclay se fait en toute sécurité; il peut presque tourner l'ennemi sans se séparer de sa base, ce qui tient à ce que son point de départ se trouve reporté bien plus en avant de la ville, et surtout à ce qu'il n'a plus besoin de longer la Seine pour l'opérer : car c'était cette nécessité d'avoir à longer la Seine qui faisait le danger des sorties destinées à tourner les hauteurs de Sceaux et de Verrières. Quant au débouché par Vélizy, à quelle distance s'opère-t-il de Sataury, qu'il se propose d'atteindre? A une demi-marche. Que si ce mouvement réussit, et il semble être dans la condition de réussir, Sataury occupé, Versailles est évacué; tout l'intervalle de Versailles à Marly l'est également; l'ennemi est rejeté sur sa ligne de Saint-Germain à Poissy, sur la forêt. Disons mieux, Saint-Germain et Poissy ne lui servent plus. L'existence de cette position, que nous désignerons sous le nom de *camp de Vélizy*, l'oblige à reculer son entrée au delà de la basse Seine, à Meulan, si ce n'est à Mantes.

Par rapport aux routes du Midi qu'il s'agissait d'ouvrir, quel est l'effet de ce mouvement? Que la route de Fontainebleau, que celle d'Orléans, que la route de Chartres par Rochefort, et presque celle de Chartres par Rambouillet, sont libres. Ceci, par rapport à la route de Fontainebleau, tient à ce que, à peu de distance de sa sortie de Paris, elle se détourne pour suivre la haute Seine à laquelle elle est parallèle, et qu'elle le fait en s'éloignant directement de la

basse Seine; si bien que Poissy, Saint-Germain, Versailles, la Bièvre et Juvizy, où elle se détourne, sont sur une même ligne; de telle sorte que si nous paraissons sur un point de cette ligne, nous couvrons la route de Fontainebleau tout entière; c'est ce que fait en effet le camp de Vélizy, même sans que nos forces en débouchent, et par cela seul qu'il existe.

Sans doute nous ne menaçons pas ici la base des communications de l'ennemi, comme nous le ferions en nous portant au delà de l'Oise; mais nous ne courons pas non plus les mêmes dangers : les grandes forces concentrées sur la Marne ne jouent plus ici aucun rôle.

N'attachant plus la même importance aux sorties par Saint-Denis; trouvant même qu'il peut nous obliger à y tenir assez de monde pour le maintenir en communication avec la ville, nous renoncerons aux ouvrages de Saint-Denis; nous le laisserons ouvert, et nous porterons ses défenseurs dans le *camp de Vélizy*.

Mais, dit-on, si l'ennemi, qui va occuper Saint-Denis, vient ouvrir la tranchée dans la plaine? — Nous dirons que ce n'est pas la tranchée qu'il faut craindre pour Paris, c'est son isolement du reste du territoire, autant sous le rapport alimentaire que sous le rapport politique. Paris résistera à la tranchée par sa nombreuse population, et au moyen des forces actives qu'il aura toujours dans son voisinage. Au besoin même Montmartre peut donner de ce côté une seconde ligne défensive qui pourra être promptement mise en état, quand on aura sous la main tout le matériel nécessaire. Mais vous serez gênés dans vos sorties de ce côté, dira-t-on. — Nous n'attacherons plus la même importance à sortir de ce côté. Puis pour nous y gêner, l'ennemi sera obligé d'y tenir beaucoup de monde qui ne

sera pas ailleurs. Mais si de Saint-Denis, dit-on, il s'avance vers l'ouest par la rive gauche de la Seine? — Nous dirons que dans ce cas il trouve la grande position du Mont-Valérien qui l'arrête, et comme du Mont-Valérien à Saint-Germain, le relief de la rive gauche lui interdit en quelque sorte d'y prendre passage; que d'ailleurs, au moyen du camp de Vélizy, nous commandons l'espace compris entre ce camp, Marly et le Mont-Valérien, son mouvement ne peut plus aboutir qu'à Saint-Germain. Mais il y est déjà; de plus nous venons de voir qu'il n'a plus intérêt à y rester. Ainsi donc, l'occupation de Saint-Denis ne lui sert en rien pour aider son mouvement au delà de la basse Seine.

Nous laissons donc Saint-Denis ouvert, ses défenseurs, nous les portons dans le *camp de Vélizy;* et ceci nous amène à examiner quels défenseurs nouveaux ce camp nous demandera.

Nous estimons la valeur de la garnison de Saint-Denis à celle de trois forts; encore n'y comprenons-nous pas celui dont il fut parlé pour couvrir la ligne du canal. Nous dirons aussi que du côté du sud-ouest des militaires pensent qu'il faudrait encore un ouvrage pour occuper, autant qu'un ouvrage isolé le pourrait, l'intervalle entre le Mont-Valérien et le fort d'Issy, ouvrage qui se trouverait plus que remplacé par le camp de Vélizy. Cet ouvrage et les trois forts auxquels nous estimons Saint-Denis nous donnent la valeur de quatre forts. D'un autre côté, les trois forts d'Issy, de Vanvres, de Montrouge, vont se trouver en seconde ligne, et ne demanderont plus que des défenseurs de prudence; ce qui nous donne la valeur des défenseurs de sept forts. Ce n'est donc en réalité que les défenseurs nécessaires pour deux forts de plus. Il ne semble pas que ce soit une surcharge bien considérable, eu égard aux résultats qu'on en tirerait.

Il nous reste à suivre tout ce qui va s'y rattacher. Nous ferons d'abord remarquer que du côté du sud-ouest le front de la ville va s'étendre en quelque sorte du Mont-Valérien au plateau de Verrières sur la Bièvre. Or, en voyant cette position portée de la sorte aussi loin vers le midi ; en examinant, d'autre part, combien le danger est grand désormais du côté de la Brie, combien la ligne de la Seine y est menacée, surtout combien elle y est faible, car ce n'est pas une rivière devant laquelle, en été, des forces aussi supérieures puissent s'arrêter, nous arrivons à nous demander si nous ne pourrions prolonger cette position de la Bièvre dans la direction du Midi, et parvenir à établir, en arrière de cette ligne de la Seine ainsi menacée, une seconde ligne qui, renouvelant les obstacles quand ceux de la première seraient dépassés, nous permettrait de tenir encore, de nous opposer encore à la jonction des deux armées ennemies au midi de la ville. Il semble en effet que nous en ayons les moyens. Pouvons-nous les utiliser? A peu de distance du plateau de Verrières est un mamelon très-élevé et isolé qui domine Champlan, et d'où on peut inquiéter deux embranchements de route, celui des routes qui se croisent à Palaiseau et celui des routes qui se croisent à Longjumeau. Ce mamelon lie son action à celle du plateau de Verrières, et peut presque commander Longjumeau. Supposons que nous y portions du monde et des ouvrages de campagne, en voici l'effet. D'une part, le point de Villeneuve-Saint-Georges perd de son importance ; si l'ennemi y paraît de la Brie, comme il le peut, il faudrait, pour qu'il se liât à l'armée de la Manche, qu'il longeât la Seine et remontât la route de Fontainebleau, ce qu'il ne peut faire sans s'exposer. D'autre part, comme Champlan ferme l'entrée de la partie supérieure du vallon de la Bièvre et de celui de l'Yvette par rapport à l'ennemi

venant du côté de la Brie, le mouvement dont nous avons eu occasion de parler, qui devait consister à descendre assez bas vers le sud pour tourner Sataury et obliger à la retraite l'armée de la Manche, ce mouvement se fait avec sécurité, bien que l'ennemi puisse border la ligne de la Seine du côté de la Brie et se disposer à la passer; et c'est cette nouvelle ligne qui en est cause.

Aussi chercherons-nous à la prolonger encore s'il est possible, tant elle peut avoir d'importance dans la situation de plus en plus resserrée où nous sommes. Nous le ferons aussi par cette considération que, chaque fois que nous la prolongeons de la sorte vers le sud, non-seulement nous entravons davantage la liaison des armées de la Brie et de la Manche, mais aussi nous allons au-devant des convois de la Loire. Si donc nous trouvons encore une position analogue, et qui puisse nous servir, nous n'hésiterons pas à l'occuper. Et en effet elle se présente. De Longjumeau le vallon de l'Yvette descend à Epinay, où il rencontre le vallon de l'Orge, qui, à son tour, et en le remontant, conduit à la forte position de Montlhéry. Nous l'occupons de la même manière. De telle sorte, qu'au moyen du vallon de l'Yvette de Longjumeau à Epinay, et du vallon de l'Orge d'Epinay à Montlhéry, notre seconde ligne s'avance davantage vers le midi. Ligne faible sans doute, surtout de Champlan à Montlhéry, où ce ne sont que des vallons avec faibles cours d'eau qui la couvrent. Mais comme de Champlan à Montlhéry nos forces occupent les hautes plaines de l'Yvette, où elles agissent pour contenir l'armée de la Manche sur la route de Rambouillet; qu'elles peuvent paraître sur leurs saillants qui dominent cette partie de la route d'Orléans, la ligne peut encore avoir une certaine valeur. Quant au service que nous en tirerons, ce ne sera pas seulement nos mouvements

vers Rambouillet qu'elle pourra couvrir contre l'action de l'ennemi que nous savons en force dans la Brie et qui menace à chaque instant d'en déboucher, ce sera encore nos mouvements vers celui-ci, contre ses efforts à déboucher de la Brie, qu'elle nous permettra de couvrir contre l'action de l'armée de la Manche, que nous savons sur la route de Rambouillet. Par exemple, qu'il nous convienne de laisser un instant l'armée de la Manche sur la route de Rambouillet; de nous porter vers la Seine, soit dans la plaine du Long-Boyau (c'est le nom que porte la plaine comprise entre la Bièvre, l'Orge et la Seine), soit dans la plaine de Cour-Couronnes (c'est le nom que nous donnerons à la plaine comprise entre l'Orge et l'Essonne), qu'il nous convienne de nous y porter pour combattre un passage à demi effectué de la part de l'ennemi venant de la Brie, elle nous rend de ce côté le même service. Toutefois, ce qui encore nous fait prolonger de la sorte cette ligne vers le Midi, l'assurer le plus possible dans cette direction, c'est ce qui va suivre.

Nous avons beaucoup parlé du danger qui, dans cette nouvelle combinaison, nous menace du côté de la Brie. Nous savons qu'en effet l'ennemi y a accumulé ses forces, qu'il y est avec 500,000 hommes; nous en supposons 100,000 vers le nord occupés à y contenir la ville. De plus, si du côté de la Brie nous pouvons le menacer de déboucher par le camp de la Brie, cependant la nécessité où nous sommes de tenir les routes du Midi ouvertes, de concourir à défendre la rive gauche de la Seine, cette nécessité retenant l'armée de Paris au sud de la ville, il se trouvera plus libre dans la Brie, il sera plus libre d'opérer le mouvement qui le porte vers la Seine; nous pouvons donc le voir d'un instant à l'autre en forcer le passage, et déboucher sur sa

rive gauche. Mais, à notre tour, il nous reste l'armée de Montereau de 150,000 hommes; que va-t-elle faire?

Elle se porte à l'ouest de Montereau, elle ne s'en sépare pas, autant parce qu'elle peut avoir besoin d'y reparaître que parce que le grand ensemble de Montereau va couvrir sa droite. Elle prend Malesherbes pour base, d'où elle se maintient en communication avec Montargis, et par Montargis avec la Loire. Puis, de Malesherbes pour base, elle se porte par Milly dans la plaine qui sépare la Seine de Melun, de l'Essonne, et que nous désignerons sous le nom de plaine d'Auvernaux, nom d'un des petits villages qu'elle comprend.

Le but qu'elle doit se proposer consiste en ceci:

1° Conserver ses communications avec Montereau pour y reparaître au besoin; les conserver avec la Loire, par où viennent les approvisionnements.

2° Empêcher que, de la Brie où il est, l'ennemi ne passe la Seine entre Melun et Paris, pour conserver aussi les communications de ce côté, et y conduire les approvisionnements.

3° Si cependant, à l'aide de la grande supériorité de ses forces, l'ennemi parvient à s'installer sur la Seine en tête de pont, pour de là intercepter les routes de Fontainebleau et d'Orléans, empêcher qu'il ne s'en éloigne, afin, au moyen qu'on ferait faire un détour aux convois, de tenir encore les communications avec Paris ouvertes. Voyons si, de la plaine où nous la supposons installée, l'armée de Montereau va pouvoir remplir ce triple rôle.

Comme c'est ici qu'elle va se servir des ouvrages de Melun, c'est le moment de dire comment nous les supposons établis. C'est un camp fortifié que nous y supposons, composé d'ouvrages revêtus. Nous supposons que, de la Seine

de Melun à la Seine au-dessous de Seine-Port, on occupe la corde du demi-cercle que la rivière y décrit; et que, sur la ligne de 8,000 mètres que cette corde parcourt, on établisse 5 forts revêtus dont Melun formera celui de droite. C'est un camp appuyé à une place. Il sera destiné à tenir tête à de si grandes forces (les 500,000 hommes de la Brie peuvent venir s'y heurter), que nous le supposons défendu par des ouvrages revêtus. Quel parti l'armée de Montereau en tirera-t-elle?

1° Il s'agit pour elle de se maintenir en communication avec Montereau. Or la forêt de Fontainebleau et la Seine couvrent la route de Moret; l'ennemi forcera-t-il le passage de la Seine de Melun à Moret, à Fontaine-le-Port, par exemple? Mais de la plaine où elle est, l'armée de Montereau peut s'y diriger et lui tenir tête. Puis le passage forcé, il faut qu'il débouche de la forêt, et la défense peut encore entraver son débouché. Puis, à son tour, de cette même plaine d'Auvernaux, la défense peut au moyen du camp de Melun déboucher dans la Brie, et compromettre l'ennemi dans ses tentatives sur la forêt; d'autant que pour qu'il y pénètre, venant de l'Hyères comme il le fait, il faut qu'il se place entre Melun et Montereau, sur lequel, si le débouché par Melun réussit, il peut être rejeté. Et la crainte qu'il ne réussisse le rendra circonspect à aborder la forêt.

2° Le second point consiste à empêcher que l'ennemi ne passe la Seine, cette fois au-dessous de Melun, au-dessous du camp fortifié, c'est-à-dire qu'il ne la passe entre Melun et Paris. Mais déjà par le front qu'il occupe, le camp de Melun couvre jusqu'à la plaine où arrive l'Essonne, jusqu'à Corbeil, que d'ailleurs, du point où nous la supposons, l'armée de Montereau peut défendre directement par la rive gauche Il reste donc l'espace qui s'étend de l'Essonne à

l'Orge et de l'Orge à Paris, espace de 6 lieues environ. Mais d'abord ce camp ne laisse pas que de faire sentir son influence de l'Essonne à l'Orge. Car de ce côté aussi il donne une position offensive sur le flanc de l'ennemi, dans le mouvement qui le porte de l'Hyères sur la Seine. Quoiqu'il ne puisse couvrir le passage aussi directement en aval qu'en amont, parce que l'amont a derrière lui l'armée de Montereau qui s'y appuie, il ne laisse pas que de le couvrir encore efficacement. Puis de l'Essonne à l'Orge la Seine est encaissée, et le passage peut en être défendu directement par des batteries que vont protéger en arrière le *camp de Vélizy* et la seconde ligne établie en deçà de la Seine. Quant à l'espace de l'Orge à Paris, on a vu que cette même seconde ligne l'annulait en quelque sorte.

On retrouve ici l'influence du *camp de Vélizy*, qui commence de mêler son action à celle de l'armée de Montereau. Il donne à la portion de la rive de la Seine qui s'étend de Paris à Corbeil, et pour en défendre directement le passage, une sécurité qui sans lui n'existerait pas. C'est encore lui qui assure du côté du haut de l'Essonne la gauche de l'armée de Montereau installée dans la plaine d'Auvernaux. C'est en contenant comme il le fait l'armée de la Manche au delà de la route de Rambouillet; c'est en dégageant tout ce qui se trouve entre la forêt de Rambouillet et celle de Fontainebleau, qu'il fait de ce côté la sécurité de l'armée de Montereau, qu'il lui permet d'incliner au besoin sa base vers l'Essonne pour passer au besoin sur la rive droite de la Seine. Et en effet, dans le cas que nous avons supposé, celui où il lui faudrait déboucher par le camp de Melun, elle aurait besoin pour le faire d'être complétement rassurée sur ce qui pourrait se montrer sur l'Essonne; c'est le service que lui rend le *camp de Vélizy*.

3° Cependant comme l'ennemi est bien supérieur, que l'armée de Paris sera occupée du côté du midi, ce qui le laissera plus rassuré contre le débouché du camp de la Brie, il peut, tout en opposant au camp de Melun des forces supérieures, forcer le passage de l'Essonne à l'Orge, s'y installer en tête de pont sur la Seine, et en paraissant ainsi dans la plaine de Cour-Couronnes, couper la route de Fontainebleau et menacer celle d'Orléans. Pour ce cas encore nous allons retrouver l'influence du *camp de Vélizy* et celle de la seconde ligne de défense. Comme le *camp de Vélizy* contient l'ennemi sur la route de Rambouillet, c'est, avons-nous dit, tout le quart de cercle compris entre la forêt de Rambouillet et celle de Fontainebleau qui est libre et où, indépendamment des routes de Fontainebleau et d'Orléans, se trouve la route de Chartres passant par Rochefort. D'où il suit qu'en faisant un détour nous pouvons encore maintenir nos communications. Par exemple, que de Montargis nos convois se dirigent sur Malesherbes, Etampes et Dourdan, la route de Chartres qu'on y rencontre ramène sur la Bièvre. Que si l'ennemi installé sur la Seine veut l'atteindre, il faut qu'il se sépare de la Seine; qu'il paraisse sur la route de la Ferté-Aleps à Arpajon. Mais, d'une part, l'armée de Montereau, de la plaine d'Auvernaux où elle est, peut paraître sur l'Essonne et l'y arrêter; où bien il faut qu'il dépasse la vallée de l'Orge dans son parcours de Montlhéry à Epinay: mais c'est là que règne la seconde ligne dont nous avons parlé et au delà de laquelle est l'armée de Paris qui peut le contenir de ce côté.

Ainsi donc, et quant à l'armée de Montereau, on voit qu'elle peut remplir son triple rôle. Placée comme nous l'avons supposé, elle occupe, par rapport aux forces en-

nemies qui sont dans la Brie, un point central où elle ne peut être menacée qu'autant que ces forces paraîtront sur l'une des extrémités du demi-cercle, ce qu'elles ne peuvent faire sans avoir la Seine à passer, pendant qu'à son tour elle peut en déboucher par le camp de Melun qu'elle occupe. Il semble donc qu'elle soit dans de bonnes conditions.

Ainsi donc il semblerait que dans l'hypothèse où nous raisonnons, celle de la réunion de toutes les forces ennemies autour de Paris, nous pourrions aussi tenir tête et maintenir aussi nos communications avec la Loire.

Toutefois, nous ne pouvons nous le dissimuler, notre situation sera très-critique ; il suffit d'un succès de la part de l'ennemi pour déranger l'équilibre. Puis cette ligne de la Seine, que nous nous efforçons de couvrir par tous les moyens possibles, ne laisse pas que de pouvoir être forcée par les considérations que nous avons déjà exposées et que nous rappellerons. L'armée de Paris qui en observe une partie aura beaucoup à faire. Il faut qu'elle paraisse dans le camp de la Brie afin d'obliger l'ennemi à y tenir de grandes forces pour le surveiller ; il faudra qu'elle se montre également du côté du nord de la ville pour l'y tenir aussi en haleine ; il faudra qu'elle se montre et souvent dans le *camp de Vélizy*, où elle a un double objet à remplir, ouvrir les routes du Midi et couvrir la défense établie le long de la Seine. Elle aura fort à faire. Peut-être lui sera-t-il difficile de se séparer des ouvrages de la ville, de paraître entre l'Orge et l'Essonne pour en défendre au besoin le passage. D'un autre côté, l'armée de Montereau qui est plus voisine de l'Essonne a sa ligne avec Montereau à couvrir, celle du haut de l'Essonne à éclairer contre les détachements qui pourraient s'y montrer venant de la basse Seine ; de

telle sorte que, bien qu'elle soit plus voisine de la Seine dans son parcours de l'Essonne à l'Orge, elle ne peut guère non plus y paraître avec toutes ses forces, tandis que c'est précisément sur cette même portion de la Seine que l'ennemi qui est dans la Brie peut se porter avec le plus de facilité; plus haut il rencontre Melun; plus bas il se rapproche trop de Paris. Sans doute, s'il s'agissait d'une disproportion moins grande entre les forces des deux parts, cette position de la défense lui suffirait; mais cette grande disproportion dérange tout équilibre. Tout en contenant les différentes positions offensives qui peuvent le menacer du côté de la Brie, où nous savons qu'il a 500,000 hommes, il peut en amener 100,000 sur la ligne de la Seine de l'Orge à l'Essonne. Et quelle rivière que la Seine en été! Une nuit peut suffire pour en surprendre le passage. Puis le point de Villeneuve-Saint-Georges aussi nous inquiétera toujours.

Or, comme il se peut que dans la grande extrémité où notre pays se trouvera il s'agisse pour lui d'une épreuve tout autrement décisive que ne l'ont été celles de 1814 et 1815, nous chercherons si nous n'aurions pas d'autres ressources à mettre en usage; et nous ne reculerons devant aucun des moyens qui nous paraîtront praticables, dans la pensée que si nous parvenons à faire avorter cette combinaison qui rassemble ainsi autour de Paris toutes les forces de l'ennemi nous pourrons le voir ramené à d'autres où les chances nous seront moins défavorables.

§ III.

D'UN LAC A PRODUIRE EN AMONT DE PARIS, ET DE SES EFFETS.

Un historien de Paris, Dulaure, après avoir donné un aperçu de la topographie des collines qui entourent l'emplacement de Paris, fait la réflexion que si, dans les temps primitifs, ces collines n'ont pas été séparées comme nous voyons qu'elles le sont de nos jours par le passage que s'y ouvre la Seine après sa jonction avec la Marne, il a dû, de Paris à Corbeil, et à cause du peu de pente que la Seine y présente, régner un lac d'une grande étendue et d'une grande profondeur, qui devait être alimenté par les eaux de la Seine et de la Marne, et dont les collines qui bordent le cours de la Seine de Paris à Corbeil devaient former les bords; puis qu'à l'époque où ces collines se seront ouvertes elles auront donné passage aux eaux, et que le lac aura disparu. Ce passage que, selon l'auteur, ces collines auront donné pour l'écoulement des eaux, l'enceinte telle que nous la supposons dirigée pourra le fermer au besoin et ramener le lac en partie.

Pourrions-nous donc en amont de Paris, et dans le système que nous avons exposé, qui consiste à comprendre le confluent de la Seine et de la Marne dans l'enceinte, pourrions-nous, à l'aide de cette enceinte formant digue, et au moyen du barrage de la Seine et de la Marne établi au droit

chent. Il entre dans l'Hyères, de sorte qu'il enveloppe presque le coteau de Villeneuve-Saint-Georges, déjà entouré du côté de la ville et dont l'accès défendu indirectement par l'existence de la Brie, où peut paraître à chaque instant l'armée de Paris, va devenir tellement hasardeux tant qu'à en faire un point de passage, qu'on peut dire que l'ennemi y renoncera; ce qui va faire la sécurité de la plaine du Long-Boyau; dès lors cette plaine appartient à la défense. Puis la vallée de l'Orge à son tour, qui prolongeait notre seconde ligne défensive, va voir les eaux remonter jusqu'à une certaine hauteur, elles arrivent jusqu'à Montlhéry.

Quel en sera l'effet en amont de Corbeil? Ici le lit de la rivière s'élève davantage. Toutefois le lac y gonflera ses eaux au-dessus de Melun; à Melun, il nous est moins utile puisque nous y retrouvons le camp fortifié qui en couvre le passage. On peut remarquer cependant qu'en ajoutant aux difficultés du passage depuis le camp de Melun jusqu'à Corbeil, et de Corbeil jusqu'à une certaine hauteur dans l'Essonne, cette nouvelle condition des eaux de la Seine ajoute à la sécurité de l'armée de Montereau installée entre l'Essonne et la Seine.

Puis encore, comme l'influence du *camp de Vélizy* s'étend aisément jusqu'à Epinay sur l'Orge; que d'Epinay à Montlhéry l'Orge va recevoir les eaux du lac qui en feront une rivière; il s'ensuit que cette seconde ligne que nous avons créée en deçà de la Seine prend une solidité nouvelle, et qu'elle va bien mieux atteindre le but qu'on s'était proposé, qui était, d'une part, de pouvoir en se portant entre les deux lignes les défendre alternativement avec sécurité pour ses derrières; d'autre part, d'être mieux en mesure d'aller au-devant des convois de la Loire; car dans ce cas, du côté du midi, les abords de Paris vont se trouver en réalité

de 8 mètres. Nous admettrons donc que la digue qui en résulterait serait maintenue à cette même hauteur ; ce qui donne pour la hauteur des eaux, et en les exhaussant jusqu'à ce niveau, 15 mètres environ au-dessus de l'étiage de la Seine et de la Marne. Dans les grandes crues elle monte d'elle-même à 6, 7 et 8 mètres au-dessus de l'étiage; mais dans les grandes crues l'eau ne fait que passer, tandis qu'ici elle serait retenue dans le lac. Nous dirons aussi que, sans l'élever à cette hauteur, elle peut donner d'utiles résultats. Si nous prenons ce niveau, c'est qu'il a été fait le long d'une des rives de la Seine un nivellement qui s'en approche et qui pourra nous guider, c'est celui du chemin de fer de Corbeil. Il nous montre combien la pente est faible en amont de Paris, et appuie la conjecture de Dulaure sur ce qui a pu exister dans les temps primitifs. En effet Paris et Corbeil sont presque de niveau, et le seraient surtout pour nous, qui prenons notre point de départ au delà du confluent. Le niveau de la rive est de 31 à 32 mètres au-dessus du confluent ; il est le même aux approches de Corbeil. D'où il suivrait que tout exhaussement des eaux produit au droit de l'enceinte se produirait aussi à Corbeil, et que ce serait comme si le barrage était porté à Corbeil même. Quels seront donc les effets de ce lac dans l'espace de Paris à Corbeil ?

Il faut d'abord faire remarquer que des deux rivières de Seine et Marne, qui vont mêler leurs eaux en amont du confluent, la Marne a son lit plus haut, ses rives plus encaissées que le lit et les rives de la Seine ; ce qui fait que la Marne nous donnera plus qu'elle ne nous prendra, et que ce sera dans le bassin de la Seine que se portera le plus grand volume des eaux : c'est en effet ce que nous cherchons.

Or donc, au niveau supposé, la Marne et la Seine vont

unir leurs eaux depuis le coteau de Vitry jusqu'à celui de Chènevières, baignant le pied du coteau de Chènevières à Villeneuve-Saint-Georges sur un parcours de deux lieues et sur une largeur d'un quart de lieue au point le plus resserré : ce qui, de ce côté, va couvrir les abords de l'enceinte.

En face de Villeneuve-Saint-Georges, qui nous a toujours inquiété, si le lac n'y couvre pas immédiatement la rive gauche, il en formera une île, car il la couvrira plus en arrière; avec cet avantage que, reporté plus en deçà, le point de passage le sera à la fois sur un point plus éloigné des hauteurs de Villeneuve-Saint-Georges, et plus rapproché des hauteurs de Villeneuve-le-Roi où sera la défense.

Au-dessus de Villeneuve-Saint-Georges, les plaines où arrive l'Orge seront à droite comme à gauche de la Seine couvertes sur une grande étendue; le demi-cercle de hauteurs qui comprend Juvizy, Viry et Ris, qui, situé comme il l'est en arrière de la Seine, ne pouvait que très-imparfaitement en commander le passage à moins d'y conserver des forces que nous serons obligés d'avoir ailleurs, va prendre plus de valeur à mesure que le lac se rapprochera de ses pieds.

Au-dessus de la plaine de l'Orge, de Ris à Corbeil, en face de la plaine de Cour-Couronnes, où nous avons vu que l'ennemi pourrait, avec plus de succès, tenter le passage, parce que les rives y sont plus rapprochées, si bien que sur quelques points, à Ris, par exemple, la rive droite y commande la rive gauche, le lac, s'il n'y trouve pas des plaines pour s'y étendre, y quadruplera le volume de la rivière en hauteur comme en largeur, et réduira sensiblement le nombre des points à surveiller, en même temps qu'il en facilitera la défense.

Plus haut, la plaine où arrive l'Essonne, et qu'occupe la petite ville de Corbeil, et où la rive droite vient aussi dominer le pont de Corbeil, cette plaine aussi sera occupée par les eaux du lac, ce qui encore rendra le passage difficile sur ce point. Au reste, on en peut juger par le niveau du chemin de fer. Sauf sur quelques points, il se maintient toujours au-dessous de la cote de 40 mètres qu'il atteint à son arrivée à Corbeil; il s'est établi à ce niveau pour éviter les grandes crues. Il serait donc, dans tout son parcours, couvert par le lac porté à cette hauteur. Rappelons que sans s'élever à cette hauteur il peut donner d'importants résultats, porté à moitié il paraîtrait encore dans la plaine de Corbeil.

Cependant, nous l'avouerons, si nous le concevons, si nous désirons qu'il soit possible dans ces proportions, c'est que nous sommes en face d'un grand danger et qu'il nous faut des moyens défensifs proportionnés aux grandes ressources de l'ennemi. On sait quelles grandes forces sont accumulées dans la Brie; on sait combien de nos jours la science militaire se joue des plus importants passages de rivières, avec quelle promptitude elle les exécute, avec quelle facilité elle peut les surprendre! En consacrant 150,000 hommes à contenir le camp de la Brie, 150,000 pour contenir celui de Melun, 50,000 pour inquiéter la forêt de Fontainebleau, il lui en reste encore 150,000 pour forcer le passage de la Seine et se montrer dans la plaine de Cour-Couronnes. Aussi désirons-nous que ce lac, qui peut venir si efficacement seconder nos moyens défensifs, puisse être obtenu dans les plus grandes proportions. Examinons ce qu'il va produire à droite et à gauche de la Seine.

Il va entrer dans quelques-unes des vallées qui y débou-

ses eaux dans le bassin de la Seine. Et comme l'infériorité de niveau du bassin de la Seine se maintient d'une manière sensible jusque près du bassin de la Loire (Montargis, qui n'est qu'à 10 lieues de la Loire, est encore de 40 mètres au-dessous de Briare), on pourrait pratiquer la dérivation à un niveau inférieur au lit de la Loire, ce qui rendrait maître de la faire y entrer quand on voudrait. Le cas échéant, la Marne, la Seine et la Loire réunies en amont de Paris, y amèneraient le lac dont nous avons parlé. Je ne crois pas ce travail hors de proportion avec l'utilité qu'on en tirerait pour la défense de la Seine.

On dira que ce serait bouleverser le service de ces rivières au moment où il serait utile? Nous dirons que les chemins de fer y suppléeront, et qu'on prétend même qu'ils pourront le faire en temps ordinaire. Il est aussi une autre disposition à laquelle ce lac pourrait obliger, et qui serait de relever sur quelques points quelques-unes des routes qu'il couvrirait, et pour celles qui devraient servir à la défense. Mais ces travaux de terrassement doivent-ils paraître difficiles de nos jours où nous voyons ces mêmes chemins de fer en exécuter chaque jour d'analogues et sur la plus grande échelle?

A combien d'hommes peut-on évaluer l'utilité d'un lac pareil? A celle de 80 à 100,000 hommes: les suites en sont que l'armée de Paris redevient plus libre dans ses mouvements; celle de Montereau également; et que les routes de Fontainebleau et d'Orléans, qui sont nos communications avec la Loire, semblent pouvoir retrouver leur sécurité. Or si cela est, et si l'on se rappelle que ç'a été dans l'espoir de les atteindre que l'ennemi a pris la grande détermination de réunir ses deux principales lignes en une seule, on voit que cette combinaison lui échappe, et que le voilà ramené à la première, celle des trois lignes. C'est aussi ce que nous nous

étions proposé; non que nous nous soyons délivrés, mais il se peut que les combinaisons auxquelles l'ennemi sera ramené nous soient moins défavorables. Si donc cette condition nouvelle de la Seine peut avoir les effets que nous disons, elle devient une circonstance importante dans les événements de la campagne. C'est aussi ce qui nous a fait chercher à obtenir ce lac au prix des moyens indiqués et à l'élévation que nous avons dite. Il nous semble qu'on ne pourra jamais acheter à trop haut prix la liaison réelle et efficace de l'ensemble de Paris et de l'ensemble de Montereau qu'il peut amener; liaison qui est appelée à avoir les effets les plus étendus comme nous le verrons plus bas.

Nous sommes donc ramenés à la combinaison des trois lignes dont on connaît les effets : l'armée de Paris va reparaître dans la Brie de concert avec celle de Montereau, qui prenant pour base Montereau et Nogent va pouvoir tourner l'Hyères, se montrer sur le Morin et obliger l'armée de Mayence à reculer sur la Marne; ce qui d'un autre côté va obliger l'armée de la Manche à en faire autant sur la basse Seine; et les routes du Midi vont se rouvrir, sans parler de celles de Montereau à Paris par la Brie qui se trouve dégagée. On voit que les choses ont bien changé; et on peut apprécier la différence qu'il y a pour la défense entre les deux combinaisons : elle consiste dans l'occupation ou bien dans l'évacuation de la Brie et de tout ce qui est au delà de la basse Seine.

(La suite au prochain numéro.)

graphe, et sur laquelle je prie les bons esprits de reposer leur attention la plus réfléchie :

« 1° La topographie de l'Algérie est des plus difficiles sur une très-grande partie de sa surface ;

« 2° Elle est occupée par des populations bien plus nombreuses qu'on ne le croyait,

« 3° Et sans contredit les plus belliqueuses du monde.

« 4° Dans ce peuple, tous les hommes sont guerriers depuis leur adolescence jusqu'à leur extrême vieillesse ; chacun pris individuellement est un homme de guerre redoutable, etc., etc. (1). »

Je conjure le lecteur de garder quelque courage, bien que ceci ressemble au début d'un sermon en quatre points.

---

(1) L'ALGÉRIE : *Des moyens de conserver et d'utiliser cette conquête*, par le général Bugeaud, p. 23.

II.

Ces vérités qu'énonce M. le Gouverneur général ne sont pas absolument neuves. Quelques autres intelligences lucides ou attentives les avaient peut-être bien entrevues déjà, avant qu'elles ne fussent professées par lui en termes si décisifs et si bien tranchés. S'il était permis de se citer, le rédacteur même de cette note, quoique des moins capables, mais parce que sa position l'avait appelé autant qu'un autre à recueillir des renseignements sur ce sujet, avait été saisi de l'évidence de quelques-uns de ces faits, et les avait pris bien ou mal pour point de départ de deux mémoires, qui ont eu précédemment l'honneur d'être soumis à M. le Ministre de la guerre.

Quoi qu'il en soit, de ce que ces vérités auraient déjà été témoignées par plus d'un confesseur, de ce qu'elles ont même été consacrées déjà par le sang de nombreux martyrs, en perdent-elles de leur valeur et de leur force incontestables ? Elles viennent de recevoir une nouvelle sanction de la bouche même de M. le Gouverneur général. Elles empruntent du livre remarquable où elles ont été écrites, de la haute position de l'auteur, un poids, un retentissement, une

autorité que ma voix n'aurait pu leur donner. Il faut même reconnaître que, venant de cette source, elles possèdent en elles tout ce qu'il y a de persuasif dans les aveux défavorables à la cause que l'on plaide, au but vers lequel on tend; car ce n'est pas, si je ne m'abuse, de ces quatre données que M. le général Bugeaud a déduit directement le premier et le dernier mot de sa publication, je veux dire la facilité des moyens de conserver et d'utiliser notre conquête.

Ces propositions offrent donc tous les caractères de validité. S'il fallait les entourer de plus de preuves, a-t-il été fait un seul pas en Algérie qui n'en produise d'abondantes?

Je le demande à tous ceux qui se sont fatigués dans les sentiers de l'Afrique, qui ont gravi et enlevé, l'arme à la main, la cime de ses roches menaçantes; qui sont descendus dans les profondeurs traîtresses et meurtrières de ses gorges, de ses ravins boisés, de ses défilés; qui ont bataillé dans ses plaines, soit abandonnées à la stérilité, soit couvertes des plus fertiles moissons; monté à l'assaut de ses villes fortes; abordé, à la face de l'ennemi, sur ses côtes tempétueuses, ou touché de la vue et du pied au sable de son désert: je le demande à tous ceux surtout qui en pratiquant le pays ont pu pénétrer aussi dans l'intérieur de son peuple; en évaluer la masse, toute disposée qu'elle est à se cacher à vous; manier ses hommes, considérer leur caractère et leurs mœurs, étudier leurs habitudes et leurs penchants, éprouver la vigueur et l'agilité de leur corps, leur énergie, leur persévérance; leur audace. De tous ceux-là, seuls doctes sur l'affaire africaine, en est-il un qui se lève et qui vienne démentir ce que nous posons? qui veuille dire que ce pays n'est pas des plus tourmentés, des plus âpres, des plus favorablement consti-

tués pour la défense et pour toutes les ressources et les ruses de la lutte? que les populations qu'il nous cèle le plus qu'il peut, mais qu'il sait nous révéler en un instant dans un nombre inattendu, ne soient pas parmi les nations présentes aujourd'hui sur la face de la terre l'une des plus belliqueuses et par tempérament et par coutume, l'une des plus puissamment douées pour le combat? veut-on contester que le sang riche et coloré qui court dans les veines de cette race est peut-être le sang le plus bouillant, le plus tumultueux, le plus passionnément énergique que les races primitives aient transmis jusqu'à nous?

Si vous en doutez, je ne dis pas prenez un de vos pauvres, e ne descends pas jusque-là; mais seulement sortez l'un des fileurs de coton, un des remueurs de navette d'une de vos cités industrielles; apportez-le à côté de ce pasteur ou de ce laboureur algérien, mettez-les nus, comparez et prononcez.

Voulez-vous les prier d'agir, de travailler, de porter un fardeau, de courir au soleil; l'épreuve deviendra encore plus décisive.

M. le général Bugeaud a omis un trait dans le tableau que nous lui empruntons; il l'aurait rendu complet, s'il y avait fait figurer les conditions du climat et son action toute diverse sur les générations qu'il a vu éclore et sur celles qui lui sont étrangères. J'en pourrais parler ici, mais nous y reviendrons.

Quant aux limites d'âge entre lesquelles s'exercent ces hautes facultés guerrières, M. le Gouverneur général les a

fixées avec exactitude. Les exemples en abondent, chaque tente les fournit. Pour ne citer que les noms les plus connus, contemplez la verte vieillesse du général Moustapha, qui ne compte ni les services qu'il rend, ni les années qu'il porte. A près de quatre-vingts ans (1), il est le premier à cheval et en descend le dernier, soutient toutes les fatigues mieux que les plus jeunes, et pousse toujours le plus en avant, soit à l'attaque, soit à la poursuite. Son intelligence est une des lumières de nos expéditions, et son dévouement un de nos plus fermes appuis.

Passez-vous à l'autre terme? enquérez-vous, dans la plaine de la Medjana, de la famille du vieux Sid Ahmed-el-Mokrani; demandez qu'on vous indique l'avant-dernier de ses fils, qui près de lui semble un arrière-petit-fils : on vous montrera le jeune Mohammed, un enfant de douze ans, à cheval, en armes, à la tête des cavaliers de son père. Il les a déjà maintes fois guidés depuis plus de trois années, et cela à travers tant de difficultés, sous des périls si incessants, dans une position si perpétuellement menacée, que pour que cette noble famille, considérablement déchue de sa grandeur, mais non de sa fermeté et de sa vaillance, existe encore, il a fallu de continuels prodiges d'habileté, de persévérance et

---

(1) Lui-même ne sait pas son âge d'une manière précise; mais il raconte que son père était à Alger lors du débarquement des Espagnols en 1775, et lui fit cadeau, en revenant, du premier cheval qu'il ait monté; il avait alors une dizaine d'années. En 1836, Abd-el-Kader lui écrivait : « Toi qui es presque octogénaire, reviens à la foi de tes pères, etc. »

d'audace. Mais ce qui la distingue encore plus particulièrement que tout le reste, c'est sa fidélité envers nous.

. . . . . .

Je ne vous ai pas parlé du dernier des fils de Mokrani; c'est cet enfant de moins de quatre ans qu'un rude mentor à barbe blanche promène au galop sur le devant de sa selle, la petite tête abritée sous les pommeaux de ses pistolets, et auquel il désigne du doigt l'endroit où l'on se bat.

En Algérie l'enfant vient au monde entre les jambes des chevaux, au bruit des coups de fusil. Il est élevé, sous un ciel de feu, dans des alternatives continuelles, et plus que jamais depuis notre conquête, de combats, de succès, de défaites, d'attaques avec tous leurs hasards, de surprises de nuit, de fuites précipitées devant un ennemi supérieur. Singulier collége!

Si, d'une part, en considération de la vérité réelle et, de l'autre, de la parole affirmative de M. le Gouverneur général, on veut bien m'accorder comme admises les prémisses fondamentales que je viens de rappeler, nous partirons de la base qu'elles nous donnent afin de rechercher ce qu'il conviendrait de faire au sujet de ce pays et de ce peuple, pour son bien, s'il se peut, et pour l'intérêt de la France surtout.

Quoique notre but soit tout particulièrement militaire, nous serons forcés de toucher à des considérations qui n'en sont que voisines. En cette matière tout se tient et tout s'enchaîne.

CHAPITRE II.

ORIGINE ET CARACTÈRE DU SYSTÈME DE COLONISATION EN ALGÉRIE.

Nous venons d'entrevoir, sinon d'étudier à fond, quelles sont la nature et la trempe de cette nation, plus nombreuse de beaucoup qu'on ne le supposait. Jusqu'ici l'avons-nous fait entrer, pour quelque chose de plus que pour un obstacle, dans la considération des mesures à adopter vis-à-vis des douze mille lieues carrées de pays, c'est-à-dire d'un territoire égal à la moitié de la France, dont nous sommes en train de la déposséder ?

A cet égard nous nous sommes bornés à prendre tous nos conseils au milieu de nous-mêmes, comme pour une simple affaire intérieure de famille; comme s'il ne s'agissait que d'une ferme à bailler à un autre fermier. Il semblerait que chacun de nous s'est mis seulement à contempler autour de lui-même, en France, ce qu'il pouvait y voir de trop ou de pas assez. Suivant le caractère et la position, les uns ont aperçu de gros capitalistes qui seraient satisfaits de placer leurs fonds à de meilleurs deniers ; les autres, de grands agriculteurs qui, trouvant que la propriété se morcelle trop

de ce côté de la Méditerranée, voudraient acquérir sur l'autre rive de plus vastes apanages à moindre prix; tel, des commerçants malheureux ayant à rétablir leur rapide fortune, ou bien des prolétaires à tirer de leur rang, par esprit d'humanité, pour les jeter à de nouveaux hasards et très-probablement à de plus grands maux; tel autre, des ouvriers sans travaux, des spéculateurs sans enjeu, des talents peut-être sans emploi; tel enfin, des fournitures à entreprendre, ou même, quoique j'hésite à le croire, des bulletins à enregistrer et des grades à mériter. Chacun, pour le mal qu'il avait à guérir, inventa l'Algérie, et, comme Dieu quand il eut fait le monde, trouva que c'était une bonne chose. Sur de si sages pensées, toute la volée a voulu s'abattre sur l'Afrique.

Un dernier que j'honore entre tous remarqua une masse effrayante de pauvres, fort à charge au pays; et il lui semble que l'Algérie serait pour cette plaie un égout facile, un exutoire heureux. S'ils y vivent, tant mieux! — S'ils y meurent, ce qui est, hélas! infiniment plus probable, tant pis! — Je n'ose supposer qu'on veuille répondre une seconde fois: tant mieux! quoique je trouve accolée de bien près à ce projet charitable l'expression inhumaine de RECRUTER POUR LA MORT.

Des populations filles de cette terre, et que sa fertilité nourrissait, je ne vois pas qu'en tout ceci on se soit encore beaucoup occupé.

Si le nombre en était moindre qu'il n'avait semblé présumable, ou s'il diminuait chaque jour, l'affaire serait de peu d'importance. Mais c'est tout l'opposé, de l'aveu des maîtres.

La puissance de nos combinaisons, à l'égard de l'Algérie, s'est élevée pour le moment jusqu'à cette hauteur ; le hasard, qui paraît les avoir dirigées, ne les a pas menées plus loin.

Des intérêts isolés en ont été la seule règle.

Le poids du peuple indigène tout entier n'est pas entré dans la balance.

La question capitale, la condition antérieure à toute autre du plus prompt accroissement de la puissance nationale, du profit le plus positif et le plus prochain de l'Etat, est pareillement oubliée.

Sur un plan si incomplétement étudié, et dans lequel les deux termes principaux du problème ont été négligés, cherchons quels sont les résultats produits ; prévoyons ceux que prépare cette théorie inexacte, dans laquelle la base et la clef de voûte sont omises.

CHAPITRE III.

RÉSULTATS PRATIQUES DE LA COLONISATION, TELS QU'ILS SE SONT PRODUITS JUSQU'A CE JOUR. — EXAMEN DE CEUX A VENIR.

En fait, nous avons facilité, excité la rapide invasion d'une arrière-garde de colons, que je désigne par ce nom, attendu qu'il est usuel, mais dont la masse se compose en général de tout autres éléments que de colons réels. Les pauvres familles qui avaient été appelées en vue de culture des terres, et qui eussent mérité à plus juste titre la qualification de colons, ont péri. S'il en a survécu quelques-uns, ils sont cabaretiers suivant les armées, et leurs filles ont été vouées à la débauche : métiers moins pénibles et plus lucratifs. La colonisation prise dans l'acception véritable en est là, à très-peu d'exceptions près.

Vous avez, dis-je, improvisé l'envahissement d'un peuple de trafiquants, d'acquéreurs de terrains, d'acheteurs de maisons, d'entrepreneurs d'affaires, de spéculateurs de toutes sortes ; les voilà après cette terre comme à la curée. Leur avide activité devance l'armée. L'Etat n'a pas encore résolu s'il prendra possession d'une ville, qu'elle est acquise déjà, maison par maison, déjà revendue et rachetée de nouveau : de même des terrains. D'ordinaire l'opération

a lieu à rentes ; elle n'en est que plus facile, plus élastique et plus commode. Si l'Arabe disparaît, s'il est entraîné dans les rangs ennemis, le bien reste et la dépense cesse. C'est donc tout profit que ce bandit s'éloigne.—Il en a été ainsi des propriétés du Sahel, ainsi des villes de la côte, ainsi de la M é tidja, ainsi de Blida, et la même marche continue. On peut me répondre : Ce qu'ils en font c'est à leurs risques et périls — Non pas, c'est aux vôtres, gouvernement de France ; car après vous avoir devancé on vous force la main. On n'a cessé de le faire.

M. le général Duvivier a dit quelque part (1) : « Cette vicinité des Français, naturellement si légers, si curieux, si inconséquents, si vifs, peu à peu fera émigrer tous les habitants, particulièrement les plus austères et les plus influents. »

M. le général Duvivier prophétise ainsi le passé ; mais la colonie étant chose à ménager, il y met de la réserve.

L'âpre avidité de ces conquérants à la suite, l'étrangeté de leurs mœurs, de leurs coutumes, de leurs vêtements, de leur langage ; et pour le dire avec M. le Général, mais en termes moins retenus, leur pétulance tracassière dans toutes les relations de voisinage ou de commerce, leur imprudente curiosité, leur indiscrète et impitoyable raillerie sur tout ce qui tient au mystère de la vie intérieure musulmane, aux femmes, aux prescriptions de la loi religieuse ;

---

(1) ALGÉRIE : *Quatorze observations, etc.*, p. 72.

très-habituellement leur disposition à traiter les Arabes du fort au faible, de maître à valet; toujours la dépossession des biens fonciers et le très-rapide enchérissement des denrées dont ils provoquent l'élévation avec une folle étourderie; toutes ces causes, et nous ne précisons que les principales, chassent promptement au loin les populations originelles. Le vide, sauf ces fourmis remuantes et accapareuses, se fait autour de vous. Leur majeure partie vit de l'armée; l'autre mange ses ressources et escompte l'avenir.

Tel est l'état actuel; et tant que votre voie ne se détournera pas de cette ornière, il en sera ainsi. Il faut vous y résigner comme à un fait inévitable. Les colons, comme on les appelle, et la population arabe, surtout celle des champs, ne pourront s'intercaler et se mélanger que dans très-longtemps. Leur contact est trop irritant, leurs frottements trop offensifs; l'invasion des uns est trop violente, la répulsion des autres trop profonde.

Tout ce qui se passe là est légitime: je l'admets. C'est le droit de la conquête: je le veux bien; les lois de la guerre sont d'ailleurs un code trop mal fixé pour qu'on sache au juste où s'arrête leur latitude.—Je demande seulement si une telle marche, ainsi abandonnée à son propre mouvement, sans régulateur et sans limites déterminées, est la plus sage; si elle est politique. Je vous demande de prévoir, en fin de thèse, à quelle issue cela vous conduit.

Vous ne me paraissez préoccupés que de la possession matérielle du terrain. L'accession et la conservation sous votre autorité des habitants qui le couvraient et le fertilisaient ne sont pas votre souci.

Qu'arrive-t-il cependant ? Ces populations fugitives quelqu'un, le chef de vos opposants (et si ce n'était lui, ce serait la pensée nationale dont son nom n'est que l'emblème), les recueille avec grand zèle, les agglomère, en fait son peuple et vous les oppose. Maintes fois déjà ce chef, qui n'est que trop habile, trouvant sans doute que vous ne marchiez pas assez vite dans vos fautes à son profit, s'est appliqué, soit par des ordres et des suggestions, soit par son action directe, à forcer les populations encloses dans vos limites ou voisines d'elles à interner dans la profondeur du pays. Il possède pour l'agglomération de la grande famille indigène hors de notre puissance la tendance que nous éprouvons, nous, pour l'accaparement du territoire inerte (1).

Ce qu'il y a de singulier, c'est que les deux adversaires paraissent ainsi travailler chacun à servir l'autre selon son gré. Reste à savoir qui des deux se montre le plus prévoyant.

Retirées de nos lignes, ces populations se concentrent au delà ; nos marches, nos accroissements nous les font retrouver bientôt, plus ruinées, plus malheureuses, non moins aguerries. Il faut de nouveau les combattre. Ce ne sont, je le sais, que des succès de plus à inscrire : grâce à la force croissante de l'armée d'occupation, vous n'avez pas jus-

---

(1) « Ses constants efforts, dit M. le général Bugeaud, ont toujours tendu à nous séparer de la population arabe. » (L'ALGÉRIE : *Des moyens de conserver et d'utiliser cette conquête*, p. 109).

qu'ici éprouvé de grandes difficultés à refouler incessamment ces multitudes.

— J'entends la désapprobation me crier : « Ils sont seuls coupables de ces maux ; que ne se soumettent-ils? »

— Je réponds : Certaines tribus ou certaines portions de tribus s'éloignent ; certaines tribus ou certaines portions de tribus se soumettent ; chaque bulletin nous en instruit. Je n'examine pas si ces soumissions sont bien réelles et bien durables ; je veux les croire telles, et la plupart le sont intentionnellement. Ils se soumettent donc ; mais la vague envahissante arrive, les atteint, les effarouche, leur fait perdre pied ou les dépossède, et les rejette.

La même opération recommence sur une nouvelle zone.

Voilà ce qui n'a cessé d'avoir lieu depuis le faubourg Bab-Azoun (si nous ne considérons qu'Alger) jusque et y compris Belida, jusques et y compris les banlieues de Médeah et de Milianah.

Ce vide, quant aux naturels, qui s'élargit ainsi devant vos progrès ; cette solitude que vous étendez de la sorte autour de vous s'est plus d'une fois appelée la sécurité, et même la paix : je m'en souviens bien. Que les terres par là délaissées en votre pleine puissance soient dans un état de culture bien prospère, je suis contraint à déclarer que non, sauf de minimes exceptions. Le fussent-elles, il n'en faudrait pas moins réfléchir au fait qui se produit au delà de cet espace dépeuplé d'indigènes, au delà de cette contrée que nous décorons du beau nom de territoire conquis, et qui mériterait mieux celui de pays désolé.

palmiers et des troupeaux de moutons. Ils sont dans l'obligation absolue de venir se pourvoir de grains, à des époques régulières, dans les terres à blé de l'Algérie, en échange de leurs dattes et de leurs laines. Chaque année voit ainsi leurs bandes formidables accourir et s'approvisionner, soit par le commerce, soit par le brigandage, et d'ordinaire par tous deux.

Cette zone de transition n'en est pas moins destinée prochainement, à moins de désastres dont Dieu nous garde ! à entrer aussi dans les confins de la terre de France : par mille motifs elle n'y peut échapper.

Après ce pays limitrophe et déjà insuffisant pour la vie de l'homme, qu'y a-t-il ? — Rien.

Lorsque l'on se sert nonchalamment de cette expression si usitée qu'il faut en finir et refouler les Arabes dans le désert, c'est de ce gouffre que l'on parle.

Tel est cependant le préambule obligé d'un système général de colonisation par des mains françaises ou européennes ; c'est le remplacement d'un peuple par un autre, à moins que ce n'en soit le mélange.

Or, prétendre que l'espèce colonisante et l'espèce dépossédée pourront cohabiter sur les mêmes champs et y vivre en égales, en amies et en sœurs, c'est répudier l'expérience du passé et s'aveugler profondément sur l'avenir.

Admettre que la seconde, à titre de sujet conquis, deviendra le féal serviteur de l'autre et son animal de fatigue,

c'est atteindre l'extrême limite de l'erreur : une sorte d'organisation féodale par notre moyen comme tenanciers et à l'aide de vassaux indigènes, liés au sillon, affectés à la peine, bétail de labeur, est de toutes les choses impraticables en Algérie la plus impossible. Vous n'y plierez pas les Arabes, tinssiez-vous chacun d'eux dans les fers. Pour être amenés au vasselage, ils sont trop fiers (M. le Gouverneur général vous le dit à toutes ses pages (1) et avec grande raison), trop intelligents, trop belliqueux, et en outre trop mobiles et trop passionnés, trop résolument libres ou soldats ; de plus ils ne sont pas assez enclins, je vous l'avouerai, à reconnaître la supériorité, soit physique, soit intellectuelle, du genre de seigneurs que nous pouvons fournir par nos migrations.

Telles que je connais l'une et l'autre de ces plèbes, j'affirme qu'elles ne parviendront à s'allier, et seulement sur le pied d'une entière égalité, et à sympathiser que par le long cours des années et par un très-lent apprivoisement ; que toute marche soudaine et improvisée, toute impulsion saccadée vers ce but porterait en elle-même les germes les plus actifs d'une désunion violente, d'une irritation durable et peut-être d'une perpétuelle hostilité.

Plus les progrès de la colonisation, telle que vous l'entendez, sont lents, faibles, chancelants, impuissants, moins le mal que je viens de signaler sera aigu et apparent ; mais

---

(1) L'ALGÉRIE : *Des moyens de conserver et d'utiliser cette conquête* (passim).

ou ne signifiant, sous une forme plus ménagée, que LA DESTRUCTION DE LA FAMILLE ALGÉRIENNE.

Parlons-nous nettement? Ces mots plus précis ne vous épouvantent-ils pas à prononcer? S'agit-il franchement de l'extermination d'un peuple? Je doute que la France veuille, ni qu'elle puisse l'accomplir; ni qu'en résultat elle y trouvât son avantage.

Qu'elle le veuille : — Sommes-nous à une époque où l'on ne sache se maintenir dans un pays que par l'extinction totale des peuples qui l'habitent? Sommes-nous à ces temps de farouche et de violente énergie où de telles résolutions osent être adoptées et menées à fin? De tous les peuples de la terre, certes s'il en est un à qui répugne la cruauté c'est le nôtre. L'ensemble des populations algériennes n'eût-il qu'une seule tête, j'hésite à croire que la France, pays où les crimes même les plus odieux et les plus lâches trouvent devant les juges des atténuations, se décidât à la faire tomber.

Qu'elle le puisse : — Mais les têtes sont multiples; et si la volonté ne nous manquait pas, je doute que la facilité s'y trouvât. Vous-mêmes vous avouez que cette population n'est pas saisissable pour vous. Je diffère, il est vrai, de votre avis; selon moi, elle est saisissable, mais non par vos moyens; et les miens ne sont point applicables à son massacre. J'ai peine à me persuader surtout que vous parveniez jamais à l'anéantir, lorsque je me souviens qu'il a fallu une espèce de croisade, toutes les fureurs fanatiques qui s'allient à ce mot funèbre, et vingt et une années, pour détruire les Albigeois, au sein de la France, dans les Cévennes.

refuge que le vide, la soif et la mort. Je vous dis que ce peuple, à mesure que vous vous en débarrassez en arrière de vos épaules, s'amasse en avant de vous; qu'à mesure que vous avancez, vous le resserrez entre vos armes jusqu'ici victorieuses et cette limite sans issue; qu'entre ces deux barrières il s'agglomère et se condense, et ne peut puiser dans cette concentration que plus d'ensemble, d'énergie et de facilité à l'attaque; que la ruine et la pauvreté qui pèseront sur lui, le souvenir des terres qu'il a délaissées, la perte des nombreux troupeaux pris dans les razzias ou expirés de fatigues le long des routes, pourront bien animer son irritation, mais non lui enlever cette bravoure que vous lui reconnaissez. Il n'est tel que d'être dénué de biens pour se sentir dispos à la guerre. La poursuite n'est point encore arrivée à son terme; la lisière qui lui reste est encore bien large, et déjà son épaisse multitude vous paraît remarquable (1). Son courage ne vous est pas douteux; croyez-moi, ne lui préparez point les chances salutaires que fournissent les positions désespérées.

Il nous semble avoir établi, par ce qui précède, que l'expression fort usuelle de rejeter les Arabes dans le désert est à la fois, et le prologue indispensable du drame de la colonisation dans toute son amplitude, et un mot ou vide de sens

---

(1) M. le Gouverneur général a eté si frappé de ce fait, qu'il y revient très-fréquemment, soit en plusieurs passages de sa brochure *sur les moyens de conserver, etc.*, soit dans toutes ses lettres publiées, soit en dernier lieu dans le bulletin en date du 13 décembre 1842, sur les opérations de l'Ouarenseris.

poser une infatigable main sur le manche de la charrue, pour maintenir en culture ces immenses domaines. Car si vous les délaissez, autant ne les pas avoir. Les enfants abâtardis de nos villes, et même nos plus robustes paysans sont hors d'état de soutenir les travaux de la grande agriculture sous ce ciel embrasé. A peine ceux qui en ont fait l'essai peuvent-ils s'occuper de quelques pâturages, de quelques récoltes de foin, qu'ils livrent même aux mains nécessiteuses ou passivement obéissantes de nos soldats, et Dieu sait ce que l'hôpital en accueille après la fenaison. Ne nous abusons point, les forces de l'homme du Nord, en Algérie, ne vont guère que jusqu'au jardinage à proximité des villes; là même la plupart des maraîchers qui réussissent le mieux sont des Mahonnais ou des Espagnols de la Huerta de Valence, à demi Africains par le climat, et chez lesquels, tout bons chrétiens que je veuille les admettre, le sang des Maures pourrait bien avoir laissé quelques traces d'un croisement favorable.

Mais ce n'est pas de cette horticulture qu'il s'agit; il s'agit des collines, des vallées, des vastes plaines, toutes terres à céréales qui forment la majeure partie de la surface algérienne. Que pouvons-nous pour elles? Comparativement au peuple algérien, nos bras affaiblis sont réellement impuissants sous ce climat aux grands travaux agricoles. Vainement nous avons supposé ce sol dénué d'ennemis; malgré nous il en reste un que nous ne pouvons détruire, et la colonisation franque qui entreprendrait la mise en valeur et en produits ne saurait récolter dans ces champs que la ruine, les fièvres et le deuil.

Résumons. Nous n'avons pour la grande et véritable agri-

culture rien d'équivalent à substituer au peuple que nous aurions fait disparaître; l'effacer n'est pas aisé, et un tel projet n'entre pas dans nos mœurs.

Tels sont pourtant les préliminaires indispensables d'une colonisation, par les bras européens, sur une grande échelle.

Si vous n'effacez pas le peuple autochtone, la lutte subsiste; et plus croyant progresser vous la poussez loin, plus elle prend de corps, nourrit de rancunes, acquiert d'unité, exige de forces; plus elle devient formidable et menaçante. C'est ainsi que l'armée d'occupation a dû s'élever d'année en année, et toujours par le succès, de 17,000 à 80,000 hommes, et que nous n'en resterons pas là.

La présence simultanée, sur le même sol, de l'Arabe cultivateur et des Européens colons ne pourra être obtenue que par des ménagements très-habiles et par des progrès d'une extrême lenteur. Si vous essayez de les hâter, vous l'empêcherez pour toujours. Ce sont plus que deux industries rivales; ce sont deux pôles antipathiques qui se repoussent avec la plus violente énergie.

Je ne voudrais pas être accusé d'avoir chargé ce tableau; je l'ai tracé tel que je le vois, en homme qui cherche à bien voir : c'est sous cet aspect que m'apparaît un système général de colonisation européenne dans son plus grand développement, à son point de perfection, si ce mot peut être appliqué au succès d'une erreur.

— Nous ne la voulons pas si large. — Il se peut; mais dites-moi quelles bornes lui ont été fixées. J'entends avec

l'action des émigrations colonisantes des limites sages dans lesquelles elle serait tenue de se renfermer, sans que la bride lui fût rendue sur tout le pays. Les achats ou les concessions de terres au delà de ce cercle, l'autorisation même de le dépasser d'une manière permanente, ne devraient être accordés que par de rares exceptions, avec une prudente réserve, sur un examen attentif et pour des titres bien suffisants.

Le mal n'a-t-il point fait d'assez larges progrès?

Les zones déjà dépeuplées d'enfants du sol par le voisinage ou l'action de la colonie sont assez vastes il me semble. Pour prendre exemple sur Alger, son massif, le Bouzarea, tout le Sahel, la Metidja entière (en passant par Coléah, l'extrémité ouest de la plaine et Blida jusqu'au cours du Boudouaou), vous offrent cent quarante lieues carrées d'excellentes terres.

Que la puissance colonisante, si vous la possédez véritablement, se répande et s'exerce dans ce rayon; qu'elle remette en labour et en valeur ces surfaces que j'ai vues couvertes des plus belles moissons du monde, ma mémoire ne l'a point oublié; à l'œuvre nous reconnaîtrons sa force: et s'il lui reste, après l'épreuve, de la puissance à déployer au delà, un nouvel espace pourra lui être concédé. Si au contraire, comme je le crains, plus capable d'engouement que d'énergie, elle échoue dans cette entreprise, sa mesure est obtenue.

Qu'on ne vienne pas se plaindre que quelques parties de

ce territoire réservé sont malsaines. Cette contrée est insalubre, comme l'ensemble des terres cultivables de l'Algérie, et moins que beaucoup d'autres ; partout elles sont dangereuses pour les constitutions molles de l'Europe ; plus vous irez au sud, et plus vous l'éprouverez. Vous n'êtes pas son peuple; vous n'êtes point ses fils.

Ce cercle, livré à tous vos efforts, serait couvert pour première égide par les troupes d'occupation, si dévouées et si braves. Assises par masses convenables sur les points les mieux choisis, elles ne devraient plus être livrées aux extrêmes fatigues des longues expéditions qu'avec une avare parcimonie, et seulement pour les actions importantes. L'armée nationale ainsi ménagée, ainsi adossée à votre peuple naissant, qui est son frère, en emploiera les produits, lui livrera sa solde et en recevra avec facilité tous les objets de ses besoins. M. le général Bugeaud l'a exprimé avec justesse : ces deux parts de vos moyens de possession sont dans une connexion intime et indispensable ; il n'est guère possible de les éloigner l'une de l'autre.

Le bouclier tutélaire dont je parle, selon que l'œuvre avancera, pourrait être poussé plus loin ; mais seulement, à la façon du bouclier du Tunnel, lorsque le travail aura été accompli et solidifié jusqu'à lui : aller plus vite c'est tout péril.

En avant de cette première ligne de défense, et se conformant, s'il y a lieu, à son progrès, j'en voudrais une autre, infiniment moins ménagée, aussi vigilante, beaucoup plus mobile, n'ayant que des besoins beaucoup plus restreints, et présentant le caractère de transition et même d'affiliation

avec votre peuple arabe, qu'il vous faut régir aussi ; car il est, à mes yeux, la part la plus précieuse, la plus utile et de beaucoup la plus fructueuse de toute votre conquête.

Les recherches relatives à l'organisation de ces moyens de défense avancée et d'action directe sur le peuple conquis sont le but principal de ces notes.

CHAPITRE IV.

OBJECTIONS. — EXCEPTION.

Si l'on m'oppose que j'apporte ainsi une entrave à la colonisation et que je me défie d'elle, je l'avoue; mais je réponds que si vous levez cette entrave, vous accroissez les difficultés dans une proportion démesurée. Vous êtes fort loin d'être encore arrivé au terme, et cependant l'effort semble déjà peser à mon pays. Faut-il nous montrer plus touchés des intérêts d'une colonisation à naître que de l'intérêt général de la France, que de la force et de la richesse nationales engagées dans ce conflit?

M'objectera-t-on que les grandes difficultés que je présage, et qu'il est permis aux esprits légers de trouver exagérées, sont la loi inévitable de notre conquête; qu'elles sont la condition inséparable de notre prise de possession; qu'à ce prix seul, tout coûteux qu'il soit, nous pouvons en tirer profit et nous impatroniser fermement? — Rien de tout cela n'est vrai.

En effet j'ai pris ici particulièrement pour exemple ce qui a eu lieu en avant d'Oran et d'Alger. Dans la première de ces provinces, la retraite des indigènes a été pro-

voquée plus directement par l'influence, les intrigues et les actes mêmes d'Abd-el-Kader, durant les deux années de paix que nous lui avons laissées; dans l'autre, elle s'est aussi ressentie de ses efforts, mais elle a été plus spécialement l'effet des empiétements tumultueux, sans règle, comme sans résultats véritablement profitables, d'une colonisation remuante, impatiente, irritante et cupide. Pour toutes deux, elle a été, à mon sens, un mal déplorable.

Mais il est une autre province dont je ne vous ai pas encore parlé, que la sagesse d'un gouverneur général a préservée de ces envahissements trop hâtifs. Là tout a été comparativement très-facile. Là les populations, seules vraies ouvrières sur ce sol, se sont soumises et sont restées; elles cultivent et sèment; pas un champ qui était en guéret n'est retrourné en friche; bon nombre de ceux qui depuis longtemps n'étaient pas cultivés le sont devenus; tout ce pays, quoique d'une forme plus variée, offre sur ce point l'aspect d'une véritable Beauce; quatre cavaliers, auxquels tout Français peut se joindre s'il veut, traversent paisiblement toute son étendue; ses habitants n'ont pas perdu dans les razzias ou sous les fatigues de la fuite les deux tiers de leurs troupeaux (1), qui sont et vos

(1) « Dans la rude guerre que nous leur avons faite, les tribus, incessamment traquées par nos colonnes, ont perdu dans les ghazzias, par la faim et les fatigues, les deux tiers de leurs bestiaux, etc. » (L'ALGÉRIE : *Des moyens de conserver et d'utiliser, etc.*, par M. le général Bugeaud, p. 8). Dans un autre passage du même écrit, M. le

garanties et la base d'une part de vos revenus, soit présents soit à venir; ils obéissent à des chefs, à des autorités de votre choix, sans examiner si ces choix ont été les meilleurs possible; ils acquittent les redevances et les contributions, tant en nature qu'en argent : si la rentrée n'en est pas encore aussi complète qu'il le faudrait, ce n'est pas leur résistance qu'il faut en accuser, c'est que vous percevez mal ces revenus, ou plutôt vous ne vous êtes pas encore créé, dans une proportion suffisante, l'instrument le plus indispensable pour les bien percevoir : j'expliquerai cela.

« Seule entre les trois provinces, celle de Constantine a commencé à donner des revenus exclusivement perçus sur les Arabes, dit M. le général Bugeaud (1), » et certes ces impôts, là de plus d'un million et nuls ailleurs, sont le plus liquide et le plus incontestable des revenus africains.

Là toutes les ressources qui dépendent des naturels sont aisément à votre disposition, et les produits de leurs récoltes, et l'élève de leurs troupeaux, et leurs moyens de transport.

Là même une ville prise d'assaut n'a pas été désertée, et ses boutiques ne sont pas sans maîtres. Jamais nos marchés n'ont cessé d'y être pourvus. Là il se brûle peu de poudre et

---

Gouverneur général s'exprime en ces termes: « Les Arabes, harassés par les émigrations, ruinés par l'incendie et les ghazzias, viennent successivement se soumettre, etc. » (*ibid.*, p. 52.)

(1) L'ALGÉRIE : *Des moyens de conserver et d'utiliser cette conquête*, p. 72, 99, 119, etc.

vous n'entendez guère de coups de fusil, si ce n'est à la Fantasia le jour de la fête du roi de France.

Là les forces occupantes sont proportionnellement beaucoup moindres et incomparablement moins fatiguées.

Là l'indulgence et l'équité, qui forment le fond de notre naturel, avaient été appréciées à leur valeur sous la forme de ce dicton : « Après la justice de Dieu vient la justice des Français. » — Plantez en Afrique un certain nombre de jalons de ce genre, et elle sera d'elle-même à vous.

Là enfin il semble que vous ayez affaire à une tout autre nature de peuple, parce que vous l'avez saisi et manié avec une autre tenaille.

Précédemment j'ai mis en regard un pâtre africain et un enfant énervé de notre classe ouvrière : je demande qu'ici on rapproche et on compare les physionomies de ces diverses provinces, en se rappelant les différences des systèmes qui leur ont été appliqués, et j'en réfère au jugement que chacun peut porter.

Je laisse ce sujet sans avoir pu tout dire, et j'examinerai rapidement quelques-unes des méthodes très-variables qui ont été successivement ou simultanément proposées pour le gouvernement et la mise à profit de l'Algérie. — Ce qui précède m'a semblé applicable à un événement et non à une méthode ; le fait de colonisation tel qu'il existe actuellement s'étant produit sous cette forme et dans cette mesure plutôt par l'effet du hasard que par celui d'aucun principe raisonne, d'aucune détermination précise.

Arrivé à ce point, nous supposons, quoique gratuitement sans doute, que nous avons réussi à transmettre les convictions dont nous sommes pénétré, et que l'invasion colonisante a été circonscrite dans des limites sagement déterminées, qui, sans lui rien ravir de ce qu'elle a acquis précédemment, ne dépasseraient pas de beaucoup le sol jusqu'à présent envahi par elle.

Dans les bornes de cette démarcation, nous abandonnons, pour n'y plus revenir, la colonisation franque à son développement intérieur et à sa propre vertu. Nous la laisserons se compléter, se perfectionner, s'enrichir, sous l'administration, si on le veut, d'une autorité purement civile; à quoi nous déclarons ne voir aucune espèce de difficultés.

Et, dégageant totalement ainsi un des termes du problème, nous ne gardons plus dorénavant pour objet de cette étude que le dehors des frontières de la sorte assignées, c'est-à-dire la majeure partie de la région territoriale et la totalité du peuple indigène; pour but, que la recherche du système de domination spéciale à leur appliquer.

CHAPITRE V.

ÉTAT ACTUEL DE LA QUESTION AFRICAINE. — REVUE DES DIVERS PROJETS ET UTOPIES QU'ELLE A ENFANTÉS.

Sur les points capitaux on est à peu près d'accord.

L'abandon ne semble plus proposable. Si vous en formiez le projet, une voix qui part de la masse, sans qu'on sache si c'est Dieu qui l'inspire, vous empêcherait de le réaliser. Elle vous crierait impérieusement qu'il n'est pas permis à la France, sous peine de honte et de déclin dans le monde, d'abandonner cette entreprise, la plus grande qu'elle ait aujourd'hui en mains.

L'occupation restreinte au littoral et se blottissant dans des fortifications a perdu ses partisans, ou ses partisans ont perdu faveur. Cette combinaison réunissait tous les inconvenients et n'offrait nul avantage : elle était sans racines solides, sans avenir possible. C'était renouveler, après expérience décisive, la faute des Espagnols, que leurs admirables forteresses et leur proche voisinage n'ont pu maintenir sur cette côte.

Cela éliminé, reste l'occupation plus ou moins étendue :

à cet égard l'accord devient moins unanime. Mais dans peu de temps, sur ceci comme sur les deux propositions qui précèdent, il n'y aura plus guère de dissentiments. On a longtemps cru qu'il était facultatif de prendre une part et de laisser le reste; qu'il n'y avait à discuter que sur la quantité. Il est temps de demeurer convaincu qu'il n'en saurait être ainsi; la nature et après elle la fortune vous ont tracé la limite jusqu'à laquelle vous dominerez, ne le voulussiez-vous pas : c'est le sable du Sahara. En deçà de cette frontière point de paix; une guerre ou interminable, ou fatale. Ou bien vous régirez jusqu'à ces confins toutes les populations algériennes, pour leur bien et pour le vôtre, pour les élever à votre niveau et les faire entrer dans votre famille, et d'autre part pour ajouter à la fortune de l'Etat ce que peuvent produire en revenus et en force leurs terres, leur nombre, leurs sueurs, leur intelligence, leur courage et leur sang, ou bien vous ne garderez pas un pied en Afrique. Ce dilemme ne peut pas se démontrer; mais il est aussi certain qu'il en soit au monde.

Dans un temps qui date de dix ans, sous l'habile administration de M. le duc de Rovigo, qui a laissé en Algérie de si excellents souvenirs, nous nous en tenions à quelques blockhaus, dont l'un des plus exposés était celui de Staouéli; à des maisons crénelées, comme Bir-Khadem; à un chemin de ceinture fort agréable; à la plaine de Moustapha, pour faire parader les troupes; et à Delli-Ibrahim, pour avant-postes.

De cet état à l'état actuel-la différence est notable. Les neuf dixièmes de l'œuvre ont été accomplis en dix années. Le dernier dixième se fera.

Il en est de cette conquête comme de la vie; quelque chose est derrière vous qui vous pousse fatalement : marche! marche! et il faut avancer; il n'y a pas moyen de s'arrêter qu'au terme préfix.

Plus récemment notre brave compagnon Emile Grand, si noblement tué, et dont il appartient à chacun de nous de conserver un pieux souvenir, proposait avec habileté de choisir pour lignes d'occupation et de défense ce qu'il appelait les trouées du Massafran et de la Chiffa. Le projet était sage, bien vu et présenté avec talent. Tant que l'auteur vécut, on en tint peu de compte; quand ses études parurent, après sa mort, elles furent mieux appréciées; mais nous avions déjà dépassé ces jalons; nous occupions Coléah.

A une époque plus rapprochée encore, il fut question de se borner au pied de l'Atlas : on négligeait ainsi la montagne, qui, selon le dire d'un officier général, vaut mieux que la plaine. Pour moi, la plaine et la montagne font assez bonne figure ensemble; mais si vous me retirez les vallées, je renonce de suite aux sommets.

Alors on se bornait à la vallée. On s'en tenait à ce dire, et les uns proposèrent une grande muraille; d'autres, une multitude de petites tours croisant les feux de leurs canons; d'autres encore, une immense grille en fer de 25 lieues de long sur 3 mètres 50 cent. de hauteur; d'autres enfin, un profond canal. Quel qu'il fût, un obstacle continu se trouva décidé et entrepris. L'œuvre était de longue haleine, et je me disais que quand elle serait terminée nous trouverions l'enceinte trop petite. Je me trompais de beaucoup. Il eût fallu des années pour l'achever, et quelques mois après nous.

étions à poste fixe à Médéah et à Milianah, pour rayonner de là en avant. Je le remarque, et je trouve que nous avons très-bien fait.

Ce qui s'applique à la province d'Alger peut se dire des autres.

Dès qu'il s'agit d'une occupation assez étendue, l'accord se brise, et les avis deviennent tout à fait divers; à ce point, s'il faut le dire, que tel auteur en a, à lui seul, plusieurs.

Un très-grand nombre de voix invoquent à outrance la colonisation civile par des Européens, dans toute l'extension qu'elle pourrait recevoir. — J'ai déjà dit une partie de ce que je pense; pour me répéter, la place n'est pas vacante, ni facile à balayer; en outre je n'aperçois pas tout un peuple de suppléants à y transporter, qui puisse valoir, pour cultiver cette terre, le peuple auquel vous le substituez par un simple acte de la pensée.

Ici, ma position devenant délicate, je commence par mettre en réserve le très-profond respect que je professe pour la personne d'officiers généraux d'un mérite éminent et d'un grand talent militaire; puis j'aborde les opinions qu'ils ont émises. Leurs propositions sont du domaine public, touchent à des destinées qui en valent la peine, et la verité a ses droits avant la hiérarchie.

Tel de ces projets ne manque pas de hardiesse : dès le début il se met au large; taille en pleine étoffe; fait main basse et table rase sur tout ce qui existe, pour tout reconstruire selon sa mode; efface les villes là où elles sont, ou

est vrai que la botte portée sera bientôt rendue; qu'une prompte riposte d'arguments non moins victorieux va prouver soudain à M. le Gouverneur général que les expéditions fréquentes et lointaines ruinent l'armée et l'écrasent de maladies. Hélas! ils ont raison tous les deux.

L'auteur propose les colonies militaires. L'essai en a été fait et n'a pu réussir.

Dès 1803, cette réminiscence romaine fut tentée par Bonaparte dans le Piémont et sur le Rhin. L'entreprise fut frappée dès l'origine de langueur, dépérit promptement, et il fallut y renoncer définitivement en 1807. Sur plusieurs points en Afrique, des hommes d'élite, volontaires et vigoureux, ont été placés sous la direction d'officiers de choix, dévoués et intelligents; le dégoût et la fièvre ont bientôt tout saisi, et la terre n'a pas produit une première moisson. Il faut se féliciter si elle n'a pas ouvert son sein pour y recevoir ses cultivateurs à titre d'engrais. — « Mais ces essais, me direz-vous, n'ont pas eu lieu en grand. » — Il est vrai; et celà est heureux.

Je demande si ces colons militaires seront des soldats libérés ou à libérer. — Si libérés, vous n'en aurez point, pas plus que vous n'en avez eu jusqu'ici; si en service actif, oubliez-vous que la mère patrie trouve déjà trop lourd de suffire à ce qu'il faut de troupes en armes pour combattre seulement?

Dans l'état de liberté personnelle et de bien-être général où se sont élevées les classes inférieures en France, tout projet de colonies militaires, surtout sous un climat dange-

reux, est une rêverie inexécutable. Cela sonne assez bien à l'oreille, mais c'est tout. De nos jours, excepté dans les estampes et sur les enseignes, on est soldat ou bien on est laboureur, mais pas tous les deux à la fois. Il n'est pas aisé de se servir en même temps de la bêche et du fusil. Nous ne sommes plus d'une trempe assez énergique pour pousser la charrue d'une main infatigable en gardant l'épée au flanc. Faites-nous revenir, nous autres vieilles gens de France, aux mœurs qui furent celles de l'enfance de Rome, et peut-être passerai-je à votre avis.

Je craindrais de m'égarer; je craindrais que ma raison ne me fût pas un guide suffisant si j'essayais de suivre le brave et savant général à travers le luxe de places fortes, de villages fortifiés, d'enceintes flanquées, de groupes coloniaux retranchés, de cultures circonvallées, de maisons crénelées, de défenses de toutes sortes dont il s'environne. Tout cela est appuyé sur des calculs très-justes et qui montrent un bon souvenir de l'Ecole; mais tout cela menace très-sérieusement ses adeptes de l'emprisonnement à vie, outre les autres douceurs promises. La détention perpétuelle est aussi, je le sais bien, une solution; mais c'est une solution de liberté.

Un autre écrit s'empare de la trop nombreuse famille des pauvres, les transporte en Afrique et leur confie le soin de sa prospérité.

J'honore sincèrement les sentiments de philanthropie qui ont pu conseiller ce projet. Je voudrais y abonder, et je suis forcé de convenir que je m'en éloigne par une légère dissemblance. Je n'y souhaiterais qu'une insignifiante modifi-

cation : je voudrais que ce fût, non pas les pauvres, mais les riches de France qu'on déportât en Afrique. De leurs biens, dont on s'emparerait, comme cela est trop juste, on mettrait tous les pauvres dans l'aisance; et comme les riches sont gens qui ont su créer leur fortune par leurs talents, leur industrie, leurs travaux, leur persévérance; ou qui ont su la conserver par la sagesse, l'entente des affaires, l'ordre et l'économie, vous trouveriez en eux des colons bien autrement en état de se constituer, loin de France, une nouvelle position, un nouveau bien-être, et de fournir les éléments d'une société saine, laborieuse, sage et éclairée. L'auteur dont je m'occupe ici était si près de ce dernier corollaire, que je suis surpris qu'il ne l'ait pas atteint du premier élan.

Par là il n'aurait pas réservé l'Algérie à devenir la sentine de notre écume et de notre lie; il n'aurait pas confié à son climat fort peu indulgent le soin d'amener à convalescence cette nation des pauvres si nombreuse et si digne de charité, mais si profondément débilitée dans tout son organisme par les longues privations, par les infirmités et du corps et de l'esprit, par les douleurs morales, si elle n'est gangrenée par la fainéantise, le vice et la débauche.

Pour être désigné général en chef de ces cohortes languissantes ou flétries, il faudrait avoir reçu les mêmes dons que Jésus; avoir comme lui le droit et le pouvoir de dire aux morts ensevelis, Relevez-vous; au paralytique, Lève-toi, et marche; au lépreux, Sois sain; ou tout au moins comme nos rois aux scrofuleux, Porte-toi bien.

Du reste, qu'il s'agisse de colonies militaires, ou de colonies civiles, ou de colonies des pauvres; qu'elles soient

ou saines, ou maladives, ou corrompues, il n'en faut pas moins être préparé à leur fournir un recrutement incessant, ainsi qu'il était nécessaire pour les Mamelouks et Albanais en Egypte.

C'est malheureusement un fait trop constaté que les enfants d'Européens ne s'élèvent presque jamais en Afrique; presque tous succombent dès le jeune âge. Il n'en est d'ailleurs pas autrement dans l'Inde; les enfants de famille occidentale, s'ils ne sont pas renvoyés à temps en Europe, périssent à peu près sans exception avant l'âge de treize ans. Que ces douloureuses observations soient consignées ici pour n'y plus revenir.

Enfin, car il faut s'arrêter, quoique le sujet m'entraîne, M. le général Bugeaud ayant aussi mis en lumière ses principes de conquête et d'exploitation, quatorze observations y ont répondu de suite, et bien d'autres depuis.

En tout cela qu'y a-t-il de pleinement satisfaisant?

(La suite au prochain numéro.)

DE LA GUYANE FRANÇAISE,

ET DE SES COLONISATIONS,

PAR M. LABORIA,

Capitaine d'Artillerie de la Marine, Officier de la Légion d'honneur.

CONSIDÉRATIONS

GÉNÉRALES

SUR LA GUYANE

FRANÇAISE (*).

A MONSIEUR ***.

MONSIEUR,

Lorsque vous me fîtes demander quelques renseignements sur la Guyane française, les souvenirs à demi-effacés de cette belle colonie se ravivèrent en moi; ils s'offrirent en foule à ma mémoire, et je n'eus besoin pour en faire la base d'un premier travail que d'en discipliner

(*) Les notes indiquées par des chiffres entre parenthèses se trouvent dans la deuxième partie.

le nombre et d'en affaiblir la couleur locale; ne voulant pas, par des images pompeuses, brillanter un sujet positif et sérieux : écueil qu'il est bien difficile d'éviter quand on a vu et qu'on se rappelle la Guyane; car cette belle contrée, presque par tout, semble être encore dans toute sa pureté primitive, telle qu'elle était enfin au jour où la nature s'est plue « à y étaler toutes ses merveilles, à y rassembler sous un même point de vue ce dont on ne trouve partout ailleurs que des échantillons épars et imparfaits. »

Aussi en voyant, ou en se souvenant d'une création si pompeuse et si belle, l'homme le plus froidement exact ne peut-il en parler sans colorer son récit d'un reflet de tant de poésie native.

C'est sans doute un peu pour cela, monsieur, qu'après un séjour de près de cinq années à la Guyane, et bien que porté naturellement à bien voir ce que je regarde, la Guyane, cette belle œuvre de Dieu, si négligée par les hommes, n'était encore pour moi, lorsqu'il fallut la quitter, qu'une magnifique énigme dont je renonçais à chercher le mot.

Votre désir de la connaître m'a fait entreprendre en France ce que je n'avais pu faire à la Guyane (à raison d'occupations spéciales assez importantes); et pour étudier un pays qui se cache en lui-même, j'eus recours à ceux de mes prédécesseurs, dont la mission, avant d'écrire sur la Guyane, avait été de la gouverner, ou d'en coloniser quelque partie.

Nous fîmes alors la part des passions humaines, dont l'irritation, là, s'élève d'ordinaire avec la température; nous tînmes compte des positions et des temps où ces écrivains les occupaient; puis, ces précautions prises, ils devinrent nos

guides, ou plutôt nos oracles; car bien souvent nous les laisserons parler.

Après avoir étudié leurs renseignements, leurs maximes coloniales, leurs projets; après nous être aidé d'un peu d'expérience personnelle et des réflexions qu'elle nous inspirait, nous avons cherché les causes d'un fait malheureusement incontestable.

La Guyane française est de toutes nos colonies (en y comprenant celles que nous avons perdues) la plus vaste en étendue, la plus riche en éléments de prospérité agricole et commerciale, et cependant elle en a toujours été une des plus pauvres et une des moins commerçantes.

Quelles en sont les causes? nos fautes?... Elles sont graves sans doute; mais une fois reconnues, et elles ne tardèrent pas à l'être, il était facile de les éviter; on ne l'a pas fait d'accord; mais on peut le faire.... Et cependant qui ose espérer de voir la Guyane française devenir ce qu'elle devrait être depuis quatre-vingts ans?... Il existe donc des obstacles naturels qui, se joignant à ceux que les inconséquences de notre caractère national (en fait de colonie au moins) ont toujours soulevés pendant l'exécution des anciens projets, empêchèrent la Guyane de devenir pour la France l'équivalent des nombreuses colonies qu'elle a perdues *par ses conquêtes* et de celles qu'elle pourra chercher encore, aux risques de recommencer ce que nous avons fait pour les anciennes : batailler pour les prendre, dépenser pour les embellir, et puis les rendre à la paix!...

Ainsi, pour ménager un peu notre amour-propre de nation, sa part une fois faite dans les fautes passées, on pourrait attribuer l'abandon de notre vaste portion du continent américain (*enrichie d'îles à coloniser*) à quelques vices cachés d'une terre en apparence si riche et si belle?.....

Mais Surinam, créé sur le même sol, sous le même climat, nous enlève toute excuse, surtout quand du parallèle établi entre les deux Guyanes il résulte que la nôtre est la plus naturellement favorisée des deux.

Il faut donc encore chercher ailleurs les causes de nos insuccès.

Nous croyons (à peine osons-nous le dire) que plusieurs de ces causes proviennent de l'immensité même de cette belle colonie, de l'agglomération de tous les éléments de prospérité qui en couvrent l'étendue, de cette étrange circonstance d'y avoir trouvé des côtes, des fleuves, des eaux stagnantes, des montagnes et des forêts, tout disposés, canalisés, emménagés par la nature pour les besoins et même pour le superflu de l'homme. Car tous ces résultats obtenus en Europe par suite de nos travaux primitifs, de notre industrie et de nos arts, et qui sont innés à la Guyane, paraissent n'avoir servi qu'à faire croire aux premiers colons que la nature ayant déjà tant fait, elle devait achever sa tâche; ou peut-être encore qu'en voyant ces travaux *humains* de la création que n'avaient fait ni leurs bras ni leur génie, les hommes ont craint d'en payer par des fléaux inconnus la valeur incalculable.

Tandis que les Hollandais, en se bornant d'abord à coloniser le premier marais boueux qu'ils ont rencontré, terrain mouvant, dépourvu d'eau douce, éloigné de tous les matériaux nécessaires aux constructions, semblent y avoir été portés (on serait tenté de le croire) par la rencontre sur un même point de tous ces obstacles naturels, faut-il donc table rase, pénibles labeurs aux hommes, pour qu'ils s'encouragent aux travaux créateurs? On serait fondé à le croire, quand on voit les plus mauvaises terres être les mieux cultivées, et les plus pernicieuses colonies être les

plus riches et les mieux peuplées. La colonie hollandaise de la Guyane en est une nouvelle preuve : tout y était à faire, les matériaux, l'eau douce y manquaient...; mais la tâche était visible : l'orgueil humain y voyait une création à tenter, les travailleurs se touchaient, ils pouvaient se compter; et, la persévérance nationale aidant, les Hollandais, vous le verrez, ont réussi à couler, d'un seul jet, une grande colonie sur un lac de boue.

Tandis que nous au contraire, en voyant dans notre Guyane de nombreux fleuves, coulant parallèlement vers la mer, communiquer entre eux par des rivières qui les coupent à angles droits; des îles fertiles garanties par des caps, faisant l'office de *forts avancés* et de brise-lames, et qui ne sont séparées du continent que par des rivières; en voyant les berges de ces cours d'eau bordées d'allées d'arbres et d'une haie de *moucous* jouant la charmille, le tout taillé aux ciseaux à faire illusion, à se croire dans un de nos jardins royaux; en rencontrant partout des montagnes de pierres à bâtir, couvertes de bois propres à la charpente, à l'ameublement; montagnes rafraîchies constamment par la brise, dominant des plaines de terreau et les arrosant de leurs sources...; ajoutez, monsieur, des prairies sans limites visibles, des lacs d'eau douce (une île habitable dans l'un de ces lacs), des vivres dans toutes ces eaux, dans tous ces bois et sur ces côtes inoffensives; riches *d'un port de guerre!*.... En voyant, disons-nous, tant d'avantages *tout faits,* les anciennes expéditions de la métropole n'ont rien trouvé de mieux à faire que d'admirer tout cela et de mourir de faim ou faute d'abri au milieu de tant de richesses natives, qu'un travail modéré, bien dirigé, aurait fait sortir du chaos vé-

gétal et diluvien, où elles se trouvent plutôt cachées qu'elles ne sont enfouies... (*a*)

Mais, monsieur, laissons ces causes morales d'insuccès pour en chercher de plus positives.

Une des principales causes qui depuis un siècle font mourir la Guyane de langueur, c'est l'isolement, c'est l'éparpillement des premiers colons lors de leurs premières tentatives de colonisation.

Qu'ils aient en effet commencé, je suppose, par la plaine de Kaw, plus favorable cent fois que le marais où la Hollande fit pousser Surinam, et la France aurait à présent, on doit le supposer, la plus belle ville agricole et la plus vaste sucrerie du monde.

Mais il n'en a pas été ainsi. Après et malgré les résultats de cette première faute des premiers colons, on l'a reproduite à chacune des époques où l'on a tenté d'utiliser quel-

---

(*a*) Tout ce qui précède sera expliqué dans le courant de la Notice; toutefois, et pour commencer à justifier des assertions qui peuvent paraître fort étranges, nous indiquerons les objets qui les justifient. Entre les neuf fleuves qui se jettent dans la mer sur les côtes de la Guyane française, deux sont liés par une rivière, nommée *Du Tour de l'Ile*, et forme avec les rivières la *Cayenne* et le *Mahuri*, les trois côtés de l'île de Cayenne; la mer achève son encadrement. La même singularité se remarque dans l'encadrement de toutes les Guyanes; le Rio-Négro lie l'Orénoque à l'Amazone, et le quatrième côté, comme pour l'île de Cayenne, est la mer; ainsi cette île est le diminutif de la grande île nommée la *Guyane*.

L'île *garantie par un cap* est celle nommée *Vincent Pinson*, les lacs d'eau douce n'en sont pas très-éloignés. Le reste s'expliquera plus tard.

ques parties des *trente-six milles lieues carrées* de surface de la Guyane française. Et le modèle, l'exemple visible, palpable, que Surinam offre à la France depuis bientôt un siècle, n'a été qu'une lettre morte pour qui pouvait l'imiter, le surpasser peut-être.

Au lieu d'imposer la concentration sur un point, on a suivi les premiers errements de quelques émigrants sans impulsion gouvernementale, sans liens entre eux, sans chefs, et qui, faute de moyens suffisants autant que par cupidité de propriétaire, voulaient posséder *chacun* l'étendue d'une province, quand l'espace d'une modeste ferme aurait suffi à leurs moyens restreints, pour ne pas dire à leur impuissance.

Et, en continuant ainsi d'éparpiller sur de grandes surfaces les forces humaines et les trésors de la métropole, on s'est appauvri, à force de richesses territoriales.

Ainsi, en concédant à plusieurs reprises de trop vastes terrains, en permettant de les choisir parmi les plus mauvais, parce qu'ils sont ordinairement les plus faciles à défricher, on a perdu les anciennes entreprises, et les colons, faute d'une tutelle protectrice, armée pour le bien d'une volonté ferme et persévérante à laquelle ils auraient obéi, ont vainement arrosé de leurs sueurs une terre fertile; leurs labeurs mal dirigés n'ont produit que d'injustes calomnies et l'oubli, qui paralysent une contrée possédant tout ce qui enrichit les plus populeuses colonies, moins les fléaux qui bouleversent ou qui déciment périodiquement la population de ces dernières.

C'est remonter bien haut, monsieur, l'échelle des causes pour redescendre à la modeste fondation d'un village modèle, qu'on peuplerait de laboureurs blancs; mais c'est que, en fait de colonie, nous croyons qu'il faut toujours

traiter grandement les petites choses ; et la Guyane, entre autres, mérite d'être exploitée d'après ce principe. En effet elle offre une telle quantité et une telle variété de territoires, que chacune de ces variétés locales a été *tirée,* pour ainsi dire, à un grand nombre d'exemplaires de tous *formats.* Il en résulte que la Guyane, qui peut offrir au gouvernement une île et de vastes plaines noyées pour y fonder tout autant de Surinam qu'il voudra, possède d'autres îles, d'autrês plaines noyées, en tout point semblables aux premières, mais réduites à des proportions qui permettent à toute société particulière et même à tout capitaliste isolé de tenter soit un village, soit une ferme modèle. La réussite d'un essai semblable pourrait en encourager d'autres, et si la métropolé, se souvenant du passé, avait la force d'imposer aux survenants la condition vivifiante de se grouper autour des premiers arrivés, la ferme pourrait bien devenir village, le village se ferait ville, et nos *Jean sans-terres* en viendraient posséder à la Guyane qui ne coûteraient ni sang ni larmes à la métropole. Car dans cette Guyane, grande, dit-on, comme le cinquième de notre France, la matière du travail est partout, l'ouvrier seul y manque; qu'il y vienne donc, ou plutôt qu'on l'y envoie, l'œuvre est déjà commencée. Nous avons dit comment Dieu s'est plu à y dégrossir l'ouvrage.

Toutefois, monsieur, je suis loin de vous assurer que nous serons plus heureux que nos devanciers : on sait bien ce qu'il faut pour réussir, mais on ignore les obstacles imprévus qui peuvent venir se jeter en travers des meilleures mesures. Toute idée nouvelle doit se heurter contre les vieilles idées qu'elle peut remplacer, et parmi celles des contemporains elle doit craindre toutes celles qu'elle menace d'une concurrence.

Toutefois nous supposons qu'un plan sorte triomphant de la mêlée; il faut l'exécuter... C'est ici que le mauvais génie de la Guyane vous attend. Il écrit ou parle, et tous les obstacles abattus par le raisonnement se redressent, les abus fauchés par hasard repoussent, et la fantasmagorie d'un passé dont cette Guyane ne fut jamais coupable vient avec ses tableaux sinistres vous barrer la route que vous alliez parcourir, et on s'arrête encore une fois devant les souvenirs décourageants que tant d'essais et tant d'exilés y ont semés depuis près d'un siècle.

Je sais bien que les obstacles poussent partout; mais en Europe les parties adverses, les juges, les pièces du procès se touchent, pour ainsi dire, tandis qu'entre la Guyane en travail de projets et la métropole qui les fait la distance est si grande, qu'elle dénature les choses, ou étouffe les voix. Et d'ailleurs, quand il s'agit d'établissement colonial, « Il faut » (disait-on en 1777, et on peut le répéter encore aujourd'hui) « un grand courage joint à un plan imperturbable, puis l'exécuter, en marchant à découvert au milieu des passions, des préjugés et des intérêts personnels qui gênent votre marche.

» On sait bien que cette manière d'agir provoque, multiplie les obstacles, parce qu'elle met en évidence les fausses démarches et les erreurs de toute espèce; mais on sait aussi qu'en les combattant, pour ainsi dire, en rase campagne, en les affichant publiquement, on les empêche de se reproduire. »

M. Malouet, qui pensait ainsi en 1777, ne se doutait guère que malgré ses grandes qualités administratives et coloniales, son zèle désintéressé et sa remarquable fermeté, il n'en échouerait pas moins dans la noble tâche qu'il s'était imposée de réhabiliter la Guyane, et ce fut même par

ces obstacles qu'il avait cependant, comme il le dit, exposés en pleine place publique.

Tout cela n'est pas encourageant, monsieur; mais cela est vieux, et les hommes peuvent avoir changé.

Nos progrès en tout nous portent à le croire au moins, et l'époque actuelle ne paie plus en même monnaie sans doute les idées non officielles, la franchise d'allure, et les travaux de colonisation, qui sont bien les plus rudes et les plus abreuvés d'absinthe, entre tous ceux qui ont la conduite et le gouvernement des hommes pour but.

Pénétré de cette idée consolante, nous redirons avec calme et réserve les pensées de M. Mallouet sur la Guyane, celles d'autres hommes qui l'avaient *vue* aussi, et un peu des nôtres. Ces idées n'apprendront rien de nouveau, nous le savons bien; mais elles peuvent rappeler quelque chose, et c'est beaucoup.

La Guyane française a besoin, comme les victimes innocentes des jugements humains, qu'on recommence souvent à plaider pour elle en réhabilitation; à force d'offrir son magnifique *mémoire justificatif* de tant de myriamètres de surface, si bien *écrit*, si richement *illustré* par le premier rédacteur du monde, peut être la France finira-t-elle par le lire, et même par le comprendre.

Quand notre pays en sera là, monsieur, et qu'il voudra sérieusement tirer parti de sa Guyane, il ne sera pas nécessaire de se creuser l'esprit pour chercher du nouveau; mais « il s'agira de ne rien employer d'anciennement mauvais; » la colonie n'est pas à créer, mais il faut l'étendre. » Ses forces actuelles s'éteignent sous les phrases imprudentes d'une philanthropie qui chez bien des gens ou des nations n'est pas toujours sincère; il faut songer d'avance à les rem-

placer par les forces mêmes qui ont les premières fertiliés la Guyane et une grande partie de l'Amérique.

De tous les produits des régions équinoxiales qui jadis donnaient la fortune à ceux qui les faisaient cultiver, les uns ont disparu des marchés d'Europe, par suite des caprices de la mode; la suppression du monopole a avili le prix des autres, tels que les parfums, les médicaments, les épices. D'autres produits, malgré une consommation toujours croissante, ont vu descendre leur prix au-dessous de celui qu'ils coûtent, par suite d'immenses défrichements soit dans l'Inde hollandaise, soit au Brésil, ainsi que dans nos possessions, et par une concurrence élevée en Europe même contre la denrée la plus prospère des anciennes colonies.

Il faudra donc désormais que toute nouvelle colonie ou tout accroissement de colonie ancienne ne compte plus, comme autrefois, sur ses produits coloniaux pour s'enrichir rapidement, puis revenir en Europe y semer sa fortune en se reposant d'un travail *forcé :* l'époque actuelle n'en est plus là. Il faut à présent défricher et cultiver les terres tropicales comme les terres de la Touraine ou de la Beauce ont été défrichées par nos pères, et les cultiver comme elles le sont aujourd'hui par nous; c'est-à-dire, pour vivre d'abord, puis pour échanger ensuite. Il faut faire produire aux terres coloniales tout ce que leurs climats adopteront de nos plantes utiles : le nécessaire avant tout. Après où plutôt en même temps on y joindra le superflu qui, sur ces terres inondées de soleil et de principes fécondants, pousse, branche à branche et feuille à feuille, avec les plants strictement nourriciers.

Ces produits-là ne craignent point les caprices de la mode, encore moins l'avilissement de prix, faute de con-

sommation; la raison en est simple : c'est que ces fruits consommés enfantent de nouveaux consommateurs, et que toute terre s'amende et produit en raison du nombre d'hommes qui la couvrent et la fécondent de leur travail et *de leur présence* (*a*).

La Guyane française, monsieur, est celle de toutes nos colonies qui se prête le mieux à un système imposé par la nécessité des temps, et avec lequel la prudence recommande de se familiariser dès à présent. Cette vaste contrée, à peine explorée, offre déjà, dans ce qui nous est connu, des ressources qu'on va chercher bien loin, et souvent sans les trouver; on les croit profondément enfouies; elles ne sont que voilées, et par quoi encore? par des eaux qui *fument* les terres depuis la création, par des forêts!...

On peut aussi faire à notre Guyane les reproches ordinaires que l'on fait aux vieillards qui ne sont pas riches et qui ont pu l'être. Certes, à cette heure, la Guyane ne pourrait guère répondre victorieusement par des faits; elle est loin d'être prospère : ce qu'elle avait a disparu dans les travaux que nécessita son changement de culture. Entre ses épices,

---

(*a*) Pour prouver cette influence de la population sur le sol, nous citerons ce fait, publié récemment. Un terrain de 40 hectares d'excellentes terres, situé dans le département de Maine-et-Loire (le jardin de la France, comme on dit), se trouve à présent n'avoir pour population que cinq personnes et un enfant. Ils n'y gagnent que des journées de 1 fr. 60 c. et 40 c. Ce terrain est loué 30 fr. par an.

Aux environs de Marseille, la même surface de terre rocheuse, cultivée en jardinage, etc., est travaillée par 169 personnes, qui gagnent de 2 fr. 50 c. à 2 fr. 70 c. par jour, et rapporte de fermage seulement 35,200 fr.

ses matières tinctoriales dépréciées, et son sucre actuel plus déprécié encore, il y a un gouffre profond que toutes les sueurs de ses laborieux colons n'ont pu combler.

Ce qui lui reste lui échappe, et ce qu'il lui faudrait doit encore longtemps se faire attendre.

Que l'on s'étonne après cela, si dans cette Guyane, que nous disons si fertile, ses cinq ou six mille habitants libres (*a*) ont quelque peine à trouver sur l'unique marché de son unique ville ce qu'il faut pour dîner sobrement, et de la diplomatie qu'il faut dépenser pour un dîner exceptionnel. Ce ramazan perpétuel existe bien (à Cayenne au moins); mais qui l'impose? Les *cinq à six mille habitants* libres de la Guyane! qu'il y tombe du ciel ou d'Europe un, cinq, dix millions de dîneurs, non par torrents, mais par pluie ou rosée, c'est-à-dire avec sagesse et méthode, les laboureurs les premiers, tous bien choisis, tous armés de force et de persévérance, et bientôt la Guyane leur servira avec abondance, luxe, recherche, enfin tout ce qu'il faut pour bien dîner, et le commerce, qui satisfait les caprices, naîtra des miettes qui tomberont de la table.

Mais, monsieur, cette pluie humaine n'est pas près de tomber sur la Guyane, et il faut en revenir à notre projet d'y planter un village qui un jour, par la force de l'exemple, peut en produire d'autres et justifier ainsi notre métaphore.

Comment ne pas espérer dans l'avenir, quand il a été reconnu, depuis un demi-siècle, qu'à la Guyane deux hectares plantés en maïs, en riz, en diverses racines excellentes,

---

(*a*) Les 15 à 16,000 noirs esclaves se nourrissent de leurs jardins, etc.

donnent de trente à quarante milliers de substance nutritive, et qu'une famille de vingt personnes pourrait s'en nourrir et en nourrir ses animaux pendant un an. « Mais il ne » faut pas que cette famille se compose de fainéants d'Europe » recrutés dans les villes, ni d'hommes habitués à travailler » à l'ombre; il faut des familles élevées dans les habi» tudes des champs, des familles pauvres sans doute, mais » honnêtes et laborieuses : parce que les mœurs et le tra» vail sont les éléments et presque les seuls moyens d'ef» fectuer une bonne colonisation à la Guyane. »

Ces paroles d'un homme qui connaissait bien le pays et la vie coloniale serviront de conclusion à cette lettre, monsieur, qui n'est en définitive que la préface de ma Notice, ou plutôt celle d'un nouveau *mémoire à consulter*, à propos du procès en calomnie qui s'agite entre l'opinion égarée de la métropole et la Guyane française depuis bientôt un siècle, procès qu'elle ne peut poursuivre faute de pouvoir en payer les frais. Elle a bien quelques millions d'hectares de terres fertiles, des îles, des fleuves et autres fonds, qui ont quelque valeur dans tout pays favorisé d'hivers, d'années stériles et de fléaux causés par l'eau, l'air et le feu; mais cette pauvre Guyane, qui au lieu de tout cela ne peut offrir que douze mois de récoltes par an, dont la belle saison ne dure aussi que douze mois, voit ses *immeubles* méprisés, même à la bourse, qui cependant a spéculé sur des contrées *emprunteuses* un peu moins solides, j'imagine.

Je ne puis clore cette lettre, monsieur, sans vous dire toute ma pensée (quelque bizarre qu'elle soit) sur la colonisation des parties encore désertes de notre Guyane.

Dans cette légende, que j'improvisai sur l'aquarelle qui a causé ma Notice actuelle, je disais tout crûment que la Guyane déserte se peuplerait rapidement si des naufragés

s'y trouvaient poussés, jetés par la mer, avec tout ce que Robinson put en sauver en échouant sur son île imaginaire. Depuis cette étrange assertion (qu'au besoin on pourrait appuyer de *faits réels, existants*), j'ai quelque peu étudié le passé et le présent de la Guyane; eh bien! en fait d'entreprises nouvelles pour en coloniser les contrées incultes (et, à part le gouvernement, qui pourra tout ce qu'il voudra), nous sommes presque tenté de finir par où nous avons commencé. Non pas que nous proposions d'imiter les quelques sauvages (1) qu'on voit encore à la Guyane jeter leurs enfants à l'eau pour leur apprendre malgré eux les premiers principes de la natation; non pas que nous conseillions au chef de l'entreprise d'imiter Fénelon, en faisant, aux abords du cap d'Orange, précipiter tous ses administrés à la mer pour les rendre industrieux et sages : non; le bon sens, les lois et l'humanité s'y opposent. Mais si l'on pouvait atteindre le même but en suivant une voie moins excentrique?...

C'est ce qu'il faudra chercher, après avoir lu comment ont échoué toutes les expéditions rassemblées, conduites, et enfin débarquées sur les terres de la Guyane par les moyens ordinaires (*a*).

(*a*) En 1816, entre Sainte-Hélène et les côtes du Brésil, nous apparut une masse de rochers inabordables qu'on nous dit s'appeler la Trinité. Cette petite île n'offrait ni eau courante se jetant dans la mer, ni apparence de végétation. Deux énormes baleines y furent vues tout près des rochers; l'une paraissait être aux prises avec un espadon. Sur les apparences, on jugeait cette île inhabitée, et elle fut condamnée à la stérilité perpétuelle. Mais il est arrivé qu'un navire anglais, revenant

Il est important, monsieur, de bien se pénétrer, en lisant cette Notice, que les mots *désert, colonisation,* etc., ne s'appliquent qu'aux terres *non. concédées* et aux *colons futurs,* qui peuvent les obtenir un jour pour les cultiver; que les mots *fautes, inertie,* toutes les misères enfin, que nous citerons d'après les écrivains qui nous en ont laissé l'effrayante histoire, ne peuvent sous aucun rapport atteindre les habitants actuels de la Guyane. Ceci est une remarque importante.

La population industrieuse de cette colonie n'est que faible en nombre; elle a reçu dans le temps des principes de culture qu'elle a suivis, et même qu'elle a perfectionnés, malgré tous les événements qui causent sa détresse actuelle. Cette population (ses travaux immenses depuis quarante ans le prouvent) est admirable de travail, d'industrie coloniale, de patience et d'abnégation. Perdues, pour ainsi dire, dans un océan de forêts, de cours d'eau et de terres noyées, séparées entre elles par. de grandes distances qu'augmentent encore l'absence de voies frayées, et cent obstacles qui, partout, sont produits par la dépopulation; toutes les habitations de la Guyane, disons-nous, qu'il faut considérer

---

de Sainte-Hélène en Europe, chargé entre autres de quelques soldats et de plusieurs femmes de troupe, fit naufrage sur la masse de rochers; les naufragés, après avoir franchi la barrière où notre courte vue s'était arrêtée, trouvèrent dans l'intérieur tout ce qu'on trouve dans la Guyane, et le dénûment de toutes choses, joint à quelques débris sauvés de la mer, fit les miracles ordinaires. Une charmante et fertile colonie est sortie d'un désastre, comme beaucoup d'autres sont nées de persécutions civiles ou religieuses.

leur mérite au delà de leur épée, la paix ajoute à la grandeur de sa carrière; chez lui, disons-le, les qualités du citoyen surpassent encore les dons du génie militaire: l'homme... illustre le général; il remporte en lui-même ses plus nobles victoires; et sa vie, contemplée dans toutes ses phases, offre pour spectacle constant la vertu qui règne et sous les armes et les armes déposées. C'est ce tableau que je veux présenter.

Moncey naquit en 1754, près du village où s'élevait le manoir de ses pères, et dont plus tard il prit le nom (1).

Il était d'un pays abrupte et pauvre, berceau des âpres courages et des volontés persistantes; d'un pays soumis, sans être asservi, par les ducs de Bourgogne, par Charles V, par Philippe II, par Louis XIV; et qui, seul entre les provinces arrachées ou réunies à la monarchie française, avait gardé le noble titre de Franche-Comté, la Comté-Libre !

Il était fier de sa province; citoyen, avant tout, de son département; tenace aux intérêts publics d'un conseil général qu'il a présidé; bienfaiteur de Moncey, sa commune presque natale, qui lui devait un pont pour le commerce, une école populaire ouverte aux enfants des quatre paroisses où ses terres s'étendaient; non moins heureux, pour ces bienfaits, d'une médaille de Monthyon que de ses plus nobles victoires; toujours prêt à favoriser de son crédit, de ses secours, les institutions utiles et les utiles citoyens. Dans le Doubs, le Jura, la Haute-Saône; à Paris, à l'armée, partout sa maison, sa tente et son cœur étaient ouverts aux Comtois, ses bien-aimés compatriotes.

---

(1) Son nom de famille était Jeannot.

Son père s'honorait du titre d'avocat au parlement de sa province. Sous l'égide d'un tel mentor, il commença ses études littéraires qu'on n'a pas appelées en vain les humanités ; il leur a dû la politesse parfaite de ses manières et la haute convenance qui, dans les temps les plus divers, a caractérisé ses actions, ses écrits et ses paroles.

Il n'avait pas terminé ses premières études, à Besançon, et déjà son imagination, fortement frappée, cédait à l'attrait de la carrière des armes ; attrait toujours si puissant au milieu d'une grande place de guerre et d'un peuple belliqueux. Il s'engage volontairement à quatorze ans et demi. Sa famille, pleine de la pensée qu'il pourrait suivre avec éclat la profession du barreau, s'empresse de le rendre à la vie civile. Bientôt son naturel l'emporte ; il s'engage une seconde fois ; il reste enrôlé tout le temps qu'il faut pour s'abreuver des dégoûts qu'accompagnait à cette époque l'apprentissage de la guerre dans le rang de simple soldat. C'est alors qu'il apprécie mieux quelles difficultés extrêmes arrêtaient le jeune homme qui, sans appartenir aux classes privilégiées, débutait par être soldat, avec l'ambition de parvenir par ses services. Il perd de nouveau l'espoir de percer la foule, et quitte encore le service pour s'adonner avec constance, il le croyait du moins, à la profession qu'honorait son père. Il se livre donc sérieusement à l'étude du droit. Il y puise les principes de justice et de légalité qui devinrent les règles de sa vie, qui furent les lumières de sa conduite, et qui gravèrent dans son âme un respect inaltérable pour la loi.

En vain nous luttons pour résister à notre destinée ! Deux expériences manquées, leurs illusions déçues, ne peuvent arrêter Moncey. Un penchant irrésistible l'entraîne ; une troisième fois il revient à la profession des armes. A partir

de cet instant il restera soixante-huit années fidèle à la religion du drapeau.

A l'âge où les plus célèbres généraux ont presque tous acquis leur grande renommée, il n'a rien pu faire encore pour la sienne; rien! que se rendre digne de l'obtenir au premier souris de la fortune. Mais l'ancien régime élève un mur d'airain entre la gloire et ses efforts; il le condamne à végéter dans un poste de lieutenant, malgré vingt-trois années d'honorables services. Enfin l'émigration permet que Moncey gagne un grade à l'ancienneté. Tel est son rang à l'armée des Pyrénées occidentales, lorsque l'Espagne ose attaquer la France.

Aux avant-postes de cette armée, que je voudrais rendre vivante à vos yeux, avec ses passions, son héroïsme et ses misères, le hasard a jeté deux hommes, deux seulement, qui, simples capitaines au début de la guerre, vont marcher de front, et parvenir, chacun dans sa sphère, au faîte de l'honneur.

L'un, sans nom pour percer la foule, au milieu des sept cent mille concurrents qui luttent sur nos frontières, ne trouvant d'appui qu'en son épée, de relief qu'en sa vertu, de protecteur qu'en ses victoires : c'est Moncey, que bientôt ses services feront chef de l'armée.

L'autre, d'une telle naissance, que la renommée l'annonce, même avant qu'il ait combattu; si brave, que ses actions auraient révélé sa personne à qui n'eût connu que son nom : c'est la Tour d'Auvergne, le descendant des Turenne, qui s'indigne, en mourant *Premier grenadier des armées de la république*, qu'on l'ait distingué, par ce titre, des grenadiers ses égaux.

Aujourd'hui que les enfants des familles opulentes s'éloignent en si grand nombre du service de la patrie, et se ré-

voltent de songer que leur présence à l'armée, même en temps de paix, ne les mène pas sur-le-champ, de plein droit, aux grades les plus éminents, j'ai jugé qu'il était bon d'arrêter la pensée de tous sur cette gloire patente, héroïque et modeste d'un la Tour d'Auvergne; gloire qui surpasse, à mon sens, tous les empressements de la faveur, et tous les dons de la fortune.

Moncey, patient aussi sur le chemin de l'honneur, chaque fois qu'il monte d'un grade a déjà mérité de monter plus haut. En deux combats mémorables il a sauvé l'une et l'autre aile de l'armée avant d'être élu, provisoirement et sur le champ de bataille, général de brigade.

Soit ombrage d'un pouvoir assis sur la terreur et tremblant lui-même, soit délation cachée, les avancements définitifs se multiplient, et Moncey voit le sien rester provisoire. Il porte le nom du lieu qui l'a vu naître et de l'héritage paternel. Serait-il noble ? Non! disait l'ancien régime, pour l'arrêter dans sa carrière : Si! répond le nouveau, pour l'arrêter à titre contraire : son sang, versé qu'il est pour la patrie, semble encore suspect à la peur égalitaire.... Mais la conduite entière du héros citoyen parle pour lui; ses services continuent et grandissent. Ce n'est plus assez d'une confirmation tardive et contestée, il faut une réparation glorieuse; et le législateur la donne en le nommant, par un décret, général de division.

A ce titre, il mène au combat l'aile gauche de l'armée : se rendre maître des camps, des redoutes qui protégent deux points culminants des Pyrénées; envahir les vallons qu'ils dominent; descendre avec rapidité le long de la Bidassoa ; par une manœuvre hardie passer, en tournant l'ennemi, de la gauche à la droite de nos positions ; prendre à revers la montagne fameuse des Quatre-Couronnes, et, par

des sentiers escarpés, qu'on met six heures à gravir, enlever d'assaut ses batteries et ses retranchements; aider, aussitôt après, à la reddition de Fontarabie; s'emparer seul du port du Passage; puis, par la terreur que sa marche inspire, faire mettre bas les armes à la garnison de Saint-Sébastien, et capturer une marine avant que ses voiles la sauvent : tels sont les débuts du nouveau divisionnaire.

Le général en chef, le plus conciliant, le plus doux, le plus patient des hommes, harcelé, fatigué, compromis par la tyrannie des représentants du peuple en mission dans son armée, le vaillant et sage Muller renonce au commandement; pour son successeur il propose Moncey. Celui-ci s'en défend. Afin d'élever une armée française à toute la gloire qu'elle est digne de conquérir, son patriotisme rêve une expérience qu'il ne croit pas avoir acquise, un génie qu'il n'ose pas s'avouer; c'est peu que sa modestie le condamne de la sorte en secret, en silence. Ce qu'il pense contre lui-même, il le dit, il l'écrit, il le signe, avec l'énergique franchise d'un citoyen qui préfère à tout son pays. La médiocrité, qui serpente avec art jusqu'au sommet de toutes choses, la médiocrité va refuser de comprendre, et trouver étrange cette abnégation de héros : Aristide et Catinat l'auraient trouvée naturelle.

Singulier gouvernement que celui de la république, au paroxysme de ses passions. Ce guerrier, qui tout à l'heure était suspect de naissance orgueilleuse, le voilà devenu suspect de modestie patriotique. La méfiance, heureuse de ne croire personne sincère, ne doute pas un seul moment du mérite qu'il se dénie. L'autorité passe outre à ses refus, et ne lui permet plus de répondre que par la victoire à sa promotion forcée.

Le temps n'a fait qu'accroître les obstacles. Les proconsuls en mission près de l'armée, pour retenir les Espagnols

dans le pays déjà conquis, ont incarcéré, comme otages, les magistrats, les nobles et les prêtres; l'instrument des supplices républicains est préparé dans Saint-Sébastien et dans Tolosa. La révolte jaillit de l'oppression. Les montagnards exaspérés se rappellent que leurs ancêtres ont suffi pour exterminer des forces fameuses : ils fuient, mais pour aller chercher des armes, et dix mille guerrilleros s'ajoutent à nos ennemis.

Loin d'applaudir servilement à des férocités ineptes, Moncey trouve en son âme assez d'audace pour réclamer justice et clémence, à quel tribunal? au comité de Salut public! On est encore en l'an 2, et Moncey mande aux Décemvirs, en propres termes : « Je pense que, par des moyens doux, par « des procédés touchants, si naturels aux Français, nous « devons faire revenir les habitants égarés des montagnes. »

S'il remporte la victoire, il faudra bien que sa voix soit écoutée; alors les cachots s'ouvriront, les prêtres seront rendus à la religion, les suspects à l'innocence, et les communes espagnoles aux libertés municipales : mais avant *tout il faut combattre.*

Moncey groupe ensemble vingt bataillons de choix; l'élite de cette élite, vingt compagnies de grenadiers sont placées en tête avec la Tour d'Auvergne. Telle est la célèbre colonne que la langue sauvage de l'époque appelle *infernale;* mais que la patrie, guerrière et poétique des Pélopidas et des Pindare, eût appelée céleste ou sacrée, pour l'amour divin de la gloire et de la vertu, dont ses soldats sont animés, et pour leur mépris surhumain des périls, du besoin et des fatigues. En deux jours et deux nuits, ils marchent quarante-trois heures, par les défilés des montagnes, se permettant à peine, en tout ce temps, cinq heures de halte, afin de commencer, à l'aube du troisième jour, l'attaque,

c'est-à-dire la défaite de l'ennemi. Le reste de l'armée, en colonnes collatérales, converge vers le même but pour frapper au même moment. Par ces combinaisons savantes, partout où l'ennemi ose se montrer à découvert, il est vaincu; ses positions retranchées, prises à revers, sont enlevées de vive force; et les débris des Espagnols s'enfuient par la vallée de Roncevaux, si funeste à nos chevaliers dans les guerres du moyen âge.

Une pyramide attestait, dans cette vallée, la défaite qu'a subie, dix siècles auparavant, l'arrière-garde de Charlemagne, surprise et massacrée par les montagnards. A la voix de Moncey, la main des républicains renverse ce monument de l'imprudence et du malheur de nos ancêtres.

Que fera l'armée française afin d'éviter à son tour qu'un monument, œuvre de ses mains, soit renversé par la fortune comme celui de Roncevaux? Elle méprisera le marbre et le granit pour écrire sa gloire sur le terrain de ses triomphes. C'est dans le cœur des vaincus qu'elle veut graver sa mémoire en traits de reconnaissance et d'admiration, que n'effacera point le temps.

Les vainqueurs ont enlevé cinquante canons à l'ennemi. Pour principal avantage ils ont conquis les magnifiques établissements maritimes et militaires d'Enguy, d'Orbaycette et d'Irati. Le général en chef y trouve un matériel de trente-deux millions, qu'il fait transporter dans nos arsenaux avec une fidélité religieuse (1). Voilà pour la France; voici pour l'Espagne.

---

(1) Il fallut un mois pour transporter ces richesses en France, avec tout l'outillage des établissements conquis.

A des bulletins militaires appartient d'énumérer des captifs après chaque victoire. Mais ici l'humanité s'en fait honneur, et la justice le réclame. Si l'on exécutait un décret révolutionnaire qui vient de paraître, deux mille cinq cents Espagnols, loyalement devenus prisonniers, seraient sans rémission passés par les armes. Le général Moncey n'a pas voulu *qu'une proclamation de guerre à mort* fût entendue dans son armée avant sa première victoire, afin de sauver les premiers vaincus qui tomberont en son pouvoir. L'instant d'après il fait plus. En faveur de nouveaux captifs, au péril de sa tête, il refuse d'obéir au décret voté, par assis et levé, dans la Convention, pour égorger tout prisonnier fait en Espagne. Les délateurs s'en souviendront,... s'il cesse un moment d'être nécessaire!

Voici la mauvaise saison, toujours si rude au milieu des Pyrénées; un ouragan dévastateur, tel que la fin de l'automne en voit parfois éclater dans les montagnes, suivi pendant plusieurs jours de vent, de pluie et de grêle, abîme les chemins, rend les torrents infranchissables et sauve l'ennemi d'une destruction totale. Ici commence un enchaînement de misères qui feront souffrir le vainqueur plus encore que le vaincu : un admirable souvenir va nous en distraire un moment.

Le jour même où la Convention nationale est informée des premières victoires remportées dans cette campagne par l'armée des Pyrénées occidentales, elle décrète que cette armée a bien mérité de la patrie, et qu'elle recevra les emblèmes de la gratitude nationale.

Ces honneurs, regardés alors comme le comble de la gloire, font naître une solennité simple et grave, qui caractérise une époque où tout était encore enthousiasme et dévouement.

Les troupes qui viennent de remporter un nouvel et brillant avantage à Bergara descendent des montagnes pour jouir de leur renommée à Tolosa, capitale du Guipuscoa. Les bataillons victorieux forment un immense carré, renfermant au centre, pour trophées, les prisonniers, les canons, les drapeaux conquis. Alors on déploie l'étendard d'honneur sur lequel sont inscrits ces mots, qui font battre tous les cœurs :

A L'ARMÉE DES PYRÉNÉES OCCIDENTALES :
LE PEUPLE FRANÇAIS RECONNAISSANT.

Le général en chef prend la couronne de chêne également adressée aux vainqueurs ; il l'attache à la lance du drapeau, puis il dit à ses compagnons d'armes :

« Citoyens, la patrie honore vos premiers efforts en vous offrant cet étendard, vous y répondrez par de nouveaux succès ; elle vous décerne la couronne civique, répondez-y par des vertus dont le bienfait est la dette des vainqueurs et le droit des vaincus. Le peuple français ne se contente pas des victoires qui le font redouter, il vous ordonne de le faire aimer. Respectez les biens, les familles, les lois des conquis, plus que ne feraient leurs propres défenseurs. Par là vous montrerez que vous savez révérer la liberté des autres hommes autant que défendre la vôtre. Vive à jamais la liberté ! »

L'armée française ne s'est pas bornée à de vaines acclamations en écoutant ce magnanime langage ; elle en a pratiqué les préceptes. Sa conduite exemplaire a laissé pour

elle et pour son chef, dans les provinces conquises, des sentiments d'admiration et de gratitude dont nous retrouverons plus tard les puissants et nobles souvenirs.

Déjà le dénûment et la famine assaillent les conquérants. La discipline, si difficile à conserver dans la misère, est plus forte que le besoin; mais la nature est plus forte que tout, et se venge. La mortalité commence à ravager nos bataillons; elle redouble avec les rigueurs d'un hiver extraordinaire, sous le climat glacial des Pyrénées.

L'hiver si terrible de 1794 à 1795, qui permit aux troupes françaises d'enlever de pied ferme et comme à l'assaut les flottes de la Hollande, ne fera qu'ajouter aux souffrances de nos soldats cantonnés sur la ligne des Pyrénées. Soit incurie, soit incapacité, ou seulement impuissance, le gouvernement républicain va laisser mourir de faim et de misère les guerriers auxquels sont votées de stériles actions de grâces.

Des maladies épidémiques, enfantées surtout par une nourriture insuffisante et malsaine, font périr dans les hôpitaux douze mille soldats, sans compter ceux qui meurent sur les chemins ou dans les villages et ceux qu'un affreux dénûment pousse à la désertion. Qui le croirait! d'une armée qui comptait soixante mille soldats lorsqu'elle remportait sa dernière victoire, il ne restait plus à la fin d'un hiver forcément passé dans l'inaction que vingt-cinq mille hommes ayant quelque force pour porter les armes; et cette élite, ce débris des guerriers les plus robustes, réduit depuis longtemps à la moitié du pain qu'il faut pour vivre, paraissaient plutôt des spectres que des soldats, dit le grave historien (1) militaire à qui j'emprunte les couleurs de cette hideuse peinture.

---

(1) Le lieutenant général Jomini.

Remarquons bien qu'on est loin encore de l'époque dégénérée qui vit finir un Directoire devenu, dans ses derniers temps, corrupteur et corrompu. Non ! c'est en pleine Convention, sous le régime de fer qui se glorifie d'enfanter partout des armées, et qui ne sait, malgré les spoliations, les confiscations, les réquisitions appesanties sur tout un peuple, procurer en suffisance à nos défenseurs ni vêtements, ni chaussures, ni solde, ni subsistance : voilà ce gouvernement révolutionnaire dont la fatale violence faisait mourir ses proscrits sur l'échafaud et ses soldats dans la misère.

Pendant huit mois, Moncey se débat contre ces lugubres obstacles; il cherche à réorganiser ce que les maladies et le dénûment désorganisent sans cesse. Malade lui-même il partage les besoins, les souffrances de ses soldats, comme il avait partagé leurs combats et leurs succès. Général en chef il ne croit pas davantage pouvoir profiter d'un congé reçu pour rétablir sa santé, quand son armée est atteinte du fléau d'une épidémie, qu'il n'en avait profité, quand il avait fallu, chef de bataillon, sauver l'aile droite de l'armée.

Dès qu'arrive le printemps, il s'adresse avec ardeur aux administrations départementales de tous les lieux de la France où se trouvaient ses soldats en convalescence et les recrues qu'on lui destine; il les conjure, au nom de la patrie, de presser les retardataires. Il recompose ainsi son armée; mais ce n'est qu'à la fin de juin que, aidé des renforts envoyés après la première pacification de la Vendée (1), il peut reprendre l'offensive.

(1) Conclue le 20 avril 1794, à Saint-Florent avec Stofflet, à la Mabilais avec les Chouans.

Moncey manœuvre pour couper en deux l'armée des Espagnols; il enfonce le centre, et fait en même temps attaquer par les deux flancs la gauche de l'ennemi, qui nous abandonne, pour prix du combat, deux places de haute importance : Vittoria, et surtout Bilbao, avec leurs immenses magasins militaires. Ces conquêtes sont le prix de dix-neuf jours de marches et de combats sans relâche.

Par ces faits d'armes multipliés et par la grandeur des résultats, l'armée qui lutte et triomphe à l'occident des Pyrénées égale les exploits et la gloire d'une autre armée, qui, fortifiée par les vainqueurs de Toulon, s'illustre, à l'Orient, sous Dugommier et Pérignon.

Ainsi battue aux deux extrémités abordables de sa défense naturelle, l'Espagne implore la paix, et va l'obtenir.

Une trêve signée et la paix imminente, les immenses approvisionnements qui se trouvaient dans Bilbao pouvaient, par le simple silence du chef de l'armée française, rester au gouvernement espagnol, qui fit offrir quinze cent mille francs au vainqueur s'il voulait seulement fermer les yeux. A cette époque la solde du général était par mois de *huit francs* en numéraire, et le reste en assignats sans valeur. Moncey pourvoyait au surplus de sa dépense en prenant sur son modeste patrimoine. Eh bien! la France a reçu, sans rien savoir de l'offre corruptrice, tout ce qui formait sa prise légitime dans les trésors de Bilbao.

En redisant les beaux traits des généraux illustres et désintéressés, de Cimon, d'Epaminondas, de Phocion et de Cincinnatus, Plutarque n'a rien rapporté de plus généreux et de plus noblement oublié par les auteurs mêmes de semblables actions.

La paix conclue, l'armée dissoute, Moncey commande la

division militaire qui comprend la Gironde, les Landes et les Basses-Pyrénées, théâtre de sa gloire.

A sa mission de guerre succède une mission de paix, qu'il accomplit avec le même amour intrépide de l'ordre et de l'humanité. Cela trouble les factieux, qui le dénoncent sans relâche pendant dix-huit mois. Enfin le coup d'Etat de fructidor (1) assouvit leurs ressentiments, brise l'épée de Moncey, et le jette dans la réforme : voici ses crimes.

Il n'a pas craint d'alléguer un motif de santé, délabrée par d'immenses fatigues, pour se défendre d'accepter un commandement de guerre civile aux confins de la Vendée... Pareil motif l'arrêtait-il à travers les Pyrénées, et quand il fallait, au fort de l'hiver, écraser l'Espagnol entre la mer et la Bidassoa ? ce n'est pas un vrai citoyen... Il se permet d'opposer le même obstacle aux réactions des Jacobins contre le modérantisme, et du royalisme contre les républicains ; le fait est constant. Le sang ruisselle à Lyon, à Marseille, à Nîmes, à Toulouse et sur les confins de sa division, où les vengeances, même en faveur des patriotes, reculent devant lui ; c'est pis qu'un indifférent, c'est un ennemi public. Quelque temps avant leur chute, Carnot et Barthélemy le proposaient pour ministre ; ils l'estimaient donc ? Ils le voulaient.... c'est un complice, il faut qu'il tombe. Voilà la logique et l'équité des révolutions.

Moncey ne se défend pas de l'estime des proscrits ; il la doit à ses victoires. Il ose dire aux dictateurs qui règnent par la violence, lui, le représentant naturel de la force : « Je » ne suis pas un homme de parti ; je suis l'*homme des lois* et

---

(1) Journée du 18 fructidor an V.

» de la constitution. » Les factieux ont accusé son civisme; il répond ces nobles paroles : « L'armée des Pyrénées occi-» dentales m'a reçu simple capitaine; elle m'a fait monter » par tous les grades, toujours sur le champ de bataille : par » un bonheur qui passait mon espérance, je suis devenu gé-» néral en chef, j'ai vaincu; et ma fortune a égalé mon amour » pour la patrie. »

Ces justifications suffisent pour confirmer sa disgrâce : elle sera bientôt vengée par la chute de ses persécuteurs, au jour du dix-huit brumaire.

Le premier consul, de son regard d'aigle, voit et juge Moncey; le fait sien; et soudain l'envoie rendre le calme à Lyon, qu'il veut s'attacher pour jamais.

Oh ! combien, dans cette ville qui sort à peine de ses cendres, combien les habitants sont profondément émus, et quelle douce espérance vient s'emparer de leurs cœurs, lorsque l'esprit d'un gouvernement réparateur est révélé par un guerrier dont tous les vœux sont d'éteindre en autrui des ressentiments que ne peut éprouver son âme !

« Respirez enfin, Lyonnais, vous, leur dit-il, qui avez acheté si chèrement le droit d'être heureux. Confondons nos haines dans l'amour de la patrie. Abjurons tout désir de vengeance. C'est dans la conscience des pervers que nous trouverons des vengeurs...

» Si le langage de la paix ne vous déplaît pas dans la bouche d'un soldat; si vous ne voulez voir, dans les fonctions que j'exerce, qu'une mission paternelle, Lyonnais, ouvrez vos bras et vos cœurs aux hommes égarés. Une cruelle expérience vous dit combien sont funestes les suites des ressentiments. Elevons un autel à la concorde; rallions-nous de bonne foi au gouvernement consulaire; et que cette frater-

nité (1), écrite jusqu'ici seulement sur nos murs, soit enfin gravée dans nos cœurs. »

J'admirerais ce langage s'il m'était donné comme l'éloquence d'un Vincent de Paul ou d'un Fénelon, obéissant au devoir de leur ministère pour apporter la consolation et la paix au milieu d'un peuple qu'a décimé la guerre civile et religieuse. Mais, dans la bouche d'un guerrier qui vient accomplir ses fonctions de guerre, l'humanité qui commande, en priant, avec de si nobles accents, inspire à mon âme attendrie une admiration cent fois plus grande.

La prospérité du consulat déconcerte l'Europe, qui repousse la paix. Moncey conduit par le Saint-Gothard la réserve de cette armée qui met le comble à ses prodiges par la journée de Marengo.

Le futur roi d'Italie veut pour précurseur digne de lui, que la sévère probité pénètre et règne dans l'Etat Cisalpin. Moncey la personnifie; il fait croître dans ce pays l'estime des vertus françaises, comme il avait fait en Espagne.

En récompense il est nommé premier inspecteur-général de la gendarmerie française. Ses vues élevées et pures rendent plus éminente encore une si haute position, créée pour lui. Ce corps devient sous ses auspices une magistrature armée, qui protége et qui veille pour l'Etat, le peuple et les lois; une force à la fois militaire et morale, unissant à la discipline du soldat la modération du fonctionnaire et les vertus du citoyen.

Pour seconder sa pensée et préparer un code à l'arme qu'il

---

(1) Tous les murs des monuments publics portaient alors cette inscription sanguinaire : Liberté, égalité, *fraternité ou la mort.*

dirige, il charge un jurisconsulte savant, intègre, austère, de réviser les instructions, les ordres, les rapports d'un intérêt supérieur, afin que rien, dans son inspection générale, ne sorte du cercle tracé par les lois.

En jugeant avec impartialité les actes de Moncey dans ces nouvelles fonctions, et dans ses trois commandements à Lyon, à Milan, à Bordeaux, nous croirons écrit pour ses vertus l'éloge que fait Tacite du caractère déployé par Agricola dans le dernier de ces commandements, celui de l'Aquitaine (1). « L'opinion générale, dit le grand historien, n'accorde pas aux militaires ce génie subtil et délié qu'exercent les débats du forum; parce que la justice des camps, dédaignant la finesse, fait presque tout avec la force. Mais Agricola, par sa prudence naturelle dans ses rapports avec les citoyens, savait unir à l'équité la bienveillance. Les affaires le trouvaient attentif, grave, sévère, et plus souvent miséricordieux. Son devoir accompli, le grand dignitaire effaçait

(1) Credunt plerique militaribus ingeniis subtilitatem deesse, quia castrensis jurisdictio secura et obtusior, ac plura manu agens calliditatem fori non exerceat. Agricola naturali prudentia, quamvis inter togatos, facile justeque agebat. Jam vero tempora curarum remissionumque divisa : ubi conventus aut judicia poscerent, gravis intentus, severus, et sæpius misericors : ubi officio satisfactum, nulla ultra potestatis persona : tristitiam, et arrogantiam, et avaritiam exsuerat : nec illi, quod est rarissimum, aut facilitas auctoritatem, aut severitas amorem deminuit. Integritatem atque abstinentiam in tanto viro referre, injuria virtutum fuerit. Ne famam quidem, cui boni sæpe indulgent, ostentanda virtute, aut per artem quæsivit (AGRICOLA).

de sa personne jusqu'aux dehors du commandement. En lui, rien d'arrogant et surtout jamais rien d'intéressé. Par l'alliance la plus rare, l'autorité ne perdait rien s'il était affable, ni l'affection s'il était austère. L'intégrité, la tempérance, remarquées chez un tel homme, feraient injure à ses vertus supérieures. La renommée même, que trop souvent les bons courtisent par ostentation du bien, il ne l'a cherchée par aucun art. » Ces éloges que la vérité dictait au plus sévère des historiens, combien de fois, loin de l'illustre maréchal dont nous esquissons la vie, combien de fois, autour du foyer paternel, nous les redisait l'ancien jurisconsulte, confident de ses travaux, l'homme qui l'a le plus aimé, le plus révéré, lorsqu'il voulait présenter à nos jeunes cœurs de vivants et nobles modèles, comparables aux plus beaux exemples de l'antiquité !

Tant de vertus et de services méritaient toutes les distinctions qu'allait inventer le génie du premier consul, afin de préparer et de réaliser l'empire. La Légion d'honneur à peine instituée, Moncey, grand officier, bientôt grand aigle, sera l'un des premiers commandants des seize cohortes qui composeront cette puissante institution. Avant Austerlitz et le couronnement, celui qui va prendre un nom dynastique, Napoléon, convoque au temple de Mars, c'était le temple des Invalides, l'élite des gloires nationales. Dans cet appel, les vainqueurs de l'Europe viennent tour à tour, au nom de leurs conquêtes, recevoir le signe de l'honneur ; l'Espagne et l'Italie présentent Moncey. La Providence réserve à la génération qui naît alors le spectacle d'un autre appel, au même endroit redevenu, sous l'invocation de la foi chrétienne, le temple du Dieu qui survit aux armées. Là les vétérans français, ayant à leur tête le vétéran des Pyrénées et d'Italie, recevront, pour la rendre à la terre, la dé-

pouille du proscrit aux pieds de qui s'étaient courbés les rois.

Des maréchaux vont être donnés à l'empire : Moncey sera l'un des premiers. Une noblesse est constituée : il sera duc de Conégliano, pour rappeler des exploits accomplis à dater du premier consul, les seuls qui comptent désormais. Napoléon attache à ce titre des armes parlantes, symboles de force, de zèle et de gloire. Une épée nue, debout, à côté d'une palme, pour indiquer à la fois la main toujours prête à combattre et la victoire toujours fidèle à cette épée.

Des citoyens, autant qu'on pouvait l'être alors, usant du dernier débris de leurs droits, rendent hommage au guerrier que le distributeur puissant comblait ainsi de grandeurs. Les électeurs du Doubs et ceux des Basses-Pyrénées choisissent pour candidat au sénat conservateur le général qui, douze années auparavant, illustrait et sauvait nos frontières. Mais, à cette époque, l'entrée du sénat rendait impossible des services actifs que Moncey devait prodiguer encore, et dont Napoléon ne voulait pas priver la France.

En 1807, le maréchal conduit des premiers, en Espagne, un corps d'armée. Une révolte éclate dans Madrid ; son humanité se multiplie pour arrêter l'effusion du sang. Il fait sur Valence une marche qu'admirent les gens de l'art, et qu'illustrent six combats. Lorsque ensuite il rejoint le gros des forces françaises, ses malades, ses blessés tombent en des mains implacables alors. « Nous sommes soldats de Moncey ! » s'écrient-ils ; et le nom du sauveur de tant d'Espagnols les sauve eux-mêmes du massacre. Parmi toutes les victoires qu'il a remportées, celle-ci touche le plus son cœur.

Quelques mois plus tard, rappelé par l'empereur, et traversant, presque sans escorte, les défilés si dangereux du Guadarrama, lui-même tombera dans les mains des guérillas

espagnoles. Loin qu'il ait à redouter leurs mauvais traitements, à son aspect leur soif de vengeance sera conjurée par l'enchantement de sa vertu ; la reconnaissance et l'enthousiasme remplaceront par une fête, et je dirais presque par une marche triomphale à travers les montagnes, toute idée de captivité. Les enfants de l'Ibérie, heureux de pouvoir enfin payer les dettes de leur patrie au sage, au vaillant, au vertueux Scipion de l'Espagne moderne, accorderont au maréchal sauvegarde complète jusqu'au delà des Pyrénées.

La grande armée s'organise en Espagne ; six maréchaux, Moncey compris, et deux lieutenants généraux en commandent les huit corps ; des ducs, des princes, des rois en forment l'état-major, et l'homme du siècle en est l'âme.

Si vous voulez voir combien vite les grandeurs de la terre s'évanouissent au moindre souffle de la Providence, contemplez les chefs de cette magnifique armée, la plupart illustrés si jeunes et qui devaient, en apparence, jouir si longtemps de leur splendeur ! Bessières et Lannes, morts les premiers, tous deux sur le champ de bataille, sont les seuls dont le sort ne laisse rien à désirer, pour leur bonheur à sortir si bien et sitôt de la vie. Augereau, Davoust, Masséna, Suchet, Saint-Cyr, Jourdan, Victor achèvent au sein de la cité leur carrière abrégée par d'immenses fatigues. Avant eux tous, Berthier périt par accident ; Junot s'est détruit de ses mains ; Murat expie sa royauté par le supplice ; Ney, le brave des braves, malgré les conventions invoquées, n'évite pas le même sort ; un autre chef, qu'ont respecté trente ans les boulets de l'ennemi, Mortier succombe, au milieu d'une fête, sous des coups pointés contre toute une dynastie ; Napoléon, après avoir conduit la victoire en Europe, en Afrique, en Asie, échappe aux assassinats, mais prisonnier, mais exilé par la peur que son nom fait à tout un

monde, et ne retrouvant la patrie que sur le pavois d'un cercueil : enfin Moncey, le Nestor de tous ces héros, après avoir, laissez-moi parler son langage, bordé la haie et présenté les armes à cet immortel cortége, prend à son tour le pas qui mène à la tombe, et répond à l'appel d'en haut, que signalait naguère un des grands capitaines qui restent encore en si petit nombre, tout prêts eux-mêmes à répondre !

Pour trouver une pareille réunion d'illustres contemporains devenus, en pareil nombre d'années, l'exemple de destructions déplorables et violentes, il faut remonter, à travers les siècles, jusqu'aux lieutenants de César, jusqu'aux successeurs d'Alexandre....

Reprenons la marche du temps. Deux mois dans la plus rude saison suffisent à l'armée de l'empire, pour gagner trois grandes batailles, franchir des chaînes de montagnes impraticables en hiver, et forcer l'armée anglaise, si fière de sa bravoure, à se sauver sur ses vaisseaux. Le duc de Conégliano, commandant du troisième corps, a pris sa part de ces triomphes. Il a, pour dernier fait d'armes, poursuivi jusqu'à Saragosse une armée espagnole; il veut l'assiéger tout entière; il la refoule dans la nouvelle Sagonte, après l'avoir expulsée du Mont-Torréro, sa principale défense. Montébello terminera cette noble entreprise : avançons toujours.

Déjà j'entends sonner l'heure marquée pour la chute d'un grand empire. Trois armées immenses, mourant tour à tour, ont conduit ses funérailles en Russie, en Allemagne, en France. Dans la dernière journée du long sacrifice, Moncey marche à la tête des gardes nationales, et combat pour Paris. Lorsque les défenseurs manquent enfin à la capitale, qui se rend, le dévouement de Moncey voit sa place à Fontainebleau ; il y vole. Il reprend, comme aux plus beaux

jours d'un grand règne, l'inspection vigilante, impassible et calme de la gendarmerie, pour continuer une fidélité qui dure plus que l'empire. Il ne cessera qu'à la prière, au commandement de Napoléon même.

Voici 1815 et ses tristes fragilités, et les réactions, ce fléau des régimes qui ne fondent pas pour durer! Sur le trône où Louis le Grand dut sa gloire et ses conquêtes à Turenne, à Luxembourg, à Condé, préservés du jugement et du supplice après la guerre civile, un prince, dont je ne veux parler qu'avec respect puisqu'il est l'auteur de la Charte, a le malheur de ne pas suivre cet exemple cher à tous les cœurs généreux, et de laisser la clémence plier sous la tempête des partis. La restauration invoque, en dehors de la loi fondamentale, une juridiction militaire et républicaine, que les lois de la monarchie ne permettent pas d'appliquer aux grands officiers de la couronne, aux maréchaux, aux pairs. Sous cette forme serait atteinte l'une des hautes renommées militaires pour lesquelles une immense infortune fait redoubler les sympathies nationales. L'opposition courageuse d'un guerrier citoyen suffira pour anéantir cette jurisprudence, et restituer à la Charte son empire.

Sommé de présider le tribunal exceptionnel exhumé de Vincennes, Moncey refuse. Menacé, toujours en invoquant la loi républicaine, de perdre son rang monarchique de maréchal, rang inamovible depuis François Ier, son âme lui révèle qu'après la gloire d'avoir obtenu, par le plus fameux guerrier des temps modernes, la plus éminente dignité militaire, une autre gloire l'attend, plus haute encore, et surtout plus rare : c'est de perdre à la fois le maréchalat et la liberté, pour obéir à l'ordre de sa conscience.

Le château de Ham doit être sa prison; il y court. Un commandant prussien l'occupe avec sa troupe. Le maréchal

veut-il accepter de l'étranger un logement d'honneur, le château sera son palais.... Il veut la prison pour subir sa peine; le Prussien déclare que son roi n'est le geôlier de personne en France, et que sa mission ne peut servir à des vindictes de guerre civile.

Moncey ne se tient pas pour libéré; repoussé glorieusement du château, il loue à ses frais la maison la plus voisine, en fait sa prison d'Etat, et s'y constitue trois mois prisonnier. Pendant ces trois mois, la garnison de l'étranger révérant à la fois ce grand exemple d'obéissance militaire et d'honneur sans tache, envoie chaque soir la musique de ses troupes, saluer de ses fanfares, en signe d'admiration, le prisonnier volontaire.

Et maintenant figurez-vous le peuple de Ham, où des citoyens tels que Foy prennent naissance! il applaudit à ce spectacle de l'étranger vaincu dans le sein de sa victoire, par la supériorité de vertus si françaises, et rendant de pareils hommages à l'un des héros par qui l'Europe avait été, les armes à la main, battue tant de fois!

Les passions attiédies, la restauration reconnaît que Moncey n'a pas cessé d'être maréchal. Trois ans après elle lui rouvre les portes de cette enceinte, dans la grande promotion qui procura, qui procure encore tant de gloire à la pairie.

A peine a-t-il recouvré ses dignités, rehaussées par plus d'estime et de juste célébrité, la fortune l'atteint par un de ces coups qui font sentir le néant de tous les rêves de bonheur ici-bas. Le maréchal possédait un fils, un seul fils, distingué déjà par de beaux faits d'armes; remarqué, dès le début, par celui dont un coup d'œil devinait une destinée; avancé, décoré sur les champs de bataille; parvenu, par son mérite, au grade de colonel, qui conduit si vite aux

grands commandements les officiers de talent et de courage : eh bien ! ce brillant militaire, qui réalisait de si douces espérances, qui justifiait si noblement l'extrême tendresse d'un père, au milieu des plaisirs qu'aiment surtout les gens de guerre pour s'endurcir aux fatigues, un funeste accident fait partir une arme à feu, qui le tue....

La France entière, il y a peu de mois, a retenti d'une douleur que le peuple partage avec le cœur des reines et des rois, en voyant la fatalité frapper, sur un chemin sans obstacles, un fils, espoir du trône, orgueil de la patrie. Chacun de nous a ressenti, comme pour lui-même, quelle inconsolable désolation excite dans les âmes les plus énergiques une perte dont la grandeur se fait sentir chaque jour davantage autour du foyer domestique, même sous le toit d'un palais ! Ce n'est plus seulement à la mère qu'on peut appliquer ces éloquentes paroles sorties du cœur d'une autre mère : « Le temps, qui est si bon aux autres, augmente et augmentera sa douleur. » Ce sentiment a poursuivi le maréchal jusqu'au cercueil ; et la pensée d'un petit-fils qui remplacera dignement son fils n'a pas affaibli son affliction.

Cette affliction du moins sera suspendue par une occasion sublime. La restauration a grandi Moncey par des sévices endurés avec magnanimité ; elle a plus fait, elle a pris foi dans celui qu'elle a vu supporter dignement ses coups. Le généreux maréchal la remercie, pour ce double honneur, en conquérant la Catalogne avec la jeune armée française régénérée par le patriotisme et le génie de Gouvion Saint-Cyr.

O royautés aveugles, qui vous croyez immortelles quand déjà vos jours sont comptés, vous traversez la lumière et vous n'apercevez pas les conditions de votre durée !... Un

régime, récompensé si noblement d'avoir eu confiance au bon citoyen sorti de ses prisons iniques, ce régime vivrait encore s'il avait soupçonné que la nation tout entière était également sensible à la confiance, à l'honneur, à la liberté !...

La restauration succombe à son labeur de Sisyphe, écrasée sous le rocher populaire qu'elle s'obstine incessamment à soulever. Un tribunal suprême va juger les ministres qui l'ont perdue. Les passions tumultuaires, envenimées après le combat, voudraient, pour laver du sang, le sang des accusés ou celui des juges. Moncey, bientôt octogénaire, entend l'appel de la menace, il accourt. Il prend part à la gloire la plus pure et la plus noble de la pairie : l'inauguration d'un attribut du présent règne, la clémence, odieuse aux factions périssables, mais qui prépare aux dynasties naissantes la popularité prochaine et les respects de l'avenir.

Enfin la patrie désigne au doyen des maréchaux son dernier champ de bataille. Lorsqu'elle lui confie le gouvernement des Invalides, il touche à ses quatre-vingts ans; mais son cœur est resté jeune à l'égard de ses anciens frères d'armes. Leur âge rappelle au sein les plus beaux temps de nos combats, de nos triomphes; il voit en eux les monuments animés d'une gloire qui chaque jour va cessant d'être contemporaine pour s'élever à la postérité. Il veut du moins leur rendre doux les derniers moments du passage. Ont-ils quelques besoins personnels, quelques malheurs à soulager, quelques secours à réclamer pour leurs femmes ou leurs enfants, qu'ils ouvrent leur âme au bon maréchal : son traitement leur appartient. Il ne lui suffit pas d'être généreux; il veut d'abord qu'on soit juste à leur égard, et que leur dû soit respecté dans toute son étendue.

route, — d'un chemin, — d'un sentier, — d'un chemin de fer, — d'un col, — d'un passage, — d'un défilé, — d'une rivière, — d'un ruisseau, — d'un canal, — d'un pont en pierre, — d'un pont en bois, — d'un pont suspendu, — d'un gué, — d'un bac, — d'une montagne, — d'une forêt, — d'un bois, — de bruyères, — de haies, — d'un étang, — de marais, — d'une inondation, — de fontaines, — de sources, — d'un village, — d'un hameau, — d'une ferme, — d'un château, — d'une ville ouverte, — d'une place forte.

Visite d'une caserne d'infanterie, — d'un quartier de cavalerie, — d'un hôpital militaire, — d'un hospice civil, — d'un hôpital temporaire, — d'une manutention, — d'un magasin de vivres, — d'un magasin de fourrages, — d'un magasin à liquides, — d'un magasin de chauffage, — d'une prison, — d'un arsenal, — d'une fonderie de canons, — d'une manufacture d'armes. Renseignements sur le climat d'un pays, les saisons, les maladies.

Troisième partie. — Dialogues sur la population, les ressources d'une commune, — le logement de la troupe, — les réquisitions, — les renseignements topographiques, — les dépêches, — instructions, etc. Dialogue avec un déserteur ennemi, — un prisonnier de guerre, — sur les mouvements et la position de l'ennemi, — avec un guide, — avec un espion, — pour demander le chemin, etc.

Quatrième partie. — Correspondance militaire, — conversation, — tableaux statistiques, — système des monnaies, — tableau comparatif des poids et mesures.

Toutes ces différentes matières sont traitées en même temps dans les deux langues, en regard l'une de l'autre.

On voit que le *Mémorial militaire français-allemand,* bien que sous un petit volume, est néanmoins un ouvrage très-substantiel.

C. R...

JOURNAL

DES

SCIENCES MILITAIRES.

ÉTUDES

SUR QUELQUES DÉTAILS D'ORGANISATION MILITAIRE EN ALGÉRIE.

(Suite.)

CHAPITRE VI.

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES DU SYSTÈME PROPOSÉ.

Dans cette hécatombe de projets, sur ce champ de bataille d'idées qui se succèdent pour s'entre-détruire et s'accabler l'une l'autre, la dernière qui succombe parvient toujours, avant de tomber, à blesser dangereusement celle qui l'achève et qui ne lui survit que pour bien peu. En reste-t-il une debout, victorieuse et saine? Non.

Faut-il pourtant se condamner à reconnaître qu'il peut y avoir quelque chose à faire, et à ne pas le trouver? Ce serait déplorable et humiliant.

Après toutes ces semences jetées au vent et qui ont été

reconnues vaines et stériles, cherchons soigneusement s'il ne serait pas resté au fond de la mesure un dernier grain oublié, qu'il m'a semblé apercevoir, et qui précisément se trouverait contenir le germe fécond.

Cette dernière chance salutaire, au milieu de tant de difficultés à peu près insolubles, existe tout entière, selon mon sens, dans le gouvernement des populations algériennes le plus possible pour elles-mêmes et par elles-mêmes, à l'aide d'une organisation fort étendue de troupes indigènes.

Je demande pardon du long exorde auquel j'ai cru devoir m'attarder avant d'en arriver là. Il m'était nécessaire de déblayer le terrain : car on ne saurait poser une première pierre sur des décombres. Je continuerai, je le regrette, à ne procéder qu'avec lenteur ; mais, dans un tel sujet, il vaut encore mieux appuyer avec excès et même se répéter, que de toucher trop légèrement, sans les bien asseoir et les bien affermir, des vérités de cette importance.

J'avais déjà fait pressentir que la grande erreur, à mes yeux, est d'avoir eu pour objet principal de se saisir de la terre morte, sans se préoccuper du soin d'acquérir avec elle les populations qui la vivifient.

Cette première aberration en a engendré une autre : les rêves, plus ou moins bizarres, d'une colonisation en définitive impraticable, avec tout le cortége d'inextricables embarras et de menaçants dangers qu'elle entraîne.

Une nation qui accroît seulement son territoire ne fait qu'étendre la surface de ses points vulnérables : qui terre a, guerre a. Si au contraire elle réussit à s'affilier des populations nombreuses et vaillantes, elle acquiert avec elles et le sol qui les porte, et des bras pour le faire fructifier, et des bras pour le défendre au besoin. Si même je creusais bien jusqu'au fond de ce sujet, j'y trouverais de plus encore un

accroissement de force pour la défense, non plus locale du territoire conquis, mais générale de l'Etat, sur quelque point qu'il vienne à être menacé. C'est là un dernier profit que l'avenir nous réserve dans son sein, je n'en fais pas de doute, et qu'il nous révélera.

Ici la conquête du terrain ne nous a pas donné ses possesseurs, pour lesquels nous nous sommes montrés indifférents ou hostiles; elle les a au contraire tournés contre nous, en leur mettant au cœur l'amer souvenir et l'ardente irritation de leurs pertes. Si nos soins se fussent appliqués à conquérir les populations, le sol qui leur appartenait, et le sol maintenu en valeur par des mains qui sont familiarisées avec lui et auxquelles il convient, salubre ou non, les eût accompagnées de plein droit. Nous aurions eu la matière et le travail; la force vivante, son objet et ses revenus.

Ce que nous avons depuis appelé notre ennemi, c'est-à-dire ce que nous avons en grande partie fait notre ennemi, n'existerait pas, ou existerait moins.

Une population qui, depuis douze années, occupe un des doigts de la France, et quelques fois le fatigue, ne mérite-t-elle pas d'être prise en considération ?

Mais peut-être ce que je demande ne se pouvait-il faire ?

Ici, je reprends la réponse que je vous ai déjà opposée : jetez les yeux sur la province de Constantine.

A ce sujet quelques personnes prétendent que les gens de l'est de l'Algérie sont moins belliqueux et moins turbulents que les Arabes des autres provinces ; je n'admets pas cette distinction comme réelle ; mais en tout cas les Constantinois ne sont pas d'une nature plus accommodante que ne l'étaient les pauvres paysans du Fas d'Alger, qui nous ont fuis. Cependant les Constantinois restent, obéissent et payent; se familiarisent avec nos mœurs, et notre langue, et nos lois,

et même s'affectionnent à nous. J'en citerai quand on voudra plus d'un témoignage.

Ce n'est pas que dans cette localité les mesures les plus efficaces aient été toutes adoptées jusqu'ici pour obtenir pleinement un si bon résultat; seulement une haute pensée a préservé ce pays du conflit d'une colonisation intempestive et irritante, pleine de contrariétés, d'offenses, de répulsion pour les Arabes, et dont le drapeau le plus apparent ne peut porter d'autre légende que : DÉPOSSESSION DU PEUPLE INDIGÈNE: grâces soient rendues de ce bienfait à M. le maréchal Valée, à qui tout l'honneur en appartient. Sous sa direction, en outre, M. le lieutenant général Galbois a apporté dans le gouvernement de cette province la protection de tous les droits préexistants, une politique plus tempérante que brutale, l'esprit de prudence et de modération, un grand sentiment d'équité, de conciliation et de bienveillance. Voilà tout cependant. Est-ce donc fort difficile?

Eh bien! sous cette administration indulgente et affectueuse, le département de Constantine avait fait de très-grands et de très-utiles progrès; et lorsqu'en 1839 la guerre recommença de s'agiter, vainement Abd-el-Kader, par toutes les suggestions et par toutes les intrigues, par ses lettres, par ses nombreux émissaires, par sa propre présence même, s'est efforcé de remuer cette province, alors très-dégarnie de troupes, nécessaires ailleurs; il n'a pas trouvé un district qui ait voulu se lever pour lui, pas un homme qui ait consenti à saisir les armes pour son service.

Ces renseignements sont-ils sans valeur, et doivent-ils être oubliés?

Je n'entends pas tracer ici le programme complet des moyens de gouvernement qu'il convient d'adopter vis-à-vis du peuple indigène, ou, pour me tenir plus près de mon idée, de notre population provinciale. La plupart sont fort simples et très-faciles à saisir. Ainsi il n'échappera à personne que dans le début il faut s'éloigner peu des usages d'administration et de domination existant avant nous, et qui forment la coutume indigène; puis, selon qu'on s'enracine et qu'on s'affermit, franciser davantage ces formes étrangères, et les rapprocher, par une succession ménagée et sans secousses, des règles administratives et gouvernementales qui nous sont propres; enfin, comme dernier terme et dans un avenir éloigné encore, mais beaucoup moins qu'on ne le supposerait, réduire ces méthodes mixtes à l'unité d'une législation différant fort peu de celle même qui nous régit dans l'intérieur de la France.

De ces premières données chacun déduira sans peine qu'il convient, sur les points douteux récemment soumis ou fort éloignés, de maintenir des autorités indigènes en les consolidant de toute notre force, et de placer directement les régions plus voisines, plus anciennement acquises ou plus fermement possédées, sous des chefs français, commandants de cercles et de districts. Quant aux détails d'application de ces principes, tout homme qui s'est occupé sérieusement, en Afrique même, des affaires de l'Afrique serait en état de les coordonner selon les lieux et selon le temps. Je m'abstiens donc de formuler ici le capitulaire de ces règles, qui sont en elles-mêmes et nécessairement progressistes. L'esprit de justice et de lumières en est la base fondamentale; l'appropriation complète des indigènes en est le couronnement. Je n'indiquerai que très-sommairement

quelques-uns des caractères principaux, des traits les plus saillants de ce système.

Restreindre, absolument et sans retard, les causes provocatrices d'exaspération, les origines de collision. Murer, autant qu'il est en nous, la source vive et renaissante des regrets et des rancunes. Ne plus considérer les races indigènes comme un obstacle, mais comme un agent; ne plus voir en elles un ennemi qu'il faut toujours refouler, qu'il y a hâte de détruire, mais des sujets futurs à soumettre, à discipliner, à régir. Où elles sont obéissantes, les préserver avec un soin extrême, soit dans la possession de leurs biens, soit dans la pratique de leur loi, de tout trouble et de toutes inquiétudes; encourager le travail; garantir la protection. Tenir plus de compte d'une population acquise que d'un territoire dévasté; du blé qui pousse et de l'enfant qui naît sous votre autorité, que de dix ennemis qui tombent dans les rangs opposés. Préférer les plus petites contributions au plus grand butin. Sévir avec vigueur quand le châtiment est tout à fait nécessaire, et cependant rester le plus possible avare des odieuses razzias, de l'incendie des villages, de la destruction des récoltes et des troupeaux; ne point oublier que tout ce pays est destiné à vous appartenir prochainement, et que toutes les fois que vous y répandez le massacre et le ravage, ce sont vos biens que vous gâtez. Bref, pour tout dire en une parole, faire succéder à la lutte les tendances à la pacification.

On m'arrêtera sur ce mot; on me demandera s'il y a des moyens de pacification. — Il y en a beaucoup; et les lignes qui précèdent en contiennent plusieurs. Je chercherai à en indiquer encore un ou deux, des plus héroïques.

Nous avons pris soin de reconnaître d'avance quel était le caractère le plus marqué du peuple algérien, son nombre, son énergie virile, son mépris pour le danger, sa propension aux armes. Non content du peu d'expérience que nous avons pu acquérir sur ce sujet, nous avons voulu nous fonder sur les propres affirmations de M. le Gouverneur général. Il ne les laisse pas échapper pour une fois : il y revient fréquemment :

« Les Arabes, dit-il encore, sont fiers et belliqueux; la guerre de tribu à tribu est leur état normal; dès leur enfance, tous les hommes sans exception s'exercent au maniement des armes et des chevaux; les entreprises hasardeuses les occupent sans cesse, etc.» (pag. 9.)

Et ailleurs : « Croirez-vous en effet que ce peuple si fier, si belliqueux, qui ne connaît que le gouvernement militaire, etc.» (pag. 40.)

Et cet autre aveu : « Pour gouverner ces peuples si peu accessibles, si guerriers, si différents de mœurs, si mobiles, si ardents, etc., etc.» (pag. 124.)

Et celui-ci : « La population est pauvre, guerrière, intrépide, ignorante, et dans cet état de civilisation qui laissant à l'homme toute sa sauvage indépendance le rend insaisissable, etc., etc.» (pag. 61.)

Les citations ne nous manqueront pas, non plus que la réalité du fait sur lequel elles reposent.

Admettons donc que tel est le caractère général. Cepen-

dant ces facultés guerrières ne doivent pas avoir été réparties à tous les individus dans une même proportion : il en est sans doute pour qui l'amour de la guerre est une passion impérieuse; d'autres chez qui il n'est qu'un goût moins irrésistible, ou peut-être une habitude d'enfance. Tous ne sauraient avoir été doués au même degré de cette entraînante vocation pour les armes, poussée chez quelques-uns à l'excès. Il y a donc là, comme partout, quoique peut-être à un degré plus prononcé, une catégorie d'hommes que sollicite moins que les autres la vie calme et sédentaire de la famille ; qui répugnent plus que le reste aux travaux manuels et pénibles des champs, ou dans les villes, quoique peu nombreuses, aux habitudes de la boutique.

Autrefois ces natures exceptionnelles, que j'appellerai, comme vous le voudrez, supérieures ou féroces, trouvaient un ample débouché. C'était en premier lieu l'état de corsaire, de pirate, qui s'offrait à eux. Ils ne s'en faisaient pas faute. — Cette carrière s'est fermée; cette branche d'industrie, où s'exerçait leur farouche énergie, est retranchée pour jamais. Peut-être un jour cependant la marine française pensera-t-elle qu'elle ferait bien d'appeler dans ses classes quelques-uns des rudes marins de cette côte, matelots hardis et aventureux; mais le temps n'en est pas encore venu.

Les guerres intérieures qui se renouvelaient perpétuellement de douair à douair, de tribu à tribu, d'une circonscription à une autre, étaient aussi un aliment satisfaisant pour d'âpres courages; mais ce genre d'exercice, ces entreprises hasardeuses, ces actes fréquents de combat et de butin, ne sauraient plus être tolérés entre des peuplades placées sous notre loi. Ceux qui vivaient, dans le douair, sur leur

réputation de bravoure seront forcés d'aller chercher ailleurs la rémunération de cette qualité.

D'autre part les gens du Maghzen, sous les Turcs, n'avaient guère d'autre occupation ni d'autre héritage que la levée des contributions, les exactions et les pillages qui s'ensuivaient, et qui leur étaient livrés pour leur entretien. Les Righas, par exemple, et tant d'autres, ne possèdent pas plus de terre que leur tente n'en couvre, et pour rien au monde ne voudraient travailler. — Autres emplois vacants.

Je dirai plus tard pourquoi le Maghzen, sous sa forme ancienne, ne doit plus être employé par nous.

Enfin cette résistance en armes, ce Djéad qui depuis dix ans se remue contre nous, n'a-t-il pas accueilli et rétribué tous les hommes les plus enclins à se vouer aux armes? Ceux qui n'en ont pas été les soldats à demeure y trouvaient, de temps à autre, des passe-temps selon leur goût et des occasions de se maintenir en haleine. On dit que cette guerre se lasse, et je le désire; il est grand temps qu'elle cesse. Mais pour qu'elle cesse tout à fait, ne faut-il pas y aider? et si elle cesse, croyez-vous que ces corps endurcis à la fatigue et aux périls qui vous combattent depuis dix ans; qui peut-être ne se sont jetés dans ce parti que parce que vous aviez ravagé leurs douairs, à quoi nous n'avons eu souvent la main que trop leste et trop lourde; qui n'avaient pas ou qui n'ont plus ni troupeaux, ni terres, ni maison, ni tente, ni ressources d'aucune espèce; qui depuis dix ans ne sont accoutumés qu'aux courses, au sang et aux désordres, iront se faire, quelque part, bergers ou domestiques de quelques tranquilles cultivateurs? Ils resteront brigands, si vous

ne les enfermez dans des rangs formés par vous, pour employer à votre profit leurs bonnes qualités et neutraliser les mauvaises. Vous avez dispersé ces bataillons des vieux réguliers d'Abd-el-Kader (1), mais vous ne les avez pas tués. Où sont-ils? — Ils sont dans le camp ennemi, qui se débande et qu'il faut achever de dissoudre; ou dans les masses populaires, qu'ils ne peuvent que troubler et entraîner à mal.

A cet examen n'êtes-vous pas saisi d'une idée? C'est qu'il est d'une grande importance et d'une nécessité urgente de soustraire à la paix des campagnes les courages turbulents auxquels elle ne suffit pas; d'arracher le plus tôt possible aux rangs de la partie adverse tous ceux que l'impétuosité du sang, l'inquiétude de caractère, l'antipathie pour les travaux pénibles ou sédentaires, peut-être la passion du moment, peut-être la misère, peut-être l'inconduite y a jetés; que l'habitude ou le manque de ressources y retient; et qui, entre toute une race courageuse, se montrent les plus enclins à la vie à la fois remuante et inoccupée du soldat; qu'il convient de les détourner du brigandage, par le service; des vols, par l'appât du vêtement et d'une paye suffisante; que si nous voulons qu'ils n'entravent point le prompt et facile établissement de l'obéissance à notre loi, il faut leur ouvrir la vie militaire, en nous en faisant un puissant moyen d'action, au lieu d'un obstacle qu'ils étaient; nous tirerons ainsi un double avantage et de leur absence du parti hostile et de leur présence sous nos ordres. Si cette

---

(1) « Il a créé et entretenu une armée de douze à quinze mille hommes. » (M. le général Bugeaud, p. 47.)

pensée vous frappe, vous êtes dans le chemin qui conduit nécessairement à une large organisation de troupes indigènes.

Cette création étendue et la pacification du pays sont deux sœurs inséparables.

J'examinerai plus loin, et avec détails, quel est le degré de fidélité et d'obéissance qu'on peut attendre de troupes ainsi composées.

Pour le moment, cherchons encore quelque autre moyen de porter au loin devant nous l'ordre et le calme; de brider puissamment, de gré ou de force, la désobéissance rétive, la turbulence qui secoue le frein, et l'agitation rebelle; de faire pénétrer directement notre surveillance et notre commandement dans le cœur du pays, dans la profondeur des populations; bref, d'imposer la paix.

Si nous trouvons cela, nous aurons rendu un service précieux.

Tout le monde, et M. le général Bugeaud tout le premier, déclare que ces populations ne sont pas saisissables pour nous. J'ai déjà dit que je n'adopte pas cette opinion, et que je les crois très-saisissables, mais par d'autres méthodes que celles employées jusqu'à présent.

M. le Gouverneur général reconnaît qu'on ne peut les contenir et les dominer par aucun des grands moyens d'action. « Ils n'ont ni grands centres, ni navigation intérieure, ni grandes routes, ni fabriques, ni fermes ; leur sol est nu,

difficile, accidenté; leur sauvage indépendance est insaisissable (1). » Ainsi ils se dérobent à nous de deux manières : par leur diffusion : nous ne pouvons pas, sans danger, nous disséminer assez pour les pénétrer et les tenir en détail; par la légère mobilité de leurs mouvements, que le terrain favorise : nous ne pouvons les poursuivre, ou du moins les joindre.

C'est pour ces considérations qu'on a souvent dit qu'il fallait avoir en Afrique beaucoup de cavalerie; mais on ne s'en est pas trouvé plus avancé. En plaine, l'infanterie ne peut les suivre et les atteindre; et, dès qu'ils redoutent la cavalerie, ils se jettent dans la montagne. Ils conservent toujours le prendre et le laisser.

Nous avons bien essayé des pointes hardies; elles tuent nos troupes et n'amènent au plus que des soumissions plâtrées. Nous avons eu recours à la dévastation par le fer et le feu, à la prise des villes, à l'incendie des villages, à la destruction des douairs, au gaspillage des silos, au ravage des biens et des troupeaux, à l'enlèvement des vieillards, des femmes et des enfants; car lorsqu'on vous parle du nombre des prisonniers, il ne faut pas croire que ce sont réellement des prisonniers de guerre rendant les armes; non, c'est habituellement ce que je viens de vous dire. Eh bien ! vainement nous nous en prenons à tout; tout cela n'est pas efficace; qui pis est, cela nuit.

---

(1) L'ALGÉRIE : *Des moyens de conserver et d'utiliser cette conquête* (p. 24 et 61).

« En Afrique, dit encore M. le Gouverneur général, l'armée se trouve dans la situation d'un taureau assailli par une multitude de guèpes (1). »

Taureau ou lion, guèpes, moucherons ou abeilles, il n'importe ; la comparaison n'en est pas moins très-juste. Il existe sur ce sujet de fort belles descriptions, dans lesquelles je pourrais, comme certain auteur, trouver occasion de poésie; mais je n'en ferai rien. Personne n'ignore comment la lutte commence : « Va-t'en, chétif !... » — Provocation que nous avons beaucoup prodiguée, et en paroles et en fait. Chacun sait comment elle continue et s'achève, par la fatigue et l'épuisement du géant; jusqu'à ce que le victorieux aille se perdre dans une légère embuscade.

Encore faut-il pour cette fin que la toile d'araignée soit tissue avec assez d'art et suffisamment résistante ; encore faut-il que chacune de ses fibres, en quelque sorte nerveuses, vienne bien concorder en un centre unique de surveillance, pour y porter la perception rapide du moindre désordre, du passage d'un insecte.

C'est ce réseau impressionnable, étendu et léger qu'il s'agirait d'inventer et de construire. Quand on s'attaque aux mouches, il ne faut pas s'y prendre comme pour combattre un éléphant : la violence des coups tombe dans le vide.

---

(1) L'ALGÉRIE : *Des moyens d'utiliser et de conserver cette conquête* (p. 25).

Un homme, qui unit infiniment d'esprit à des qualités bien plus éminentes encore et bien plus rares, et envers lequel je m'honore d'être lié par une reconnaissance et une dévotion filiales, avait, je crois, ouvert l'avis d'emprunter à l'Albanie des bandes de ses Arnaouts, si légers à la marche, aux jarrets de daim et à la vue d'aigle, si agiles et si souples dans tous les exercices, si sûrs de leur balle; précieux surtout par le petit nombre de leurs besoins, l'endurcissement aux fatigues et aux privations, les habitudes de la vie en plein air et d'un état à demi-sauvage ; il proposait de les importer en Algérie pour en faire des éclaireurs rapides, des batteurs d'estrade, des enfants perdus d'avant-postes ou de terres réputées insalubres ; enfin, sous toutes les formes, des auxiliaires extrêmement utiles de nos colonnes de pesante infanterie, sujette à mille besoins, réservée par nécessité à de nombreux ménagements. La pensée était profitable et beaucoup plus qu'elle ne le paraîtrait à certains esprits de France élus pour décider de tout quoiqu'ils n'aient pas tout expérimenté. Mais l'auteur de ce projet, qui connaît parfaitement bien les Albanais et le parti qu'on en peut tirer, n'avait pas alors visité l'Afrique. Depuis, il aura pu modifier son opinion et se convaincre que l'Algérie n'a rien à envier à cet égard à aucun peuple ; qu'elle est abondamment pourvue, riche au delà de toute expression en ressources de ce genre, en éléments valeureux pour la constitution de troupes vraiment légères; légères, non en parole et par leur nom, mais en fait. Il y manque encore l'organisation, non la matière; la façon, et non l'étoffe.

D'excellents juges en cette matière ont souvent exprimé leurs profonds regrets que la France fût privée de troupes légères, non pas qu'elle n'en ait créé, mais parce qu'elle n'a

pas su, ou plutôt qu'elle n'a pas pu maintenir légères celles qui avaient été créées en cette vue et sous ce nom. Qu'on ne se persuade pas que j'attache ici trop d'importance et de prix, pour la réalité de cette institution, au choix d'une espèce voisine encore de l'enfance des peuples, encore bornée à l'existence primitive et à ses dures et agiles habitudes, encore éloignée des usages d'une haute civilisation, exempte encore des faveurs d'un bien-être amollisant.

Cherchez dans tous les temps et dans tous les pays, partout vous trouverez que tels furent toujours les peuples qui ont fourni des troupes véritablement légères : ainsi les Scythes et les Parthes, les Pandours, les Monténégrins et les Chimariotes, les Croates, les Hongrois; pour les Turcs les Arnaouts et les Armatolis de la Roumélie; les Cosaques pour les Russes; les Tyroliens pour l'Allemagne; plus tard et dans nos contrées les Basques et les Cantabres. Allez demander des troupes légères à l'Angleterre, pays du monde où il existe le plus de confort.

Si elle en trouvait, ce serait dans les montagnes de l'Inde, mais non jamais en Chine, civilisée depuis cinquante siècles.

Voulez-vous savoir quelle différence sépare la maturité d'une nation de son adolescence? un exemple s'offre à moi : « Les Gaulois (1) sont de tous les peuples connus les plus agiles à la guerre. Ils sont d'une adresse si singulière, qu'ils

---

(1) Voyez Sidonius Apollinaris.

frappent toujours où ils visent; d'une légèreté si prodigieuse, qu'ils tombent sur leur ennemi en même temps que le trait qu'ils ont lancé contre lui; enfin d'une intrépidité si grande, que rien ne les étonne, ni le nombre des ennemis, ni le désavantage des lieux, ni la mort même avec toutes ses horreurs. »

Ces Gaulois-là c'étaient vos pères, enfants dégénérés que vous êtes ! dégénérés ou perfectionnés, mais certes peu reconnaissables.

Les Arabes de l'Algérie sont aujourd'hui, à beaucoup d'égards, ce que vous fûtes.

Remarquez-le donc : un pays, qui est sur le point de se soumettre tout entier à votre loi, vous présente des ressources infinies pour la création de troupes audacieuses, braves, rapides, sobres, endurcies, irrégulières jusqu'à un certain point, enfin, et dans toute la portée du mot, essentiellement légères, qui vous manquent.

Ces troupes indigènes satisferaient à toutes les conditions du problème que nous nous sommes posé. Aussi peu boiteuses que la race dans laquelle vous les choisirez, il n'est pas devant elles de fuites faciles, il n'est pas pour elles de retraites inabordables. Tels sont les rets qu'il vous faut tendre. Vous pouvez les répandre sur toute la surface de l'Algérie; tout lieu où un Arabe trouve à vivre fournit au soldat indigène ce qui lui est nécessaire. Vous pouvez les disséminer par aussi petits groupes qu'il vous conviendra; leur présence ne soulève pas d'alarmes, n'éveille point d'antipathies religieuses ou nationales. La communauté de l'idiome et leurs

relations continuelles avec les paysans les mettent à même d'obtenir et de transmettre les avertissements les plus précieux. Leur répartition, disposée avec art sur le pays, enferme tout son peuple sous un vaste filet dont chaque nœud intelligent répond à votre volonté, obéit au mouvement de votre pensée. C'est ainsi que cette population vous devient parfaitement saisissable.

En attendant l'époque où peut-être les troupes algériennes trouveront leur place dans les avant-gardes de nos armées, leur emploi actuel sur le sol même qui les recrutera est une affaire de nécessité, et leur supériorité pour ce but résulte de mille motifs, entre autres de l'accoutumance au climat.

Faut-il en fournir une preuve? — Dans la province de Constantine, à dix-neuf lieues à l'ouest de cette ville, le camp de Ma-Allah était gardé par quatre cents hommes de troupes françaisés; sur ce nombre trois cent cinquante soldats, sous-officiers, officiers tombèrent malades; la fièvre et la dyssenterie les dévoraient. C'était le cœur de l'été, et la position est des plus funestes. On les fit relever par quatre-vingts Turcs du bataillon de Constantine. Si je les appelle Turcs, c'est par flatterie; ils en portaient le nom; mais c'était la troisième compagnie de ce bataillon, et elle possédait un moindre nombre de Turcs que toute autre. Elle se composait d'Arabes, de quelques Kabyles et principalement d'enfants de Milah, le tout sous le commandement d'un jeune et brave sous-lieutenant (M. Martin, mort depuis) et de quatre sous-officiers français. Une si faible troupe, parce qu'elle différait peu quant aux vêtements, était semblable de langage, de mœurs, de religion; ne soulevait pas les aigreurs nationales; connaissait le sol environnant et ses ha-

bitants; ne les méprisait ni ne s'en moquait; n'était ignorante ni de leurs caractères ni de leurs dispositions; eût été très-facilement et très-certainement informée des projets ou des supercheries qui se seraient tramés contre elle, des embûches qu'on aurait eu dessein de lui tendre; cette petite troupe, quoique placée à l'entrée des gorges du Ferdjivouah, sur un point fort important et fort douteux où le même nombre de Français, en les supposant préservés de toutes maladies, n'auraient pas dû être aventurés, put suffire tranquillement, pendant de longues saisons, à la garde de son poste, aux communications, aux escortes et à la bonne police du pays; elle ne cessa de fournir un lieu de relais pour les correspondances, un lieu d'étape et d'asile aux convois et aux détachements français de passage. Elle se fit respecter dans tous les alentours; elle trouva occasion de porter secours dans son voisinage et de sauver des meules, des moissons incendiées; elle sut concilier ou réprimer plus d'une fois, à l'instant où la poudre était sur le point de parler, des différends entre les douairs peu éloignés. Ses hommes allaient en permission dans les tribus environnantes, s'y approvisionnaient et y étaient bien reçus. Elle parvint enfin à se faire établir un marché sous le pied de son parapet, ce que des Français n'auraient pas pu obtenir en ce temps et en ce lieu. La tente de son officier commandant devint le but fréquent des promenades d'un très-grand seigneur du pays, de Bou-Akkas, scheik de Ferdjivouah, que les lieutenants généraux commandant la province n'ont pu déterminer encore à venir leur faire une visite à Constantine. — La fièvre atteignit aussi ces prétendus Turcs, mais ils n'allaient pas pour cela à l'hôpital. Les plus gravement atteints faisaient leur service en tremblottant; on leur donnait une ration de quinine avant de les mettre en faction. Aucun

n'en mourut. Les croix de bois, laissées par le détachement français relevé, avaient été bien nombreuses autour de ce petit camp.

Je cite ce fait; je pourrais en citer cent, s'il était nécessaire.

Tous les avantages des troupes indigènes pour le service de l'Algérie, ou presque tous, car il en existe encore quelques autres qui prendront place plus loin, se trouvent dans ce récit.

Le lecteur le moins attentif se sera très-facilement aperçu que j'avais semblé promettre deux moyens de pacification et qu'en résultat les deux n'en font qu'un. Cela est très-vrai. En effet la création de troupes indigènes, soit à son point de départ et par le seul fait de la réunion et de l'incorporation des hommes, soit dans son résultat final et par la nature des services particuliers qu'il est légitime d'en exiger, tend avec une égale efficacité vers le but que nous nous proposions. C'est en cela que consiste son immense utilité.

CHAPITRE VII.

RECHERCHES HISTORIQUES.

La question africaine a été précédemment fort habituée aux citations latines. On exhume un lambeau de quelque auteur romain, et on l'apporte en s'écriant : « Rufus a dit cela : — Voici les propres paroles de Velleius. » — On peut faire dire presque tout ce qu'on veut à l'antiquité écrite. Les parcelles qu'on lui enlève, ainsi arrachées de leur place pour l'usage qu'on en veut faire, ne paraissent pas apporter de très-grandes clartés ni des preuves bien concluantes. Je m'abstiendrai donc de cette méthode; je n'aurai recours ni à Rufus ni à Paterculus.

Mais peut-être les enseignements que nous a légués l'histoire, dans son ensemble, fourniraient-ils ici d'utiles conseils. Je demande la permission de tenter une rapide excursion dans la partie de ce domaine qui touche à mon sujet.

Presque à chacune de ses pages, cette histoire nous apprend que la première nécessité d'une nation conquérante est de faire contribuer le pays conquis à l'accroissement de ses forces, au recrutement de ses armées, à la protection et à la défense ou directes du territoire adjoint, ou générales

de l'Etat ainsi grossi par la conquête. Elle nous offre cette leçon avec de semblables lumières, soit dans les entreprises qui ont durablement réussi en se conformant à ce précepte, soit dans celles qui ont échoué ou n'ont pu se maintenir, n'y ayant pas obéi.

Allons chercher des exemples à Rome; puisque Rome est sans cesse citée à propos d'Alger.

Les farouches paysans de ses sept collines n'ont pas formé seuls les puissantes armées qui marchèrent à la domination du monde connu. Jamais le peuple du Latium ne subjuguait un autre peuple sans l'obliger à alliance, c'est-à-dire sans le contraindre de concourir à mettre sous sa loi de nouvelles nations. Dès le premier âge, à peine la Rome naissante a-t-elle soumis les Albins, les Volsques, les Samnites, les Etrusques, qu'elle leur donne ses armes et sa discipline et les entraîne à ses côtés en les appelant compagnons (*socii*). En quel nombre admettait-elle ces compagnons ou alliés? Aussi longtemps qu'une armée consulaire est le total des forces de Rome, rien de plus facile à connaître que cette proportion, et rien de plus simple que les dénominations auxquelles elle donnait lieu. Une armée consulaire ne se composait que de quatre légions, dont deux de nationaux et deux d'alliés; il y avait première et seconde des Romains, première et seconde d'alliés. Polybe le témoigne, et dit que la cavalerie comprenait un tiers de chevaliers romains, et deux tiers de cavalerie des alliés. Les troupes alliées étaient placées à la droite et à la gauche des légions romaines, pour éviter, dit-on, que réunies sur un même point elles ne tentassent de s'insurger; bien faible précaution et qui paraît cependant avoir suffi. Plus tard la proportion devient infini-

versant l'idiome roman est venu former la langue française, qu'enfin nous sommes restés si profondément empreints en tout du caractère et du génie romain. Nouvel et frappant exemple que la civilisation est un enfant qui suit volontiers la marche des armées.

Il nous appartient aujourd'hui de transmettre aussi, par la guerre et sous les mêmes formes, les bienfaits que notre enfance a reçus.

II.

Prenons, sur le même peuple, un aspect où les choses se soient passées d'autre façon.

Rome avait résolu de s'emparer des Numidies, à commencer par le royaume de Juba, et voulait en faire une province purement romaine. Elle se porta à cette œuvre avec la hardiesse et la tenacité qui la suivaient partout. Mais elle n'usa plus des méthodes qui lui avaient réussi dans les Gaules; elle prétendit là s'imposer au milieu du peuple préexistant, malgré lui et sans lui, sans l'admettre ni à service, ni à fusion, ni à coopération dans cette entreprise; elle fonda.....

Mais pourquoi prendrais-je la peine de raconter quand je puis me contenter de lire? Voici le propre texte, non pas de Rufus, mais d'un autre auteur; il est partisan des colonies militaires et mendiantes; on ne m'accusera pas d'accommoder les faits à ma convenance. Je ne change pas un mot:

« Rome multiplia, comme éléments de colonisation, ses colonies dans l'intérieur des terres. Or on sait ce qu'était alors une colonie romaine : C'ÉTAIT UNE TROUPE D'HOMMES DISCIPLINÉS, CULTIVANT, COMBATTANT, AIDÉS DANS LEURS TRAVAUX PAR DES ESCLAVES. Néanmoins jamais cette occupation

intérieure ne fut tranquille. A chaque instant ses cultures étaient ravagées, les récoltes étaient incendiées, les habitations détruites, les individus massacrés ou traînés en esclavage. La fréquence de ces désastres partiels est surtout mise hors de doute, soit par les Pères de l'Eglise, racontant les conversions dues à des dames romaines esclaves des Barbares, soit par saint Augustin faisant FLÉCHIR LA RIGIDITÉ DE LA FOI DEVANT LE BESOIN DE CONSERVER LA PROTECTION DES INDIGÈNES. Ainsi allèrent les colonies romaines de travaux en travaux, de calamités en calamités, de grandes victoires en grandes victoires, jusqu'à l'année 428. »

Ici j'abrége. Surviennent les Vandales, puis arrive Bélisaire ; ce qui nous conduit jusqu'à l'année 647, où je reprends le texte :

« Les colonies romaines, malgré de grandes victoires éventuelles, ne savaient plus compter sur l'avenir. Les Arabes de l'Islam paraissent. Tout cède après des combats acharnés ; ILS SE FONDENT RAPIDEMENT AVEC LES INDIGÈNES, en leur imposant leurs croyances ET EN LES EMMENANT DANS LEURS EXPÉDITIONS MILITAIRES. Ils composent ainsi ce peuple qui, depuis douze siècles, couvre la terre d'Afrique, de la Méditerranée au Sénégal, de l'Océan aux montagnes de la Lune, etc. (1) »

Si bien qu'ils y sont encore, comme les Francs en France.

---

(1) ALGÉRIE : *Quatorze observations, etc.*, p. 73, 74 et 75.

— Mais des Romains, qui avaient eu cette fois la folie de prendre une marche toute semblable à celle que nous paraissons vouloir suivre nous-mêmes, et qui ne *s'étaient pas fondus* avec les indigènes, qu'en est-il advenu, je vous prie? — Dans ce pays, qu'ils ont occupé cinq cents ans, ils n'ont pas laissé une seule trace de leur langage, de leur littérature, de leurs arts, de leur religion, de leur tactique militaire, de leurs mœurs, de leurs coutumes. Il n'est resté d'eux que la pierre de leurs monuments et de leurs tombes pour nous informer de leur passage.

C'est à les imiter, si même nous avons la force de les bien imiter, que la presse et la tribune nous invitent journellement.

III.

Nous ne saurions passer en revue l'histoire universelle, encore moins étudier en détail la vie particulière de chaque peuple; franchissons un vaste espace pour rencontrer, s'il se peut, une instruction moderne et tout à fait applicable.

La plus grande opération que jamais association de marchands ait entreprise est assurément la conquête, la prise à ferme et la mise en produit de l'Inde anglaise. Le grand éloignement de la métropole s'ajoutait aux autres difficultés de la tentative. Elle a réussi; elle a pris d'étonnants accroissements. Comment s'y est-on conduit?

Sur un sol plus peuplé qu'aucun empire existant, la compagnie gouverne, commande tyranniquement, asservit, pressure, civilise, enfin recueille à son profit (y compris le sang des peuples) tous les bénéfices et revenus de cet immense territoire; elle le fait à l'aide d'une milice qui s'élève, en nombre certain et rond, à deux cent soixante mille naturels, appelés Cipayes. Ils sont recrutés, armés, approvisionnés, entretenus par ses soins et payés par elle.

En temps de guerre, cette force est facilement doublée.

Pour contenir, régir, brider au besoin cette milice ou lui donner l'exemple et l'impulsion, la compagnie emprunte à la métropole vingt et un mille cinq cents Européens, détachés de l'armée anglaise et mis à la solde anglo-indienne.

L'étendue territoriale et le nombre des populations de ce gouvernement se sont accrus du simple au double en onze années, de 1811 à 1822. Il comprend, selon les uns, cent; selon d'autres, cent vingt; selon d'autres encore, cent quarante millions d'habitants. Il est composé d'une quantité de nations. Les religions y sont diverses. Il s'y parle trois cents idiomes différents.

Les Çipayes sont enrégimentés sous le commandement d'officiers anglais, lesquels sont à la nomination de la compagnie, et plus favorisés, mieux traités, mieux payés que les officiers de la petite armée anglaise détachée au service du même conseil de marchands. Cette disproportion, à la considérer d'ici, semble bizarre et injuste; si nous la regardions de là-bas, elle pourrait nous paraître plus naturelle: au total, cela est ainsi.

Les simples soldats métropolitains sont des lords au petit pied; ménagés avec une prudente avarice, largement payés, largement abreuvés, ils ont à peine à entretenir et à nettoyer leurs armes. Chacun d'eux se repose sur trois ou quatre esclaves du soin de faire pour lui les corvées, la cuisine, de le raser, de cirer sa chaussure, de brosser ses vêtements. En se montrant jusqu'à cet excès économe des fatigues des nationaux, on est arrivé à n'avoir parmi eux que peu de maladies et de rares décès.

DE LA

DÉFENSE GÉNÉRALE DU ROYAUME

DANS SES RAPPORTS

AVEC LES MOYENS DE DÉFENSE DE PARIS;

PAR A. RABUSSON.

(Suite.)

---

§ IV.

DU CAS OU LES DEUX LIGNES D'INVASION RENONCERAIENT A MAINTENIR LA LIAISON ENTRE ELLES ET OPÉRERAIENT SÉPARÉMENT.

Elles sont assez fortes pour pouvoir opérer séparément. Il peut donc se faire, dans la combinaison des trois lignes, que l'invasion de Bâle, voyant combien il lui est difficile de se maintenir en communication avec celle de Mayence, y renonce par cette considération que pour s'y maintenir elle est obligée de prendre sa ligne d'opération par Troyes, ce qui, pour paraître sur le Loing, l'expose aux atteintes de Montereau. Si donc elle se porte directement par la haute Yonne sur le Loing, qui est une des clefs des communications de Paris, que va-t-il s'ensuivre? Il peut s'ensuivre des effets qui à leur tour vont nous obliger à de nouvelles dispositions.

1° Elle arrive de même sur la ligne du Loing.

2° Elle arrive également et plus directement sur la Loire; car la ligne de Dijon à la Loire de Cosne est la plus courte, et elle a pour y arriver les deux routes de Dijon et de Châlons sur Auxerre et Joigny, d'où des routes latérales la mènent sur la Loire.

3° Elle éloigne son flanc droit des atteintes de Montereau.

3° Arrivée à la hauteur de Briare, de Cosne, elle va pouvoir d'un côté descendre l'Yonne jusqu'à Sens, de l'autre le Loing jusqu'à Montargis. De Sens elle tient en respect les sorties de Montereau entre Seine et Yonne ; de Montargis elle couvre son mouvement le long de la rive droite de la Loire, qui la conduit sur les communications d'Orléans avec Paris. Elle peut faire plus encore : de la position où elle est et sans s'avancer par la rive droite de la Loire vers Orléans, ce qui l'expose à longer la Loire, elle va pouvoir passer la Loire soit en jetant un pont à Cosne, soit en descendant à celui de la Charité. Une fois au delà, elle va menacer par la rive gauche de la Loire ces mêmes communications d'Orléans avec Paris que déjà elle peut inquiéter par la rive droite, se couvrant même en ceci, et contre nos forces qui sont sur l'Essonne, de la Loire dans son parcours de Cosne à Orléans. En un mot, elle tourne par la droite le grand ensemble de Montereau, et en même temps qu'elle le fait elle s'abrite de la Loire.

Que va faire la défense ? Elle va chercher de ce côté à étendre à son tour l'ensemble de Montereau, à le prolonger par la droite. Elle va mettre en état de défense la ligne de Montereau à la Loire, ou mieux de Nemours à la Loire ; car Nemours est lié avec Montereau par la forêt ; elle va chercher à s'installer sur la Loire à son tour, et ceci va nous conduire à des dispositions nouvelles.

Supposons qu'on fortifie Montargis ainsi qu'un point sur la Loire, en tirant d'un travail dont nous avons parlé le parti que voici : Nous avons dit que l'on pourrait, pour compléter le lac de Paris, emprunter au moyen d'une dérivation les eaux de la Loire. Fortifions sur la Loire le point de départ de cette dérivation et nous serons maîtres de la maintenir constamment en état de service, d'autant que cette dérivation pouvant être faite en raison de la grande

élévation du lit de la Loire sur le bassin de la Seine, pouvant être faite à un niveau inférieur à son lit (nous avons dit que le niveau de la Loire à Briare est de 40 mètres au-dessus du bassin de la Seine à Montargis), nous aurons une grande facilité pour y faire entrer les eaux de la Loire dans la proportion que nous voudrons, pour détourner la Loire au besoin, si nous exécutons la dérivation dans les proportions nécessaires. Et en effet cette dérivation va prendre une importance toute nouvelle du moment qu'elle va pouvoir être utilisée pour renforcer la ligne de Montereau à la Loire. Ainsi, au lieu de traverver le plateau de partage en tunnel, nous l'ouvrirons (les travaux de terrassement sont devevus plus faciles de nos jours, et ceux-ci pourront être exécutés par les troupes à l'aide de tout le temps nécessaire); le tracé de la dérivation, nous le dirigerons militairement de manière à assurer la défense de sa rive gauche. Il faut se rappeler que l'ensemble de son parcours de la Loire à Montargis ne serait que de neuf à dix lieues; que sur ces dix lieues une lieue et demie environ serait occupée par les travaux dans le bassin de la Loire où l'on pourrait profiter des vallées ascendantes, qu'une demie le serait sur le plateau de partage, que quatre environ le seraient par les travaux dans le bassin de la Seine où l'on profiterait aussi des vallées descendantes, et que le reste n'en exigerait pas; car à cette distance de la Loire on atteint le niveau de son lit, et de ce point commence dans le bassin de la Seine une pente qui va se continuant jusqu'à Montargis, situé 40 mètres plus bas.

Ainsi détournée de son lit et amenée au pied de cette tranchée exécutée militairement, la Loire va parcourir l'espace qui s'étend de son lit à Montargis, et ses eaux, en continuant leur cours vers la Seine au moyen de la vallée du Loing qu'elles empliront, donneront au reste de la ligne, et même

jusqu'à l'embouchure de la Seine, une force nouvelle.

Quel parti en tirera l'armée de Montereau? Elle se portera le long de la ligne, et elle va s'en servir tout à la fois pour maintenir ses communications avec Montereau et s'installer en tête de pont à Gien, qui lui donne une sortie offensive au delà de la Loire; et de là elle tient en échec les opérations de l'ennemi de ce côté : par conséquent elle assure les communications de Paris avec la basse Loire par Orléans; par conséquent encore elle annule les effets du changement de ligne par lequel l'invasion de Bâle aura voulu tourner le grand ensemble de Montereau. La fortification de Montargis, celle du point de départ de la dérivation et la dérivation elle-même lui en auront donné les moyens.

Le grand résultat de ceci est que la Loire qui couvrait l'ennemi ne le couvre plus, et que la Loire qui ne pouvait couvrir la défense va la couvrir. On peut remarquer aussi que, bien que l'armée de Montereau se soit portée sensiblement en avant de Montereau, elle ne laisse pas que de pouvoir encore, d'où elle est, faire sentir son influence dans la sphère d'activité de Paris; car elle a derrière elle l'Essonne, d'où l'on sait qu'elle peut se mêler à la défense de Paris.

Pour assurer ses opérations au delà de la Loire, l'ennemi y portera-t-il des forces considérables? Mais il s'affaiblit en deçà, et il semble que la défense ait le moyen de ne pas l'y laisser tranquille. Du point où nous la supposons, du haut de la dérivation, de Briare, elle se trouve à la hauteur de l'Yonne de Joigny et d'Auxerre. Or si elle débouche au delà de la dérivation, si elle paraît entre l'Yonne et le Loing, qu'elle atteigne Auxerre, ce que semble lui rendre possible le voisinage de la place de Montereau, qui sur sa gauche lui offre une base nouvelle, elle va pouvoir faire plus encore : elle va pouvoir porter sa base non plus seulement sur Mon-

tereau, mais même sur Seine et Yonne, puisqu'on sait qu'elle peut aussi rentrer au besoin par ce côté dans Montereau. Mais dans ce cas elle se trouve sur les communications de l'ennemi, occupé sur la Loire de Cosne, de la Charité, et il est douteux qu'il maintienne ses forces au delà de la Loire. On dira : mais vous n'avez pas besoin d'être sur le haut de la dérivation pour faire ce mouvement, il peut se faire de Montereau même. Nous dirons que si nous n'étions sur le haut de la dérivation l'ennemi y serait; que, quand il y serait, il serait aussi sur le bas de l'Yonne et qu'il nous arrêterait. C'est parce qu'il ne peut être sur la dérivation qu'il ne peut être sur le bas de l'Yonne, et c'est parce qu'il ne peut être sur le bas de l'Yonne que du haut de la dérivation nous pouvons à notre tour nous y porter. Cette position avancée vers la Loire semble être de ce côté le point capital. C'est elle qui oblige l'ennemi à rétrograder sur l'Yonne pour se porter au delà de la Loire; c'est encore elle qui, à cause de la position offensive qu'elle nous permet de prendre au delà de la Loire, l'oblige à y porter de grandes forces s'il veut y avancer.

Demandera-t-on pourquoi l'ennemi ne sera pas sur le bas de l'Yonne? Nous demanderons s'il peut y être, et être à la fois au delà de la Loire. Dans ce cas, nous allons, du point où nous sommes, nous trouver faire saillie sur le centre de sa ligne, qui va s'allonger, et se trouvera de plus partagée en deux par la haute Loire.

On peut remarquer ici encore que bien que, de l'Yonne d'Auxerre nous soyons bien en avant de Montereau, nous ne laissons pas cependant que de pouvoir de ce côté aussi faire sentir notre influence dans la sphère d'activité de Paris; car nous n'avons qu'à nous retourner pour, par Montereau, reparaître dans la Brie; et l'armée de Mayence, qui devra le

craindre sur la Marne qu'elle occupe, en sera plus circonspecte dans ses mouvements à atteindre la Seine.

Une autre considération qui nous fait encore désirer de remonter aussi haut que possible notre position sur la Loire, de la faire y aboutir le plus haut possible, c'est que l'ennemi arrivant de Dijon en droite ligne sur la Loire de Cosne, sur la Loire de la Charité, peut, en droite ligne aussi, de la Charité se porter sur Bourges, et de là, par la rive gauche du Cher, inquiéter Tours, et ressaisir de nouveau les communications de la basse Loire sur Orléans; cette fois en se tenant hors des atteintes de notre position sur la Loire. De la Loire de la Charité à la Loire de Tours, on suit la corde du grand coude que forme la Loire vers le nord. Or, plus la défense portera haut sa position sur la Loire, plus elle se rapprochera de la corde que suit l'ennemi. Pour s'en garantir, cherchera-t-il à porter encore plus haut sa ligne, à la porter plus haut que la Charité? Il ne le peut : il aurait alors deux rivières à passer au lieu d'une; il aurait l'Allier de plus. Puis ce ne pourrait être que pour se porter sur un autre théâtre, car il s'écarterait de la direction qui pourrait le conduire sur les communications de la basse Loire avec Orléans, que nous le supposons occupé à atteindre. C'est au-dessous de la jonction de l'Allier qu'il faut qu'il passe; c'est l'intervalle de cette jonction à Briare qui peut lui servir d'entrée au delà de la Loire; et c'est de cet intervalle qu'il faut se rapprocher le plus possible.

L'ennemi cherchera-t-il à forcer la ligne de la dérivation elle-même? le tentera-t-il, de la Loire à Montargis? Mais la ligne aura d'abord par elle-même et pour la partie parcourue par la dérivation une certaine solidité, puisque nous l'avons supposée exécutée militairement. Elle en aura une autre indirecte, depuis le plateau de partage jusqu'à l'an-

cienne Loire; car l'ennemi ne peut la forcer sur ce point sans se mettre l'ancienne Loire à dos. Elle en aura sur le plateau même; c'est là que la coupure aura la plus grande profondeur, et cette disposition pourra être renforcée par des ouvrages de campagne qui en feront un camp retranché où sera la vraie défense de la route et du pont de Gien; car, il ne faut pas l'oublier, cette route et ce pont sont tout : ce sont eux qui conduiront sur Bourges. Ils seront tout pour la défense, dont les dispositions tendront à les couvrir; ils seront tout pour l'attaque, dont les efforts tendront à nous les ôter.

Descendra-t-il au-dessous du plateau de partage, du côté du bassin de la Seine? Mais c'est là que la défense pourra tenir le gros de ses forces rassemblé, appuyant sa gauche sur la place forte de Montargis et sa droite sur le camp du plateau; et il semble qu'elle se trouvera dans des conditions à pouvoir lui tenir tête. Descendra-t-il plus bas encore, de Montargis à Nemours? Mais ne peut-on trouver qu'il lui est difficile de le faire sans donner prise sur sa ligne de communication, attaché, retenu qu'il sera du côté de la Loire? Quittera-t-il la Loire pour opérer ce mouvement, dans l'espérance, en menaçant le Loing entre Nemours et Montargis, de nous obliger, par la crainte d'être coupés d'avec Montereau, de nous obliger à évacuer le haut de la ligne, de s'en saisir à son tour, quand nous l'aurons évacuée, et de couvrir dès lors par la position qu'il y prendra son mouvement au delà de la Loire? Mais, bien que, s'il quitte en effet la Loire, il puisse donner dans ce cas moins de prise sur sa ligne, il ne laisse pas d'un autre côté que de se rapprocher de Montereau; il l'aura sur son flanc droit; il y aura l'inondation de l'Yonne; le tout, l'inondation, Montereau, la forêt de Fontainebleau, Nemours, forment un demi-cercle

d'une dizaine de lieues, le long duquel il vient se placer et où une sortie de notre part par le haut du Loing peut le rejeter; d'autant que rien ne va nous empêcher, pour assurer cette sortie, de changer au besoin notre base, de la prendre sur Orléans, de la prendre même, si nous le voulons, sur Gien, au delà de la Loire. Puisque l'ennemi s'est séparé de la Loire, tout le demi-cercle depuis le bas du Loing jusqu'à la Loire de Cosne, passant par Orléans, nous appartient, et nous pouvons y prendre notre base. Dans cette position nouvelle, nous allons même pouvoir lui laisser le passage libre entre Montargis et Nemours. Pense-t-on qu'il en profite? Pense-t-on qu'il s'aventure au delà du Loing, devenu la nouvelle Loire, ayant sur sa droite l'ensemble de Montereau, et sur sa gauche vers le haut de la dérivation, sur le plateau qui sépare les deux bassins, l'armée de Montereau prête à en déboucher; prête, à l'abri des vallées du Loing supérieur et de la région difficile d'où il descend, prête à continuer de suivre le plateau, à établir un pont à Bonny, pour y assurer plus haut sa base sur la Loire, et pouvoir paraître à Bléneau, à Saint-Fargeau, ce qui l'avance de plus en plus sur le flanc de l'ennemi, et va bientôt lui permettre de le placer complétement entre elle et l'ensemble de Montereau? Il ne semble pas que cette position soit tenable pour lui.

Ou l'ennemi sera sur la Loire, sur la Loire de Cosne, portant ses forces au delà, et dans ce cas il est difficile qu'il vienne chercher le bas du Loing au-dessous de Montargis; dans ce cas aussi la défense, prenant sa base sur le bas du Loing, va pouvoir agir au delà de la Loire, sans renoncer à se porter, si elle le préfère, sur l'Yonne d'Auxerre, en appuyant sa gauche sur Montereau. Ou bien l'ennemi quittera la Loire de Cosne pour venir chercher le bas du Loing, et dans ce cas la défense, prenant sa base soit sur

Orléans, soit au delà de la Loire, agira vers le bas du Loing, sans renoncer encore à se porter, si elle le préfère, sur l'Yonne d'Auxerre, en appuyant cette fois sa droite sur la haute Loire.

Nous venons de dire que l'armée de Montereau pourrait, au besoin, prendre sa base au delà de la Loire et de là observer le bas du Loing. Or, dans ce cas même, elle va pouvoir encore faire sentir son influence dans la sphère d'activité de Paris. Orléans, qu'elle a dans sa base, et où elle peut avoir du monde, la mène en deux marches sur Chartres. Mais nous avons vu qu'à cause de l'influence du *camp de Vélizy* et de la seconde ligne créée en deçà de la Seine, l'armée de la Manche serait presque obligée de venir chercher Chartres pour atteindre les routes du Midi; les détachements que l'armée de Montereau va pouvoir y porter d'Orléans vont donc l'y rencontrer et pouvoir l'y contenir; de telle sorte que, de la Loire d'Orléans et à cause du *camp de Vélizy*, on peut encore défendre le midi de la ville.

Ainsi encore, bien que, dans la combinaison des trois lignes, et au moyen du changement que nous supposons de la part de la ligne de Bâle, l'ennemi puisse nous obliger à porter sur la Loire une partie de nos forces, nous ne laissons pas, dans ce cas même, que de pouvoir agir dans la sphère d'activité de Paris; tantôt d'Auxerre, par Montereau et la Brie; tantôt de Briare, par l'Essonne; tantôt d'Orléans, par Chartres. Et on voit que ce qui le rend possible, ce sont les dispositions qui feront remonter la défense de Paris le plus haut possible dans la Brie, sur la haute Seine et sur la Bièvre supérieure.

Que si Paris était trop pressé, qu'il nous fallût y porter une portion importante des forces de la Loire, c'est dans ce cas encore qu'on retrouverait l'utilité du camp retranché que

nous supposons établi sur le plateau. La moitié de l'armée de Montereau s'y enferme pour en conserver la position; l'autre moitié marche sur Paris, y opère, et revient soit par Montereau, soit par Chartres et Orléans, et, à l'aide de la Loire que le camp retranché est maître de détourner à son gré, revient dégager les 80,000 hommes que nous avons laissés sur le plateau, et les choses peuvent se replacer comme elles étaient auparavant. Il est aisé encore de voir combien dans tous ces mouvements qui peuvent se faire de Paris sur la Loire et de la Loire sur Paris, les mesures qui étendront le plus possible la défense du côté du midi de la ville auront d'importance.

De tout ceci il résulte que le haut de la dérivation peut être appelé à un rôle utile. Ne pourrait-il nous servir encore dans une autre hypothèse? Nous remarquerons que si l'invasion de Bâle peut sous certains rapports trouver avantage à se porter vers le sud autant que nous l'avons admis quand nous avons supposé qu'elle irait passer la Loire à la Charité, il se peut aussi que sous d'autres rapports elle y trouve des inconvénients. Elle se rapproche de la région des montagnes du centre, qui va se trouver sur le flanc gauche de sa ligne; région habitée comme tous les pays de montagnes par des populations énergiques, et que nous avons toujours supposée pouvoir devenir le siége d'un centre de résistance. Que dans une extrémité pareille on arme sa population; qu'on l'appelle à paraître sur les communications de l'ennemi, à paraître sur la rive droite de la Loire, à la hauteur de Digoin, qui semble en être le point de sortie, et il faudra que l'ennemi compte avec elle. Il la délaissait quand dans la première combinaison il passait directement de la vallée de la Saône dans la vallée de la Seine se portant sur Troyes. Mais maintenant qu'il se dirige sur la Loire de la

Charité, il s'en rapproche, et il faut qu'il s'en préoccupe.

Ici va commencer à se mêler en réalité l'action de la vallée de la Seine avec celle des montagnes du centre. Et ceci va reporter notre attention sur un des mouvements dont il a été fait mention quand nous avons parlé de l'armée de Montereau et dont il a été question quand nous avons supposé l'ennemi sur la Loire de la Charité. Nous avons dit que dans ce cas, du haut de la dérivation, nous étions à la hauteur d'Auxerre; et que si l'ennemi, pour appuyer son mouvement au delà de la Loire, portait sur la Loire des forces imposantes, nous pourrions à notre tour, de la dérivation, paraître sur l'Yonne d'Auxerre, prendre notre base entre Seine et Yonne, et nous placer sur ses communications. Or nous pourrons d'autant mieux nous y placer, que nous allons pouvoir au besoin songer aux montagnes du centre. Du point de l'Yonne où nous sommes, nous avons devant nous la grande route d'Auxerre à Châlons qui se rapproche de la région du centre, de la région de la haute Loire, et qui le fait en coupant par le travers la ligne de Dijon à la Charité. Or donc, si les circonstances le conseillent, nous séparant du grand ensemble de Montereau, nous pourrions changer aussi de base de ce côté; et de Seine et Yonne où nous sommes, remontant la route d'Auxerre à Châlons à l'abri des vallées de l'Yonne supérieure et de la Cure, nous porter dans la direction de la haute Loire et prendre notre base sur cette région. De la hauteur d'Auxerre où commencera notre séparation d'avec l'ensemble de Montereau, à la hauteur de la ligne qui joint Nevers et Châlons, et où notre base se trouvera assurée sur la haute Loire, la distance est de 25 lieues ou de quatre marches. Peut-être le serait-elle à Saulieu même, qui n'est qu'à 17 lieues d'Auxerre; car il est le point où notre ligne de marche se couperait avec celle de Dijon à la Charité. Or dans

cette nouvelle position, l'armée de Montereau, sa droite appuyée sur les montagnes du Charolais, et la sphère d'activité de Lyon qui est au delà, sa base assurée sur les montagnes du centre, l'armée de Montereau se trouve sur les derrières mêmes de l'ennemi au moment où une partie de ses forces pourrait être engagée au delà de la Loire.

Ce mouvement serait à la vérité plus difficile à exécuter que celui que nous supposions tout à l'heure quand nous nous séparions de Montereau par la Loire d'Orléans; car celui-là se faisait dans l'intérieur de la ligne de défense. Mais les circonstances peuvent conseiller celui-ci, et il ne semble pas qu'il serait impossible.

Ce qui aiderait à ce mouvement, c'est la direction que suit la Loire quand on la remonte, direction qui la porte à l'est d'Auxerre. De telle sorte qu'en remontant la route d'Auxerre à Châlons on marche parallèlement au cours de la Loire, et qu'il ne faut qu'un mouvement sur sa droite pour tout à la fois quitter sa base entre Seine et Yonne et la prendre sur la haute Loire; mouvement qui semble possible dès Saulieu, où l'on est à deux marches d'Auxerre. Il n'en serait plus de même si le système des montagnes du centre et la haute Loire étaient plus à l'ouest; pour les atteindre, il faudrait d'Auxerre décrire un plus grand parcours. Nous pouvons encore rappeler ici l'importance qu'il y a à être installé sur la Loire aussi haut que nous l'avons dit; c'est cette position avancée sur la Loire qui nous permet d'atteindre l'Yonne d'Auxerre, ce qui est nécessaire pour la prompte exécution du mouvement dont nous parlons, car c'est autant que nous partons d'Auxerre que l'espace à parcourir pour atteindre la haute Loire se réduit; il n'en serait plus de même si nous ne pouvions atteindre que la route de Dijon, le cercle à dé-

crire serait bien plus considérable. En résumé il semble que cette nouvelle ligne d'opérations qu'aura prise l'invasion de Bâle dans le dessein de tourner par le sud l'ensemble de Montereau, peut encore devenir périlleuse pour elle.

§ V.

REMARQUES PARTICULIÈRES.

Première remarque.

La campagne de 1814 s'est faite en partie sur les lignes qui joignent entre elles la Marne de Châlons, de Château-Thierry, de la Ferté, de Meaux, avec la Seine de Troyes, de Nogent, de Montereau. Mais pourquoi? Parce que Paris était ouvert; du moment qu'il est fermé, vous pouvez reculer de toute la distance qui sépare les lignes dont nous parlons d'avec la ligne de Paris à Montereau, d'avec la ligne de Paris à la Loire, où vous vous couvrez de tous les moyens de défense que vous vous y aurez préparés et qui vont diminuer les forces de l'ennemi dans la proportion qu'ils augmenteront les vôtres.

Ce qui fait la force de la ligne de la Seine de Paris à Montereau, c'est qu'elle a ces deux grandes places qui la flanquent, tandis que la droite de la ligne de la Marne est en l'air. Puis la Marne est trop loin de la Loire, qu'il faut pouvoir surveiller.

Deuxième remarque.

Est-il vrai, dit-on, que, pour se défendre dans la vallée de la Seine, il faille des forces aussi considérables? voyez combien la défense a fait, en 1814, avec le peu de ressources qu'elle avait ! Pour répondre à l'objection, recherchons quelles ont été en effet les forces de la défense en 1814. On les porte à 60 ou 80,000; je les estimerai beaucoup plus haut.

Pour combien compte-t-on le général qui les commandait, et que nous voyons chaque fois qu'il se porte sur un point, y obliger de suite par sa seule présence l'ennemi à un mouvement rétrograde? n'est-ce rien qu'un prestige pareil? Supposez un général ordinaire, et chacun de ces mouvements rétrogrades qui ont si sensiblement retardé la marche de l'ennemi n'a plus lieu; et la campagne se fût terminée deux mois plus tôt.

Puis il avait sous ses ordres des lieutenants généraux éprouvés par vingt-cinq ans de guerres. Quel parti n'en a-t-il pas tiré quand il les laissait ou sur la Marne ou sur la Seine pendant qu'il opérait ailleurs, malgré l'inconvénient qui a résulté de ce qu'ils n'étaient pas soumis à une impulsion commune! Supposez un échec sérieux de la part de l'un d'eux, et voilà le général en chef arrêté dans son mouvement sur un autre point.

Puis cette troupe d'élite qui formait la base de son armée, et que, comme il le dit lui-même, il trouvait infatigable. Et cette confiance qu'il inspirait aux siens, et qui fait dire à l'historien de la campagne qu'après l'affaire si désastreuse de Laon les débris de l'armée le suivaient avec

autant de sécurité que s'ils eussent marché à une victoire certaine; et on marchait contre des forces quadruples, qu'on a rencontrées à Arcis, et devant lesquelles il a fallu se retirer, tant elles étaient considérables.

Puis aussi, de la part de l'ennemi, la nouveauté de la position, du théâtre de la guerre qui l'obligeait à chaque instant à circonspection. Il s'est depuis bien familiarisé avec ce théâtre, comme on l'a vu par la témérité de sa marche en 1815.

Tout ceci me fait estimer beaucoup plus haut les forces de la défense en 1814, et dire qu'il faut se garder de renouveler les épreuves de cette époque sans des forces bien autrement considérables. Il faut de grandes forces, et des places pour les appuyer.

Troisième remarque.

Peut-être serait-on fondé à supposer que les idées, en matière de défense du royaume, auront suivi la marche que voici : A l'époque où la frontière n'était attaquée que sur un point, on l'a défendue par une, par deux, par trois lignes de places. Quand elle l'a été sur un front plus étendu, on l'a fortifiée moins complétement, parce que ce devenait difficile, mais encore par un système analogue. Quand elle l'a été sur toute la demi-circonférence, on a vu qu'on ne pouvait plus la défendre par le même moyen, et on a pensé à des places établies à distance, système qui a eu son expression dans l'ouvrage du général Rogniat. Puis enfin on a pensé au centre. Peut-être est-on au moment de suivre la marche inverse, de partir désormais du centre, de commen-

cer par l'assurer, pour ensuite étendre le plus possible son influence, et se rapprocher de la circonférence au moyen des rayons les plus importants. Quels sont-ils?

Quatrième remarque.

Avec des armées aussi considérables que le sont celles des modernes, la base de la défense sera toujours pour nous le pays d'au delà de la Loire; et jamais, si nous nous trouvons soit dans le nord, soit même sur l'Aisne, nous ne pourrons rester indifférents lorsqu'une armée arrivée par l'Est viendra nous séparer de la Loire, d'autant que ce n'est pas seulement nos forces actives qu'elle en séparera, ce sera encore le grand centre de Paris qui, ainsi que nous, sera privé des ressources de tout le reste du territoire, c'est-à-dire de celles des sept huitièmes du royaume.

Metz ou toute autre place pourra servir de base à une armée de 80,000 hommes; mais, avec ces grandes armées qu'il faut approvisionner et recruter continuellement, c'est la moitié du royaume, qui seule peut leur servir de base. C'est ce qui s'est vu en Autriche en 1809 après Wagram. L'armée autrichienne pouvait encore s'appuyer sur la Bohême; mais comme elle était séparée de la Hongrie, où étaient ses principales ressources, elle a traité; et ç'a été la séparation où elle s'est trouvée de la Hongrie qui a été le résultat décisif de la bataille.

Cinquième remarque.

On objecte que nous raisonnons toujours dans l'hypothèse d'une coalition. Je demanderai si dans l'état d'équilibre étroit où est l'Europe, rendu plus étroit encore par les chemins de fer qui vont rapprocher les Etats les uns des autres, et qui est tel qu'aucune des puissances de l'Europe ne peut s'affaiblir ou s'accroître sans que cet équilibre soit modifié, je demanderai si une guerre partielle, qui ne peut avoir pour résultat que d'affaiblir ou d'accroître l'une des puissances qui la feront, si une guerre partielle est désormais possible. Si elle ne l'est pas, il n'y a donc plus de possible qu'une guerre générale. Or toute guerre générale, pour se terminer, devra aboutir à une coalition contre l'une ou l'autre des puissances qui occupent les deux bouts de l'Europe, contre la France ou contre la Russie, à moins de sacrifices de la part de chacune d'elles pour le prévenir : ce qu'a fait la Russie à Tilsitt ; ce qu'elle n'a plus fait en 1812 ; ce que n'a pas voulu faire à son tour la France en 1813.

La presqu'île d'Europe peut être considérée comme un long fourreau dont la France et la Russie occupent chacune une extrémité, ce qui fait leur force en même temps que l'embarras de position des puissances intermédiaires. Mais, que s'ensuit-il? Qu'une fois la guerre générale engagée dans ce fourreau, il faut pour la terminer que l'une des puissances extrêmes entraîne dans son système celles intermédiaires, afin d'aller attaquer et forcer l'autre puissance extrême ; ce qui amène le concert de tous contre celle-ci. C'est

ce qui s'est vu en 1812 de la part de la France contre la Russie; c'est ce qui s'est vu en 1813 de la part de la Russie contre la France; et les puissances intermédiaires ont joué un rôle analogue à ce qu'était autrefois celui du Piémont entre la France et l'Autriche.

Quand la Russie n'existait pas, que la France n'avait affaire sur le continent qu'avec l'Espagne ou avec l'Allemagne, elle pouvait faire la guerre à chacune d'elles séparément sans être obligée d'y entraîner l'autre; c'est ce qui a si souvent eu lieu, et alors le concert de tous contre un n'était pas obligatoire; mais en 1812 la France pouvait-elle laisser la Prusse et l'Autriche spectatrices de ses guerres contre la Russie? Non, puisqu'il fallait passer chez elles. La Russie à son tour pouvait-elle en 1813 les laisser simples spectatrices? De là le concert de tous contre un, auquel on arrive nécessairement. Si la Russie et la France, qui sont les principales forces militaires du continent, se touchaient, on concevrait à la rigueur qu'elles pussent entrer en guerre sans y entraîner nécessairement les autres.

Il est si vrai que ce concert de tous contre un est dans les conditions de l'organisation actuelle de l'Europe, et que ce sera surtout contre chacune des puissances extrêmes qu'il sera dirigé, qu'il forme déjà le fond de la politique de l'Europe. Il y a concert de la part de la France, de l'Autriche et de la Prusse contre la Russie dans sa tendance à descendre le fourreau de l'Europe; et quand à son tour la France veut le remonter elle trouve établi contre elle le même concert entre la Prusse, l'Autriche et la Russie. La Russie a son climat pour se défendre; il faut donner à la France de quoi y suppléer; il faut lui donner un ensemble de dispositions défensives suffisantes pour résister à tout ce qui se trouve dans le reste du fourreau, et ce ne sera pas trop des mesures que

nous proposons, ni des proportions dans lesquelles nous les proposons.

Son climat du reste n'est pas le seul avantage défensif que la Russie ait sur nous ; l'étendue de son territoire en est encore un. Quand les peuples d'au delà du Rhin arrivant sur nous le dépassent, ils savent où nous saisir, ils n'ont pour cela que 80 lieues à faire et dans des contrées fertiles. Quand les peuples de l'Occident dépassent le Niémen, à peine s'ils savent où saisir la Russie ; c'est 150 lieues qu'ils ont à faire et dans des contrées peu peuplées. Quand les peuples d'au delà du Rhin le dépassent, ils peuvent, dégageant les Juras d'un côté, la Manche de l'autre, avancer, leurs ailes assurées. Quand les peuples de l'Occident dépassent le Niémen, ce sont les contrées de la Baltique d'une part, ce sont de l'autre les contrées de la mer Noire qu'il faut qu'ils contiennent. L'étendue de la Russie est donc sous le rapport défensif un avantage qu'elle a encore sur nous. Pour le balancer, il nous faut établir au cœur de notre territoire, si facile à saisir, un centre d'une solide résistance.

Sixième remarque.

On dira encore : Ce grand ensemble que vous proposez d'établir au centre de la vallée de la Seine, au moyen de la grande place de Montereau liée de la sorte avec ses trois rivières par Melun, Nogent et Montargis, et avec Paris au delà d'un côté, avec la Loire au delà de l'autre, ce grand ensemble ne servirait-il que pour le cas où la défense s'établirait sur la ligne de Paris à Montereau et à la Loire? Ne

elle a les hauteurs du Lomont, qui forme une barrière naturelle, susceptible d'être facilement consolidée.

L'ennemi cherchera-t-il à dépasser la trouée, pour atteindre la base de cette communication? mais déjà la région qui l'amènera sur la trouée la protégera, c'est celle des montagnes du Lomont dont le prolongement continue de border le Doubs inférieur jusqu'aux approches de Besançon, c'est aussi la vallée de la Dessoubre. Il faudra donc qu'il descende assez bas, prêtant toujours le flanc aux forces qui seront sur la trouée; il faudra qu'il aille chercher les routes perpendiculaires aux Juras, que peut-être il sera possible de fermer aussi de ce côté. Puis il faudra compter avec ce qui sera sur le Morvan. Que s'il parvient à atteindre la route de Besançon à Pontarlier, les forces qui seront sur la communication se séparent: partie remonte vers les ouvrages qui en assureront le débouché et s'y enferme; partie rentre dans la portion qui s'étend de Pontarlier à Saint-Claude, où d'autres circonstances topographiques pourront encore la couvrir; car l'Ain supérieur a de ce côté une dépendance des Juras qui borde la rive droite de sa vallée. Puis encore, en descendant ainsi vers le sud, l'ennemi se rapproche des forces occupées sur l'Ain inférieur à soutenir la route de l'Ecluse à Lyon, et qui, si elles se retournent, n'ont qu'à remonter vers Poligny, vers Salins, pour le contenir dans son mouvement sur Pontarlier; car cette partie de la communication militaire étant fermée par les ouvrages qui en assureront la sortie, tout mouvement qui de l'Ain pourra paraître sur la route de Besançon à Pontarlier la dégagera; de telle sorte que le point d'attaque de la trouée se trouve reporté sur cette route, et, comme nous venons de remarquer que pour l'atteindre l'ennemi ne laissera pas que d'être menacé aussi par ce qui sera sur le Morvan, on voit que, pour atteindre la communication, il

faudra qu'il compte avec tous les points qui se trouvent sur la ligne de Langres à Pontarlier. Au lieu que si la base de la défense de la trouée est établie sur le haut de la Savoureuse, il suffit que l'ennemi ait dépassé la basse Savoureuse pour qu'elle soit tournée, comme on l'a vu en 1815. Ainsi donc, au moyen de ces dispositions, nous pourrions, sur cette partie de la frontière de l'Est et aux premiers temps de la défense, opérer avec la même base et contre Bâle et contre les lignes du Simplon et du Mont-Cenis.

On pourra dire encore : Mais si l'ennemi, au lieu de tourner la communication par l'intérieur l'aborde par l'extérieur, par la chaîne qui longe le Doubs jusqu'au coude qu'il forme? car, dira-t-on, si les Juras présentent de hautes barrières dans le sud de la chaîne vers Genève, la chaîne s'abaisse du côté du nord; et c'est vers l'Aar que se dirige le rameau principal; ce n'est plus qu'un rameau secondaire qui accompagne le Doubs. Nous dirons que, bien que secondaire, ce rameau est encore caractérisé; et que, défendu par l'absence de routes transversales de Pontarlier à Saint-Ursanne (absence qui tient à ce que les communications ont précisément voulu éviter la série de chaînons qu'on rencontre dans l'intervalle et se sont dirigées ou plus haut ou plus bas), défendu par la vallée si encaissée du Doubs, défendu enfin par la communication elle-même, c'est-à-dire par les forces qu'elle amènera derrière ces positions naturelles pour les soutenir, nous dirons qu'il peut opposer une résistance efficace, et obliger l'ennemi au parti que nous avons dit, à venir la tourner par l'intérieur. Puis il ne laissera pas que de trouver plus d'une difficulté à venir bloquer cette région, au milieu de ces replis du Doubs, au milieu de cette série de chaînons qui viennent aboutir et s'unir au Lomont, au delà et sur lequel seront le débouché de la communication et les ouvrages qui

l'assureront. Il semble enfin qu'en l'engageant dans les difficultés de cette région, la défense y trouve cet avantage qu'elle détourne l'ennemi de son but, qu'elle l'entrave dans l'objet qu'il se propose, qui est de paraître le plus promptement possible sur le Morvan.

Maintenant examinons les effets de la résistance que, pour la phase de la défense à l'intérieur, l'armée de Bâle peut y rencontrer dans son débouché. Mais d'abord l'armée de Mayence, l'armée de la Manche seront-elles devant Paris quand l'armée de Bâle sera encore retenue à disputer le débouché de son passage?

Il semble qu'elles n'y seront pas. Supposons-le cependant un instant, pour avoir occasion de reconnaître le parti que nous pourrons tirer de l'ensemble de la Seine; car c'est précisément le parti que nous pourrions en tirer si elles y étaient qui fera qu'elles n'y seront pas. Admettons donc que l'invasion de Mayence et celle de la Manche se dirigent sur Paris, pendant que celle de Bâle se trouve obligée de disputer le passage contre les forces de Saône et Ain. Mais alors l'invasion de Bâle se trouve détournée de son but qui est d'atteindre la Loire; et l'armée de Montereau sur laquelle elle se dirigeait va pouvoir le mettre à profit, et reprendre l'offensive contre elle, ou par la haute Seine et la route de Dijon, ou par Tonnerre et la route de Dijon encore, ou par Auxerre et la route de Châlons. Et la voilà en mesure de mêler son action à celle des forces de la Saône, d'inquiéter l'ennemi dans son mouvement pour tourner la base de la communication militaire qui lui résiste.

Pour aider à ses efforts, l'armée de Mayence fera-t-elle à son tour un mouvement analogue à celui que nous venons de supposer de la part de l'armée de Montereau? quittera-t-elle la Marne de Paris où nous la supposons (et ceci vien-

drait prouver qu'il n'est pas possible qu'elle soit devant Paris avant que Bâle ne soit ouvert)? se portera-t-elle de la Marne sur l'Aube qu'elle dépassera, sur la Seine supérieure qu'elle dépassera, sur l'Armançon qu'elle dépassera, dépassant aussi, il faut le remarquer, la Lorraine qu'elle laissera sur ses derrières? Faisons d'abord observer que voilà le théâtre de la guerre qui insensiblement se porte ailleurs, et que c'est la résistance opposée au débouché de Bâle qui en est cause. Puis serait-elle sur l'Armançon que l'armée de Mayence n'atteindrait pas pour cela l'armée de Montereau, qui va pouvoir prendre sa base sur la Loire de la Charité, de Nevers, et s'installer à Clamecy, Avallon et Saulieu, sans cesser pour cela de se maintenir en liaison avec Montereau par la rive gauche de la Loire et de la nouvelle Loire, ni d'être encore en mesure de se lier avec la Saône par Autun et Châlons. Puis encore, dans ce mouvement, ce n'est plus seulement la Lorraine que dépasse l'armée de Mayence; c'est aussi l'ensemble de la vallée de la Seine qu'elle dépasse et qu'elle aura sur son flanc droit, ce que va pouvoir mettre à profit l'armée de Paris que nous avons supposée de 150,000 hommes, et qui, ne laissant dans Paris que 50,000 hommes pour contenir l'invasion de la Manche, semble être en mesure ou de porter 100,000 hommes en Champagne, ou de les porter par Montereau entre Seine et Yonne, c'est-à-dire encore sur les derrières de l'invasion de Mayence, ou bien de remonter par la rive gauche de la Loire vers la Charité pour s'y réunir à l'armée de Montereau, que nous venons de voir installée sur l'Yonne supérieure. Nous admettons ces différents mouvements pour mieux reconnaître l'utilité de l'ensemble de la Seine. Qu'en résultera-t-il? Que l'armée de Mayence, occupée à atteindre la Saône pour y ouvrir le débouché de Bâle, va pouvoir

de la Seine? Quand l'armée de Paris quitte Paris pour reparaître à Montereau et se porter entre Seine et Yonne, c'est cet ensemble qui le rend possible. Si au lieu de se porter sur Montereau elle a préféré se porter sur la Loire de la Charité, c'est encore cet ensemble qui le rend possible. Si les deux armées réunies peuvent tenir tête sur l'Yonne supérieure, sans craindre que leur gauche ne soit tournée, c'est encore lui qui le rend possible. Si de là elles veulent rentrer dans la sphère d'activité de Paris, c'est encore lui qui le rend possible. Si au lieu de se porter sur l'Yonne supérieure elles préfèrent le faire sur l'Aube d'Arcis, c'est encore lui qui le rend possible. Il couvre tous les mouvements d'allée et de venue, de l'Essonne à l'Yonne supérieure et à l'Aube.

Ce à quoi nous nous sommes surtout attachés, c'est tout en nous portant ainsi sur l'Aube d'Arcis, sur l'Yonne d'Auxerre, de n'avoir qu'à nous retourner pour, au besoin, reparaître sur l'Essonne; et c'est cette nécessité d'être toujours en mesure de paraître sur l'Essonne qui marque la limite des rayons sur lesquels nous pouvons nous avancer en Bourgogne sans nous séparer de Paris. Rappelons ici quelles sont les dispositions qui le permettent. Ce sont celles établies au sud de la ville, ce sont celles établies sur la Seine de Paris à Montereau. C'est la difficulté qu'il y aura à se saisir utilement de la Seine de Montereau à Paris, c'est la nécessité qu'il y aura à s'avancer aussi avant au delà de la basse Seine pour paraître au sud de la ville, qui rendront possible notre présence en Bourgogne. C'est parce que ces dispositions feront que le moindre mouvement de retour sur l'Essonne nous ramènera dans la sphère d'activité de Paris, que nous pourrons rester en Bourgogne.

Ceci peut encore nous amener à reconnaître ce que doit être notre ligne de retraite, à reconnaître qu'elle peut être

vent y paraître avec celles que l'armée de Mayence peut amener en Champagne. C'est que les unes auront toujours les Alpes à traverser pour y arriver, tandis que les autres n'auront que le Rhin.

Nous venons de supposer que, si l'armée de Bâle suspend son mouvement, l'armée de Montereau va pouvoir reprendre l'offensive et paraître sur l'Yonne; et que, si l'invasion de Mayence la suit, celle de Paris en fera autant avec la majeure partie de ses forces; puis que les forces réunies de la défense pourront de la sorte se concentrer sur l'Yonne supérieure. Mais elles peuvent faire autrement encore. De Montereau elles peuvent tout aussi bien se porter sur la Seine de Troyes, sur l'Aube d'Arcis, et, de là, dégager tout à la fois Paris, et contenir l'invasion de Bâle encore mieux que de Clamecy. Nous disons dégager Paris, car l'invasion de Mayence devra rétrograder; et ceci démontre que la position où nous la supposions tout à l'heure et où nous la supposions pour avoir occasion d'apprécier la valeur de l'ensemble qui nous occupe, que cette position n'est pas possible, c'est-à-dire qu'elle ne sera pas devant Paris tant que l'invasion de Bâle sera contenue dans son débouché. L'invasion de Mayence en effet ne s'aventurera pas à descendre la Marne tant que celle de Bâle ne sera pas sur le Morvan pour couvrir son flanc gauche. Ce qui nous conduit à reconnaître que, si la résistance contre Bâle est sérieuse, les deux principales armées pourront être à la fois contenues.

En ceci, les dispositions de la défense consisteraient à maîtriser de préférence la gauche de l'invasion tant par le sud que par le nord des Juras, pour l'obliger à dévier vers le sud. Ce qui, comme sa droite, c'est-à-dire l'armée de Mayence, ne peut l'y suivre, peut offrir des chances favorables à la défense.

Dans tout ceci, quel rôle a joué l'ensemble de la vallée

de fer de l'Europe lui permettront de rassembler aisément sur le Rhin les approvisionnements de bouche et de guerre qui lui seront nécessaires); qu'il dirige ses 800,000 hommes sur la fin de l'Aube et s'en saisisse; qu'il y laisse 500,000 hommes pour contenir les forces de la Seine dans le cas où elles voudraient le tourner par le nord de la Champagne; qu'il détache 300,000 hommes pour ouvrir Bâle et prendre les Juras de revers, ce qu'il obtient en dirigeant ces 300,000 hommes vers la basse Saône; qu'il y aborde les positions où nous supposons rassemblés les 100,000 hommes de cette région; qu'il les disperse ou les contienne; que, ceci fait, il concentre de nouveau toutes ses forces entre l'Aube et la Loire; qu'il se porte sur le coude de la Loire, et qu'à l'aide de cette concentration il s'en saisisse; qu'il y laisse l'armée de Bâle; qu'il rétrograde sur la Bourgogne avec le reste qui redevient l'armée de Mayence; que de la Bourgogne il rentre en Champagne; qu'il reparaisse sur la Marne et la basse Seine, et Paris se trouve de nouveau enveloppé. Nous admettons cette hypothèse pour reconnaître le parti que nous pourrions tirer de cet ensemble. Toutefois nous ferons remarquer que cette série de mouvements ne serait pas, pour une partie, sans avoir quelque rapport avec ce qui s'est passé en 1814; nous y reviendrons plus bas. Que fera donc la défense?

Déjà la distinction que nous avons établie entre les deux régions du nord et de l'est nous permet d'apprécier les dispositions de cette combinaison. En rassemblant ses 800,000 hommes sur la ligne de Mayence, l'ennemi occupe la ligne commune aux deux angles, laquelle lui permet d'opérer dans l'un et dans l'autre; aussi en conserve-t-il la possession au moyen de l'armée qu'il laisse en observation à la fin de l'Aube. En passant en Bourgogne, il prend l'angle de l'est

de revers ; en atteignant le coude de la Loire, il tourne l'angle du nord à sa base. Il rentre alors, au moyen de la ligne commune aux deux angles, dans l'angle du nord, et vient achever d'envelopper Paris.

Que fera la défense ? Elle a 300,000 hommes dans l'ensemble de la Seine et 100,000 entre Saône et Jura. Et d'abord pourrait-on les rassembler tous sur le versant nord du Morvan, à la hauteur de Langres, ce qui va y amener 400,000 hommes ? De ce point, dira-t-on, vous couvrez à la fois l'entrée de Bâle, celle de la Bourgogne par la Champagne, et vous voyez de flanc la grande armée ennemie concentrée en Champagne, si elle veut se porter sur Paris ; que si elle vous aborde de front, les positions dont vous vous serez couverts vous permettront de résister ?— Mais l'ennemi va pouvoir laisser en Champagne, sur la frontière de Lorraine, 500,000 hommes destinés à observer les forces du Morvan, et il en détachera 300,000 qui, prenant leur base sur le nord où ils pourront faire retraite en cas d'échec de la part de l'armée laissée en observation en Lorraine, vont pouvoir envelopper Paris dégarni. Faudra-t-il que les forces du Morvan quittent précipitamment leurs positions pour venir à son secours ? La distance du Morvan à Paris est trop longue pour que la présence de ce qui sera sur le Morvan puisse avoir de l'influence sur ce qui se passera autour de Paris. Pour agir sur tout le parcours d'une ligne pareille, il faut être en arrière de l'ensemble de la Seine, comme nous y étions tout à l'heure, quand nous nous trouvions sur l'Yonne de Clamecy, d'où nous avons pu tout à la fois agir, et sur la Saône et dans la sphère d'activité de Paris. Mais c'est que dans ce cas l'ensemble de la Seine qui se trouvait en avant de notre gauche couvrait nos mouvements avec l'Essonne, ce qui n'a plus lieu quand on est sur le

Morvan. On ne saurait trop remarquer aussi cette position de Paris qui le porte autant au nord-ouest. Elle est cause que l'angle de Mayence à Briare et l'écluse ou l'angle de l'est, le laisse de beaucoup en dehors. Il est encore à 25 lieues du côté de cet angle qui le regarde; et cependant si l'ennemi vient occuper le fond de l'angle, le royaume est presque déjà séparé en deux. Ainsi donc les forces du Morvan peuvent être obligées à rentrer dans l'ensemble de la Seine. Ceci nous ramène à la première hypothèse; reprenons-la.

Cependant, dit-on, supposons qu'au lieu de les installer sur le Morvan vous les installiez sur l'Aisne de Soissons, de Laon, de la Fère; de là vous couvrez les abords de Paris contre l'ennemi qui arrive par la Lorraine, et votre base est assurée sur la Manche et sur Paris? — Nous dirons que l'ennemi pourra faire plus au nord ce qu'il aurait fait plus au sud. Prenant sa base sur Luxembourg, Mayence et l'Alsace, ses 500,000 hommes d'observation, il les portera sur l'Aisne supérieure pour y contenir l'armée de Soissons, et détachera ses 300,000 sur la Loire; lesquels se bornant à observer la Franche-Comté et la Bourgogne d'une part, de l'autre voyant de flanc l'armée de défense installée sur l'Aisne et contenue par l'armée d'observation, vont paraître sans difficulté sur la Loire de Briare, d'où le cœur du royaume leur est ouvert, et d'où ils sépareront Paris ainsi que l'armée de défense de tout le reste du territoire et de toutes les ressources qu'ils pourraient en tirer; c'est encore la position excentrique de Paris qui en est cause. Mayence, Metz, Troyes et Briare, qui sont dans l'intérieur de l'espace qu'il occupera, sont sur une même ligne, laquelle, comme nous le disions tout à l'heure, laisse Paris sensiblement en dehors, comme elle y laisse aussi l'Aisne de Soissons, de Laon, de

la Fère; c'est que la région où sont ces positions n'est qu'au tiers de la distance qui sépare le Rhin d'avec la Manche, de telle sorte qu'elles laissent les deux autres tiers au pouvoir de l'ennemi. A l'aide de l'espace qu'il occupera, l'ennemi, pendant que sa gauche observera la Bourgogne, que sa droite soutiendra les forces de l'Aisne, n'aura de la tête de sa ligne (et on voit que toutes les parties de sa ligne se trouveront en position de se soutenir), n'aura qu'à porter ses courses en avant pour séparer Paris d'avec la Loire et la Bretagne, c'est-à-dire pour confiner la grande population de Paris et les forces de la défense, ce qui nous représente une agglomération de 13 à 1,400,000 hommes, pour les confiner dans un espace qui ne sera que le vingtième du territoire, celui compris entre l'Oise et la Manche. C'est comme si, avec la différence cependant que la région de l'Oise est plus fertile, c'est comme si la défense allait confiner ces 1,300,000 hommes derrière la Garonne pour y défendre le royaume, délaissant tout le reste. Encore du moins faudrait-il que dans ce cas l'ennemi s'éloignât du Rhin, qui est sa base; qu'il traversât tout le territoire pour aller les y chercher, tandis qu'ici, pour les atteindre, il n'a pas besoin de s'éloigner de sa base; à peine s'il est obligé d'occuper un huitième du territoire; et cependant il est déjà en mesure de le séparer en deux, d'isoler complétement ce qui est sur l'Aisne d'avec ce qui peut se trouver sur la Saône. Puis nous n'ajoutons pas que s'il a des détachements sur la Sambre et l'Escaut, il nous faudra faire face aussi de ce côté pour ne pas être tourné; et ceci nous fera remarquer par l'occasion qu'obligés de faire face à la fois sur l'Escaut, sur l'Aisne et sur la Seine de Paris, nous aurons à défendre un angle qui sera d'une étendue double de celui de Paris, Montereau et Briare.

Que si de cette région où elles seront confinées et pour ouvrir les communications de Paris avec le Midi les forces installées sur l'Aisne la quittent, elles rentrent alors dans l'ensemble de la Seine, elles rentrent dans notre première hypothèse. Plus que jamais nous répéterons que ce sont des portions de royaume entières qui seules peuvent être la base des armées modernes, les recruter, les approvisionner; ici surtout où les approvisionnements de l'armée s'augmenteront de ceux nécessaires pour une ville aussi considérable que Paris. Il est bon de concentrer ses forces; mais il ne faut pas le faire sur un point où la grande multitude que vous y réunirez sera bientôt privée de ressources; il faut les concentrer sur un point d'où l'on puisse conserver et utiliser les ressources de tout le reste du territoire et les avoir complétement à sa disposition. Reprenons donc la première hypothèse.

Nous disons que la défense a 300,000 hommes dans l'ensemble de la Seine. Supposons qu'elle les porte sur la Seine au-dessus de Troyes, et voyons ce qui peut en résulter. Nous ferons d'abord remarquer que la Seine de Troyes occupe précisément le point milieu entre l'Aisne et Langres. Le but de l'ennemi, avons-nous dit, est de contenir les forces de la Seine pendant qu'il portera du monde sur la Saône pour y ouvrir le débouché de Bâle. Peut-il se contenter de se tenir en observation devant la défense, installée sur la Seine de Troyes? ou faut-il qu'il la fasse reculer pour avoir du jeu dans son mouvement vers le sud? — Il semble que la prudence lui conseille de rejeter la défense sur l'Yonne avant de s'affaiblir des détachements nécessaires pour disperser les forces du sud. Pour y parvenir, cherchera-t-il, comme nous l'avons supposé tout à l'heure dans l'hypothèse de la concentration sur le Morvan, cherchera-t-il à

nous donner de la jalousie du côté de Paris, afin de nous obliger à quitter la Seine de Troyes? — Mais du point où nous sommes, nous nous trouvons par Nogent en mesure de paraître dans la Brie, et nous pouvons ne pas nous inquiéter de ses démonstrations de ce côté, et rester sur la Seine de Troyes. Voyant que nous ne la quittons pas, ses démonstrations deviendront-elles sérieuses? s'y portera-t-il avec toutes ses forces, éclairant la Champagne, contenant le débouché de Nogent et de Montereau, ce que lui permet de faire la supériorité de ses forces, et s'efforçant d'atteindre avant nous la Seine de Montereau à Paris; dans la pensée, s'il s'y installe en tête de pont, que nous serons coupés d'avec Paris, et obligés d'aller faire par la Beauce un détour qui lui présentera des chances favorables? — Mais du moment que ses démonstrations prennent ce caractère, nous pouvons par Nogent, Montereau et Fontainebleau, atteindre la Seine de Melun aussitôt que lui; d'autant que, dans son mouvement de la Champagne sur la Seine, il devra décrire le cercle, c'est-à-dire incliner vers la Marne, aller chercher la route d'Etoges pour éviter les sorties offensives de Nogent et de Montereau. Puis qu'est-ce qui fera que sitôt arrivé sur la ligne de la Seine nous serons en mesure de la défendre? — Les nouvelles conditions dans lesquelles elle aura été mise et qui lui donneront une force propre par elle-même. Supposez-la telle qu'elle est en été, et sitôt atteinte elle sera franchie. On voit donc qu'ici encore la mise en état de défense de la Seine de Montereau à Paris peut influer sur la prolongation de notre séjour sur la Seine au-dessous de Troyes; et cette circonstance peut mériter attention, car elle se rapporte à une situation qui s'est présentée par deux fois en 1814. Au début de la campagne, après Brienne, la défense retirée

sur Troyes voulait y livrer une seconde bataille, quand la présence de l'armée de Silésie, marchant sur Paris par la route de Montmirail, l'a fait se retirer; l'ennemi se dirigeait alors sur la basse Marne. Mais ici où ce n'est pas la basse Marne qu'il faut que l'ennemi atteigne, mais bien la Seine de Montereau à Paris, et que de Nogent nous le surveillons bien davantage encore dans ce mouvement, nous aurions pu rester devant la Seine de Troyes. Au retour de cette expédition, la défense revenue encore devant Troyes, reprenait encore l'offensive de ce côté, quand elle s'en est encore retirée à cause de la présence de l'armée de Silésie sur la Marne de la Ferté, de Meaux. Ici, mieux encore, la défense aurait pu l'y laisser et rester à Troyes. Ce qui fait l'avantage de cette position de la défense installée de Nogent à Troyes, c'ést qu'elle a sur sa gauche la Seine au-dessus du confluent, puis l'Aube, puis le pays difficile des marais d'Anglure, puis la Traconne; pendant que ses communications se trouvent assurées en arrière avec Paris, Montereau et la Loire; et ce qui fait l'avantage de la position de Nogent pour, de là, couvrir la Seine de Montereau à Paris, c'est que la ligne de Nogent à Paris est la corde de l'arc que forme la Seine entre ces deux villes, et que c'est précisément le point de l'arc le plus éloigné de la corde qu'il faut que l'ennemi atteigne, c'est-à-dire la Seine de Melun, et pour y rencontrer les difficultés de passage qu'on connaît.

Voyant que nous ne craignons pas ses diversions de ce côté, l'ennemi cherchera-t-il, comme en 1814, à tourner Troyes par la Seine supérieure, par Bar-sur-Seine? Mais ce qui en 1814 lui permettait de faire ce mouvement, c'est que sa base sur Bâle était ouverte, tandis qu'ici ce serait précisément pour l'ouvrir qu'il faudrait qu'il le fît, et que, tant qu'elle ne l'est pas, il ne peut faire ce mouvement sans

exposer la base qu'il conserve encore sur Mayence. Ceci nous conduit à faire remarquer encore la circonstance qui fait que la résistance contre Bâle est, au moyen de la communication des Juras, portée loin du Morvan. Si elle était sur la Saône, sur le Doubs inférieur, la seule présence de l'ennemi dans les régions de l'Aube supérieure suffirait en quelque sorte pour ouvrir Bâle, sans qu'il eût besoin de dépasser Troyes. Tandis qu'ici, où il faut qu'il fasse plus que paraître sur le Morvan, où il faut qu'il descende sur la Saône, sur le Doubs même, et qu'il les dépasse, ou bien qu'il descende sur la basse Saône, il se voit presque obligé de dépasser Troyes, ce qui fait son embarras. En résumé, il se pourrait que dès le début l'ennemi rencontrât déjà de la résistance dans son passage de la Champagne en Bourgogne.

Cependant il parvient à la surmonter, ou bien il se contente de se tenir en observation devant l'armée de défense, et détache du monde pour opérer sur la basse Saône. Du moment que son mouvement se prononce, les forces du Jura se concentrent dans la sphère d'activité de Lyon, toutes prêtes à agir si l'ennemi se retire; aussi ne le fera-t-il pas avec toutes ses forces et devra-t-il y laisser un corps d'observation de force égale; à moins qu'il ne veuille tenter de faire tomber les forces de la Saône ; mais nous verrons plus bas quelles chances il aura d'y réussir. Nous admettons donc qu'il y laisse un corps d'observation de force égale. Le voilà diminué de 100 mille hommes. Mais il a obtenu son but; le débouché de Bâle est ouvert, et il y prend sa base.

Du moment qu'il y prend sa base, il se trouve en meilleures conditions pour tourner Troyes. A son tour la défense prend sa base sur l'Yonne, et fait sa retraite sur Sens ; elle se porte entre l'Yonne et la nouvelle Loire. De là elle porte

de l'ennemi pour rétrograder avec le reste de ses forces en Bourgogne, et de là regagner la Champagne. Mais à quelles conditions pourrons-nous les mettre à profit? A la condition de délaisser l'Essonne, de laisser le champ libre à l'armée maîtresse du coude de la Loire; à la condition que nous entrerons dans la Brie, que nous nous porterons sur la Champagne, pour, si nous y échouons, nous retirer sur la Marne, sur l'Ourcq, sur l'Aisne, et venir y occuper une position analogue à celle que nous avons voulu éviter lorsqu'il était question de se concentrer sur l'Aisne. Que si nous ne le faisons, si nous restons sur l'Essonne, rien n'empêchera plus l'ennemi de repasser de la Bourgogne en Champagne; de reparaître sur la Marne, sur l'Oise, sur la basse Seine, où il se saisira de la seconde clef des communications de Paris; et la première circonstance qui aura amené cette extrémité, aura été l'occupation du coude de la Loire. Aussi y mettrons-nous le plus d'obstacles possibles, et pensons-nous que l'importance qu'il y a à la défendre justifie le travail de la dérivation.

En ceci quel rôle se trouve jouer l'ensemble de la Seine? Il permet à la défense, de tous les points de l'arc de cercle qui s'étend de la Seine de Troyes à Briare, il lui permet de couvrir les abords de l'amont de Paris contre l'ennemi installé en Champagne; il lui permet aussi d'embarrasser le mouvement de l'ennemi dans son passage de la Champagne en Bourgogne et vers la Loire.

Ce qu'il faudrait à l'ennemi, ce serait d'occuper la ligne de Troyes, Nogent, Montereau et Melun, d'où il pourrait tout à la fois couper les communications de Paris avec la Loire, et se maintenir en liaison avec l'armée de Mayence, pendant que de son côté l'armée de la Manche dépasserait la basse Seine. Mais ce sont précisément ces points de Nogent,

Montereau et Melun, qui constituent l'ensemble de la Seine.

Que résulte-t-il encore de cette combinaison? Que soit que l'ennemi ne dispose que d'une partie de ses forces pour se saisir de la Loire, soit qu'il les concentre toutes pour le faire, nous pouvons dans l'un comme dans l'autre cas lui opposer de grandes difficultés, et on peut en conclure aussi que plus il y trouvera de difficultés, plus il concentrera d'efforts à se saisir de la ligne de Montereau à Paris, qui lui évite d'avoir à paraître sur la Loire.

Les trois clefs des communications de Paris sont la basse Seine, la ligne de Montereau à Paris et celle de Montereau à la Loire. La possession de deux suffit. Il faut la basse Seine d'abord. Des deux autres, l'une lui serait beaucoup plus commode et plus avantageuse à saisir, parce qu'il y arrive perpendiculairement et parce qu'elle lui évite de paraître dans le sud. Mais c'est précisément sur elle que sont accumulés nos moyens de résistance, ce qui l'oblige à se rejeter sur l'autre; mais l'autre peut lui opposer beaucoup d'obstacles.

Nous avons eu occasion de dire que cette suite de mouvements pouvait, pour une partie, offrir quelque analogie avec ce qui s'était passé en 1814. En 1814 aussi l'ennemi a rassemblé toutes ses forces sur l'Aube, d'où, sentant de la résistance sur sa gauche, il a détaché aussi du monde sur la basse Saône. De l'Aube aussi il a tourné Troyes, détachant, il est vrai, du monde sur la Marne; mais comme ici il trouverait moins d'avantage à le faire, nous pourrions admettre qu'en 1814 aussi il aurait conservé toutes ses forces sur la Seine, si ces dispositions eussent existé. De la Seine aussi il a obligé la défense à se retirer sur Nogent, Montereau d'une part, sur Sens de l'autre, qu'il a occupés; mais comme ici il ne pourrait plus occuper ni Nogent ni Montereau, il se-

rait amené à se porter sur Sens, c'est-à-dire sur l'Yonne; et comme nous pourrions y tenir tête, le voilà amené au mouvement que nous disions, c'est-à-dire à paraître sur la Loire, puis à revenir occuper la ligne de Mayence pour aborder Paris du côté du nord; c'est aussi par là qu'il a fini en 1814. En 1814 il a pu de la Champagne atteindre Paris avant la défense; mais c'est qu'alors Paris pouvait être abordé par le nord, et que, du point d'où la défense et lui partaient, c'était lui qui suivait la corde pendant que la défense parcourait l'arc. Ici, où ce n'est plus Paris qu'il faudrait qu'il abordât, mais bien la Seine de Melun, c'est lui qui devrait décrire l'arc pendant que la défense suivrait la corde. Elle pourrait d'autant mieux arriver avant lui sur Melun, qu'en 1814 elle arrivait sur l'Essonne quand il arrivait sur Paris. En 1814 aussi la défense s'est trouvée concentrée sur l'Essonne; et telle était la valeur de cette région, que l'ennemi évacuait Paris sans l'événement qui a privé la défense d'une partie de ses forces. Et combien cette région ne serait-elle pas plus favorable encore ici où Paris fortifié la couvrirait du côté du nord, prolongeant vers elle la ligne de la Seine devenue un lac, la ligne des positions de la Bièvre s'avançant presque jusqu'à Arpajon, pendant que son flanc droit serait couvert par Melun, Montereau, Nogent et Montargis; sa base par la nouvelle Loire et sa gauche par la région de Rambouillet. Je croirai même que si la défense l'eût mieux appréciée en 1814, elle eût pu s'y retirer après Arcis, y ramassant tout son monde, et qu'installée en tête de pont à Melun, où sa droite était couverte par la forêt, toute prête soit à déboucher dans la Brie pour contenir ce qui se serait avancé par Sens et Montargis, soit à se couvrir de la Seine contre ce qui se serait avancé par la Brie, soit à se porter au secours de Paris contre ce qui se serait avancé sur lui du

côté du nord, elle eût pu y trouver des chances favorables. Cette position pourrait aussi nous suffire pour recevoir la bataille. Mais ce n'est pas à venir nous y livrer bataille que l'ennemi s'attachera, ce sera à couper nos communications, et comme à notre tour nous nous attacherons à les conserver, nous serons amenés à nous préoccuper de la Loire, et c'est ce qui nous fera chercher à couvrir cette région depuis l'Essonne jusqu'à la Loire.

Huitième remarque.

Je reviens encore sur 1814, à cause des enseignements qu'on peut en tirer. Nous avons dit que l'ennemi concentré d'abord sur l'Aube, avait de là détaché du monde sur la Saône d'une part et la Marne de l'autre. A cette occasion je vais rapporter les paroles mêmes de l'historien de la campagne, du général Koch ; il s'exprime ainsi au sujet d'un conseil tenu par les ennemis le 25 février à Vandœuvres : *Le conseil convaincu que la grande armée serait obligée de se replier sur Langres*. Pourquoi y était elle obligée? C'est qu'elle était venue se heurter contre la ligne de Nogent à Montereau ; c'est que la diversion qu'elle avait tentée par la Brie n'avait pas réussi ; c'est enfin que sa gauche rencontrait de la résistance sur la Saône. *Décida qu'on y réunirait les réserves autrichiennes, soit pour accepter la bataille, soit pour arrêter un nouveau plan d'offensive*. Quel a-t-il été? Il devait consister ou à rester en observation sur l'Aube pendant que les forces détachées vers le sud y dissiperaient ce qui s'y rassemblait pour revenir ensuite se concentrer sur l'Aube, et reprendre l'offensive ; c'est le mouvement que nous avons

supposé dans la combinaison que nous venons d'examiner; ou bien à évacuer le sud, changer de base, la prendre sur Mayence, se maintenir en état d'observation contre le sud, et se porter avec toutes ses forces sur Paris; ou encore à faire l'un et l'autre à la fois : ce qui a eu lieu, comme le démontre la suite du passage. *Et que l'armée de Silésie, déjà séparée de la grande armée, se dirigerait vers la Marne, afin d'y opérer sa jonction avec les corps qui arrivaient de ce côté, et former ainsi une masse de 100 mille hommes capables de reprendre l'offensive sur Paris. Il arrêta aussi la création d'une armée du sud de 40 à 50 mille hommes, laquelle devait marcher sur Mâcon, délivrer Genève et la ligne de retraite de toute inquiétude.*

La grande armée, considérée comme le centre, devait se tenir en observation, pendant que celles de la Marne et du midi, regardées comme ailes, reprendraient l'offensive, favorisées par les diversions de l'armée du centre.

Ainsi voilà la ligne ennemie qui d'abord concentrée sur un point, sur l'Aube, se voit obligée de se partager; d'occuper une ligne de 80 lieues; de faire prendre aux ailes le rôle offensif pendant que le centre se tiendra sur la défensive. Quelle en est en partie la cause? *L'angle de Paris à la fin de l'Aube et à Briare, qui existe déjà par lui-même*, fait sentir sa résistance, et que la défense met à profit. Quand l'invasion aborde la Seine de Troyes, c'est cet angle qui commence à lui résister. Quand elle le fait tourner par Montmirail, c'est encore lui qui résiste. Quand elle s'est avancée par Montereau et par Fontainebleau et qu'elle en est repoussée, c'est encore lui qui résiste; et c'est pendant qu'elle y rencontre cette résistance que s'en révèle une autre sur son extrême gauche, et dont il faut qu'elle se préoccupe. Obligée de reculer devant cet angle, obligée de se préoc-

cuper de son extrême gauche, il lui reste une ressource, celle de Paris ouvert; et elle se dispose à la mettre à profit par les forces qu'elle rassemble sur la Marne, toute prête à adopter la seconde hypothèse que nous admettions tout à l'heure et par laquelle elle a fini; car elle a fini en laissant un corps pour observer le sud pendant qu'elle a marché avec toutes ses forces sur Paris.

A notre tour que faisons-nous? Nous renforçons, au moyen de Nogent et de Montereau, l'angle de la fin de l'Aube contre lequel elle s'est heurtée; et la voilà obligée de s'étendre comme en 1814. Sur son extrême gauche nous préparons une solide résistance; et la voilà obligée d'y incliner. Quant à la ressource que lui laissait Paris ouvert, elle lui est désormais ôtée. Aussi à quoi est-elle amenée? — A commencer par faire campagne vers le sud pour y dissiper la résistance qui y aura été préparée; ensuite à pénétrer dans l'intérieur de l'angle de la fin de l'Aube. Mais d'une part quand elle y pénètre nous lui opposons la ligne de la nouvelle Loire, d'autre part la Seine de Montereau à Paris; et comme elle est amenée à tourner Paris par la basse Seine, nous lui opposons les obstacles du sud de la ville; et la voilà obligée de se présenter sur toute la circonférence à la fois.

A vrai dire, en 1814 la défense ne quittait point l'angle de Paris, la fin de l'Aube et Briare; quand elle se portait sur la Marne, elle y laissait toujours du monde pour le conserver; et ce n'est que lorsqu'elle l'a eu abandonné, que sa position est devenue critique.

A une autre période de la campagne ç'a été la présence de l'ennemi aux sources de la Seine, sur le revers intérieur du Morvan, qui a fait échouer le mouvement parti de Châlons. Ce qui a fait le succès de l'ennemi à Brienne, c'est qu'il a changé sa base, et que dès ce moment le mouvement

parti de Châlons n'a plus porté que dans le vide. Sa base nouvelle, il l'a prise sur l'armée qui était arrivée aux sources de la Seine, il s'en est renforcé, et a livré la bataille. A son tour la défense s'est trouvée coupée de sa base et a été obligée à un mouvement des plus délicats pour en reprendre une autre et rentrer dans sa base véritable. Quand elle y a été rentrée, l'invasion de Mayence a repris sa base première, qu'elle a conservée presque tout le temps de la campagne. Une des causes de ceci a été, de la part de la défense, le désir d'opérer perpendiculairement et non parallèlement, ou du moins diagonalement aux Vosges, c'est-à-dire, de ne s'occuper qu'à maîtriser l'aile droite de l'invasion, sans assez s'occuper de son centre qui en a profité pour s'avancer et dégager cette aile. Et dans quelles circonstances concentre-t-on ainsi son attention sur la droite de l'invasion? Quand l'affaiblissement de la neutralité suisse et l'ouverture des Alpes ont donné à son centre et à sa gauche de nouvelles facilités pour s'avancer ; c'était bon tant que ces facilités n'existaient pas. Un des inconvénients du mouvement qu'on dirigera sur la droite de l'invasion sera toujours la longueur de la ligne de Paris à la Moselle de Metz, qui est telle, que la défense, occupée à opérer sur son extrémité, est coupée par ce qui se montre au revers du Morvan. Et ceci sera vrai dans tous les temps, que Paris soit fortifié ou non; car ceci appartient à une phase de la campagne qui précède celle de sa défense.

Pour nous qui de Metz faisons retraite dans la direction de la Bourgogne, qui la faisons diagonalement et non perpendiculairement aux Vosges, nous craindrons beaucoup moins de voir l'ennemi se montrer sur le revers du Morvan, car nous continuons de le contenir dans notre retraite; d'autant que non-seulement nous faisons face à son centre ve-

nant par Bâle, mais qu'encore nous maîtrisons sa gauche au moyen des Juras. C'est son aile droite que nous laissons libre de s'avancer, parce qu'elle ne peut aboutir que sur l'ensemble de la Seine. C'est donc surtout sa gauche que nous avons en vue, et c'est ce qui nous a fait porter tant d'attention sur la région de Saône et Jura.

Je reviens sur cette région, sur sa position avancée par rapport à la vallée de la Seine, et qui est telle qu'elle se trouve entre cette vallée et la frontière; ainsi que sur sa position par rapport au retour des Vosges qui descend vers elle, ce qui oblige l'invasion de Bâle d'y descendre à son tour pour les tourner : circonstances qui me font la considérer comme le véritable point d'où l'on peut soit interdire l'entrée de la vallée à l'ennemi cherchant à l'aborder de ce côté, soit en forcer l'évacuation s'il y est entré. Par où en effet les forces que nous supposons rassemblées dans l'ensemble de la Seine et occupées à y tenir tête comme nous l'avons admis, par où ces forces pourraient-elles atteindre l'ennemi dans ses communications près de la frontière et forcer l'évacuation du territoire? Serait-ce en se portant le long de la Manche pour gagner par là le Rhin? Mais l'ennemi y est déjà; puis on aurait la Manche à longer et un grand détour à décrire. Serait-ce en prenant le parti si hasardeux de la défense en 1814, en se portant au milieu même des lignes de l'ennemi pour atteindre la Lorraine? Mais qui sait ce qui serait advenu de cette résolution en 1814, et surtout ce qui en adviendrait avec l'attirail si considérable de ces grandes armées? On pourra, comme nous l'avons vu, on pourra à l'aide de l'ensemble établi sur la Seine tenir tête à l'ennemi, le faire reculer d'en deçà de la basse Seine au delà; on pourra le faire reculer sur la Marne, le faire reculer sur l'Yonne; mais ce n'est pas là forcer l'évacuation du terri-

toire. Tandis que par la région dont nous parlons on peut atteindre l'ennemi dans ses communications près de la frontière et amener l évacuation; un seul succès obtenu sur la Saône peut conduire sur le Morvan, d'où on force à la fois l'évacuation de la Saône et de la Marne.

Il semble qu'en 1814 ni l'attaque ni la défense n'avaient prévu le rôle que cette région pouvait être appelée à jouer. L'invasion n'y avait dirigé que des forces secondaires. Quoique secondaires, leur présence a révélé à la défense tout le danger qui pouvait la menacer de ce côté, et elle y a de suite dirigé des forces qui ont pu tenir tête et même reprendre l'offensive. L'attaque à son tour a commencé à sentir le danger qui la menaçait, et les forces secondaires sont bientôt devenues une armée. Si la résistance eût encore augmenté sur ce point, il pouvait devenir le théâtre principal de la guerre; c'est en effet là qu'il faut en venir, *c'est par le Rhin que viendront les grandes forces, c'est donc le plus loin possible du Rhin qu'il faut porter le théâtre de la guerre.*

Puis, comme nous venons de le dire, c'est par cette région que nous pensons qu'on peut reprendre l'offensive; c'est donc sur elle que nous dirigerons tout ce dont nous pourrons disposer une fois que l'ensemble de la Seine sera assuré. Nous avons dit qu'en 1814 l'apparition de l'ennemi aux sources de la Seine, que son installation sur le revers du Morvan avait été une circonstance militaire importante, qu'elle lui avait permis d'annuler le mouvement parti de Châlons. C'est qu'en effet le revers du Morvan devient pour lui une véritable tête de pont, d'où il dépasse toute la chaîne des Vosges et du Morvan, prenant de revers et les Ardennes et même toute la vallée de la Seine, et d'où il ramène de suite à la dernière phase de la résistance, à celle de Paris.

Du moment qu'il y est rassemblé, il a sur sa droite la

Champagne, dont il éclaire les plaines qui le conduisent en deçà des Ardennes; sur sa gauche, il a les cours d'eau de la vallée qui sont à leur naissance; et ses courses lui permettent d'atteindre aisément l'Yonne, la Loire même, de se montrer entre Seine et Loire sur les communications de Paris, de partager le royaume en deux. Et, comme nous le disions tout à l'heure, s'il attaque la Seine de Nogent, c'est presque les dehors de Paris qu'il attaque. Mais il y a plus : ce n'est pas seulement l'offensive qui lui est favorable, la défensive ne l'est pas moins. En 1814, au moment où la défense revenait de Montmirail et reprenait l'offensive, il se concentrait, ainsi que nous l'avons vu dans le passage qui a été cité, pour y recevoir la bataille; et il était dans de bonnes conditions pour la recevoir. Sa droite était couverte par l'invasion de Mayence; sa gauche par le prolongement de la chaîne du Morvan et par la difficulté où était la défense, qui avait sa base sur Troyes, de pouvoir la tourner. Comme nous le disions, c'était pour lui une véritable tête de pont. Aussi qu'est-il arrivé? — Que la défense a renoncé à l'y suivre, et qu'elle a préféré se retourner contre l'invasion de Mayence, *bien que*, nous dit l'historien de la campagne, *l'autre parti eût été le meilleur si elle eût pu décider l'ennemi à recevoir la bataille : car l'invasion de Mayence eût été d'autant plus compromise qu'elle se fût davantage avancée sur la Marne* Il faut remarquer aussi que plus l'invasion de Bâle rétrogradait sur la hauteur du Morvan pour y recevoir la bataille et plus elle obligeait la défense à se séparer de Troyes, par conséquent à prêter le flanc à l'armée de Mayence, par conséquent plus elle mettait l'armée de Mayence en situation de lui rendre le service que déjà elle-même lui avait rendu, de prendre de flanc la défense au moment où celle-ci marcherait sur elle. C'est que ces deux invasions opérant

concentriquement à la ligne qu'on supposera dirigée entre le Rhin de Bâle à Mayence d'une part et l'espace de Paris à la Loire de l'autre, et sur laquelle l'armée de Bâle arrivait de front pendant que l'armée de Mayence y arrivait diagonalement et presque perpendiculairement, il en résultait qu'elles se trouvaient en mesure de se soutenir réciproquement, lorsque pour tourner l'une d'elles la défense s'engageait entre elles deux; ce qui est si périlleux quand on est inférieur à chacune. Chaque fois que la défense le tentait contre l'une, l'autre s'avançait et la dégageait. C'est ce qui est arrivé au duc de Trévise et l'a forcé à quitter Langres: c'était à l'armée de Bâle qu'il voulait résister, et ç'a été la crainte de celle de Mayence qui l'a fait se retirer. C'est ce qui, dans le sens opposé, est arrivé au mouvement parti de Châlons: c'était contre l'armée de Mayence qu'il était dirigé, ç'a été l'armée de Bâle qui l'a arrêté. C'est ce qui, pendant que la défense opérait sur l'Aisne, eût pu encore lui arriver, sans la circonspection du généralissime. *Au quartier général ennemi,* nous dit l'historien de la campagne, *tout le monde était d'accord que la marche sur la Marne, pour y séparer la défense de sa base, pouvait désormais se faire sans danger*. C'eût encore été l'armée de Bâle qui eût agi en faveur de celle de Mayence. En résumé, l'occupation de cette région par l'ennemi lui est aussi favorable pour la défensive que pour l'offensive. Rappelons encore que c'est contre elle que nous sommes venus échouer à Arcis; et que si nous y eussions persisté et que nous eussions été contenus pendant quelques jours, l'armée de Mayence pouvait reparaître sur nos derrières, pour y opérer en faveur de celle de Bâle.

Mais avec nous l'ennemi perd en partie l'avantage qu'il tire de l'occupation de cette région. Comme nous nous bornons à la défensive dans la vallée de la Seine, l'offensive

qu'il peut prendre de cette région nous trouve indifférents. Et comme, si nous pouvons à notre tour reprendre l'offensive, c'est de Saône et Jura que nous le faisons, nous la tournons, et il perd l'avantage qu'il trouvait à y soutenir la défensive.

C'est le lieu de nous replacer dans une hypothèse que nous n'avons fait qu'indiquer, celle où l'ennemi a détaché 300,000 hommes vers le sud pour y faire tomber les forces qui y sont. Nous avons supposé que la défense en a 100,000 entre Saône et Jura. Comment les disposera-t-on?

Nous qui pensons que, pour la défensive, la frontière de l'est ou autrement dit la région de Saône et Jura doit prendre le rôle de la frontière du nord; nous qui pensons que les places des Ardennes, du haut de la vallée de la Saône, n'ont plus la même utilité, nous les transportons dans cette région; et comme nous pensons aussi que c'est par grandes armées que l'ennemi arrivera désormais, ce ne sera que de grandes places que nous y demanderons.

On a vu que déjà nous avons supposé dans cette région Pont-d'Ain fortifié. C'est de lui que nous faisons une place de premier ordre; et voici comment nous disposons les 100,000 hommes de la défense. Nous en laissons 30,000 dans Lyon, qui soutenus par la population sont en mesure de le défendre. Les 70,000 autres, nous les installons sous Pont-d'Ain, que nous supposons en état de les approvisionner. Et dans cette situation, les forces de la Saône attendront l'effet du mouvement de l'ennemi vers le sud. Se portera-t-il sur Lyon? — Mais déjà ayant sa base sur la Saône et sur Bâle, il devra laisser à la hauteur de Mâcon au moins le tiers de ses forces pour faire face à Pont-d'Ain; or Lyon pourrait résister à la totalité. Portera-t-il ces mêmes forces sur Pont-d'Ain? — Mais nous venons de le supposer place de premier ordre,

capable par conséquent d'approvisionner les 70,000 hommes installés sous ses murs; ils attendront qu'il se retire. Il faudra qu'il le fasse, ou qu'il s'augmente des forces laissées en observation sur l'Aube où elles contiennent les forces de la Seine. Mais il ne le peut; et non-seulement il ne le peut, mais ce sont les forces de la Seine qui vont pouvoir faire ce qu'il ne peut faire, et qui, sans se séparer de Montereau, vont pouvoir porter sur la Charité, sur l'Yonne supérieure, des détachements dont la présence ajoutera aux difficultés de ses mouvements vers le sud en menaçant leur liaison avec l'Aube. Changera-t-on la distribution de ses forces? — Au lieu qu'il prenne sa base sur la Saône seule, supposera-t-on qu'il aura amené une partie de ses forces par les lignes du Simplon et du Mont-Cenis? Le résultat est le même; nous serons toujours en mesure d'attendre qu'il se retire.

Supposons qu'il le fasse, et qu'au lieu de chercher à faire tomber Lyon et Pont-d'Ain il se borne à les contenir pendant qu'avec le reste de ses forces il va se reporter sur la Seine. La défense a 100,000 hommes; il en laissera 150,000. Mais comment les distribuera-t-il? les laissera-t-il sur la Saône de Mâcon?— Mais outre que les 30,000 hommes laissés dans Lyon vont déjà faire acte de présence en se montrant sur la Saône, les 70,000 de Pont-d'Ain vont commencer à détacher du monde sur la communication parallèle aux Juras, dont on sait que le débouché peut être dégagé de la hauteur de Poligny, de Salins, de Pontarlier; l'ennemi devra donc incliner vers les Juras.

Cependant la nécessité où il se trouve de surveiller l'espace de Saône et Loire, à cause de l'obligation où est l'invasion de Bâle d'aller chercher la Loire de la Charité, le retiendra de ce côté; d'autant que ce n'est pas seulement les forces de Lyon qu'il a à y surveiller, mais qu'il lui faut encore observer

les montagnes du centre, les vallées supérieures de la Loire et de l'Allier, d'où des partis peuvent à chaque instant descendre et inquiéter ses communications.

Distribuera-t-il ses forces comme nous l'avions admis tout à l'heure? mettra-t-il seulement 100,000 hommes sur la Saône et en fera-t-il descendre 50,000 des Alpes, d'où ils s'avanceraient sur la route de Bonvoisin à Lyon? — Mais dans quel but, du moment que Pont-d'Ain offre une base suffisante à l'armée qui s'y appuie? C'est le cas de reconnaître la portée de Pont-d'Ain de ce côté. Il a la route par l'Ecluse et Belley, qui descendant le Rhône le conduit sur le coude du Rhône à son entrée en France. Il a la route directe sur Belley qui l'y conduit encore; il a celle du saut du Rhône où il est assez rapproché du Rhône pour y soutenir peut-être une tête de pont. Puis les forces qui sont à Lyon tournent le Rhône; puis le passage de la frontière se resserre par les Alpes du Dauphiné, lesquelles rendront l'ennemi circonspect à s'y engager quand les forces de Pont-d'Ain s'avanceront vers Belley. En résumé, Lyon et Pont-d'Ain, opérant concentriquement sur le Rhône de Lyon à la frontière, semblent en mesure de le commander dans ce parcours. — Nous remarquerons en passant que, soit vers la Saône soit vers le Rhône, Pont-d'Ain peut s'aider des forces de Lyon qui, étant au delà, tournent l'un et l'autre. Nous rappellerons aussi que la Bresse peut aider aux communications des deux places entre elles.

Mais, dira-t-on, pourquoi ne prendriez-vous pas position sur la Saône de Mâcon de préférence? — Parce qu'on rapproche l'ennemi de sa ligne de Bâle, de ses forces de l'Aube, qu'on le repousse sur sa ligne d'opérations. Parce que de là on laisse le champ libre aux forces de la Savoie, de telle sorte, qu'il va pouvoir, sur la Saône, ne s'occuper qu'à couvrir

l'espace de la Saône à la Loire, et laisser aux forces des Alpes qui s'avanceront sur l'Ain le soin de surveiller l'intervalle de la Saône au Jura, et que nous ne pourrons plus le menacer vers Bâle; ce que nous faisons de l'Ain. Puis Pont-d'Ain et Lyon se soutiennent en réalité, puisqu'on ne peut se porter sur l'un sans être obligé de contenir l'autre; puis encore, de l'Ain, nous donnons de l'inquiétude à l'ennemi par la Suisse; que nous ayons des succès en Savoie, ce que rend possible le voisinage de nos forces installées sur l'Ain, et nous pouvons, prenant notre base sur Grenoble et l'Ecluse, menacer le Rhin par la Suisse.

La pensée de la distribution des forces de cette région est la même que celle des forces de Paris. Ne laisser dans Paris comme dans Lyon que de quoi les défendre avec l'aide de la population, et porter la plus grande masse des forces dans une grande position en avant de l'ennemi, laquelle sera appuyée et soutenue par celles laissées dans la ville en arrière.

En 1814 l'ennemi, ayant dépassé le Jura à l'Ecluse, avance sur la route de Lyon et s'y arrête; puis il se dirige vers la Saône. Qu'a-t-il fait en cela? Il a changé sa base. De Genève, où il l'avait, il l'a prise momentanément sur l'armée de Bâle, sur l'Aube que celle-ci occupait. C'est de là qu'il est descendu sur la Saône et sur l'Ain : ce qui déjà nous montre le rapport que l'invasion de Bâle peut avoir avec la région de Saône et Ain. C'est par là qu'il a dégagé Genève. A une autre époque déjà, et dans la direction du nord, nous l'avons vu, par un mouvement analogue, dégager l'invasion de Mayence que menaçait le mouvement parti de Châlons. Dans le sud aussi, la défense, ignorant que les forces qui avaient débouché de Genève venaient de changer leur base, a espéré les couper en se portant sur Nantua; mais ici encore le mouvement a été sans utilité. Plus tard, nous voyons la

défense hésiter entre un mouvement sur Genève et un sur Besançon. Elle trouve que Genève l'éloigne trop de Lyon, que Besançon la rapproche trop des forces que l'ennemi a sur le Morvan ; cependant elle tente l'un et l'autre, et l'un et l'autre échouent. Elle veut se porter par Chiette sur Genève, et elle rappelle son monde ; elle veut se porter sur Besançon, et les forces qui descendent du Morvan l'obligent à rétrograder. Pour nous, qui partons non de Lyon mais de Pont-d'Ain, et qui suivons la communication, laquelle se dirige entre Besançon et Genève, il semble que nous n'éprouvons plus le même embarras.

Mais, dit-on, il semble que vous délaissez la sphère d'activité de Grenoble? — Mais en 1815 n'a-t-on pas été obligé de le faire? L'ennemi, ayant dirigé ses principales forces sur le Simplon, la défense, qui avait pris sa base sur l'Isère de Grenoble, y a été contenue, et s'est vue obligée de demander un armistice pour rentrer entre le Rhône et l'Ain. Ce serait, si nous nous portions sur la Saône, qu'on pourrait dire que nous délaissons la sphère d'activité de Grenoble. Mais de l'Ain nous l'utilisons au contraire ; car si l'ennemi porte, comme en 1815, la plus grande partie de ses forces sur le Simplon, comme de Pont-d'Ain nous commandons ce qui se trouve entre nous et la rive droite du Rhône, il n'est pas probable qu'il s'y engage, et le voilà obligé de se rapprocher de la sphère d'activité de Grenoble.

Nous ferons aussi par l'occasion quelques réflexions sur l'effet de la communication militaire des Juras du côté de Bâle. Nous avons dit que l'avantage qu'elle donnerait consisterait en ce que la défense verrait de côté les mouvements de l'ennemi, de Bâle sur la Savoureuse et la Saône. Mais avant d'être ramené sur la communication même, il semble que la direction qu'elle permet à la retraite de suivre, à

partir du Rhin, aurait déjà de l'utilité. En 1814, comme en 1815, l'ennemi ayant passé le Rhin à Bâle et au-dessus, a pivoté sur sa droite et pris de revers, par un simple mouvement en avant, l'Alsace d'abord, puis les forces qui ont fait retraite sur Béfort; et, à mesure qu'il avançait, les routes de Montbéliard et de Porentruy qui s'ouvraient devant lui lui fournissaient autant de voies pour accélérer la retraite de la défense sur Béfort; chaque pas qu'il y faisait la tournait et l'acculait aux Vosges. Mais du moment que nous nous retirons, comme notre base établie sur la communication des Juras nous permet de le faire, que nous nous retirons par la route même de Porentruy, nous occupons précisément la ligne qui lui servait à nous tourner. Nous n'avons pas besoin de dire que si nous passons par le territoire de Porentruy, c'est que l'ennemi à son tour aura pris passage ou à Bâle ou au-dessus; et que, s'il a respecté la neutralité suisse, nous la respecterons à notre tour; et que dans ce cas la ligne du Rhin aura repris toute sa valeur. Mais il y a plus d'une raison de penser que l'ennemi ne l'aura pas respectée, et que nous aurons à faire retraite par Porentruy comme nous l'admettons. Sans doute il est possible de tourner cette ligne de retraite par la vallée de la Birse; mais il est possible aussi à la défense d'occuper les passages qui en arrivent. Puis cette vallée de la Birse, parallèlement à laquelle nous nous retirons quand nous suivons la route de Porentruy, n'est pas offensive pour l'ennemi seulement contre nous, elle peut l'être aussi pour nous contre lui: car elle conduit sur le Rhin supérieur où il aura pris son point de passage, et dont il faut qu'il s'éloigne s'il veut s'avancer en Alsace. Il devra donc se préoccuper de cette vallée, ce qu'il n'avait pas à faire quand nous nous retirions sur Béfort qui nous en éloignait; et, s'il s'en occupe, il semble se détourner de

l'objet qu'il se propose, qui est de pénétrer en Alsace.

Cette direction donnée à notre retraite ramène aussi à s'occuper d'Huningue. Huningue, qui ôtait Bâle à l'ennemi, avait en quelque sorte perdu une partie de son importance par l'effet de la facilité que depuis l'affaiblissement de la neutralité suisse l'ennemi trouvait à prendre passage plus haut, et, une fois ce passage pris, à nous tourner dans notre retraite sur Béfort, par quoi en même temps il tournait Huningue. Mais du moment que cette direction donnée à notre ligne de retraite nous rapproche de la vallée de la Birse, qui peut devenir offensive par rapport au Rhin supérieur, nous retrouvons de l'avantage à avoir Huningue, qui, en lui ôtant Bâle, l'oblige à prendre passage sur le Rhin supérieur. Du moment aussi que par cette même direction donnée à notre ligne de retraite nous serons moins aisément tournés, et Huningue avec nous, nous retrouvons encore de l'avantage à l'avoir comme appui des forces qui éclaireront le Rhin au-dessous. Nous disons que l'ennemi ne trouve plus les mêmes facilités à le tourner, parce qu'en effet le passage entre Huningue et nous est assez délicat tant que nous ne sommes pas repoussés assez loin, et que la ligne sur laquelle nous sommes repoussés, passant par des hauteurs plus caractérisées que ne le sont celles que suit la route de Béfort, il nous sera plus facile d'y résister. Que si notre droite résiste, ce sera donc notre gauche qu'il devra chercher à tourner par la route de Montbéliard ; mais est-ce facile du point de passage qu'il aura pris sur le Rhin supérieur ? Il est vrai que du moment que nous nous séparons d'Huningue il peut, en se montrant entre Huningue et nous, favoriser un point de passage des siens au-dessous d'Huningue, y prendre sa base et se trouver en effet en meilleure position pour tourner notre gauche; mais nous aurons pu en retarder plus longtemps le moment. Puis il faut

remarquer que ce nouveau point de passage, qui serait si dangereux pour nous dans le cas de notre retraite sur Béfort, ne compromet pas encore au même degré notre mouvement de retraite sur le coude du Doubs ; et ceci tient à ce que notre ligne de retraite se refuse encore, même par rapport à ce qui vient sur nous du Rhin au-dessous d'Huningue.

Ainsi ç'aura encore été la droite portée en avant, et refusant notre gauche, que nous nous serons retirés. C'est toujours cette pensée première que nous avons constamment développée, et qui nous semble devoir être celle de la défense générale du royaume, *de toujours maintenir notre droite en avant, de toujours l'appuyer sur l'est, et de refuser notre gauche;* sauf à prendre notre base sensiblement en arrière, comme nous le faisons ici pour les forces dont nous venons de suivre les mouvements et où nous la prenons entre Saône et Ain ; comme nous le faisons pour les forces qui opèrent en Lorraine quand nous la leur donnons sur le coude de la Loire, sur Briare, sur la Bourgogne. C'est encore cette pensée qui nous fait assurer la ligne d'Huningue à Lyon, comme nous le faisons au moyen de Pont-d'Ain, au moyen de la communication parallèle aux Juras, au moyen de notre retraite d'Huningue sur cette même communication. C'est encore cette pensée qui nous fait faire la même chose plus au nord, en fermant les Vosges, y appuyant notre droite, et refusant notre gauche dans notre mouvement de retraite de la Lorraine en Bourgogne. Du côté de l'est nous avons ainsi deux armées; c'est qu'aussi nous y avons deux lignes bien distinctes à soutenir, séparées par la trouée des Vosges : la ligne de Bitche à Langres et celle de Huningue à Lyon. On a vu comment, quand chacune des deux armées qui s'y appuient se trouve concentrée à la base de ces lignes, comment elles se soutiennent encore et se prêtent un mutuel appui. C'est

enfin cette même pensée de refuser notre gauche en même temps que nous portons notre droite en avant qui nous fait, du côté de l'ouest du territoire, du côté de la Seine de Paris, nous borner à une attitude d'observation, et y disposer les choses de manière à pouvoir, de la base même des forces qui opèrent dans l'est, à pouvoir de là couvrir Paris, comme nous nous trouvons pouvoir le faire de Nogent, du coude de la Loire, de la Bourgogne, sans pour cela cesser de rester en liaison avec les armées de l'est.

Nous avons dit encore qu'en 1815 la défense avait eu deux corps distincts, un sur la Savoureuse, et l'autre dans les Alpes. Celui de la Savoureuse avait des dépendances le long des Juras, à Pontarlier. Quand la Savoureuse a été dépassée, comme le corps qui y était a fait retraite sur Béfort, ses dépendances de Pontarlier se sont trouvées séparées; et ç'a été trois corps isolés qu'on a eus sur cette frontière; et la retraite des corps des ailes ayant laissé celui du centre isolé, il a dû se disperser de lui-même. Ici, où ce serait sur celui du centre que se ferait la retraite, les trois corps n'en formeraient qu'un seul en tout temps. Il faut faire du Jura une grande lunette, défendue sur sa gauche par la région qui entoure le coude du Doubs et à droite par l'Ain, par Lyon, par le Rhône de Lyon à l'Ecluse, et par la difficulté où on sera toujours de faire arriver par là les grandes forces. Elle pourra être tournée par la Bourgogne; mais alors sa défense se mêlera à celle de la vallée de la Seine, dont les forces, qui commandent l'arc de cercle de Troyes à Briare, appuieront les siennes.

encore, l'absence à cette époque des forces qui ont gagné la bataille de Laon, tout pouvait amener d'autres résultats. Puis aussi on se trouvait à la hauteur nécessaire pour donner à ce mouvement toutes ses suites.

Ç'a été encore, ce semble, de n'avoir pas, après Arcis, fait retraite de suite sur l'Essonne.

Ç'a été encore, ce semble, de n'avoir pas prévu plus tôt le parti à tirer de Saône et Jura.

L'attaque a partagé cette erreur : elle n'avait pas non plus prévu l'intérêt qu'elle pouvait avoir à s'en préoccuper davantage.

Ce qui semble aussi une erreur de l'attaque, c'est d'avoir rendu possible le mouvement de Châlons sur la Lorraine, que la défense n'a pas fait, mais qu'elle pouvait faire. Il semble que l'attaque ne devait pas appeler à elle l'armée de Silésie; qu'elle ne devait pas laisser le corps qui a paru à Namur s'avancer autant dans cette direction; qu'elle ne devait pas laisser ce corps et l'armée de Silésie se séparer autant l'un de l'autre; qu'elle devait leur prescrire de se tenir en liaison ensemble et de se borner au rôle de contenir, puisqu'elle n'avait, du Morvan où rien ne gênait son apparition, qu'à s'avancer pour les dégager s'ils eussent été pressés. Aussi est-ce ce que la force des choses a amené; depuis, l'armée de Silésie a opéré séparément. Mais ce qui semble aussi une erreur de la part de celle-ci, c'est d'avoir voulu prendre l'offensive au lieu de se borner au même rôle de contenir; ce qui a amené la série d'échecs qu'elle a essuyés et qu'elle devait essuyer tant qu'elle tenterait d'aborder Paris avant que l'armée de Bâle ne fût plus avancée sur Montereau; et ceci à cause que de la fin de l'Aube on voit de flanc ce qui par la ligne de Mayence tente d'atteindre Paris. Elle devait donc se borner à contenir en assurant ses

positions. Le succès qu'elle a obtenu, et qu'elle était dans des conditions d'obtenir, c'est lorsqu'elle s'y est bornée qu'elle l'a obtenu, ç'a été à la hauteur de Laon.

Le principal rôle doit appartenir à l'armée de Bâle, à cause qu'elle arrive sur les communications de Paris avec le Midi; l'armée de Mayence ne doit avoir que le second; elle ne doit avancer qu'à mesure que l'autre avance et pour la couvrir, à moins qu'une surprise ne soit possible comme à la fin de 1814; ou à moins que l'espérance de se saisir de la Seine de Montereau à Paris et de séparer Paris du Midi ne lui permette de remplir, en cela, le rôle de celle de Bâle. Autrement elle ne doit en quelque sorte paraître au nord de Paris que lorsque la position de celle de Bâle au sud de la ville est assurée. Il a fallu des circonstances tout exceptionnelles pour qu'en 1814 le grand rôle lui soit échu à la fin de la campagne; il a fallu que Paris n'eût pas le moindre ouvrage avancé, et que la défense s'en fût séparée.

Si l'on remarque la direction qui amène l'armée de Mayence, on verra que pour l'atteindre dans ses communications il faut presque sortir du territoire; c'est ce qui, après Soissons, faisait en 1814 l'embarras de la défense. Une fois arrivée au delà de l'Aisne, elle ne savait plus par où l'atteindre. Cependant comme, d'un autre côté, l'armée de Bâle, installée sur le Morvan, n'était pas moins difficile à forcer dans la position qu'elle y occupait, la défense a tenté d'atteindre celle de Mayence à Laon. Sans doute la position particulière de Laon a rendu l'affaire plus désastreuse; mais, sans cette circonstance même, l'armée de Mayence se trouvait en mesure de tenir tête : elle n'était que repoussée sur sa base. Et si elle y eût été repoussée davantage, les forces du Morvan n'avaient qu'à s'avancer pour arrêter la défense dans sa poursuite.

C'est la configuration de notre frontière de Givet à Metz et Bâle, laquelle forme angle droit; c'est aussi la configuration du Rhin de Dusseldorf à Bâle, lequel forme encore un angle, quoique obtus, surtout avec le coude de Bingen; c'est cette configuration qui est cause que les deux lignes d'invasion qui arrivent perpendiculairement à chacune des faces de notre frontière opèrent concentriquement à la ligne dont nous avons parlé, de la Souabe à Montereau, et font tomber tout ce qu'elles embrassent. Quand l'ennemi est en force sur chacune de ces deux lignes, comme il y était à la fin de 1814, je ne vois pas comment pénétrer entre elles; d'autant que pour le faire il faut s'aventurer dans les plaines de la Champagne. Il semble qu'on ne puisse aboutir qu'aux affaires de Laon ou d'Arcis; ce qui oblige à risquer bien davantage encore en allant au delà, ou bien à rétrograder sensiblement en deçà: nous disons sensiblement, parce que plus l'ennemi avance, et plus ses deux lignes d'invasion se rapprochent et se confondent. Mais alors, quand on le fait, quand on se retire au sud de la ville, en deçà de la Seine, on a les moyens, en tenant tête entre Paris et Montereau, ce qui n'était pas impossible même en 1814, on a les moyens d'obliger l'ennemi à écarter ses lignes; ce qui rend à la défense des chances favorables, d'autant qu'en les écartant l'ennemi est obligé de songer au sud.

Si la défense se fût retirée en deçà de la Seine en 1814, et qu'elle y eût succombé, ce n'eût été qu'autant que l'armée de Bâle se serait saisie de Montereau, de Melun, d'où elle aurait occupé la Brie et séparé Paris du Midi; pendant que l'armée de Silésie se serait portée au nord de la ville, sur l'Oise, pour achever d'en occuper les avenues, et la faire tomber par l'investissement: c'est encore contre ce danger qu'il faut se prémunir.

Mais cependant, dit-on, si nous occupons les directions de Mayence et de Luxembourg sur Paris par une suite de places sur la Moselle, sur la Meuse, dans les Ardennes, sur l'Aisne, nous aurons une série de positions d'où nous pourrons maîtriser l'armée de Mayence; et du moment qu'elle ne couvrira plus le flanc de celle de Bâle, celle-ci ne pourra plus avancer? — Ce serait bien, si c'était l'armée de Mayence qui ouvrît toujours le passage à celle de Bâle; mais on sait que le contraire a plus souvent lieu, si ce n'est à la hauteur de la Moselle. Aussi est-ce sur ce point de la ligne que ces positions seront utiles; en deçà elles ne le seront plus au même degré. *C'est que la Moselle de Metz est le seul point de cette direction d'où les mêmes forces qui tiennent tête à l'armée de Mayence peuvent, en soutenant les détachements qu'elles auront à Thann, contenir celle de Bâle.* Mais la Moselle dépassée, il n'en est plus de même. Du moment que nous sommes ramenés sur la Meuse de Verdun, comme nous ne pouvons, à cause que nous faisons retraite dans la direction qui a été indiquée, comme nous ne pouvons laisser du monde dans le midi de la Lorraine à moins de l'exposer à y être enveloppé par la marche concentrique des deux lignes d'invasion, toute action de notre part cesse contre l'armée de Bâle, qui demeure libre de s'avancer, et qui, si une marche hardie la fait paraître sur le Morvan, va tourner la Meuse et les Ardennes, annuler tout ce qui y est, et ouvrir le passage de la Meuse à l'armée de Mayence : *d'où l'on voit que si la Moselle de Metz couvre la trouée des Vosges, celle-ci à son tour couvre la Meuse et les Ardennes.* A bien examiner, quand en 1814, de Saint-Dizier, de Joinville, où elle était avant Brienne, la défense s'est portée sur Troyes après Brienne, ç'a été, par ce seul mouvement, toute la région de la Meuse et des Ardennes qu'elle a délaissée et abandonnée à l'ar-

mée de Mayence; et ç'a été l'apparition de l'ennemi sur le Morvan qui en a été cause. L'occupation de la ligne de la Moselle sur Paris ne présente donc pas une utilité égale pour toutes les parties de cette ligne.

Mais, dit-on, si du Morvan l'ennemi peut tourner la Meuse supérieure, la Marne supérieure et même les Ardennes, il ne lui est plus aussi facile de le faire quant à l'Aisne? nous pourrons donc continuer d'y maîtriser l'armée de Mayence? — Nous demanderons si ce sera utile à cette hauteur. S'il est vrai que, du Morvan, l'armée de Bâle n'est pas dans les mêmes conditions pour tourner l'Aisne que pour tourner la Meuse ou la Marne, il est vrai aussi qu'elle a à sa disposition un autre moyen pour forcer l'évacuation de l'Aisne. Qu'elle fasse quelques pas de plus, et elle arrive sur les communications de Paris; et elle se saisit du coude de la Loire; et elle avance de plus en plus, si la défense reste sur l'Aisne; ce que celle-ci ne fera pas, et ce qui nous fait dire que l'armée de Bâle fera évacuer l'Aisne comme elle aura fait évacuer la Meuse, et qu'elle y ouvrira encore à l'armée de Mayence le passage comme elle le lui aura ouvert sur la Meuse. D'où il suit encore que l'occupation de tous les points de la direction de la Moselle sur Paris ne présente pas partout une égale utilité.

Nous venons de voir que si nous nous retirions perpendiculairement à la chaîne des Vosges, nous ne pourrions laisser du monde dans le midi de la Lorraine. Mais, si nous nous retirons diagonalement aux Vosges, il en est autrement, et nous pourrons y laisser des détachements, car nous restons en liaison avec eux; et ces mêmes détachements, qui peuvent avoir une base commune avec nous, celle du Morvan; qui peuvent par conséquent s'installer à Bourbonne-les-Bains, vont se trouver de là en mesure d'agir et vers Port-sur-Saône,

d'où ils verront de flanc les tentatives de l'armée de Bâle à tourner par l'intérieur la communication des Juras, et vers les routes de Mirecourt, d'Epinal, de Remiremont, d'où ils contiendront les partis qui, de l'Alsace, voudraient pénétrer par Thann en Lorraine; et en même temps ils se trouveront établir la liaison entre les forces qui feront retraite de la Lorraine et celles du Jura. De ceci il résulte encore que le retour des Vosges qui, lorsque nous nous retirions perpendiculairement aux Vosges, servait l'ennemi, dont il assurait la droite dans son mouvement sur le Morvan, nous sert maintenant; car il aide à l'action des détachements qui en déboucheront pour contenir les partis ennemis disposés à paraître aux sources de la Moselle et de la Meurthe, en même temps qu'il ajoute, par son obstacle, à l'efficacité de la liaison des forces de la Lorraine avec celles de la communication des Juras. Que si pour assurer davantage cette liaison on jugeait à propos de fermer les routes qui traversent ce retour des Vosges, celles par conséquent de Remiremont, d'Epinal, de Mirecourt, sur Lure et Vesoul, voici encore l'utilité qu'on y trouverait. Ce qui fait l'avantage de la communication des Juras, c'est que les forces qui, de Bâle, dépassent la Savoureuse prêtent le flanc à son action avant de pouvoir l'atteindre dans sa base. Mais, si ces routes sont ouvertes, il arrive qu'à mesure que nous nous retirons de la Lorraine, l'ennemi peut en tirer parti pour descendre vers le Doubs inférieur, sans craindre l'action du débouché de la communication. Au lieu que, ces routes étant fermées, il faut ou passer comme avant par la Savoureuse, ou bien attendre que le passage par la Bourgogne soit dégagé, ce qui ramène à une période reculée de la campagne.

On voit que l'armée de Mayence prendra le premier rôle jusqu'au delà de la Moselle, et qu'au delà elle le laissera à

l'armée de Bâle ; il faut donc s'occuper de tenir tête à la première sur la Moselle, et, la Moselle dépassée, s'occuper principalement de celle de Bâle : ce que nous faisons ici. On peut remarquer aussi que la portion de territoire que nous délaissons au moyen de nos dispositions, c'est l'angle du nord, celui compris entre l'embouchure de la Seine, la fin de l'Aube et Metz ; parce qu'il est suffisamment défendu à sa base par l'ensemble de la Seine, et parce que, tout en le délaissant, nous ne nous en séparons pas au moyen que le centre de la défense de la Seine est établi sur l'Essonne, et que de l'Essonne nos communicationr sont assurées avec tous les points du quart de cercle qui règne de la Seine de Troyes à la Loire de la Charité. Mais ce que nous couvrons, c'est l'angle de l'est, celui compris entre Metz, la fin de l'Aube et l'Ecluse ; parce que l'invasion sera désormais obligée de commencer par celui-là pour aborder l'autre, et que de la sorte nous l'obligeons à traverser plusieurs phases de résistance. Au contraire la portion de territoire qu'on délaisse en s'installant sur la ligne de Mayence à Paris, c'est l'angle de l'est, qui, une fois occupé, ramène immédiatement dans l'angle du nord et au dernier acte de la résistance.

Dixième remarque.

Il est encore un cas où l'ensemble de Montereau peut donner une grande utilité. Les 800,000 hommes de l'ennemi entourent Paris ; les forces de la défense sont installées sur la ligne de Paris à Montereau ; Paris vient à tomber par suite d'une capitulation qui en fait sortir l'armée active ; celle-ci se retire sur la nouvelle Loire ; de là, et à l'abri de Montereau, elle va pouvoir ou discuter la paix, ou préparer une dernière résistance.

(La suite au prochain numéro.)

DE LA GUYANE FRANÇAISE,

ET DE SES COLONISATIONS,

PAR M. LABORIA,

Capitaine d'Artillerie de la Marine, Officier de la Légion d'honneur.

(Suite.)

CHAPITRE PREMIER.

TOPOGRAPHIE DE LA GUYANE FRANÇAISE.

La Guyane est cette vaste contrée de l'Amérique méridionale située entre la rivière des Amazones et celle de l'Orénoque; le Rio-Négro et la mer sont ses deux autres limites, et achèvent d'en faire une île de plus de 200 lieues de largeur sur une profondeur de 300 lieues au moins. Elle possède une étendue de côtes de 250 lieues.

La partie française, qui fut une des premières terres du Nouveau-Monde reconnues par Colomb, renferme la partie du continent comprise entre le Maroni à l'ouest, et l'Oyapock à l'est, le Rio-Négro au sud, et la mer au nord (*a*). Son étendue, réduite par le déplorable abandon fait par insouciance au Brésil, est de 70 lieues, sa profondeur s'étend jusqu'au Rio-Négro.

(*a*) Ces bornes sont celles que notre insouciance a laissé frauduleusement poser. Voir aux éclaircissements, 2e partie, la note 2.

L'île de Cayenne n'est séparée du continent que par les rivières la *Cayenne*, le Mahuri, et par un canal naturel appelé Rivière du Tour de l'Ile, et qui communique aux deux rivières latérales déjà nommées; la mer, où elles se jettent toutes deux, achève de former l'île de Cayenne (3).

Son étendue est d'environ 16 lieues de circuit; elle est coupée en deux parts inégales, dans sa largeur, par une crique canalisée qui communique dans les deux rivières latérales. C'est dans cette île qu'est la ville qui porte son nom; elle est située par les 54° 5″ de longitude et 4° 56′ 15″ de latitude.

L'année, dans cette partie de la zone torride, se partage en deux saisons : l'une sèche, l'autre pluvieuse; la première commence à la fin de juillet, et dure environ cinq mois; on l'appelle l'été tant qu'elle dure : le temps n'est jamais couvert, la brise est plus forte, et les insectes sont moins incommodes; on est quelquefois plus de trois mois sans voir tomber une goutte d'eau. La saison pluvieuse est de sept à huit mois : les eaux alors tombent par torrents, l'air est plus frais; mais il a une fraîcheur lourde, humide et relâchante, ressemblant à celle des temps orageux de l'été de France (4).

Ce n'est pas l'excessive chaleur, c'est sa continuité qui incommode à la Guyane. Le thermomètre, à l'ombre, dépasse rarement 24° (Réaumur); mais il ne descend guère au-dessous de 18 à 19° la nuit.

La température, à Cayenne, ne varie donc que de 4 à 5° de différence, et les nuits semblent ne différer des jours que par l'absence du soleil.

Dans la saison sèche il règne, comme nous l'avons dit, une brise du large plus forte que rafraîchissante qui dilate

l'air et le rend plus supportable (a). La chaleur est moindre dans le continent (les observations citées y ont été prises), dit Lescalier, administrateur qui a régi des colonies pen dant trente ans, que dans nos autres colonies. J'y ai observé pendant trois ans le thermomètre, et je l'ai vu se soutenir entre le 19e et le 25e degré Réaumur. Cette température peu ardente est encore mitigée par la fraîcheur que répandent dans l'air et l'influence des vents alizés de l'Océan auxquels cette partie de la Guyane est merveilleusement exposée et la multitude des rivières qui l'arrosent de toutes parts.

Au surplus ce qui précède sur les degrés de chaleur du continent se rapporte au climat des côtes et au voisinage des bords de la mer. Quand on s'éloigne de ces bords et du

---

(a) Observations météorologiques faites en 1820, pendant quarante-trois jours :

Degrés.	Nombre de jours.
20	1
20 ½	3
21	8
21 ½	1
22	11
22 ½	4
23	5
23 ½	6
24	4
TOTAL. . . .	43

Moyenne 22, celle des Antilles est de 29, celle du Sénégal de 38.

bas pays de 10 à 15 lieues, il y a toujours deux degrés de chaleur de moins.

L'air y est bon et sain (dit Laborde, qui a été médecin en chef de la Guyane pendant plus de quarante ans), et les plaines, momentanément desséchées, sont beaucoup moins malsaines que toutes autres plaines des autres pays, parce que l'air n'y est pas sensiblement infecté de cette odeur hépatique qui se manifeste dans les pays marécageux où abonde la chaux, substance dont la Guyane est privée. Voilà pourquoi les fièvres endémiques (double, tierce), qui sont si communes dans les plaines marécageuses, sont rares à la Guyane, et n'y sont pas généralement meurtrières.

Les typhus et la fièvre jaune n'y sont point connus, et quand la fièvre jaune y a été apportée, elle ne s'est point communiquée à ceux qui entouraient les malades.

Enfin il résulte du relevé des tables de mortalité, pour les militaires, fait en 1820, que sur cent soldats il en meurt :

Au Sénégal (par an).	22
Aux Antilles.	15
A la Guyane.	5

Et on sait que la vie fort irrégulière des troupes dans les colonies leur occasionne une mortalité plus considérable que dans la classe des officiers et des autres étrangers employés aux colonies (*a*).

(*a*) De 1829 à 1834, sur un détachement de 66 hommes d'ar-

Du sol de la Guyane.

C'est sur le sol de la Guyane que la nature étale toute sa magnificence ; nous ne savons rendre la terre fertile, productive, qu'avec des bras et des charrues, comment n'éprouverions-nous pas un sentiment d'admiration au milieu des immenses déserts où s'exerce, sans bras, sans charrues, la puissance d'une éternelle végétation? où l'homme, véritablement étranger à cette multitude d'êtres animés qui y vivent en propriétaires, a l'air, au milieu d'eux, d'un monarque détrôné? C'est pour un Européen un autre univers ; c'est sous d'autres formes et dans d'autres proportions qu'il y retrouve les quadrupèdes, les reptiles, les oiseaux, les insectes. En général les animaux y sont plus faibles et les plantes plus robustes. Les bois y ont plus de majesté ; ils représentent, par leurs différents âges, la succession des siècles. Les terres, qu'ils couvrent de leur ombre impénétrable, se recomposent de leurs débris ; leurs espèces, tantôt semblables, tantôt mélangées, indiquent la qualité du sol, selon que leurs racines pivotent ou s'étendent horizontalement. Le grand ordonnateur de ce beau jardin (6) semble s'être soumis aux règles de la perspective dans la distribu-

---

tillerie, j'ai perdu 8 hommes, ce qui est au-dessous du chiffre officiel. Il est vrai que l'artillerie, *travaillant plus que l'infanterie,* perd moins d'hommes. Voir aux renseignements, 2[e] partie, la note 5.

tion des sites, des plantations, des claires-voies, des massifs. On dirait que la nature du sol, le cours des eaux, ont été consultés pour l'emplacement des prairies, des forêts, et que chaque famille de végétaux a cherché avec intelligence le terrain qui lui est propre. Les beaux fleuves qui arrosent cette contrée à 5, 10, 15 lieues de distance les uns des autres sont des limites qui ont servi à tracer les quartiers où la faible population de la Guyane est si clair-semée.

On trouve bien véritablement dans ces déserts de la vanille, de la salsepareille, de l'encens, du caoutchouc, des arbrisseaux fort inférieurs au cannelier, mais qui en ont le goût et le parfum. Il n'y a au surplus que l'histoire naturelle et la botanique qui puissent s'enrichir de ces découvertes (a); c'est à de plus utiles cultures qu'une terre aussi féconde invite les hommes industrieux.

Toutefois, lorsque de ces bois magnifiques on passe sur les terrains qui en ont été dépouillés pour la culture, on ne trouve souvent qu'un sol usé, infertile, sablonneux ; et c'est dans les plaines d'Approuague, de Kaw et de Mahuri, toutes inondées dans les grandes marées, qu'on aperçoit le sol précieux dont on peut attendre les plus riches récoltes.

(a) Pourquoi? Qui empêcherait, par exemple, de cultiver cette vanille dont personne ne s'occupe en Amérique? Je sais bien que la culture en avilirait le prix, mais elle se conserve, et peut permettre d'attendre.

Particularités remarquables du sol de la Guyane.

Pour donner une idée des travaux que la culture du sol de la Guyane exige, nous allons décrire la position, la qualité et le gisement des terres basses indiquées dans les lignes qui précèdent et qui bordent les côtes depuis la rivière de l'Orénoque jusqu'à celle des Amazones, phénomène qui, à notre connaissance, n'avait pas été noté avant M. Malouet(*a*).

Le courant de l'Amazone et des autres fleuves qui se jettent dans cette mer dépose incessamment sur ces rivages et partout où les marées se font sentir une multitude de graines qui germent dans la vase marine, et produisent en moins de dix ans des arbres de haute futaie, appelés *palétuviers* (*b*). La côte et les rivières en sont bordées jusqu'à la distance où peut monter l'eau salée; des racines énormes et profondes attachent ces arbres à leur base, et chaque marée les couvre de six, huit, ou dix pieds d'eau, suivant l'élévation ou le niveau du terrain; on aperçoit pendant le *flot* d'immenses et superbes forêts au milieu des eaux qui, pendant le *jusant*, sont inaccessibles à raison de la vase molle qui les produit et les entoure.

Sur la côte, ce spectacle varie presque toutes les années.

(*a*) Voir, pour achever de bien connaître les terres hautes et les terres basses, la note 7, qui confirme ce qu'en dit M. Malouet,

(*b*) Voir pour cet arbre et d'autres dénominations locales, les notes 8 et 9.

Lorsque les courants portent des sables sur le rivage, et que les flots les amoncellent sur les vases couvertes de palétuviers, cet arbre meurt rapidement, la forêt disparaît et on aperçoit au loin les débris voiturés par les eaux; mais ces révolutions sont moins fréquentes dans les rivières, où l'apport des sables de montagne est poussé au large par les courants.

Sur les 400 lieues de côtes comprises entre l'Orénoque et l'Amazone, il n'y a, d'une terre à l'autre, de différence locale que le rapprochement ou l'éloignement des montagnes du bord de la mer; mais dans tout cet espace et dans les lieux mêmes où les terres basses sont entrecoupées de hauteurs, comme dans la Guyane française, on trouve en quelque sorte uniformité d'accidents.

Partout se présente sur le rivage un rideau de palétuviers, alternativement détruit ou renouvelé par la vase ou par le sable.

Derrière ce rideau, à quatre ou cinq pas, sont des savanes noyées par les eaux pluviales qui n'ont pas d'écoulement, et ces savanes se prolongeant toujours latéralement au rivage dans une profondeur plus ou moins considérable.

Après les savanes, en s'enfonçant dans les terres, si elles s'élèvent, on trouve des forêts de bois dur propres aux constructions et dont le sol argileux n'est point propre à la culture. Si au contraire il y a continuité de terres basses, les *pinotières* ou arbres mous qui les couvrent en désignent la fertilité, lorsqu'elles sont desséchables par la proximité d'une rivière. Mais nous considérons ici le gisement et la qualité des terres, en partant du bord de la mer, en sorte qu'il faut se figurer cette inspection faite entre deux rivières, lesquelles, dans cet espace de terre, sont à plus

de dix lieues de distance les unes des autres (*a*).

Entrons maintenant dans l'une de ces rivières, nous la verrons bordée jusqu'à six à sept lieues de palétuviers; mais si les montagnes se rapprochent de la mer, comme à Cayenne et dans quelques autres parties de la Guyane française, alors les savanes noyées, les pinotières, qui en sont entrecoupées, présentent au voyageur un accès plus facile; il peut mettre pied à terre dans un lieu sec et élevé, d'où il considère les environs et fait son plan d'établissement.

Pour Cayenne, ce plan s'est réduit bien longtemps à rester dans le lieu sec, sans oser attaquer ces terres basses, qui ne sont autre chose cependant que ce que nous connaissons en Europe sous les noms de plaine et de vallée; avant que la main de l'homme eût réprimé les écarts de la nature, les plaines que nous habitons aujourd'hui étaient dans tous les pays de l'Europe ce qu'elles sont en Amérique : couvertes de bois et d'eaux stagnantes ou inondées seulement par intervalles dans les débordements des rivières au flux des marées.

Celles de la Guyane française une fois desséchées, sont propres à tous les produits, et récompensent bien mieux le cultivateur; toutes les grandes habitations actuelles en sont la preuve, et il n'a pas tenu aux colons que le nombre en fût plus grand : car ils ont depuis longtemps perfectionné le système hollandais, emprunté à Surinam en 1777.

(*a*) Il y a des distances qui sont moindres; il faut ajouter que ces rivières sont quelquefois reliées entre elles par d'autres rivières ou canaux naturels, qui les coupent souvent à angle droit; le Rio-Négro et la rivière qui forme l'île de Cayenne sont de ce nombre.

Rivières et criques.

En jetant la vue sur les cartes de la Guyane, on est frappé de cette multitude de canaux naturels et de leur direction; ils semblent presque tous se rapprocher d'un centre commun vers leurs sources et diverger, en se rendant à la mer, à peu près comme les branches d'un éventail. D'autres cours d'eau coupent ces rivières et semblent des canaux de communication creusés par la main des hommes. Quelle facilité une pareille conformation ne semble-t-elle pas promettre pour remonter dans l'intérieur, en rapporter rapidement et sans frais les produits à la mer, et établir des communications entre ses différentes parties, par le moyen de tant de canaux navigables!

Mais malheureusement un obstacle constant et qu'on peut regarder comme insurmontable s'y oppose.

Le cours de toutes ces rivières est intercepté par des *sauts* ou cataractes plus ou moins multipliés, plus ou moins considérables, mais qui, dans tous les cas, suspendent la navigation. Les pirogues légères se tirent à terre, on les conduit à force de bras au-dessus de la chute, et l'on continue sa route sur le niveau supérieur.

Il y a plusieurs de ces rivières qu'il suffit de remonter 6 à 7 lieues pour rencontrer le premier saut; et alors le lit de toutes se resserre prodigieusement, et s'embarrasse quelquefois de roches; on est tout étonné de trouver à peine *la largeur de la Seine à Paris* à un fleuve qui deux heures auparavant excitait l'admiration par l'étendue et la majesté de son cours.

On conçoit que ces obstacles peuvent être l'une des causes qui ont empêché jusqu'à ce jour les explorations vers l'intérieur du pays : des individus, guidés par des Indiens, en ont entrepris cependant; mais leurs relations, toutes avantageuses aux contrées qui en étaient l'objet, n'ont pas déterminé des entreprises réellement sérieuses.

En commençant par nos limites de l'ouest, les principales rivières de la Guyane française sont les suivantes :

1° Le *Maroni*, qui nous sépare des possessions hollandaises.

2° *Iracoubo*, à 14 lieues de la précédente.

3° *Sinnamary*, à 8 lieues d'Iracoubo (entre ces deux rivières s'en trouve une moins importante : Canamana).

4° *Carouabo*, à 9 lieues de Sinnamary.

5° *Kourou*; depuis cette rivière jusqu'à Iracoubo on compte 20 lieues, la mer borde cette étendue (8).

6° La *Cayenne*, à 10 lieues de Kourou.

7° Le *Mahuri*; entre la *Cayenne* et cette rivière est l'île de Cayenne.

8° *Kaw*, 7 à 8 lieues du Mahuri.

9° L'*Approuague*, à 3 lieues de Kaw.

10° L'*Oyapock*, à 15 lieues de l'Approuague.

Après ces dix rivières principales, comprises dans les limites auxquelles nous nous résignons, il en existe beaucoup d'autres, coulant comme les dix précédentes du sud au nord, entre l'Oyapock et la rive gauche de l'Amazone, et d'autres dans l'intérieur. Il faut encore ajouter à ces cours d'eau de nombreuses criques dont l'industrie peut faire un jour des canaux de communication.

Nous entrerons dans quelques détails sur les quatre der-

nières rivières, entre lesquelles nous avons à choisir un emplacement pour l'établissement qui fait le sujet de cette Notice.

Le Mahuri sépare, comme il a été dit, l'île de Cayenne du continent (10 et 3). Cette belle rivière, qui n'a pas moins d'une lieue de large vers son embouchure et 3 brasses et demie de fond à marée basse, se partage à 6 lieues de son embouchure en deux branches, dont l'une va vers l'ouest et le sud-ouest, et l'autre vers le sud-sud-est. La première prend le nom de Comté, et la seconde celui de l'Orapu. C'est dans le haut de l'Orapu qu'on avait commencé autrefois un chemin qui devait aller jusqu'à la rivière des Amazones, pour tâcher de découvrir les mines qu'on assure être dans ces cantons.

Le *Mahuri* (qui prend encore le nom d'*Oyac* après avoir reçu les eaux du canal naturel dit *Rivière du Tour de l'Ile*) n'a sa première cataracte qu'à 25 lieues de son embouchure; la mer monte jusqu'à cette distance une fois franchie, et jusque chez les Nouragues. Cette rivière n'est plus ni si large ni si profonde, mais elle est encore navigable partout.

Kaw. Cette rivière est belle, mais n'a guère que 25 lieues de cours. C'est entre l'embouchure de cette rivière et celle du Mahuri que se trouve l'immense plaine de Kaw, dont il est parlé plus tard.

L'*Approuague,* grande et belle rivière qui vient de fort loin. Son embouchure a environ 2 lieues de large, 3 à 4 brasses de profondeur. Une île à 2 lieues de la mer la partage en deux et forme deux passes; celle de gauche est la meilleure.

La rivière du *Coroaï*, étroite mais profonde, se jette dans l'Approuague, à une demi-lieue de l'île.

Le premier saut de l'Approuague est à 20 lieues de son embouchure, la haute mer le couvre entièrement; les premiers colons de la Guyane française, beaucoup plus entreprenants que nous ne le sommes à présent, ont remonté ce beau fleuve jusqu'à 120 lieues; ils ont cependant rencontré 22 cataractes dans un espace de 60 lieues.

Les belles habitations éparses sur les rives de cette rivière ainsi que sur celles du Coroaï forment le quartier le plus intéressant de la colonie; il possède la plus grande partie de ses machines à vapeur.

En 1833, nous avons fait tracer une batterie et un village au confluent des deux rivières qui devait servir de rendez-vous à la population de ce quartier, éparse sur des habitations séparées entre elles par des distances plus ou moins grandes, et n'ayant que les rivières pour communiquer de l'une à l'autre.

La batterie défendra ce poste, ainsi qu'un assez bon mouillage. Tout cela sans doute n'est pas achevé.

L'*Oyapock*. C'est l'un des plus beaux fleuves de tout le continent; il est éloigné de l'Approuague d'environ 12 lieues (de la rivière de l'Approuague), au sud-est. Son embouchure se trouve dans le milieu d'une espèce de baie de 4 lieues de largeur, et dans laquelle se jettent deux autres rivières, l'une nommée le *Couripi* du côté de l'est, et l'autre le *Ouanari* vers l'ouest. La pointe qui forme l'entrée de la baie à l'est s'appelle le *cap Orange*.

Cette baie est reconnaissable par une chaîne de petites montagnes qui s'élèvent dans un terrain plat et noyé, et qui s'avancent assez près du bord de la mer, sur la côte de l'ouest; on les nomme Montagnes d'Argent, parce qu'on a

cru, dans les premiers temps, qu'elles renfermaient des mines de ce métal (a).

La rivière du Ouanari est au sud de ces montagnes, et n'est séparée de l'Oyapock que par une langue de terre basse dont la pointe du nord s'élève en forme de petite colline assez haute au-dessus du niveau de la mer, qu'on nomme la *Montagne à Lucas*, dont le pied est pur roc, et où il y a quantité de sources d'eau vive (11).

Le *Ouanari* n'a pas plus de 100 toises de large à son embouchure; et on y trouve 3 brasses d'eau, ensuite 2; et plus haut 7 à 8 pieds au plus.

Les terres des deux côtés sont bonnes; celles des bords sont noyées. Elle prend sa source à l'ouest, à 8 ou 10 lieues de là, dans de grandes savanes, qui sont presque toutes de très-bonnes terres propres à la culture des cannes et de l'indigo.

L'*Oyapock* a 2 lieues de large à son embouchure; on y peut mouiller par 4 brasses d'eau, fond de vase; ayant la Montagne à Lucas à l'ouest, à la distance de 3 quarts de lieue. Une lieue en dedans est une île basse appelée l'*Ile aux Biches*, qui est couverte dans les grandes marées; on passe à l'ouest, lorsqu'on veut entrer dans la rivière, car le côté de l'est est rempli de bancs de sable et de vase, qui en rendent le passage impraticable; on trouve dans la passe de l'ouest 4 brasses, tout près de terre.

Lorsqu'on a remonté le fleuve 5 ou 6 lieues, il fait un

(a) Le café qui croît sur ces montagnes ne le cède en qualité qu'au Moka; il est tellement demandé, qu'on a peine à s'en procurer en le payant assez cher.

enfoncement qui forme un assez bon port où l'on mouille par 4, 5 et 6 brasses d'eau aussi près de terre que l'on veut; c'est en cet endroit qu'on bâtit en 1726 un nouveau fort et un bourg, aux environs duquel plusieurs nations indiennes étaient venues s'établir.

En 1735 on établit pour elles, à quelque distance du fort, une mission appelée Saint-Paul.

Les terres sont fort bonnes, et donnaient abondamment aux cultivateurs toutes sortes de denrées. Dans ce moment tout cela a disparu (1842), moins les bonnes terres et quelques ruines. Revenons à l'Oyapock, si important comme frontières actuelles et par ses affluents.

Depuis l'île aux Biches jusqu'à trois lieues au-dessus, on trouve plusieurs autres petites îles, mais qui n'embarrassent pas la navigation.

Ensuite la rivière se rétrécit considérablement, et n'a plus que 7 à 8 pieds de profondeur.

A 4 lieues de l'ancien fort, du même côté, on trouve la rivière d'Orvilliers appelée aussi *Crique du Gabaret*, dont les sources sont à vingt lieues de là (son cours est presque toujours de l'ouest à l'est; on peut la remonter en canot pendant 7 à 8 lieues), ensuite on trouve plusieurs sauts, fort près les uns des autres, qui en interrompent la navigation; à son entrée dans l'Oyapock, les terres sont bonnes, et il y avait déjà, en 1764, plusieurs belles habitations sur les deux rives (*a*).

(*a*) En 1830, il y avait déjà plusieurs années qu'un atelier exploitait des bois durs sur les bords de cette rivière. Ces bois étaient destinés à la marine royale. On a cessé, je crois, cette exploitation, d'après les plaintes des ingénieurs, qui assurè-

Depuis la rivière d'Orvilliers jusqu'au premier saut de l'Oyapock il y a 5 ou 6 lieues. Quoique la mer monte jusqu'à ce saut, et qu'elle y couvre plusieurs des roches qui barrent le lit du fleuve, il est impossible d'y faire passer autre chose que de moyens canots.

Sur la rive droite, ainsi qu'à l'Approuague, on peut passer aisément par terre, à pied, à cheval et avec des charrettes; ce passage a bien 3 quarts de lieue de longueur.

A 3 lieues de ce premier saut, on en trouve un second plus difficile à passer, nommé le *Cachiri;* entre ces deux sauts, sur la gauche, il y a une belle rivière appelée *Rérikourt,* dont le cours est d'environ 30 lieues, presque nord et sud.

Le troisième saut de l'Oyapock est à 2 lieues et demie du second; entre deux, du côté droit on trouve l'embouchure de la rivière d'*Armontabo,* dont le cours est de l'ouest à l'est, qui prend ses sources à plus de 20 lieues de là, entre les vastes prairies et les forêts qui se trouvent entre les rivières de Camopy et d'Approuague.

Cette rivière de Camopy se jette dans l'Oyapock, à 2 grandes lieues de celle d'Armontabo (ou Remontabo) du même côté. Elle vient de l'ouest, et prend sa source dans de vastes forêts où l'on n'a pas pénétré (*a*).

---

rent que ces bois, très-beaux en apparence, étaient souvent véreux en dedans.

(*a*) Pendant notre séjour à Cayenne, un pharmacien de la marine a fait plusieurs excursions dans le Camopy et ses forêts; on peut chercher dans les archives de la marine, s'il n'y a pas laissé quelques relations de ses voyages.

On a cependant, vers 1735, remonté le Camopy fort loin; on assure que cette rivière conduit jusqu'à peu de distance d'une autre rivière nommée *Couarie*, dont elle n'est séparée que par un portage d'environ 3 lieues, et que plusieurs voyageurs disent venir se rendre dans la rivière des Amazones; de sorte que par le moyen de ces rivières, la communication serait facile entre l'Amazone et la Guyane française (*a*).

Le cours de l'Oyapock, entre Remontabo et Camopy est rempli de sauts fort près les uns des autres (un voyageur en compte neuf).

Il reçoit aussi plusieurs criques ou petites rivières; parmi lesquelles on en remarque deux plus considérables sur la gauche; savoir : le *Karouy* et la rivière des *Nattayes*. Cette dernière, dont on connaît plus de 20 lieues et qu'on a remontée 15 lieues en canot, est remplie de sauts dès son embouchure.

Enfin on a remonté l'Oyapock près de 100 lieues au-dessus du Camopy; son cours est sud-sud-ouest. Il reçoit plusieurs criques et rivières, et a toujours beaucoup de cataractes.

En rentrant dans la baie que forme son embouchure et celle du Couripy; nous trouvons que cette dernière est à l'est de l'Oyapock, et n'en est séparée à son embouchure

(*a*) Les Portugais le savent bien; et l'envahissement, qu'ils effectuent sourdement, des contrées désertes que nous abandonnons depuis un siècle entre le cap Nord et l'embouchure de l'Oyapock, n'est que pour nous interdire le cours du Camopy et du Cohary, qui conduisent à l'Amazone.

que par une pointe de terre basse et noyée, qui pousse sous l'eau un banc de sable et de vase d'une lieue de longueur vers le nord, dont il faut se défier lorsqu'on veut entrer dans l'Oyapock. Lorsqu'on a remonté la rivière de Couripy 6 lieues, elle se partage en deux branches, l'une va au sud et conserve le nom de Couripy jusqu'à sa source, qui n'est qu'à 6 lieues de là, au pied d'une montagne nommée *Cayari;* l'autre branche qui va au sud-est prend le nom d'*Ouassa*, qui, après 4 lieues de cours, se partage aussi en deux branches; celle qui vient du sud se nomme *Aroukaoua*, vers les sources de laquelle il y a une montagne qu'on appelle montagne de Cristal, à cause de quelques pierres blanches et transparentes qu'on en tire; l'autre bras conserve le nom d'Ouassa. Le cours de ces rivières n'est pas fort étendu; elles serpentent beaucoup dans des savanes ou prairies, dont le terrain serait bon et fertile s'il était cultivé.

La baie dans laquelle se jette l'Oyapock est terminée, à l'est, par le cap Orange, par 4 degrés 13 minutes de latitude nord, et par les 53 degrés 50 minutes de longitude à l'occident du méridien de Paris.

Après le beau fleuve dont nous venons de parler avec détail, on trouve encore, en remontant vers l'Amazone, d'autres fleuves et d'autres contrées plus favorables encore à la culture que celles auxquelles nous nous bornons; nous n'en parlerons donc pas ici, puisque la France les abandonne à l'inertie portugaise, bien moindre que la nôtre cependant quand il s'agit de colonies.

Plusieurs îlots se rencontrent sur les côtes de la Guyane française.

Le grand et le petit Connétables, qui se trouvent près de l'embouchure de l'Approuague, ne sont que deux rochers, le

premier, fort remarquable, est toujours reconnu par les navires qui vont à Cayenne (12).

A l'embouchure du Mahuri, cinq petits îlots portent lès noms de *le Père, la Mère, les deux Sœurs, le Malingre;* plus près du port de Cayenne, un rocher prend celui de l'*Enfant perdu*. Les îles du Salut peuvent devenir un port de bâtiments de guerre; elles offrent un mouillage abrité, où des vaisseaux de 80 sont restés à l'ancre assez longtemps (13).

Sur les côtes de la Guyane, les vents soufflent toujours à l'est, et les courants se portant toujours avec violence à l'ouest, ce n'est qu'avec difficulté que l'on communique d'une partie de la colonie à l'autre, lorsque la distance devient un peu forte. Une traversée de 50 ou 60 lieues au vent, le long des côtes, devient quelquefois aussi longue qu'une traversée de France en Amérique. Il n'est pas une contrée au monde pour qui un bateau à vapeur soit aussi nécessaire, et il n'y en a pas un à Cayenne (*a*).

On trouve alternativement, en parcourant la côte, des bancs de vase molle et de vase dure, et l'on s'en aperçoit aisément, sans le secours de la sonde, à la seule qualité de la

(*a*) C'est la difficulté des communications de l'ouest à l'est qui dans le temps engagea les Hollandais à établir leur Guyane par rivières et par cantons, qui n'avaient aucun rapport ensemble. Ainsi Surinam, Berbice, Démérari, Esséquébo formaient des colonies séparées, qui avaient chacune leur administration, leur conseil, et qui correspondaient directement avec la métropole. Cela leur a peut-être fait perdre la Guyane anglaise. Au surplus Surinam a fait depuis un système de canaux intérieurs qui remédierait à l'inconvénient en l'absence de la vapeur.

mer; elle est belle et unie sur les vases molles et creuse quelquefois beaucoup sur les vases dures. Les marées s'élèvent de 7 à 8 pieds dans les lunaisons, avec des courants très-rapides.

Pour avoir plus de renseignements sur la Guyane française, on pourra consulter les cartes manuscrites qui *pourront encore* exister au dépôt du gouvernement à Cayenne, car les insectes les dévorent journellement, et Paris, vers 1789, a égaré les copies que M. Malouet en avait fait faire depuis 1777.

C'est, dit-il à ce propos, dans le développement de tous les plans de l'intérieur de la Guyane, dans le cours et la distribution de ses rivières, dans les observations faites sur les terres qu'elles arrosent, que l'on ne peut s'empêcher de reconnaître que ce pays est destiné à devenir florissant, si le travail, l'industrie et les secours du gouvernement y sont distribués avec intelligence. Jusqu'à présent cela ne s'est pas passé selon ces indications de M. Malouet, et les hommes laborieux de la colonie, aujourd'hui plus découragés que jamais par leur état précaire, ont aussi plus que jamais besoin des secours qu'on réclamait déjà pour eux en 1777.

A cette époque enfin on ne connaissait ni les arbres ni les minéraux de la Guyane, et ce n'est que dans des ouvrages de 1743 que l'on trouve sur les mines ces quelques mots : « La Guyane française a, dans divers cantons, des montagnes entières de minerai de fer d'excellente qualité,

propre à tous les ouvrages. Ce minerai est riche et abondant; il rend depuis 45 jusqu'à 80 pour cent. Les endroits où il se trouve sont couverts de bois, ce qui faciliterait beaucoup l'exploitation de ces mines.

« On a creusé dans le pays un nombre de puits pour vérifier l'épaisseur du minerai, qui a depuis *six pieds* jusqu'à *vingt-sept* d'épaisseur, à la surface de la terre. Des eaux courantes, dans les mêmes montagnes, faciliteraient l'établissement des usines. Ce serait un grand moyen de spéculation comme de travail et d'industrie pour la partie indigente de la nation. »

« Le minéralogiste, dit un autre auteur, y trouvera un pays neuf qui pourra devenir pour lui, en s'enfonçant un peu avant dans les terres, un vaste champ de découvertes aussi curieuses qu'utiles, et la première observation qui le frappera, c'est qu'il ne contient aucune espèce de pierre à chaux. »

Il y a soixante à soixante-dix ans, on ne comptait déjà que fort peu de chemins dans la Guyane française; aujourd'hui je n'en connais qu'un seul où les voitures puissent voyager, c'est dans l'île de Cayenne; il conduit de la ville à un point de la rive gauche du Mahuri, appelé le Dégras-des-Cannes.

Les communications ne sont donc possibles que par eau, et cette raison majeure doit engager à creuser des canaux qui communiqueraient d'une rivière à une autre rivière, si l'on veut tirer partie du pays.

Les Hollandais, dans les habitudes desquels ce moyen

de locomotion est pour ainsi dire inné, n'ont pas failli à l'employer à Surinam, dès l'origine de la colonie, à leur grand avantage.

Ils en sont même arrivés à établir des communications par eau qui sont parallèles à toute leur ligne de côtes maritimes; ce qui leur évite les obstacles qui rendent si longs les voyages par mer de l'ouest à l'est. En cas de guerre, cette communication intérieure devient extraordinairement avantageuse à la défense.

Pour établir le même système dans notre Guyane, au moins de l'Oyapock jusqu'à Cayenne, le gouvernement trouverait dans la nature un puissant auxiliaire. Il n'y aurait que des plaines de terreau à creuser, et les canaux une fois achevés, ces plaines unies comme la mer, et, qui sont actuellement inondées, donneraient à la culture dix fois plus de terrain fertile que Surinam en a employé pour devenir riche et puissante; et si nous y travaillons plus tard, quels avantages naturels nous aurons encore, et qui manquèrent à la Hollande américaine!

(La suite au prochain numéro.)

EXAMEN

DE L'OPUSCULE AYANT POUR TITRE :

RÉFLEXIONS

SUR L'ORDRE ROYAL ET MILITAIRE

DE SAINT-LOUIS,

ACCOMPAGNÉES DE QUELQUES OBSERVATIONS SUR

LA LÉGION D'HONNEUR,

PAR M. CH. DE TOURREAU,

CAPITAINE DE CAVALERIE EN RETRAITE, CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT-LOUIS ET DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION D'HONNEUR,

DÉDIÉ A L'ARMÉE FRANÇAISE (1).

OU

DE LA HAUTE OPPORTUNITÉ

DE

DONNER A L'ARMÉE UN ORDRE ROYAL SPÉCIALEMENT MILITAIRE.

Virtutis bellicæ præmium.
Honneur et patrie.

L'objet de l'auteur que nous nous permettons de commenter, son objet, hâtons-nous de le dire, puisque son titre

---

(1) A Carpentras, imprimerie de L. Devillario, 1843.

ne l'annonce pas, même implicitement, est de démontrer la convenance, la nécessité, de conserver, ou plutôt de rétablir dans l'armée l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

Ses motifs sont, qu'indépendamment de l'ordre royal de la Légion d'honneur, il faut à l'armée un ordre spécialement militaire, et que pour cela rien ne pourrait remplir plus parfaitement l'objet que la célèbre institution royale, nationale et patriotique de l'ordre militaire de Saint-Louis!

Il ne faut, certes, supposer aucune arrière pensée à l'auteur : M. le capitaine de Tourreau est pour cela un officier trop loyal et trop dévoué : on a pu, d'ailleurs, juger des sentiments de cet honorable officier par les remarquables articles sur la cavalerie qu'il a publiés et tout récemment encore dans le *Journal des Sciences militaires*.

« Il est de toute notoriété, dit l'auteur, qu'au moment des » événements de 1830, dans les lieux mêmes où régnait le » plus d'agitation et d'effervescence, où les anciennes armes » nationales ont partout été effacées, où le drapeau de la » France nouvelle a été substitué à celui de la vieille France; » où, un instant le désordre et l'anarchie ont menacé d'en» vahir toutes les classes de la société; il est de toute vé» rité, disons-nous, qu'il n'est venu dans l'idée de qui que » ce soit de proférer une seule parole hostile aux insignes » de l'ordre de Saint-Louis, religieusement conservés par » les officiers en activité et autres; et c'est là, en raison » de la gravité des circonstances, le plus éclatant hommage » qui ait peut-être jamais été rendu par le bon sens public » à la généreuse et belle institution de Louis XIV.

» Néanmoins, six à sept mois après les journées de juillet, » une ordonnance du 21 février 1831 enjoignit aux cheva-

» liers de Saint-Louis de faire disparaître les fleurs de lis de » la décoration : mesure tardive, inopportune, inutile, in» convenante, et d'autant moins réclamée qu'elle portait » déjà une véritable atteinte à une distinction *que la » charte venait tout récemment de couvrir de son égide tu» télaire*.

» Que les fleurs de lis aient cessé de faire partie des » armes de France, on le conçoit ; mais pousser le scrupule » jusqu'à en déshériter un emblême historique et glorieux » à tant de titres, c'est ce qui échappe à l'imagination, » c'est ce qu'il est difficile de comprendre et de justifier. » Les fleurs de lis dans ce cas n'ont aucune analogie avec » les anciennes armes de France, puisqu'elles ne sont pas » disposées de manière à les représenter : elles y sont fixées » plutôt comme ornement et accessoire, que dans tout » autre but. Il faut considérer, d'ailleurs, que la fleur de » lis représente une ancienne arme ; il est dès lors tout » simple qu'elle figure dans les emblêmes d'un ordre mi» litaire ; et puisque le fondateur a cru devoir choisir les » fleurs de lis, il faut les y conserver comme type primitif. » Au surplus, les lis sont dans les armes de la maison d'Or» léans, présentement sur le trône de France.

» D'après cela est-il croyable que, garanti, protégé, re» connu par les pouvoirs de l'Etat ; en honneur plus que ja» mais aux yeux des hommes de sens, d'intelligence, d'a» venir, l'ordre de Saint-Louis, le seul exclusivement mi» litaire qui existe en France, soit encore l'objet de mes» quines susceptibilités, de déplorables défiances, de faux » jugements ? et la saine majorité, les militaires d'élite, les » hommes éprouvés, peuvent-ils, sans compromettre leur » amour propre, leur personnelle dignité et la noble ardeur » qui les anime, avoir seulement l'air de se traîner à la

» remorque de ces éternels brouillons, qui, sous le vain
» prétexte d'un zèle simulé, sont les premiers à susciter au
» pouvoir des entraves et des difficultés, qui, pour peu
» qu'on leur fasse tête, s'évanouissent comme la vapeur lé-
» gère qui suit le cours des vents.

» Une inconvenante mutilation de même nature a égale-
» ment eu lieu à l'étoile de la Légion d'honneur. Pourquoi,
» en effet, a-t-on substitué, selon les divers gouvernements
» qui nous ont régis, les armes de France ou les drapeaux,
» à l'aigle de l'empire, et l'effigie de Henri IV à celle de Na-
» poléon ? et comment se fait-il que sous un régime libéral,
» protecteur né de tous les droits acquis, de toutes les exis-
» tences, de toutes les gloires, de toutes les libertés, on se
» soit permis, contrairement aux dispositions de la charte,
» de vouloir jeter de la défaveur sur un ordre aussi vénéré
» que celui de Saint-Louis, et n'a-t-on pas songé à rentrer
» dans le vrai, en restituant à l'étoile de la Légion d'hon-
» neur ses premiers et légitimes insignes?

» On est loin de penser que l'effigie de Henri IV ne soit
» pas digne d'y figurer; mais si ce grand roi revenait à
» la vie, il serait le premier, sans nul doute, à rectifier l'a-
» nachronisme qui l'a substituée à celle du fondateur. »

Telles sont en général, sur la question dont il s'agit, les réflexions, les vues et les conclusions de M. de Tourreau, développées dans un in-8° de 111 pages, qui se lisent avec d'autant plus d'intérêt que sans partager entièrement son opinion sur tous les points, on est parfaitement d'accord avec lui sur le fond de la question.

En effet, depuis longtemps les meilleurs esprits reconnaissent la haute convenance, la nécessité de venir en aide à l'ordre tout national de la Légion d'honneur par la création d'un ordre spécialement militaire.

La loi sur la Légion d'honneur, votée par les deux cham-

bres dans la session de 1839, n'a point été promulguée, par conséquent admise, sanctionnée par le gouvernement; et véritablement il faut s'en féliciter, car chacun reconnaît que cette loi serait insuffisante pour remédier au mal qui mine cette haute institution; on a au contraire généralement la conviction que la création d'un ordre exclusivement militaire, en remplissant une lacune qui, de l'avis de tous, existe dans le code constitutif de notre armée et à son grand désavantage, profiterait éminemment non-seulement à l'armée mais à la Légion d'honneur même, et par suite au gouvernement.

Ce n'est point ici l'occasion d'énumérer toutes les considérations, tous les motifs qui militent si impérieusement en faveur de la création d'un ordre royal militaire : notre objet, dans cette circonstance, est seulement d'insister avec l'auteur qui nous en procure l'occasion, sur la haute convenance et la haute portée, de cette nouvelle institution, mais en même temps de signaler les difficultés que présente la mesure que pour cela M. de Tourreau voudrait voir adopter.

Ces difficultés tiennent au fond même de l'institution qu'il s'agirait de faire revivre. Et d'abord on sait que l'ordre royal et militaire de Saint-Louis n'a été institué que pour les officiers. Ainsi cet ordre ne pourrait aujourd'hui remplir l'objet désiré. *Autres temps autres mœurs.*

Si, comme paraîtrait le concéder l'auteur, la croix de Saint-Louis pouvait, d'après de nouvelles dispositions des statuts, être accordée aux sous-officiers et soldats aussi bien qu'aux officiers, ce ne serait plus alors l'institution de Louis XIV; et à moins d'une confusion, et d'une sorte de plagiat que l'histoire ne pourrait admettre non plus que le simple bon sens, on ne pourrait donner au nouvel ordre la dénomination de *Saint-Louis*. Il faudrait donc lui en donner une

autre, et dès lors la vénérée et glorieuse effigie de Saint-Louis resterait dans une profonde obscurité, ce qui serait de la plus grande inconvenance pour le noble et ancien ordre de Saint-Louis.

On ne peut donc pas recourir à l'institution de l'ordre de Saint-Louis pour donner à l'armée actuelle un ordre royal spécialement militaire.

Au surplus, pourquoi invoquerait-on pour cette nouvelle décoration un autre patronage que celui dont l'armée se trouve particulièrement en possession depuis près de trente ans ?

En effet, on ne peut pas douter que ce ne soit particulièrement pour l'armée que le brave Henri IV a été substitué au grand Napoléon dans la décoration de la Légion d'honneur.

Ainsi, présentement que les restes du grand capitaine et grand législateur reçoivent en France tous les honneurs dus à cette haute renommée ; que les représentants de la nation ont déjà à plusieurs reprises exprimé le vœu que l'effigie du fondateur de l'institution toute nationale de la Légion d'honneur soit rétablie dans la décoration de cet ordre, on ne peut douter que ce vœu ne soit bientôt satisfait ; et dès lors le roi pourra disposer de la brillante effigie de Henri IV pour instituer un ordre spécial militaire ; et cette noble figure toute chevaleresque, toute militaire et toute de gloire, ne cesserait pas de briller sur la poitrine des braves : elle ne ferait que passer d'une décoration où sans doute elle est très-bien en ce qui concerne le militaire, à une autre décoration à laquelle elle appartient plus spécialement ; car, on le répète, Henri IV a été donné par le gouvernement de la restauration à la Légion d'honneur particulièrement pour les militaires.

Ainsi, de même que pour la Légion d'honneur, les sous-

officiers et soldats, aussi bien que les officiers de tous grades des armées de terre et de la marine, seraient admissibles dans l'ordre royal militaire.

Pour obtenir de cette nouvelle institution les plus grands avantages possibles, on y établirait plusieurs classes dont la décoration serait en quelques points différente pour chacune d'elles.

Les titres à la décoration de cet ordre s'acquerraient à l'armée et dans tous services militaires, de marine ou même de garde nationale, par toute action particulière de valeur, de bravoure, de dévouement marqué, et par des blessures graves. On ne pourrait obtenir d'abord que la décoration de la dernière classe, à moins de cas tous particuliers, qui seraient prévus par les statuts, ou bien mieux, qui seraient jugés favorablement par un *conseil* dit *supérieur de l'ordre.* Un certain nombre d'années de bons et distingués services, campagnes comprises, pourrait donner droit à la décoration de l'ordre.

Quant à la décoration de l'ordre royal de la Légion d'honneur, elle serait dès lors considérée pour le militaire, aussi bien que pour les fonctionnaires civils, comme la *couronne civique* destinée spécialement à récompenser les actions d'éclat proprement dites, des services très-distingués ou une longue et honorable carrière.

Dans tous les cas, il devrait être stipulé que nul militaire ou marin, garde national et employé militaire, partie active, ne pourrait être admis dans la Légion d'honneur, s'il n'est membre de l'ordre royal militaire.

C'est ainsi que la nationale et glorieuse institution de l'ordre royal de la Légion d'honneur conserverait sa haute renommée; c'est ainsi que deux ordres en France se donneraient réciproquement du lustre et de l'éclat, et acquerraient une valeur durable.

Sans cette nouvelle institution d'un ordre royal militaire, le gouvernement se trouvera toujours, en temps de guerre surtout (on le reconnaît tous les jours en Algérie) placé entre deux inconvénients graves : ceux de ne pouvoir reconnaître et récompenser comme il le désirerait, et comme il serait juste et d'une sage politique de le faire, tous les traits marquants de valeur et de bravoure, ou, le faisant, de charger au delà des prévisions le trésor ou le budget de la Légion d'honneur, en admettant dans cet ordre un trop grand nombre de sous-officiers et de soldats, les seuls qui, d'après les règlements actuels, ont droit aux traitements de la Légion. Ce serait alors à la fin de leur carrière militaire que ceux d'entre eux qui seraient décorés de l'ordre royal militaire, et qui par leur bonne conduite et leurs bons services mériteraient la haute récompense de jouir du traitement attaché pour eux à la décoration de la Légion d'honneur ; ce serait alors, disons-nous, qu'ils pourraient être admis dans l'ordre royal de la Légion d'honneur.

Et par là disparaîtrait cette fâcheuse anomalie, cette injuste distinction résultant de la disposition d'après laquelle le traitement de la Légion d'honneur est accordé seulement aux sous-officiers et soldats, et non aux officiers admis dans la Légion ; traitement qui cependant est conservé aux premiers quand ils parviennent au grade d'officier, ce qui se voit fréquemment ; d'où il résulte deux classes de légionnaires parmi les officiers de l'armée : officiers ayant les mêmes services, les mêmes droits, et entre lesquels il n'y a souvent d'autre différence que celle d'avoir été fait officier quelques jours plus tard, ou légionnaire quelques jours plus tôt. Ainsi, dans cet état de chose, c'est le hasard qui fixe la récompense et non l'équité.

Il est encore une autre conséquence plus frappante et plus anormale. Un sous-lieutenant et un sous-officier peuvent

être nommés légionnaires dans la même affaire (ceci a eu lieu pour la brillante défense de Mazagran); le sous-officier a le traitement et il le conserve étant fait sous-lieutenant quelque temps après; le sous-lieutenant n'a pas ce traitement; la récompense n'est donc pas égale pour tous deux, et cependant ils avaient les mêmes droits; le sous-lieutenant avait même cet avantage qu'il commandait le sergent, et que c'est sans doute à ce commandement bien exercé que le sous-officier a dû sa belle conduite. On est donc ici en contradiction avec la saine raison.

Avec un ordre royal militaire, et en faisant cesser par un moyen quelconque un ordre de choses aussi irrégulier que celui que nous venons de signaler dans les règlements de la Légion d'honneur, on pourrait, par la suite, accorder le traitement de la Légion à tous les légionnaires, sinon du jour de leur nomination, du moins lorsqu'ils quitteraient le service par suite d'admission à la retraite, ou à la réforme pour blessures ou infirmités contractées au service.

On voit donc que, sous quelque point de vue que cette haute question de la Légion d'honneur soit envisagée, il ressort de son examen, que la création d'un ordre spécialement militaire serait de la plus haute importance, et pour l'armée, et pour le gouvernement, et par suite pour la Légion d'honneur même.

La solution désirée de la question relative à la décoration de l'ordre royal de la Légion d'honneur paraissant devoir conduire de la manière la plus convenable à la création dont il s'agit, il y a lieu de croire qu'aucune considération ne pourra l'emporter sur cette convenance et sur les grands avantages qui doivent résulter de cette grande et nationale mesure.

C. R.

Officier de la Légion d'honneur,
chevalier de Saint-Louis.

MODE

DE

CONCOURS D'ADMISSION

AUX

ÉCOLES DU GOUVERNEMENT.

Explications données sur les dispositions du projet de faire désigner par les Recteurs des académies les candidats à admettre au concours d'admission à l'école polytechnique, et à celui de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr.

Il doit être bien entendu que pour cette opération les Recteurs n'agiront pas seuls.

Ils procéderont pour cela, comme ils le font pour les examens du baccalauréat ès lettres et pour ceux d'admission au concours de l'école normale; par conséquent ils seront assistés de deux membres de leur académie, inspecteurs des études, censeurs ou professeurs, un pour les lettres, l'autre pour les mathématiques.

On persiste à croire que ce moyen serait infiniment préférable à celui d'envoyer sur les lieux soit un seul, soit deux examinateurs par arrondissement, agissant ensemble ou séparément. Le Recteur avec ses deux adjoints, formant un jury académique, ne seraient pas, comme on paraîtrait le craindre, exposés aux obsessions des parents, dont au surplus ils auront certainement soin d'éloigner l'influence, car ce ne sera pas légèrement et sur des insinuations intéressées que le Recteur de l'académie ira s'aventurer à attester par écrit au gouvernement que tel candidat possède l'instruction voulue par le programme relatif à tel ou tel concours. Il est à croire au contraire que l'appréciation positive de l'instruction des postulants, non arbitrée par les nombres de 1 à 20, faite sans précipitation, avec toute maturité, par trois membres de l'académie universitaire, pouvant toujours avoir des renseignements exacts sur l'instruction et la capacité du petit nombre d'élèves qu'ils auront à examiner; cette appréciation, disons-nous, sera sans nul doute beaucoup plus dans le vrai que celle d'un seul ou même de deux examinateurs, étrangers aux localités, pressés par le temps, se rendant en poste d'une ville à l'autre et jugeant à la hâte un grand nombre de postulants, sur lesquels ils ne peuvent avoir en général aucun renseignement particulier, ce qui pourtant paraîtrait indispensable quand il s'agit de se fixer aussi promptement sur l'instruction et la capacité de jeunes gens que l'on ne peut étudier que pendant quelques heures.

Nous disons que ces examinateurs auraient toujours à se prononcer sur un grand nombre de postulants; car, dans ce système, tous ceux qui se seraient préparés se présenteraient aux examens, parcequ'ils compteraient toujours sur les chances du hasard, qui, dans un pareil système, préside for-

cément au classement et par suite pourrait conduire à l'admission au concours.

Il n'en serait pas de même devant le Recteur de l'académie; car ici la force des élèves est connue, et ceux qui ne seraient pas sûrs d'eux-mêmes n'oseraient certainement pas se présenter. Dans tous les cas le nombre des candidats qui par suite de cette désignation par les Recteurs des académies seront inscrits comme candidats au concours d'admission à l'école polytechnique ou à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr, ne sera certainement pas moitié de ce qu'il est dans le système actuel. L'opération du jury d'examen sera donc infiniment simplifiée.

Ainsi l'envoi d'examinateurs sur les lieux serait toujours un moyen des plus imparfaits, et il serait loin d'offrir toutes les garanties et tous les avantages que présente le système proposé. Il en offrirait tout autant que l'on ne verrait pas la raison qui pourrait déterminer à continuer d'envoyer à grands frais des examinateurs de Paris dans les départements quand il s'en trouve sur les lieux mêmes, et auxquels d'ailleurs appartient naturellement le service dont il s'agit.

On ne pense pas que pour ce même service il puisse y avoir lieu d'accorder une indemnité. Au surplus il y aurait évidemment à se concerter non-seulement sur ce point, mais sur le projet en général, avec M. le ministre de l'instruction publique; et une fois que, d'après les dispositions arrêtées de concert, les instructions de ce ministre seraient données aux académies, le ministre de la guerre n'aurait plus chaque année qu'à adresser aux Recteurs le programme des concours en les invitant à s'y conformer.

Quant à l'application du système à l'académie de Paris, dont le Recteur est le ministre même de l'instruction publique, on ne voit pas qu'il y ait pour cela la moindre diffi-

culté. Les examens pour le baccalauréat s'y font de même que dans toutes les autres académies ; seulement le *ministre faisant fonctions de régent* n'y préside pas, et cette académie au lieu de ne comprendre que trois départements comme la plupart des autres, en comprend sept, savoir :

La Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Marne, Aube, Eure-et-Loir, Yonne.

Mais dans les six derniers de ces départements il n'y a que deux colléges royaux, l'un à Reims, l'autre à Versailles. Ainsi il est très-probable que généralement il n'y a guère que ces deux colléges, et non les colléges communaux de ces mêmes départements, qui soient susceptibles de fournir des candidats pour les écoles du gouvernement. Dans tous les cas le nombre en serait très-peu considérable, d'où il suit qu'il y aurait peu ou même point d'inconvénients à exiger des postulants de ces départements qu'ils se rendissent à Paris pour subir leur examen de candidat, comme dans toutes les autres académies universitaires.

Si l'on trouvait qu'à raison du grand nombre de postulants pour les écoles du gouvernement qui se présentent chaque année à Paris un seul jury académique aurait trop à faire, rien ne s'opposerait à ce qu'il y en eût deux et même trois. Le système proposé peut donc s'appliquer uniformément dans toutes les académies.

Concours devant le jury d'examen.

Pour les examens du concours les candidats pourront être réunis ; savoir :

Ceux du midi à Clermont ou à Lyon; ceux de l'est à Nancy ou à Metz; ceux du nord à Amiens ; ceux de l'ouest à Tours, enfin ceux de l'académie de Paris à Paris.

Le jury d'examen et d'admission opérerait successivement dans ces cinq lieux de réunion.

Il déterminera d'avance les cotes minimum et maximum au moyen desquelles il devra classer provisoirement les candidats. La cote minimum devra représenter le candidat rigoureusement admissible.

Il paraîtrait que, relativement à ce qui s'est pratiqué jusqu'à présent à ce sujet, la cote maximum étant 20 la cote minimum devrait être 12, ou tout au moins 10.

C'est d'après ces cotes de 10 ou 12 à 20 que serait fait le classement définitif, par ordre de mérite de tous les candidats jugés admissibles; et alors rien de plus simple que ce classement, puisque pour cela il n'y aura à opérer que sur une seule et même liste, formée par trois examinateurs, qui ont vu et examiné ensemble tous les candidats et qui se sont mis d'accord sur chaque coté individuelle.

Ils porteront donc en tête de leur liste, par ordre de mérite, tous les candidats ayant la cote 20, ensuite ceux de la cote 19, puis successivement ceux des cotes 18, 17, 16, 15, etc.

C'est-à-dire que pour atteindre le nombre de candidats à admettre à l'école, il sera nécessaire de descendre, s'il le faut, j'usqu'à la dernière cote des candidats rigoureusement admissibles ; et c'est seulement sur le choix à faire entre les candidats de cette dernière cote de la liste que pourront se présenter les difficultés du jury.

En effet pour les candidats des cotes supérieures peu importe le rang qu'ils prennent entre eux dans la liste : ils sont admis, c'est en définitive tout ce qu'ils peuvent exiger; quand ils seront à l'école ils sauront bien prendre le rang qui leur appartient. Pour les candidats de la dernière cote de la liste, il y aura nécessairement à faire un choix entre eux, à moins de pouvoir les admettre tous.

Au résumé, par la méthode proposée, le nombre des candidats à examiner par le jury sera peu considérable relativement à ce qu'est ce nombre dans le système actuel.

Le classement par ordre de mérite des candidats reconnus admissibles par le jury n'offrira aucune difficulté, et pourtant il aura l'assurance positive de n'admettre à l'école que les candidats les plus capables, ce qui en définitive est l'objet qu'il s'agit de remplir.

C. R...

Avril 1843.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE QUATORZIÈME VOLUME DE LA 3e SÉRIE.

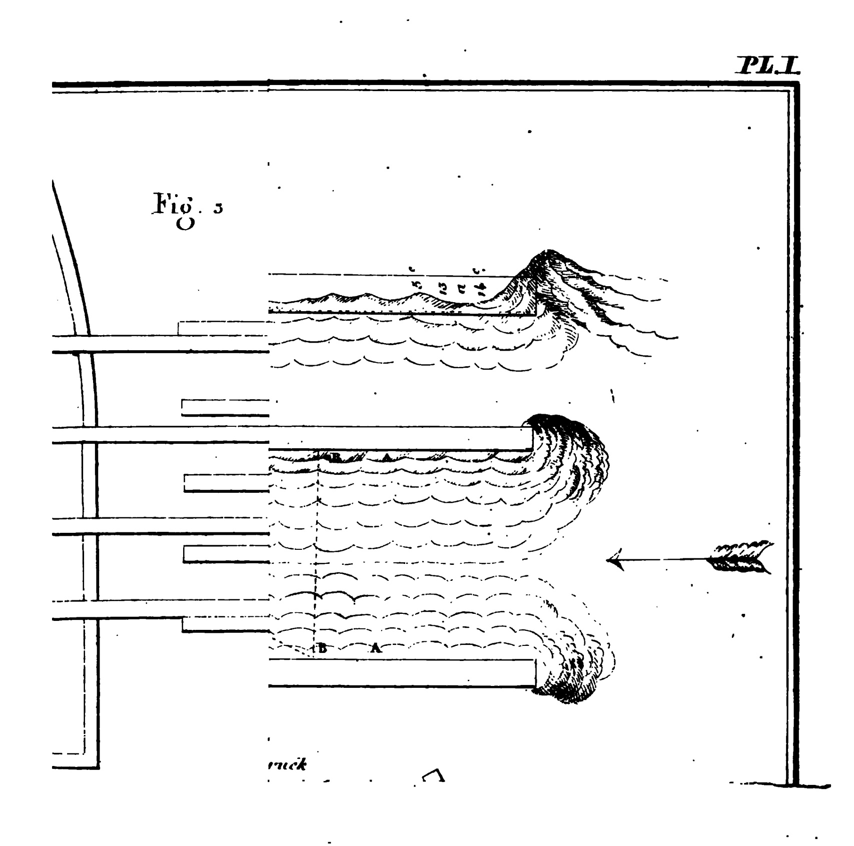
N° 40.

PLANCHES.

N° 41.

N° 42.

FIN DE LA TABLE DU TOME QUATORZIÈME.


Fig. 3
B
A
B
A
ruck



PL.

Oglio

R.

Mincio

Garoldo

R. Quadre

Governolo

Sustinente

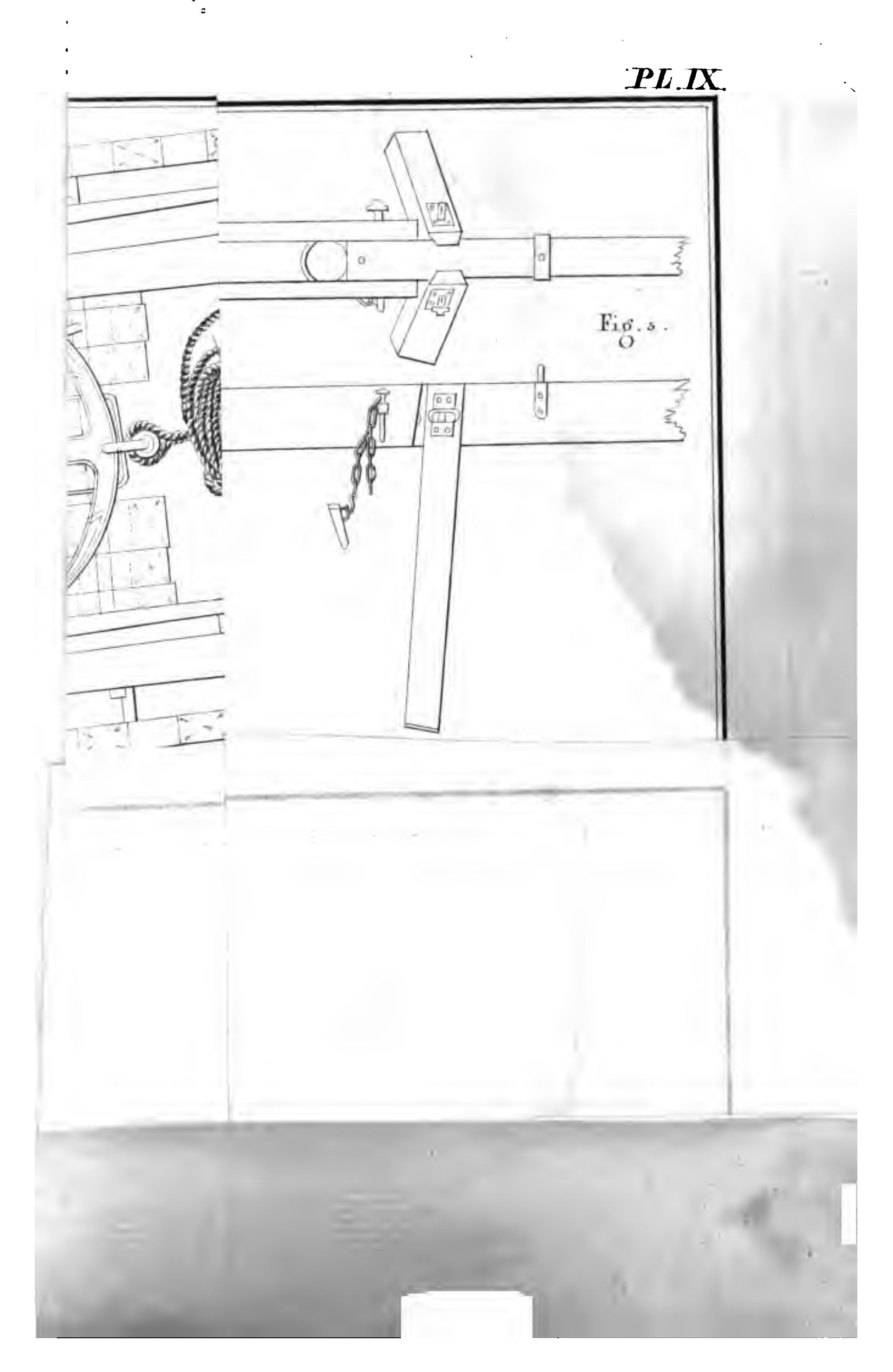
Correggio

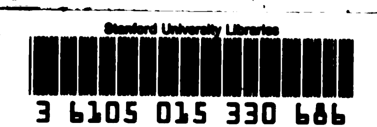
Po

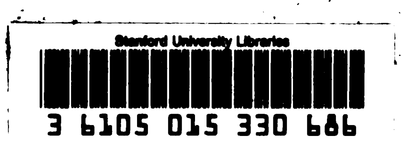
Fl

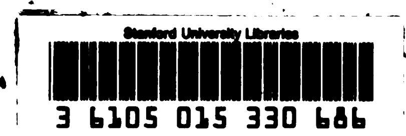
Corèthinza

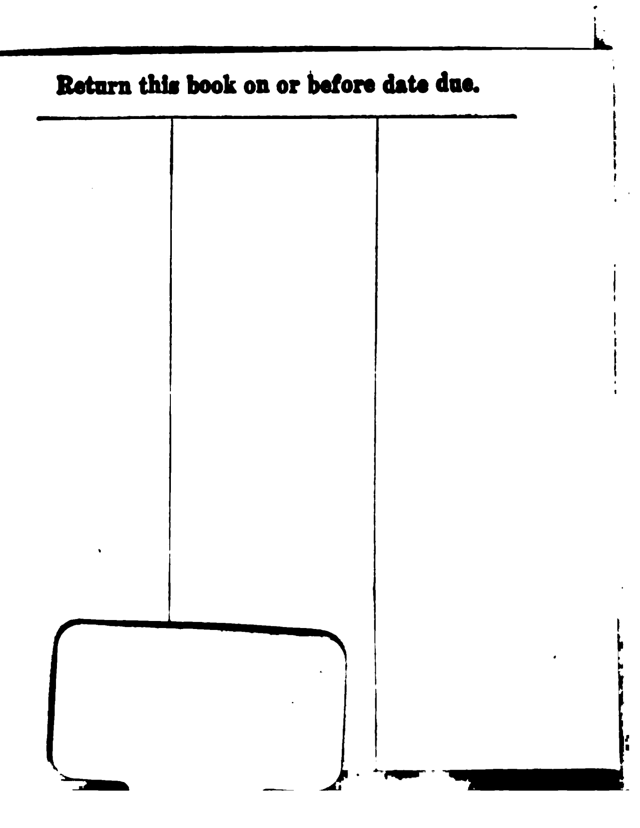
Bausiza

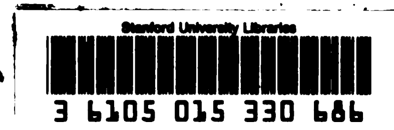

PL.IX.
Fig. 5.

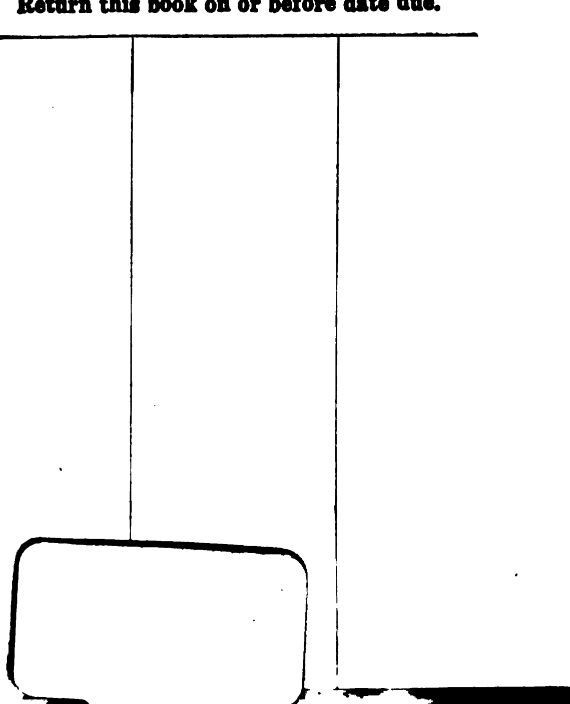

Stanford University Libraries
3 6105 015 330 686

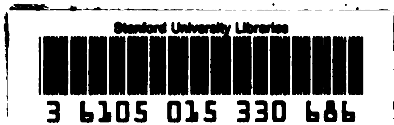

Stanford University Libraries
3 6105 015 330 686

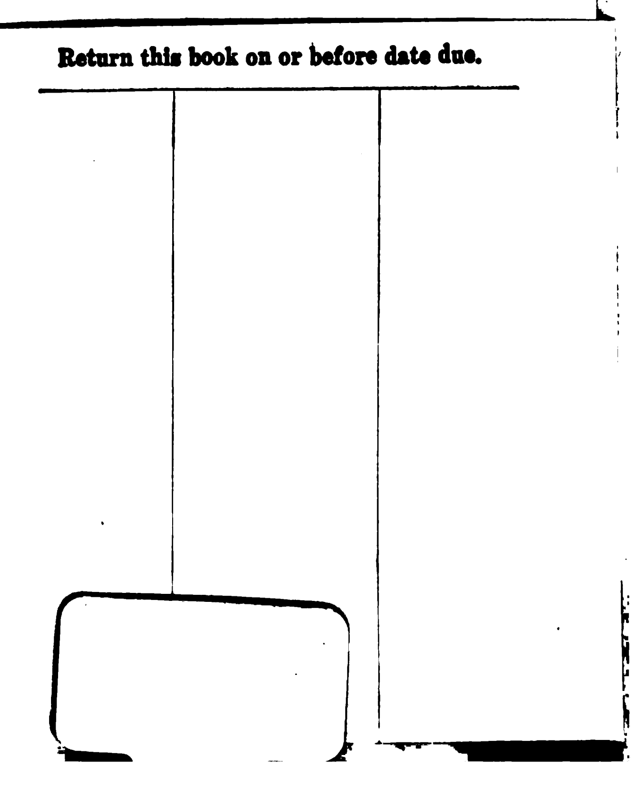

Stanford University Libraries
3 6105 015 330 686


Stanford University Libraries
Stanford, California
Return this book on or before date due.


Stanford University Libraries
3 6105 015 330 686




Stanford University Libraries
3 6105 015 330 686


Stanford University Libraries
Stanford, California
Return this book on or before date due.

